Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14932 – 7 F

VENDREDI 29 JANVIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Poussée de fièvre protectionniste à Washington

S'AGIT-IL d'une simple salve ou, au contraire, du durcissement annoncé de la guerre commerciale ? La décision prise par les autorités fédérales américaines, mercredi 27 janvier, de surtaxer les importations d'acier de dix-neuf pays, dont sept européens et le Japon, suscite de très vives inquiétudes chez les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis. Interprétée, à l'origine, comme un mouvement d'humeur, sérieux, lourd de conséquences, mais somme toute localisé, la crispation américaine sur l'acier augure, désormais, aux yeux de nombre d'observateurs, de lendemains difficiles pour le commerce mondial.

Mêmes provisoires, les droits de douane supplémentaires imposés, au nom de l'anti-dumping, interdisent de fait aux producteurs visés toute vente d'acier à leurs clients d'outre-Atlantique. Pour chaque tonne vendue, les sidérurgistes mis à l'amende vont devoir déposer auprès des autorités américaines une caution d'un montant équivalant à la surtaxe. Si l'administration fédérale juge recevable la plainte des sidérurgistes américains, cette caution restera acquise. Le préjudice est considérable.

EXSANGUES, en proie à une conjoncture détestable, se débattant dans une guerre des prix féroces, les producteurs d'acier ne peuvent évidemment pas se permettre d'immobiliser de telles sommes. Pour la CEE, les Etats-Unis représentent un débouché de 2 millions de tonnes, soit l'équivalent de la production de la Lorraine pour ce type d'acier. En état de surproduction, le marché européen ne peut absorber ces tonnages. Les producteurs japonais et sud-coréens sont confrontés aux mêmes obstacles.

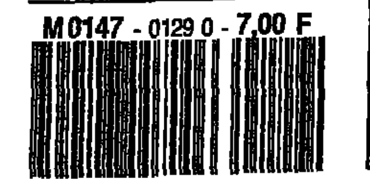
La décision des autorités fédérales américaines risque donc d'accentuer encore un peu plus les difficultés d'une sidérurgie qui n'en avait pas vraiment besoin. Les gouvernements en cause vont pouvoir difficilement ignorer la pression de leurs industriels. Tokyo a promptement réagi. D'ores et déjà, à Bruxelles, on évoque la possibilité de représailles. Et le tout nouveau commissaire aux relations extérieures, Sir Leon Brittan, semble avoir opté, du moins en paroles, pour une position plutôt ferme.

LE dossier acier a ainsi toutes les chances de déboucher sur un conflit ouvert. D'autant qu'après Pittsburgh, capitale de l'acier aux Etats-Unis, Detroit semble vouloir lancer sa propre offensive. Les constructeurs automobiles américains se prépareraient à déposer, eux aussi, des plaintes anti-dumping contre leurs concurrents japonais et européens.

La nouvelle administration américaine, qui a hérité du dossier, va devoir jouer une partie difficile. Les milieux industriels et une partie de l'opinion publique réclament des gages et une confirmation du discours « America first » (l'Amérique d'abord) du candidat Bill Clinton. « Il faut en finir avec l'angélisme », martèle-t-on de plus en plus souvent chez General Motors, Ford et Chrysler. Cette poussée de fièvre protectionniste, et le caractère unilatéral des mesures adoptées, laissent mal augurer une conclusion rapide des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce).

Lire page 13 l'article de SERGE MARTI

M 0147 - 0129 0 - 7,00 F



La poursuite des combats en Krajina

M. Boutros-Ghali adresse une mise en garde aux Croates

Le porte-avions « Clemenceau » a appareillé, jeudi matin 28 janvier, de Toulon pour la mer Adriatique avec une escorte de trois navires. La France a décidé d'envoyer ce groupe aéronaval au large de l'ex-Yougoslavie « pour renforcer la protection » de ses « casques bleus ». A New-York, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a adressé une mise en garde aux Croates, les accusant d'élargir leur offensive en Krajina, région sous protection de l'ONU. Il a également reproché aux Serbes d'empêcher l'évacuation de vingt et un policiers de la FORPRONU, dont plusieurs Français, pris dans les combats. Le Conseil de sécurité pourrait envisager de « nouvelles mesures » contre la Croatie pour obtenir la cessation des hostilités.

Sarajevo au quotidien

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Adela sait que la neige est tombée sur Sarajevo, puisqu'elle l'a vue. Mais elle ne l'a pas touchée, malgré l'envie, car depuis des mois cette petite fille de six ans, aux joues rondes, n'a pas mis le nez dehors. Sa mère lui interdit de sortir. C'est donc de la terrasse éventrée de l'Hôtel Europa, au centre de la ville, qu'Adela découvre le monde. La vue est belle, c'est vrai, sur la cathédrale, la mosquée, le temple juif et l'église orthodoxe réunis comme un pied de nez de l'Histoire à quelques dizaines de mètres les uns des autres. C'est aussi une perspective superbe que les collines d'où partent les obus serbes qui meurtrissent la ville. Là, du moins, on est hors de portée des « snipers », ces francs-tireurs qui, inlassablement, derrière leur lunette de précision, visent voitures et passants et sèment la terreur.

Adela vit à l'Hôtel Europa depuis le début du mois de mai. Depuis ce jour où elle a été évacuée de Bogusevac, la colline qu'elle habitait au sud de la vieille ville. Tous les voisins sont venus se réfugier à Sarajevo, croyant qu'ils y seraient plus en sécurité. Ils sont aujourd'hui trois cent cinq – dont quatre-vingt-deux enfants – à vivre dans ce qui fut un des endroits les plus huppés de la ville. En plein jour, on se déplace dans ce dédale de gravats avec une torche électrique, croisant de temps en temps une ombre chargée de jerricans d'eau ou de branches coupées aux arbres de la ville. Car ici, comme dans la plus grande partie de Sarajevo, il n'y a bien sûr ni eau, ni électricité, ni chauffage.

Quelques dizaines de « chambres » ont été épargnées par les bombardements, et l'on se terre dans une semi-obscurité. Les vitres brisées ont été remplacées par des feuilles de plastique opaque et – pour les plus chanceux – la fumée des poêles à bois prend à la gorge.

Mersiha a dix-huit ans. Elle vit dans une de ces chambres avec sa mère et trois de ses sœurs. Le père, dans une autre vie, déchargeait des camions de fruits et légumes. Aujourd'hui, il est au front avec la sœur aînée âgée de vingt-trois ans. L'espace d'une nuit, il lui arrive de revenir, et c'est un peu de fête qui vient avec lui. Il apporte du bois de la forêt.

AGATHE LOGEART

Lire la suite et l'article de YVES HELLER « La Macédoine veut rester la Macédoine » page 3

Inquiet de leur progression dans les intentions de vote

Le PS hésite à attaquer de front les écologistes



La progression des écologistes dans les intentions de vote aux élections de mars prochain, révélée par deux sondages, les met à égalité avec les socialistes. L'union des Verts et de Génération Ecologie bénéficierait de 19 % des suffrages, soit presque autant, voire, selon l'un des deux instituts, un peu plus que le PS. L'opposition RPR-UDF recule alors que la cote de MM. Mitterrand et Bérégovoy se redresse.

Les socialistes hésitent entre deux stratégies vis-à-vis des écologistes, les uns préconisant la fermeté dans la dénonciation de leurs ambiguïtés, les autres estimant que l'accent doit être mis sur les convergences entre les deux forces politiques et sur leur appartenance à un même « camp du progrès ».

Vivement demain !

par Jean-Marie Colombani

C'était en janvier 1986. Ils posaient en bras de chemise, autour de Jacques Chirac et de... Michel Noir, et proclamaient sur d'immenses affiches couvrant les murs de nos villes : « Vivement demain ! » Aujourd'hui, leurs adversaires socialistes ne sont pas loin de reprendre à leur compte ce slogan, tant ils semblent pressés d'en finir, comme s'ils étaient à bout de force, autant qu'à court d'arguments, préférant la perspective désormais douillette à leurs yeux d'un retour dans l'opposition au fait de continuer de raser les murs de leurs palais officiels, comme s'ils partageaient la lassitude à l'égard d'eux-mêmes de ceux qui peuplaient il n'y a pas si longtemps leurs gros bataillons électoraux.

Il est vrai que la tournure prise par la campagne législative pourrait bien achever de décourager les dernières bonnes volontés (au premier rang desquelles Mme Royal et MM. Bérégovoy et Kouchner) qui acceptent de monter sur le pont.

Lire la suite, l'article de PATRICK JARREAU et nos informations pages 6

Les clairs-obscurs de la diplomatie russe

Qu'il s'agisse de l'Irak ou de l'ex-Yougoslavie, Moscou cherche de nouveau à marquer sa différence

MOSCOU

de notre correspondant

La Russie ne veut plus être traitée en quantité négligeable sur la scène internationale. Ce désir de réexister en tant que grande puissance n'est pas vraiment nouveau, et il ne tire pas forcément à conséquence : au stade actuel, Moscou semble plus soucieux de paraître que d'agir. Mais le Kremlin et le ministère des affaires étrangères de Russie ont multiplié, ces derniers temps, les signaux destinés aussi bien à calmer les aigreurs de l'opposition nationaliste et conservatrice qu'à suggérer à leurs partenaires occidentaux, et avant tout aux Etats-Unis, d'avoir pour eux un peu plus d'égards.

Le signal le plus clair a été, comme il se doit, envoyé par Boris Eltsine lui-même, lundi 25 janvier : Les Etats-Unis, a-t-il dit, *« ont manifesté récemment quelques tendances à dicter leurs conditions sur les questions de l'Irak et de la Yougoslavie ».* La formulation est ferme, même si le reproche s'adresse plus à la défunte administration Bush qu'à M. Clinton. Par la même occasion, le président russe confirmait son intention de fournir à l'Inde, où il a entamé mercredi une visite officielle, des moteurs destinés à ses lanceurs spatiaux, en dépit du déplaisir que cela peut causer aux Américains, qui avaient déjà tenté en vain il y a un an de s'opposer à ce contrat : *« Aucun pays,* a déclaré M. Eltsine, *ne peut obliger une puissance telle que la Russie à rompre ses obligations. »*

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

LE MONDE DES LIVRES

Angoulême, vingt ans de BD

Vingt ans... L'âge d'or ? L'âge de raison ? Ou l'âge difficile ? En tout cas, vingt ans après, le pari de trois « fous » de bande dessinée – Francis Groux, Jean Mardikian et Claude Moliterni – a été tenu : *« Angoulême est aujourd'hui aussi célèbre pour son Salon de la bande dessinée que pour sa cathédrale. »* C'est le Guide Hachette qui le dit.

La première affiche du Festival fut dessinée par Hugo Pratt. Le président en était Alain Saint-Ogan, créateur de *Zig et Puce*, dont le pingouin Alfred devint l'emblème du Salon. Le premier Grand Prix était allé à Franquin, le père de Gaston Lagaffe. En ce qui concerne le marché de la bande dessinée, après l'euphorie des années 70 et le déclin des années 80, on parle maintenant de « stabilisation ». Mais pour l'ouverture de ce vingtième Salon, on retiendra surtout que le Grand Prix revient à Morris, le dessinateur du plus blasé des cow-boys solitaires, Lucky Luke...

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

La transformation de la Communauté

par Maurice Duverger

AU début de l'année dernière, la signature du traité de Maastricht avait rendu la Communauté européenne plus forte que jamais. Son cafouillage dans l'affaire yougoslave l'a brutalement affaiblie en la disqualifiant aux yeux des citoyens. Injustement, car elle ne dispose encore d'aucun moyen de mener une action diplomatique ou militaire en dehors de son territoire. Elle a cependant influencé les décisions des deux Etats dont l'union constitue son moteur essentiel : la France et l'Allemagne. Pour ne pas distendre leur alliance, Paris a suivi Bonn en reconnaissant l'indépendance des gouvernements de Zagreb et de Sarajevo. Mais en confondant pour le premier les frontières internationales et les limites intérieures des éléments d'une fédération. Et en validant pour le second un référendum d'indépendance boycotté par une ethnie de langue et de culture représentant le tiers d'une population profondément divisée, ce qui poussa le peuple serbe de Bosnie, ainsi rejeté, à prendre les armes pour imposer sa propre indépendance avec une extrême violence. Ses moyens sont abominables, mais son objectif est compréhensible.

A l'intérieur de la Communauté, l'échec imprévu du référendum danois a changé brusquement en désarroi l'espérance que Maastricht avait fait naître. Les adversaires du traité s'ingénièrent alors à démontrer que l'absence d'une seule ratification suffisait à l'anéantir, ce qui était politiquement absurde et juridiquement contestable. La dislocation du système monétaire européen a ouvert une crise encore plus grave. Les attaques contre le franc ne facilitèrent pas le référendum français, dont le maigre succès témoigne que la construction commencée par Jean Monnet et Robert Schuman n'est pas encore comprise par leur nation. Les négociations du GATT ont continué cette série noire en affaiblissant la confiance dans les autorités de Bruxelles : le pire n'étant pas la perspective d'un éventuel veto de Paris, mais le fait que la Communauté n'exige pas les mêmes droits que les Etats-Unis dans la réglementation des échanges internationaux.

La situation s'est retournée au sommet d'Edimbourg, moins par les résultats officiels que par les déclarations officieuses de la France et de l'Allemagne proclamant que la Communauté continuerait à onze ou à dix dans le cadre du traité de Maastricht si le Danemark réitérait son refus et si la Grande-Bretagne ne parvenait pas à la ratification. Simultanément, l'étroite coopération du franc et du mark – liés aussi aux monnaies du Benelux – a montré que cinq des six nations fondatrices approchent de l'union monétaire, cependant que l'Espagne affirme sa fidélité communautaire et que l'Italie engage enfin des réformes profondes. A l'orée de 1993, la Communauté commence ainsi à retrouver son dynamisme interne.

Inégalité des Etats

Ayant compris d'autre part que son absence de clairvoyance et d'union avait contribué au déclenchement de la terrible guerre civile de Yougoslavie, elle a sérieusement entrepris d'y mettre fin. Elle renforce son image internationale à travers la capacité de lord Owen, son médiateur associé à celui de l'ONU. Leur solution de compromis offre une issue pacifique, soutenue par une pression militaire élaborée au Conseil de sécurité, où la Grande-Bretagne et la France ont contenu les frénésies guerrières d'Etats-Unis prêts à jeter partout le feu du ciel sans consentir à intervenir sur la terre. Londres est ainsi entré dans une politique de sécurité commune allant au-delà des dispositions de Maastricht qu'elle tarde à ratifier. Copenhague a inauguré sa présidence par une attitude énergique, malgré les malheurs de son premier ministre.

La crise de 1992 a montré aussi la nécessité d'engager sans retard une profonde transformation de la structure et de la pratique de la Communauté. Les référendums danois et français, les critiques des médias dans tous les pays, les débats des Parlements nationaux, ont fait comprendre aux gouvernements des Douze et aux autorités de Bruxelles et de Strasbourg que les opinions publiques devaient être désormais associées directement à l'entreprise d'Union européenne. Cela suppose qu'elle devienne claire et attirante. Le succès du terme «subsidiarité» tient au fait qu'il pose un principe délimitant les pouvoirs des Etats par rapport à ceux déférés à la Communauté. Son application n'est pas facile. Elle requiert une coopération entre les Parlements nationaux et le Parlement européen dont les élus des deux expressions du suffrage universel commencent à mieux percevoir la nécessité.

Une autre déficience fondamentale des mécanismes communautaires doit être corrigée pour qu'ils puissent s'appliquer à des Etats plus nombreux : la différence entre les nouveaux membres et les anciens s'élargit au fur et à mesure des adhésions nouvelles. Les six fondateurs étaient liés par une profonde solidarité de destin, fondée sur l'histoire et la géographie. Jean Monnet et Robert Schuman voulaient avant tout empêcher qu'une nouvelle guerre oppose la France et l'Allemagne, qui s'étaient affrontées trois fois en moins d'un siècle, entraînant l'Europe et le monde dans deux catastrophes terribles. L'Italie et le Benelux s'étaient trouvés directement impliqués dans les dernières. Une si forte union ne pouvait être qu'indissoluble, comme le décidait le traité de Rome prescrivant que *«les amendements entreront en vigueur après avoir été ratifiés par tous les Etats membres»* (art. 236).

La Grande-Bretagne se sent beaucoup moins attachée à ses partenaires. L'Atlantique et la langue la lient fortement aux Etats-Unis, et la tradition libre-échangiste l'éloigne d'un Marché commun organisé qui dispose d'un tarif extérieur et d'une politique économique. Elle préfère une immense zone de libre-échange ouverte à tous vents. De Gaulle avait tort de l'écarter de la Communauté, mais on aurait un tort égal de laisser paralyser la Communauté par elle. Plus les six Etats fondateurs s'ouvrent aux régions périphériques, plus ils doivent accepter des visions de l'Europe plus floues et plus souples que les leurs. On a raison de refuser une Communauté à deux vitesses. Mais on devra développer de plus en plus une Communauté à géométrie variable, nécessaire pour concilier les progrès de l'ensemble et la diversité de chacun. Cela implique d'abord la suppression de l'article 236.

Une entreprise sans précédent

D'autres changements inéluctables sont moins perçus et moins admis. Le passage de six à douze membres a déjà rendu difficile et obscur le fonctionnement des institutions originaires. Celui du Conseil et de la Commission deviendra tout à fait impossible quand on atteindra la vingtaine, probablement avant l'an 2000. Mais le problème de l'extension est étroitement lié à l'inégalité des Etats. Parmi les douze actuels, cinq groupent à eux seuls plus de 290 millions d'habitants, tandis que sept n'en réunissent que 54 millions. Parmi les vingt et un qui formeraient une Communauté ayant intégré les pays de l'AELE plus Chypre et Malte, les seize petits ne pèseraient que 87 millions d'habitants. Aucune fédération de l'histoire n'a groupé des Etats si dissemblables par leur taille, où les grands disposent de moyens économiques, financiers, diplomatiques et militaires hors de proportions avec ceux des petits, mais où les petits ont chacun une histoire, une culture, une langue, une identité auxquelles ils sont profondément attachés. Cette diversité constitue l'essence même de l'Europe, et sa richesse.

La fusion de tous ces Etats dans une sorte de méga-fédération, dans un super-Etat presque deux fois plus grand que les Etats-Unis, n'est ni concevable, ni souhaitable, ni possible. La construction de l'Union européenne est une entreprise tout à fait nouvelle, sans précédent transposable. Quelques exemples concrets en font saisir l'originalité et la difficulté. L'alternance des présidents du conseil tous les six mois, dans l'ordre alphabétique des nations, était admissible à six Etats au cœur de la politique européenne. Déjà plus difficile à douze avec quelques petits pays périphériques, elle deviendra impossible quand ces derniers deviendront majoritaires. Certains pensent à un directoire, d'autres proposent un président élu par le conseil pour deux ans ou plus. La règle de l'unanimité pour les décisions fondamentales, et notamment pour la réforme des traités, est encore moins réaliste à vingt Etats. Il faudra probablement la remplacer par des minorités de blocage : groupant par exemple un dixième de la population et un quart des Etats.

Aucun de ces points ne sera facile à réglementer. Mais le temps est venu de les aborder clairement, ou bien de laisser croître en silence une opposition entre les grands et les petits Etats qui progresse sournoisement. Les principes démocratiques peuvent aider à la surmonter. Par exemple, en matière de majorité qualifiée, qu'ils conduisent à définir par la réunion de la majorité des Etats et de la majorité de la population. Cependant, même cette formule simple présente beaucoup de difficultés d'application. Toute l'architecture de la Communauté doit être repensée. Mais elle ne pourra l'être qu'en unissant la rationalité des règles et l'ouverture d'esprit. Grands et petits Etats doivent tenir compte de leurs craintes et de leurs exigences réciproques et les ajuster aux intérêts de l'ensemble.

Drogue

Mieux aider les toxicomanes

par le docteur Francis Curtet

UNE grande confusion règne actuellement en France quant aux stratégies employées à l'égard des toxicomanes. Les polémiques qui opposent juristes, économistes, journalistes, policiers, médecins et politiques aboutissent au fait que le public ne sait plus à qui faire confiance et il est à craindre qu'il en soit de même pour les pouvoirs publics. Il importe donc, avant tout, de retrouver une cohérence.

Pour commencer, il faut réfuter quelques idées fausses sur lesquelles se fondent les errements actuels.

1) *La toxicomanie s'interrompt d'elle-même quoi qu'on fasse au bout d'une quinzaine d'années.*

Cette affirmation est complètement fausse. Si les toxicomanes se tirent d'affaire (et cela ne met pas forcément quinze ans), c'est avant tout parce qu'ils ont été aidés et soutenus soit par un réseau de soins spécialisés, soit par des médecins, des éducateurs, des tierces personnes qui leur ont permis de dénouer les problèmes à l'origine de leur toxicomanie.

2) *La prise en charge des toxicomanes en France est un échec.*

Complètement faux. Au moins une bonne moitié des toxicomanes qui se font aider par les réseaux de soins parviennent à quitter définitivement la drogue et à se réinsérer complètement sur le plan familial et professionnel.

3) *Le sida, maladie actuellement incurable, est plus dangereux que la toxicomanie, situation parfois transitoire, donc il faut donner la priorité à la prévention du sida.*

Il ne s'agit pas là d'une affirmation fausse, mais d'une prise de position dangereuse car elle peut aboutir à sacrifier les toxicomanes à la lutte contre le sida. Si fournir des seringues stériles aux toxicomanes qui ne sont pas encore en état d'interrompre leur pratique est une disposition utile, leur fournir de la drogue, en revanche, brise la confiance indispensable pour qu'ils puissent parvenir à dénouer, avec un soignant, les raisons mêmes de leur toxicomanie. On aboutit ainsi à rendre la toxicomanie définitive, sans préserver les rechutes dans des conduites à risques. On recule pour moins bien sauter. Remarquons que Liverpool, Amsterdam, Berne et Zurich ne communiquent jamais le pourcentage des toxicomanes qui se sortent complètement d'affaire...

Promouvoir le réseau de soins français

En somme, si on laisse croire que nous avons perdu le combat contre la toxicomanie, la porte est grande ouverte à tous les débordements, et notamment à la légalisation de la drogue. Il faut donc rappeler haut et fort que ce combat est loin d'être perdu, et que prévention du sida et assistance aux toxicomanes constituent deux problèmes de santé publique à traiter conjointement sans sacrifier l'un à l'autre.

Il s'en déduit des mesures prioritaires à mettre en place sur le territoire français :

1) Même s'il n'est pas parfait et qu'il convient de l'améliorer, il importe de promouvoir le réseau de soins français, ainsi que ses résultats, ses méthodes (confiance, écoute, aide à la réinsertion socioprofessionnelle) et de rectifier la désinformation opérée à son propos (sevrage obligatoire, cure de désintoxication forcée, absence de traitement palliatif du syndrome de manque, psychiatrisation, etc.) qui empêche les toxicomanes d'y avoir recours, le but étant de réduire le plus possible le délai avec lequel les toxicomanes demandent de l'aide.

2) Doubler – au minimum – la capacité d'accueil du réseau de soins : 54 lieux de vie, soit 600 lits, sont tout à fait insuffisants pour 100 000 à 150 000 toxicomanes. La pénurie actuelle ne permet de répondre qu'à une demande sur dix. Ce doublement permettra en outre d'accueillir les toxicomanes captés par des sectes au mépris du respect dû à tout individu et de la gratuité et de l'anonymat prévus par la loi.

3) Créer le plus vite possible de multiples centres d'hébergement d'urgence, sas indispensables pour éviter la rechute immédiate en attendant un sevrage physique en milieu hospitalier ou l'accueil dans les centres de post-cure.

4) Accentuer les programmes d'échanges de seringues dans le cadre d'un contact direct entre soignant et usager de drogue.

5) Développer les réseaux de généralistes, qui démontrent, d'ailleurs, que leurs prises en charge réussissent sans s'organiser pour cela autour de la distribution de drogues de substitution.

6. Inscrire sur toutes les seringues, sur les boîtes de Néocodion, sur des badges, des pin's distribués dans toutes les pharmacies, chez tous les médecins et dans tous les lycées et collèges, le numéro Drogues info service (05-23-13-13), action à coupler avec une information sur les gestes préventifs du sida.

7) Intensifier toutes les actions de prévention (information des différents milieux professionnels, réseaux de solidarité dans les quartiers chauds, sensibilisation et aide du grand public par le biais des médias).

8) Oser appliquer au niveau international une répression impitoyable des grands trafiquants, quelle que soit leur position prééminente sur le plan politique ou économique, sans qu'aucune raison d'Etat vienne les protéger.

9) Maintenir une structure interministérielle stable pour coordonner une politique cohérente entre prévention, prise en charge et répression.

10) Ce n'est qu'en complément de ces mesures prioritaires que peut se concevoir l'extension des structures distribuant de la méthadone, dont la prescription pourrait se justifier notamment à l'égard des toxicomanes atteints du sida qui ne parviennent pas à quitter la drogue.

Sur la base de ces mesures, on peut définir certaines orientations dans le cadre européen :

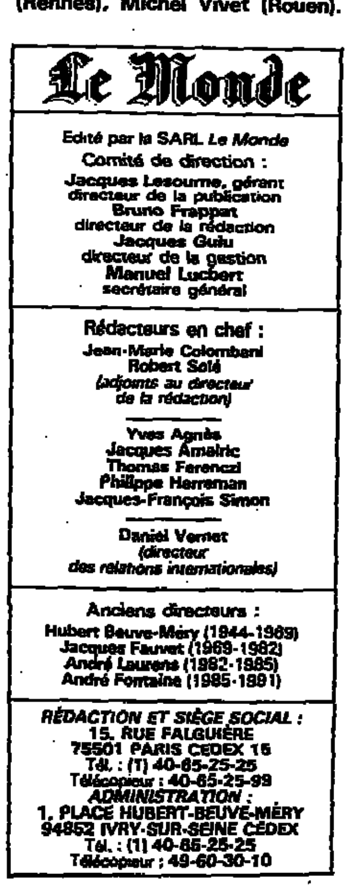
1) Faire valoir que la stratégie française, sans être forcément exportable, est suffisamment expérimentée et efficace pour que nos voisins s'y intéressent.

2) Remotiver ceux de nos partenaires qui, au nom d'une prétendue «guerre perdue» ou au nom du sida, seraient prêts à abandonner les toxicomanes.

3) Enfin, organiser un grand débat national et européen dont les bases seraient les suivantes : il est légitime qu'un Etat maintienne un interdit et une limite à l'égard de l'usage de poisons mortels qui ne sauraient résoudre le moindre problème. En revanche, sanctionner la transgression de cet interdit par une incarcération n'est pas satisfaisant. Il nous faudra donc inventer ensemble des alternatives plus efficaces sans céder à la tentation d'une légalisation partielle ou totale.

► Le docteur Francis Curtet est psychiatre des hôpitaux.

Ce texte a reçu l'approbation des docteurs suivants : Jacques Afchain (Le Blanc-Mesnil), Max Basanini (Toulon), José Bayer (Lille), Philippe Binder (Lussant), Gérard Cagni (Dijon), Jean Charbonnel (les Ulis), Francis Curtet (Paris), Mme Danny-Marc (Paris), Jean-Pierre Demange (Beauvais), Albert Fhima (Lyon), Pierre Guette (Lyon), Michel Hautefeuille (Soisy), Claude Jacob (Metz), Gaston Lefebvre (Paris), Marie-Annick Meyer (Strasbourg), Alain Morel (Boulogne), Francis Peigne (Paris), Bertrand Riff (Lille), Claude Vedeilhie (Rennes), Michel Vivet (Rouen).


Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Le Conseil de sécurité n'exclut pas «de nouvelles mesures» pour mettre fin à l'offensive croate en Krajina

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé une nouvelle fois, mercredi 27 janvier, aux forces croates de mettre fin *«immédiatement»* à leur offensive contre les Serbes du sud de la Croatie et s'est déclaré prêt à envisager *«de nouvelles mesures»* pour obtenir la cessation des hostilités.

Par la voix de leur président en exercice, l'ambassadeur du Japon à l'ONU, M. Yoshio Hatano, les membres du Conseil se sont déclarés *«profondément préoccupés»* par la poursuite de l'offensive croate, après avoir entendu un rapport oral du secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, qui avait souligné les risques d'une escalade des hostilités dans la région et fait état d'une reprise de l'offensive croate contre de nouvelles cibles dans le secteur du barrage de Peruca et de la ville de Drnis. Les membres du Conseil n'ont pas précisé les nouvelles mesures qui pourraient être envisagées. L'ambassadeur russe auprès des Nations unies, M. Youli Vorontsov, a déclaré avant la réunion du Conseil que son pays préconiserait l'adoption de sanctions contre la Croatie si les combats se poursuivaient.

L'offensive croate, lancée vendredi dernier, a déclaré en séance formelle M. Hatano, se poursuit *«en violation flagrante de la résolution 802»*, adoptée lundi par le Conseil de sécurité, qui exige la fin des hostilités et le retour des forces croates à leurs positions antérieures.

M. Boutros-Ghali a déclaré que l'action militaire croate mettait en danger l'ensemble du processus de paix dans la région, et qu'elle pourrait avoir des conséquences *«graves»* sur le statut de la FORPRONU, dont le mandat doit être renouvelé dans trois semaines par le Conseil de sécurité. Il n'a cependant pas recommandé le retrait des «casques bleus» de la région.

Le secrétaire général a rappelé qu'*«entre dix et quinze»* «casques bleus» français se trouvaient toujours bloqués dans les combats entre Croates et Serbes, près de la localité de Goles. La FORPRONU poursuit ses efforts pour obtenir leur évacuation, ainsi que celle d'un groupe de vingt et un membres de la police civile de l'ONU de différentes nationalités bloqué dans un hôtel à Benkovak par les milices serbes, a indiqué M. Boutros-Ghali.

A Genève, où les négociations piétinent, selon le porte-parole de la conférence de paix, les dirigeants musulman et croate de Bosnie-Herzégovine ont ordonné, mercredi, l'arrêt immédiat des hostilités entre les forces de leurs deux communautés ainsi que la création d'un commandement militaire conjoint.

Dans un communiqué commun, le président Alija Izetbegovic et le leader croate Mate Boban ont indiqué qu'ils s'étaient mis d'accord pour *«ordonner la cessation immédiate de toutes les hostilités entre l'armée de Bosnie-Herzégovine et le Conseil croate de défense (HVO)»*. Les deux dirigeants ordonnent en outre aux commandants militaires des forces des deux communautés d'*«identifier immédiatement ceux qui, à tous niveaux, seraient responsables de la poursuite des combats»*.

Des affrontements sérieux avaient éclaté entre les forces des deux communautés la semaine dernière dans le centre de la Bosnie, et au cours des dernières vingt-quatre heures, il y aurait eu quelque trente-cinq morts et des dizaines de blessés dans l'enclave croate de Busovaca, encerclée par huit mille soldats musulmans, selon Radio-Zagreb. – *(AFP, Reuter.)*

Sarajevo au quotidien

Suite de la première page

Ses filles ne lui disent pas qu'elles le revendent souvent pour s'offrir, par exemple, une paire de chaussures, car la guerre n'empêche pas les enfants de grandir. Une cantine militaire fournit à ces réfugiés le déjeuner. Pour le reste, il faut se débrouiller avec l'aide alimentaire acheminée à grand-peine par le Haut-Commissariat aux réfugiés depuis le mois de juin dernier.

Mersiha, quand la guerre le permet, poursuit ses études d'infirmière. Le reste du temps, elle marche dans la vieille ville, en tirant sur une cigarette, suprême signe de richesse, qu'elle s'offre grâce à quelque troc ou à la générosité d'un copain. Car Mersiha, à part des vêtements, ne possède rien sinon un sourire éclatant que personne encore n'a pu lui enlever. La guerre est entrée dans sa vie et elle ne sait quand elle en sortira. En attendant, il faut bien vivre. Et survivre à Sarajevo est devenu comme un acte de résistance.

Aussi inopinément qu'ils se calment, les bombardements peuvent reprendre à tout moment, balançant sur la ville des dizaines d'obus aveugles ou ciblés avec précision, de préférence sur les rares points d'eau où les habitants s'approvisionnent, ou sur les files d'attente devant les centres qui distribuent de l'aide alimentaire. Des couronnes de fleurs séchées, des faire-part de deuil signalent çà et là la géographie de cette mort bombardée.

Sortir est devenu un acte de courage : *«Je vais dehors chaque jour pour sentir qu'ils* [les Serbes] *n'ont pas réussi à nous mettre dans un trou»*, dit ainsi Yasminka, quarante-quatre ans. Elle se maquille, elle s'habille aussi joliment qu'elle le peut pour ne pas perdre l'habitude d'être une femme. Avec Igor, son mari, Yasminka a décidé de laisser ouvert leur magasin d'optique. Leur ouvrier est parti sur le front, mais cela n'empêche pas les gens de casser leurs lunettes. Continuer à satisfaire leurs besoins ne sert pas seulement à gagner de l'argent, c'est aussi une manière d'exister. Leur matériel électronique de précision occupe désormais la plus grande partie de leur cuisine. Une couverture masque le trou qu'y a fait un obus, le 28 mai dernier. Mais on peut tout de même travailler, quand l'électricité – dérivée depuis l'immeuble voisin – arrive, de temps en temps. Le plus terrible, ce sont les enfants. Leurs deux garçons : Ogi, treize ans et Bojan, quinze ans, qui sont partis sur la Côte adriatique le 17 avril 1992 par le train, le dernier train avant le bombardement de la voie ferrée vers Split. *«Je croyais les revoir quinze jours plus tard*, dit Yasminka. *Je n'avais même pas mis leurs maillots de bain dans leurs valises.»* Mais l'été est passé et ils sont aujourd'hui à Zagreb, en sûreté, mais si loin, surtout lorsqu'on ne peut écrire ni téléphoner...

Aussi est-ce entre amis qu'on se tient chaud dans la seule pièce de la maison qui dispose d'un poêle. Ce soir-là, Damir et Mirela étaient venus boire un café avec leur petit garçon de sept ans, Fedja. Avec son casque rouge et son nounours-sac à dos, Fedja avait décidé de jouer au «reporter de guerre», comme il en voit à la télé, lorsqu'elle marche. Damir et Mirela étaient propriétaires de trois parfumeries de luxe : la plus belle était à Grbavica, un quartier désormais tenu par les Serbes, sur la ligne de front.

Troc et marché noir

Ils ont eu la présence d'esprit de récupérer les stocks au tout début de la guerre et de les répartir par sécurité chez des amis. Malgré la crise – *«pour honorer la confiance des marques dont nous sommes les dépositaires»*, disent-ils, – ils n'ont pas augmenté les prix et, curieusement, trouvent sans peine des acheteurs pour ces parfums coûteux. *«Quand on vous a tout pris, la liberté, la maison, les papiers, s'il reste un peu d'argent, s'offrir un parfum, il n'y a plus que ça à faire...»*, dit Mirela en souriant.

Le reste du temps, quand ils n'apprennent pas à leur fils à lire, à compter et à écrire *«pour qu'il ne soit pas en retard à l'école»*, ils font comme tout le monde, avec plus d'argent sûrement : ils s'approvisionnent. Il y a les corvées d'eau et de bois, et le marché aux prix exorbitants. Dans les étals presque vides du marché couvert, on venait de signaler, pour la première fois depuis un mois, un arrivage de viande fraîche à 50 deutschemarks (environ 170 francs) le kilo. On trouve aussi du café (30 marks le kilo), de la margarine (40 marks le kilo) et des raisins secs (30 marks le kilo). Le paquet de Marlboro coûte 6 marks. Un bon salaire mensuel, pour ceux qui en ont encore, tourne autour de 20 marks... Alors on troque ou l'on fait du marché noir.

Les marchands d'autrefois, dans ce qui était un marché populaire du centre-ville, ont été remplacés par des habitants de Sarajevo nécessiteux, ou un peu filous. Une vieille dame vend de grosses chaussettes de laine qu'elle a tricotées elle-même. Une autre, les verres anciens gravés, reçus pour son mariage. On trouve aussi de l'aide humanitaire détournée, des plats cuisinés à la française (15 marks la portion), du fromage en tube avec des boîtes de viande cuite. Un homme échangerait bien des bottes de caoutchouc contre trois paquets de cigarettes. Mais elles sont dépareillées. Et il s'excuse dans un sourire.

Des petits étals de vendeurs à la sauvette proposent des objets provenant, selon toute vraisemblance, des magasins bombardés et ouverts à tous vents : les hagiographies du maréchal Tito laissent insensibles, mais les vieux guides touristiques aux couleurs criardes dans la grisaille de la ville trouvent parfois preneurs, tant on cherche à ne pas oublier le «Sarajevo d'avant».

Gavroches crasseux et livrés à eux-mêmes, inconscients du danger qui peut venir de toute part, des groupes d'enfants, le front ceint du bandeau des combattants bosniaques, après quarante semaines de siège, ont pris l'habitude de jouer à la guerre.

AGATHE LOGEART

Le Festival de Rotterdam passe outre au boycottage de la Serbie

Ignorant délibérément le boycottage de la Serbie instauré par les Nations unies, les organisateurs du Festival du film de Rotterdam, qui a ouvert ses portes mercredi 27 janvier, ont décidé de programmer une œuvre serbe, *The Deserter*, du cinéaste Zivojin Pavlovic. *«Je suis contre le boycottage des idées; la liberté d'expression passe avant»*, a expliqué le directeur de la manifestation, M. Emile Fallaux. Il a précisé que ce film était présenté dans le cadre d'un programme annexe du festival, intitulé «Limits of Liberty», au même titre que des œuvres tournées en Slovénie et en Bosnie. *The Deserter*, lui, aurait été réalisé sur les ruines de Vukovar, ville croate conquise par les forces serbes à l'automne 1991. Selon M. Fallaux, qui l'a décrit comme *«un mélodrame sur la trahison et les problèmes ethniques, avec un message pacifiste»*, il ne s'agit pas d'un chef-d'œuvre. – *(Corresp.)*

ALBANIE

La veuve d'Enver Hodja a été condamnée à neuf ans de prison

Mme Nedjmije Hodja, la veuve de l'ancien dictateur communiste albanais Enver Hodja, a été condamnée, mercredi 27 janvier, à Tirana, à neuf ans d'emprisonnement pour détournement de fonds publics.

Le procureur avait requis quatorze ans de détention. Mme Hodja, soixante-douze ans, a accueilli le verdict avec indifférence. Elle a été reconnue coupable de s'être approprié 75 000 dollars pour s'offrir des voyages à l'étranger et des produits occidentaux alors que le pays était maintenu dans la misère. Son coaccusé, Kino Budjeli, l'ancien intendant du comité central du PC albanais, a été condamné à quatre ans de prison pour abus de pouvoir. – *(AFP, Reuter.)*

La Macédoine veut rester la Macédoine

Au lendemain de l'enregistrement de la demande d'adhésion de la Macédoine à l'ONU, et alors que les consultations au Conseil de sécurité sont engagées sur cette candidature, les dirigeants de l'ancienne République yougoslave réaffirment leur volonté de ne pas céder aux pressions grecques pour changer de nom, tandis que le président macédonien Kiro Gligorov convie le premier ministre grec, M. Constantin Mitsotakis, à une rencontre, en quelque lieu que ce soit, pour mettre fin à une affaire porteuse de lourds dangers pour les Balkans.

SKOPJE

de notre envoyé spécial

Cela fait plus d'un an que dure la «guerre du nom» et l'on ne paraît pas, ici, plus prêt que par le passé à transiger sur l'appellation de la République. Elle est Macédoine depuis près de cinquante ans, dit-on à l'unisson à Skopje, et c'est sous cette seule dénomination qu'elle doit être reconnue internationalement, maintenant que la Fédération yougoslave, dont elle faisait partie, a vécu.

«Nous n'avons pas pris un nom pour en changer», souligne le président Kiro Gligorov, alors que s'engage, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la dernière bataille d'un long conflit qui a vu la Grèce mobiliser l'ensemble de la Communauté européenne pour empêcher que l'ancienne République yougoslave de Macédoine, qui a proclamé son indépendance – à l'instar de ses ex-sœurs en Yougoslavie, – soit reconnue sous ce nom de «Macédoine» qu'Athènes estime appartenir exclusivement au patrimoine hellène.

Et M. Gligorov de s'étonner, dans un entretien qu'il a accordé, mardi 26 janvier, au *Monde*, de l'insistance avec laquelle la Grèce cherche à déposséder la Macédoine du seul nom qu'elle ait depuis près d'un demi-siècle. Il met sur le compte d'une *«atmosphère de passion»* l'absence de *«décisions rationnelles»* qui a marqué cette affaire depuis des mois. Or, dit-il en référence à la fièvre nationaliste qui a saisi la Grèce à propos de cette affaire, *«ceux qui soulèvent ces émotions en deviennent les otages»*.

«Aucune revendication» territoriale

Tout en réitérant la détermination de son pays à ne pas renoncer à son nom, il se demande *«pourquoi insister sur cet aspect»* de la question, alors que l'important est ailleurs; par exemple, dans la conclusion d' *«accords de sécurité»*, éventuellement garantis internationalement, *«pour bien montrer que nous n'avons aucune revendication* [territoriale] *sur la Grèce»*. *«Nous sommes ouverts à toutes les discussions»*, insiste le président Gligorov, qui refait l'historique des initiatives prises par son gouvernement pour tenter de résoudre la crise. Pour signifier que Skopje n'avait pas, contrairement à ce qu'affirme Athènes, de revendication territoriales vis-à-vis de ses voisins, *«nous avons modifié notre Constitution, alors les Grecs ont dit que ce n'était pas suffisant. Nous avons proposé un accord bilatéral pour garantir mutuellement la frontière, alors ils ont dit qu'un autre gouvernement pourrait renoncer à cet accord. Nous avons proposé que cet accord soit garanti par la communauté internationale, alors ils ont dit que ce n'était pas encore suffisant. Nous avons proposé un accord du type germano-polonais, mais nous n'avons pas reçu de réponse...»* Et M. Gligorov de conclure : *«Pourquoi insiste-t-on tant pour que ce peuple* [macédonien] *change de nom? S'agirait-il de faire en sorte que ce peuple soit dépersonnalisé? Quelle garantie a-t-on qu'il n'y aura pas, ensuite, une autre demande?»*

La CEE ne s'est pas montrée «sérieuse»

Malgré la politique d'obstruction pratiquée par la Grèce, M. Gligorov se veut *«coopératif»* et se déclare *«prêt à rencontrer M. Mitsotakis* [le premier ministre grec] *ici – à Skopje, – en Grèce ou ailleurs, à la convenance»* de ce dernier. *«Nous avons d'importants intérêts communs avec la Grèce. Tout fait que nous devrions être d'excellents voisins. Si nous nous mettions autour d'une table, nous pourrions trouver une solution»*, estime-t-il.

«Il est encore temps d'une rencontre avec M. Mitsotakis, qui a une invitation en permanence», renchérit le numéro deux du régime macédonien, M. Stojan Andov, président du Parlement. Celui-ci a révélé qu'il y a un an, fin janvier-début février 1992, il avait eu un entretien d'une heure et demie, à Davos (en Suisse), avec le premier ministre grec. *«A l'époque*, dit M. Andov, *un accord aurait été possible»*, si M. Mitsotakis n'avait pas eu la certitude qu'il avait l'Europe derrière lui.

Tout comme le président Gligorov, M. Andov est catégorique : il est imposible pour Skopje de renoncer au nom de Macédoine ou de se rabattre sur un nom composé, du type de «Macédoine du Nord» ou «Macédoine du Vardar» (du nom du fleuve qui traverse la République et en référence aux deux autres parties de la Macédoine géographique, la Macédoine du Pirin – bulgare – et la Macédoine égéenne – grecque). *«Pas question d'accepter un autre nom* [que Macédoine], *même pas un nom composé»*, martèle-t-il, pour rappeler qu'en tout état de cause, le président Gligorov n'a pas le droit d'accepter un autre nom et qu'il devrait soumettre toute autre solution au Parlement.

Or, explique un député, M. Petar Gocev, l'une des personnalités politiques macédoniennes les plus en vue, *«si M. Gligorov acceptait un compromis sur le nom, il passerait un moment très dur au Parlement. La question est très, très sensible»*. Ancien dirigeant du Parti communiste macédonien et leader aujourd'hui du Parti social-démocrate, il insiste sur le fait qu' *«un compromis ne pourrait pas passer dans le peuple»* et que tout dirigeant qui se laisserait aller au compromis aurait toutes les chances de se disqualifier.

Quant à l'avenir, *«tout Etat qui voterait contre* [l'admission de la Macédoine aux Nations unies] *ou s'abstiendrait au Conseil de sécurité ne devrait pas se sentir fier, et ne se sentira pas fier»*, estime le président Gligorov, qui se défend de viser un pays en particulier. M. Andov est, lui, plus direct. Après avoir rappelé que personne n'avait jamais soulevé la moindre objection juridique à la reconnaissance de la Macédoine et estimé que la CEE ne s'était pas montrée particulièrement *«sérieuse»* dans l'affaire, il demande *«que la communauté internationale nous dise maintenant si elle est prête à respecter ses propres principes»* et à ne pas *«les fouler aux pieds»*.

YVES HELLER

EUROPE

Les clairs-obscurs de la diplomatie russe

Suite de la première page

Ce voyage en Inde, intervenant un mois après une visite en Chine, est d'ailleurs une illustration du souci de rééquilibrage de la diplomatie russe, qui veut montrer qu'elle n'est pas uniquement fascinée par l'Occident.

Le lendemain, le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev faisait entendre la même musique devant la commission des affaires étrangères du Parlement, en ajoutant un thème nouveau : la Russie, a-t-il expliqué, est arrivée *« à la limite du possible »* en matière de désarmement, et n'ira donc pas au-delà du traité START-2 que MM. Eltsine et Bush ont signé début janvier à Moscou. *« Nous n'avons aucune intention d'entrer dans une course au désarmement »*, a poursuivi M. Kozyrev. Il s'agit bien entendu, de la part d'un ministre que les conservateurs récusent et considèrent quasi ouvertement comme un laquais de l'Occident, de rassurer des élus qui vont devoir ratifier ce traité START-2. Dans le même esprit, M. Kozyrev a expliqué qu'il ne voyait aucun inconvénient, au contraire, à ce que le Soviet suprême examine très en détail les clauses du traité.

Le ministre a également caressé dans le sens du poil des élus réputés proserbes en réagissant avec fermeté à ce qu'il a appelé les *« provocations »* croates et musulmanes : *« Nous poursuivons nos contacts actifs avec Belgrade et notre travail, notamment les pressions exercées sur les dirigeants croates et musulmans, qui se sont livrés à des provocations ces deniers temps »*. *« Contacts »* d'un côté, *« pressions »* de l'autre. Le choix des mots est significatif. Le MID (le ministère des affaires étrangères) n'avait d'ailleurs pas perdu de temps pour juger *« inadmissible »* l'attaque lancée par les Croates en Krajina, et pour appeler à une *« réaction internationale adéquate »* à ce *« défi direct lancé à la mission pacifique de l'ONU »*. Cette vigueur de ton contraste évidemment avec les commentaires beaucoup plus enveloppés dont on est coutumier ici quand ce sont les Serbes qui attaquent.

L'indulgence à l'égard de la Serbie est tout sauf nouvelle : Moscou a fait entendre sa différence avec les appréciations occidentales dès le début du conflit, et n'a accepté qu'en traînant les pieds l'imposition de sanctions à Belgrade. Mais la réaffirmation tous azimuts de la diplomatie russe est, elle, un peu plus récente. Elle date de l'automne dernier, et plus précisément d'une visite faite fin octobre au MID par M. Eltsine, qui avait alors passé un véritable savon, en public, aux diplomates russes, coupables d'envoyer des rapports beaucoup moins intéressants que ceux des résidents du KGB, de ne pas se préoccuper suffisamment du sort des minorités russes dans les pays voisins de la Russie, et aussi de s'intéresser trop exclusivement au dialogue avec les Etats-Unis.

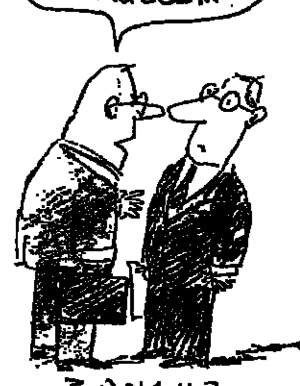
Sommés de manifester moins de *« timidité »*, et de ne plus apparaître comme des gens qui disent *« toujours oui »*, les responsables du MID se sont exécutés, en élaborant une doctrine de politique étrangère plus ferme, et touchant l'ensemble des problèmes internationaux. Signe des temps – et peut-être des limites de l'exercice – le document pourra bientôt être obtenu auprès du MID, moyennant paiement en dollars.

Entre-temps, des signes de changement sont apparus, en particulier dans l'attitude de Moscou à l'égard de ce qu'on appelle ici *« l'étranger proche »*, c'est-à-dire les pays de l'ex-URSS. Le langage à l'égard des pays baltes s'est durci, un lien a été établi entre le retrait des troupes russes et la situation faite aux Russes dans ces pays, des conditions de tous ordres ont été soudainement ajoutées : mais cela s'est fait dans le style désormais familier des déclarations aussitôt démenties, des menaces à demiretirées.

Contre la contagion de l'islamisme

Et dans les faits, il semble bien qu'en dépit des manœuvres de retardement des généraux, l'évacuation suive son cours ; au rythme actuel, elle pourrait même être terminée dès la fin de cette année, non seulement en Lituanie, mais aussi en Lettonie et en Estonie. Le raidissement, le retour à une attitude de puissance, s'est manifesté plus sérieusement dans certains conflits locaux, tout particulièrement celui du Tadjikistan, où Moscou a clairement donné la préférence au maintien de la cohésion de l'Asie centrale, considérée à la fois comme une zone d'intérêts économiques et un glacis de protection du territoire russe contre la contagion de *« l'islamisme »*. Dans les faits, cela a abouti à favoriser la victoire à Douchanbé d'ennemis déclarés de la démocratie, qui s'est accompagnée d'atrocités sur lesquelles les médias contrôlés par le pouvoir russe ont jeté un voile pudique.

Pour le reste, il n'est pas très aisé de distinguer ce qui, dans l'attitude actuelle du Kremlin, relève de la réalité et des apparences, de l'ambition de jouer un rôle réel ou de la simple envie de garder le lustre d'une époque révolue et les vêtements désormais trop larges de l'ex-URSS.



Le désir de reconnaissance est évident. Il se manifeste dans les constantes références de Boris Eltsine à la grandeur passée, présente et future de la Russie. Dans le souci de maintenir le rite des sommets avec Washington, que les Russes sont toujours les premiers à annoncer et à demander. Trois semaines à peine après la visite de l'ex-président Bush à Moscou, M. Eltsine pousse à une rencontre, dans les meilleurs délais, avec son successeur. Qu'importe que ces rencontres ne soient plus que l'ombre des sommets soviéto-américains de naguère, où l'on passait en revue l'ensemble des problèmes du monde. Il s'agit, comme on aime à le dire dans d'autres pays nostalgiques de leur grandeur passée, de *« tenir son rang »*.

Cela implique, tout naturellement, de ne pas toujours « suivre » Washington, et de profiter pour cela des occasions qui se présentent. L'attitude impérieuse des Etats-Unis à l'égard de l'Irak et les doutes croissants qu'elle suscite dans le reste du monde fournissent une telle occasion : Moscou a déploré les victimes civiles des attaques américaines, regretté le manque de concertation, et M. Eltsine a franchi un pas de plus en signant, avant de s'envoler pour New-Delhi, une note demandant au MID de faire en sorte que l'Irak puisse reprendre ses livraisons de pétrole à la Russie. D'une part, pour rembourser ses dettes, de l'autre pour permettre à Moscou de revendre ensuite ce pétrole à l'Inde, comme l'URSS le faisait naguère.

Prise au pied de la lettre, cette note ressemble à une invite à remettre en cause l'embargo sur les exportations irakiennes, alors même que le Conseil de sécurité vient de le renouveler. Comme l'a dit à l'agence Interfax un haut fonctionnaire du MID, *« dans les conditions actuelles, la circulaire du président est compliquée à mettre en œuvre »*. C'est le moins qu'on puisse dire, et cela illustre assez bien les ambiguïtés de la « nouvelle » politique étrangère russe. Après tout, le 20 janvier dernier, soit au lendemain du feu d'artifice final lancé par M. Bush contre Bagdad, l'ambassadeur de Russie aux Nations unies, Iouli Vorontsov, avait, selon plusieurs participants, fait porter toute la responsabilité sur l'Irak. Au même moment, à Moscou, un porte-parole du MID réprouvait l'attaque américaine.

Il est vrai que ce clair-obscur, qu'il s'agisse de l'Irak ou de l'ex-Yougoslavie, est loin d'être propre à la Russie. Et la réapparition du « facteur russe », tout particulièrement à propos du conflit bosniaque, pourrait être accueillie sans déplaisir par des Occidentaux qui disposeraient ainsi d'une raison supplémentaire de ne rien faire.

JAN KRAUZE

PORTUGAL : à l'issue de son onzième congrès

Le Centre démocratique et social a donné un coup de barre à droite

LISBONNE

de notre correspondante

« Pas question d'abandonner ma tâche au beau milieu. Je continuerai à mener ma croisade jusqu'au bout. » La détermination de M. Manuel Monteiro, le jeune président du Centre démocratique et social (CDS), qui vient d'ancrer son parti résolument à droite, ne fait aucun doute. A la tribune du onzième congrès du CDS, qui, jusqu'alors, se situait plutôt dans une mouvance centriste et chrétienne, M. Monteiro, trente ans, le menton levé, le sourire aux lèvres sous ses lunettes d'écaille de jeune cadre, savoure son triomphe.

Au cours du week-end, il a réussi à vaincre les dernières oppositions des «éléphants» de l'ancien CDS et à obtenir de ces onzièmes assises un changement des statuts pour faire de sa formation un *« parti populaire »* de droite, doté d'un nouveau sigle : le CDS-PP. *« Nous entendons nous situer clairement à droite du PSD »*, le Parti social-démocrate de l'actuel premier ministre, M. Anibal Cavaco Silva : l'affirmation est claire, tout comme le défi lancé par M. Monteiro, qui souhaite faire de son parti *« une solution de remplacement crédible au pouvoir actuel »*.

Sa tâche, malgré tout, s'annonce délicate : les 4,4 % de voix recueillis par le CDS aux élections législatives de 1991 sont bien légers par rapport aux près de 51 % réalisés par le PSD de M. Cavaco Silva, qui, à lui seul, détient la majorité absolue au Parlement. Ce qui ne semble pas entamer pour autant la conviction du dynamique leader du CDS-PP. Ce dernier a déjà pris date pour la prochaine échéance électorale, les élections municipales, prévues à la fin de l'année.

En menant la lutte sur des thèmes nationalistes anti-européens et antifédératistes développés lors du débat sur la ratification du traité de Maastricht en décembre dernier (les cinq députés du CDS, tout comme, d'ailleurs, les élus du PC portugais, avaient voté contre), le CDS-PP compte s'adresser directement au peuple. Reste à savoir si les électeurs répondront à cette attente et seront nombreux au rendez-vous de décembre.

Tel est le pari que doit aussi gagner le patron du CDS-PP vis-à-vis des fondateurs d'un CDS qui, il y a dix-neuf ans, dans la foulée de la révolution des œillets, s'était lancé dans la mêlée électorale et avait connut son apogée aux élections législatives de 1976 avec 16 % des voix et 42 députés. Depuis, après une brève tentative d'alliance avec le Parti socialiste, son histoire fut celle d'un lent déclin. D'où le coup de barre à droite pour tenter d'inverser la courbe.

ALICE ILICÉE

POLOGNE

L'opposition conservatrice a lancé une offensive contre le président Walesa

La classe politique polonaise est de nouveau en proie aux règlements de comptes postcommunistes. L'opposition de droite a lancé ces derniers jours une offensive contre le président Lech Walesa en accusant plusieurs membres de son entourage d'avoir collaboré avec l'ancienne police politique (SB), offensive qui provoque des remous jusqu'au sein du gouvernement.

C'est un ancien proche du président Walesa, Jaroslaw Kaczynski, devenu depuis plus d'un an l'un de ses opposants, qui a ouvert les hostilités ; dans un livre qui vient de paraître, il affirme que le président a admis devant lui être parfaitement au courant des liens qu'aurait entretenus son actuel chef de cabinet (et ancien chauffeur), Mieczyslaw Wachowski, avec la police politique communiste, et même avec le KGB. Poursuivant sur sa lancée, M. Kaczynski a organisé un meeting vendredi 22 janvier à l'Université de Varsovie lors duquel, devant trois mille personnes, il a annoncé une *« campagne antiprésidentielle »* nationale, dans le but avoué de provoquer des élections législatives et présidentielle anticipées.

L'opposition de droite, regroupée autour de l'ancien premier ministre, M. Jan Olszewski, et de son ex-ministre de la défense, M. Jan Parys, accuse également d'autres proches du président d'avoir été des agents de la SB. De vieux ennemis de Lech Walesa au sein de Solidarité ont aussitôt saisi l'occasion de ce remue-ménage pour affirmer à leur tour que le président lui-même avait collaboré avec la SB sous le communisme, tout en faisant du syndicalisme indépendant.

Ce n'est pas la première fois que ce genre d'accusations sont portées contre le chef de l'Etat polonais et son entourage, mais le gouvernement de Mme Suchocka a dû cette fois s'en mêler : le premier ministre a suspendu mercredi, *« pour un mois »*, le ministre de la justice, M. Zdzislaw Dyka, qui n'avait rien trouvé de mieux que de confier à un ancien procureur communiste l'instruction ouverte sur les allégations formulées par Jaroslaw Kaczynski contre les collaborateurs du chef de l'Etat. Le procureur en question s'était notamment illustré, en 1982, dans des procès contre Solidarité. – *(AFP, UPI.)*

□ **ALLEMAGNE : profanation d'un cimetière juif.** – Des inconnus ont profané un cimetière juif à Eisenhüttenstadt, dans l'ex-RDA, en renversant onze pierres tombales, et en marquant à la peinture une des pierres d'une grande croix gammée, a indiqué, mercredi 27 janvier, la police locale. Par ailleurs, la justice a condamné deux extrémistes de droite qui avaient tenté d'incendier un foyer de demandeurs d'asile à Wismar (nord de l'ex-RDA), en août dernier, à deux ans et huit mois de prison ferme pour l'un, majeur, et à deux ans de prison dans une maison d'arrêt pour mineurs pour le second. – *(AFP.)*

□ **AUTRICHE : cinq cadavres de ressortissants sri-lankais découverts sur un parking d'autoroute.** – L'autopsie de cinq cadavres d'hommes découverts, mardi 26 janvier, sur un parking d'autoroute à proximité de Vienne a révélé qu'il s'agit de ressortissants du Sri Lanka, qui étaient très probablement morts étouffés avant d'être transportés à l'endroit où ils ont été trouvés, a indiqué, mercredi, la police. Les cinq hommes, vraisemblablement des immigrés clandestins tombés aux mains de passeurs peu scrupuleux, sont soit morts d'étouffement enfermés dans un container, soit de froid dans leurs vêtements très légers. C'est la première fois que des cadavres d'immigrés clandestins, victimes présumées de passeurs, sont retrouvés en Autriche. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

PÉROU

Des journalistes ont manifesté pour défendre la liberté de l'information

LIMA

de notre correspondante

Un bâillon sur la bouche, des dizaines de journalistes ont défilé mardi 26 janvier dans le centre de Lima, comme ils le faisaient à l'époque du régime militaire (1968-1980), protestant contre la *« dictature »* et le *« musèlement de la presse »*. Jusqu'à présent, le président Alberto Fujimori justifiait le *« putsch civil »* du 5 avril en soulignant la popularité croissante de son régime et le respect scrupuleux de la liberté d'expression et d'information. Néanmoins, la situation s'est progressivement détériorée.

Des mesures isolées ont tout d'abord été prises à l'encontre des journalistes défenseurs des droits de l'homme : Magno Sofa, correspondant du journal *la Republica* à Ayacucho, est emprisonné depuis septembre dernier, accusé d'être membre du Sentier lumineux, alors que les preuves fournies ont été récusées par le pouvoir judiciaire.

Les directeurs de deux hebdomadaires respectés de la capitale ont des démêlés avec la justice : Enrique Zileri, de la revue *Caretas*, a l'interdiction de sortir du pays et de publier des informations sur Vladimiro Montesinos, conseiller du chef de l'Etat, chef des services de renseignements, pour avoir qualifié ce dernier de « *Raspoutine* ». Ricardo Uceda, de la revue *Si*, est dénoncé par le ministre de la défense parce qu'il refuse de dévoiler ses sources, qui accusent des militaires du massacre de 22 personnes l'an dernier dans un bidonville de la capitale.

N. B.

M. Jean-Raphaël Dufour nommé ambassadeur à Cuba

M. Jean-Raphaël Dufour a été nommé ambassadeur de France à Cuba, a annoncé, mercredi 27 janvier, le Quai d'Orsay. M. Dufour avait été ambassadeur en Haïti lors du coup d'Etat de septembre 1991. Il avait contribué à sauver la vie du président Aristide, qui venait d'être renversé. M. Dufour avait regagné Paris un mois plus tard. L'ambassade de France à Port-au-Prince est, depuis cette date, représentée par un chargé d'affaires.

[M. Jean-Raphaël Dufour est né le 11 décembre 1944. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'ENA (promotion Simone-Weil). Il a été notamment en poste au Brésil, à Lisbonne et à Mexico. Après un passage en cabinet ministériel (1984-1985), il a été chef du service des Français à l'étranger puis ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Port-au-Prince (novembre 1988).]

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Les négociations multipartites devraient reprendre

En dépit d'un désaccord persistant entre les deux premières formations noires, les principaux acteurs politiques du pays ont donné leur feu vert, mercredi 27 janvier, à la réunion d'une conférence qui relancerait le processus démocratique après huit mois d'impasse.

Au terme de cinq jours de discussions avec le gouvernement, le Congrès national africain (ANC) s'est prononcé pour la reprise de pourparlers entre les partis, sur la base des accords obtenus l'an dernier dans le cadre de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), afin de préparer rapidement l'élection d'une Assemblée constituante.

Mais son rival, le mouvement Inkatha, à dominante zouloue, a réclamé, après des discussions avec Pretoria, la tenue de nouvelles négociations qui ne seraient pas fondées sur les conclusions de la CODESA. Le président Frederik De Klerk devrait annoncer vendredi, lors de l'ouverture de la session parlementaire, la tenue de la conférence multipartite, probablement au mois de février ou en mars. – *(AFP.)*

KENYA

Le président Daniel arap Moi a suspendu les travaux du Parlement

Le président Daniel arap Moi a interrompu, mercredi 27 janvier, 24 heures après son ouverture, la session du Parlement – le premier issu d'élections pluralistes depuis vingt-six ans. Le président n'a pas indiqué de date pour une reprise des débats ni donné les raisons de cette suspension. L'opposition a aussitôt dénoncé cette décision *« arbitraire »* du chef de l'Etat, qui viserait à bloquer le débat sur les luttes tribales et sur le bilan politique du régime.

En revanche, les députés de la mouvance présidentielle ont indiqué que, le premier jour de fonctionnement du Parlement ayant été réservé à la nomination de son président et à la prestation de serment des élus, il n'y avait rien d'anormal à suspendre les travaux, le gouvernement ni l'opposition n'ayant fixé d'ordre du jour. Par ailleurs, le chef de l'Etat a reproché, mercredi, aux gouvernements occidentaux d'avoir des *« préjugés »* à l'encontre des dirigeants africains et de faire subir au Kénya *« des affronts »* et *« un traitement immérité »*. – *(AFP, Reuter.)*

TCHAD

Une tentative de coup d'Etat aurait été déjouée

Une tentative de coup d'Etat menée par des proches de l'ancien président Hissène Habré aurait été déjouée, à la fin de la semaine dernière, a-t-on fait savoir, mercredi 27 janvier, à N'Djamena, de source officielle. Le colonel Kokoï Toke et une dizaine d'autres officiers et civils partisans de l'ancien régime ont été arrêtés, a-t-on précisé de source militaire. La date de ces arrestations n'a pas été donnée.

Selon le premier ministre, M. Joseph Yodoyman, ces *« nostalgiques »* ont voulu *« porter un coup à la conférence nationale souveraine »*, qui s'est ouverte, dans la capitale, le 15 janvier. Le Mouvement pour la démocratie et le développement (MDD, opposition armée, basée dans la région du lac Tchad) a démenti, mercredi, être impliqué dans cette tentative de putsch. En revanche, le MDD a affirmé avoir pris le contrôle, lundi, de la localité de Liwa, après plusieurs escarmouches avec l'armée nationale. – *(AFP, Reuter.)*

TURQUIE

Plus de 200 000 personnes aux obsèques du journaliste Ugur Mumcu

Les obsèques d'Ugur Mumcu – l'éditorialiste dont l'assassinat, la semaine dernière, a été revendiqué par des groupes islamistes – ont pris, mercredi 27 janvier à Ankara, l'allure d'une gigantesque manifestation contre l'intégrisme. *« La Turquie ne sera jamais l'Iran »*, scandaient les quelque deux cent cinquante mille personnes qui défilaient derrière le cercueil, dans le quartier du quotidien *Cumhuriyet* où travaillait le journaliste. *« A bas la Charia* [loi islamique], *à bas le Hezbollah. Les mollahs en Iran »*, pouvait-on également entendre. Syndicats, associations et partis politiques avaient appelé à une participation massive aux obsèques d'Ugur Mumcu, ainsi érigé en symbole de la Turquie laïque et démocratique. Sous une pluie d'œillets (symbole du socialisme en Turquie) jetés des balcons, le cortège a mis près de deux heures pour franchir les deux kilomètres entre le lieu de regroupement et la mosquée où était célébré un service religieux. Des battements de mains de la foule, en cadence, dans la tradition turque de protestation, étaient ponctués de chants de lamentation et de slogans en faveur de la laïcité. Il s'agit de la première manifestation d'une telle ampleur en Turquie depuis le 1er mai 1977. Trente-quatre personnes étaient mortes à Istanbul lorsque la police avait ouvert le feu sur une foule de trois cents manifestants. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : M. Rabin « satisfait »

La Cour suprême a confirmé la validité de l'expulsion des Palestiniens au Liban

JÉRUSALEM

de notre correspondant

M. Itzhak Rabin, chef du gouvernement d'Israël et ministre de la défense, s'est déclaré *« satisfait »*. En décrétant, jeudi matin 28 janvier, que les ordres individuels d'expulsion délivrés il y a six semaines à l'encontre de quelque quatre cents Palestiniens sont valides, la Cour suprême d'Israël s'est conformée à la volonté du pouvoir politique et militaire.

Comme disait, peu après le verdict, M. Saëb Erakat, numéro deux de la délégation palestinienne aux négociations de paix avec Israël, *« la balle est désormais dans le camp du Conseil de sécurité des Nations unies, et surtout dans celui des Etats-Unis »*. En attendant, a-t-il poursuivi, *« la porte du processus de paix »*, suspendu depuis plusieurs semaines, *« est fermée »*.

Dans un rapport présenté au début de la semaine, le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, prenant acte du refus israélien d'appliquer la résolution 799, qui demande l'annulation des ordres d'expulsion, avait recommandé que soient prises, à l'encontre de l'Etat juif, *« toutes les mesures nécessaires »* au respect de la résolution. Qualifiant ce rapport d'*« injuste »*, M. Rabin s'est déclaré convaincu que les Etats-Unis ne laisseraient pas l'ONU condamner Israël, ni lui imposer les sanctions économiques que réclame le monde arabe.

L'appel au retour immédiat des Palestiniens expulsés *manu militari* le 17 décembre dans le sud du Liban, a été *« rejeté »* à l'unanimité des sept juges de l'instance suprême. Souhaitant apparemment éviter la répétition trop fréquente de ce genre de mesures, et surtout empêcher les éventuels transferts de masse qui pourraient être décidés par les autorités militaires d'occupation, les magistrats ont précisé que les ordres *« collectifs »* d'expulsion sont illégaux.

Suspectées d'activisme ou de sympathies islamistes, les personnes bannies resteront donc là où elles sont, sauf à reconnaître la légalité des cours d'appel militaires spécialement réunies pour l'occasion par Israël afin de recevoir leurs requêtes individuelles. Se disant *« scandalisés »* par la décision de la Cour suprême, les avocats des intéressés ont estimé cette éventualité *« tout à fait douteuse »*, les expulsés exigeant d'être rapatriés comme ils ont été expulsés, à savoir collectivement et sans jugement.

P. C.

La « ligne verte » de la justice

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'arrêt qui vient d'être rendu et qui va faire jurisprudence, démontre, une nouvelle fois, à quel point la justice israélienne fonctionne sur des modes fondamentalement différents selon que les justiciables sont citoyens de l'Etat juif ou résidents arabes des territoires occupés.

Indépendant, libéral et empreint des meilleures traditions du droit occidental pour les Israéliens, le pouvoir judiciaire, fondé sur le principe de la présomption d'innocence et sur la pratique anglo-saxonne de l'*habeas corpus*, revêt, lorsqu'il s'agit des Palestiniens, toutes les apparences d'une simple chambre d'enregistrement de la volonté du pouvoir politique et militaire.

« La justice s'arrête à la ligne verte », regrettent souvent les avocats spécialisés dans la défense des droits de l'homme. Cette référence à l'ancienne frontière qui séparait, il y a vingt-six ans, Israël des territoires habités par quelque deux millions de Palestiniens, a servi de base à une étude, récemment publiée par un avocat palestinien, Me Mazen Qupti. Selon lui, sur cent-dix-sept recours introduits auprès d'elle par des résidents palestiniens depuis 1967, la Cour suprême n'a fait droit qu'à cinq. Et encore, jamais sur le fond. Seulement sur des détails ou des questions de procédure...

C'est ainsi que les vingt appels introduits contre de précédentes mesures d'expulsion – lesquelles étaient définitives et non pas temporaires – ou contre des détentions dites « administratives » et donc sans procès, ont tous été rejetés par la plus haute instance judiciaire d'Israël. Il en est de même pour les requêtes déposées par des familles palestiniennes condamnées, par l'armée, à voir leurs maisons détruites à l'explosif. Sur vingt et un recours déposés à cet égard, la Cour suprême n'a fait droit qu'à un seul.

Nommés à vie, choisis par une commission de neuf membres – trois juges, deux ministres, deux membres du barreau et deux députés, – les douze juges de la Cour ne siègent jamais en formation plénière, mais le plus souvent à cinq ou à sept, au maximum à neuf (1). Compétents aussi bien en matière de droit civil que pénal ou constitutionnel, ces magistrats ont examiné plus de six mille requêtes, l'an dernier, et leurs pouvoirs, dans un pays qui n'a toujours pas de Constitution, sont extrêmement vastes.

A la fois cour d'appel, haute cour de justice, cour de cassation, gardienne des droits de l'individu face à l'Etat, la Cour suprême joue aussi le rôle d'instance constitutionnelle – elle peut casser une décision gouvernementale ou remettre en cause un texte législatif – et dispose de certaines des attributions du Conseil d'Etat. Hasard ou nécessité, l'importance de l'institution est symbolisée par la taille de l'édifice qu'elle occupe sur une hauteur de Jérusalem et qui est plus imposant que celui de la présidence du Conseil...

PATRICE CLAUDE

(1) Voir *le Système politique d'Israël* par le professeur Claude Klein, aux Presses universitaires de France.

AFRIQUE

RWANDA : les affrontements entre Hutus et Tutsis

Quatre-vingts personnes ont été tuées lors de nouvelles violences tribales

La flambée de violences ethniques qui, depuis une semaine, ensanglante le département de Gisenyi, dans le nord-ouest du Rwanda (*le Monde* du 28 janvier), s'est étendue au département voisin de Kibuye, dans l'Ouest. Selon le nouveau bilan officiel, publié mercredi 27 janvier, à Kigali, ce sont, au total, quatre-vingts personnes qui ont été tuées et plusieurs centaines d'autres blessées, depuis le 21 janvier.

Le premier ministre, M. Dismas Nsengiyaremye, avait publiquement accusé, mardi, les jeunes militants hutus (tribu majoritaire) du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD, ex-parti unique, dirigé par le chef de l'Etat) et de la Coalition pour la défense de la république (CDR) d'attaquer les membres de la minorité tutsi et des sympathisants des partis de l'opposition. Ces derniers ont, à leur tour, mercredi, dénoncé les fidèles de la présidence, qu'ils ont accusés de vouloir saboter les négociations de paix, en provoquant des *« massacres »* et des *« pillages »*, qui *« n'ont pas un caractère de manifestation politique mais de guerre civile »*.

L'arme de la haine

Ce n'est pas la première fois que le Rwanda, petit pays enclavé de l'Afrique des grands lacs, est le théâtre d'affrontements entre Hutus et Tutsis. Depuis 1959, date de la prise du pouvoir par les Hutus, des milliers de pasteurs et de commerçants Tutsis ont dû fuir le pays, lors d'explosions de violences entre ethnies qui s'apparentaient souvent à de véritables pogroms. La plupart de ces exilés se sont réfugiés au Zaïre, en Ouganda, en Tanzanie ou au Kenya.

Cet exode massif est, en partie, à l'origine de la création d'un mouvement de guérilla, le Front patriotique rwandais (FPR), hostile au régime du président Habyarimana. Basé en Ouganda et recrutant essentiellement parmi les « réfugiés » rwandais, le FPR avait lancé ses premières offensives en octobre 1990. Une longue guerre d'escarmouches commençait, paralysant l'économie déjà fragile du « pays aux mille collines ».

Vent de démocratisation oblige, le Rwanda et ses quelque sept millions d'habitants se mettaient, en 1992, à l'heure de la « transition » : le 16 avril, un nouveau gouvernement était formé, et l'opposition – notamment le Mouvement démocratique républicain (MDR), dont est membre l'actuel premier ministre – faisait une entrée remarquée dans l'arène du pouvoir. Moins de quatre mois plus tard, le 18 août, à Arusha (Tanzanie), un accord pour la création d'un nouveau gouvernement de *« transition pluraliste »* était signé.

Les termes de cet accord, prévoyant la fin de la guerre civile, l'intégration des maquisards du FPR et leur représentation au gouvernement, confirmaient le déclin du camp présidentiel : à l'issue d'une nouvelle session de négociations, début janvier, le MNRD obtenait péniblement six des vingt-deux portefeuilles ministériels. Ouvertement contesté – et désormais menacé, – le « système Habyarimana » garde de farouches défenseurs. Furieux et inquiets de voir rognées, au fil des mois, leurs prérogatives d'antan, les nostalgiques de l'ancien régime semblent préférer saborder le navire plutôt que de céder le gouvernail. Pour ce faire, l'arme de la haine tribale, patiemment aiguisée, est d'une efficacité redoutable.

En mars dernier, plus de trois cents personnes (presque toutes d'origine tutsi) avaient été tuées, dans la région du Bugesera (Sud), lors de violences à caractère ethnique. Depuis cette date, les incidents, souvent meurtriers, se sont multipliés dans tout le pays, poussant le gouvernement à instaurer, le 20 janvier, le couvre-feu à Kigali *« pour une durée indéterminée »*.

CATHERINE SIMON

ASIE

Guerre fratricide à Kaboul

La lutte pour le pouvoir entre les deux chefs rivaux a mis, une fois de plus, la capitale afghane à feu et à sang

KABOUL

de notre envoyé spécial

Après une semaine d'incessants affrontements et d'intenses bombardements, les combattants ont offert aux Kaboulis leurs premières heures à peu près paisibles, mardi 26 janvier. Cependant des rafales de mitrailleuses ont, comme à l'ordinaire, troué la nuit : peut-être des sentinelles tirant en l'air pour se tenir éveillées dans le froid mordant qui approche les moins vingt degrés. Puis les roquettes ont recommencé à tomber par salves isolées. L'aviation gouvernementale était par ailleurs audible.

Lundi avait été une journée particulièrement éprouvante. De 2 h 30 à 19 h 15, les montagnes entourant Kaboul avaient répercuté l'écho sourd de la canonnade des gouvernementaux et le bruit déchirant des roquettes des fondamentalistes du Hezb tombant un peu partout sur la ville. Les combattants de M. Gulbuddin Hekmatyar ont consolidé leurs positions dans les faubourgs méridionaux. Venus de leur fief de Charasyat à 25 kilomètres plus au sud, ils ont repris de haute lutte aux soldats du ministre de la défense Ahmed Shah Massoud l'ancien palais de Chelistoon où les rois d'Afghanistan aimaient à traiter leurs invités de marque.

Poussant leur avantage, ils ont avancé jusqu'à Daurulama, connu naguère des touristes pour abriter le musée de la capitale. Ils ont ainsi désormais un nouveau point d'appui à une dizaine de kilomètres du centre de Kaboul. C'est un revers important pour M. Rabbani, dont la confirmation à la présidence de la République est contestée par la plupart des autres partis de la résistance. De leur côté, les chiites du Wahdat ont pris pied le 24 janvier sur la colline de Bagh-e-Bala, à l'ouest de la ville. Ils menacent désormais l'Hôtel Continental. Le gouvernement ne reconnaît que des *« incidents isolés »*. Il est vrai que l'ouverture d'un second front menaçant de prendre en tenaille la capitale serait un revers majeur.

Sur la route reliant Kaboul au Pakistan, une grande tension était perceptible lundi à Pul-e-Charki, tristement célèbre par la prison où le régime communiste torturait ses opposants. Des chars et des canons étaient postés sur les collines dominant la ville, face au sud d'où, selon une rumeur insistante, une attaque du Hezb pourrait survenir.

La revanche de M. Hekmatyar

Ainsi, pour la première fois depuis bien longtemps, M. Hekmatyar a marqué des points. Il avait été gravement humilié, en octobre dernier, par la perte de la base de Shindand, qui l'avait laissé, selon un sympathisant du parti Jamiat, *« comme un poulet déplumé »*. Il y avait en effet perdu toute son aviation récupérée sur l'armée du régime Najibullah. Cette fois, il a non seulement avancé sur le terrain, mais ses soldats ont démontré une combativité parfois supérieure à celle des hommes du ministre de la défense, pour lesquels l'échec est d'autant plus dur que c'est le général Massoud qui avait pris l'initiative des hostilités le 19 janvier, anticipant, a-t-il assuré, une attaque coordonnée du Hezb et du Wahdat.

De nombreuses roquettes sont tombées dans le quartier des ambassades, au centre-ville, frappant les légations de Turquie, d'Iran et d'Italie. Le chargé d'affaires, M. Massimo Prugini, seul représentant d'un pays occidental à Kaboul, a décidé de quitter la ville. Un autre engin a touché le bureau des Nations unies, où s'est réfugié M. Najibullah depuis sa chute à la mi-avril.

Il est difficile de connaître les pertes. Celles des militaires se chiffrent par dizaines ; les Kaboulis morts et blessés dépassent sans doute le millier. Les hôpitaux sont surchargés. Les médecins – parmi lesquels des Français – travaillent dans des conditions invraisemblables, sans électricité depuis plusieurs jours. Les salles ne sont chauffées que par de rares braseros. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont évacué les quartiers sud et errent, désespérées, un ballot à la main, le plus jeune enfant dans les bras de l'aînée des filles. Certains cherchent refuge dans des mosquées ou s'abritent dans des édifices publics désertés. Environ 30 000 d'entre elles se sont enfuies à Jalalabad. Evénement incroyable naguère : des femmes, sous leur tchador qui les transforme en fantômes ambulants, mendient.

Des moudjahidins détestés

Alors qu'en août, lors de la deuxième « bataille de Kaboul », les fondamentalistes arrosaient la ville sans discernement, ils semblent avoir gagné en précision. Leurs tirs se concentrent sur la partie centrale, qui abrite les édifices publics, notamment l'ancien palais royal où travaille M. Rabbani. Il s'agit pour M. Hekmatyar de montrer qu'il n'y aura pas de répit pour la capitale tant que ses adversaires du Jamiat seront au pouvoir.

Nombre de Kaboulis ont commencé à confondre dans leur exécration les deux adversaires, MM. Hekmatyar et Massoud. Le sentiment s'est répandu, à tort ou à raison, qu'il s'agit d'un duel fratricide qui ne s'achèvera que par la mort de l'un des deux, après beaucoup de souffrances supplémentaires pour les civils, ou par le retrait, hautement improbable, de l'un et de l'autre.

Le mot même de « moudjahidin » devient détesté. Les Kaboulis n'avaient jamais vraiment connu les atrocités de la guerre durant les dix années de l'invasion soviétique, alors que le reste du pays souffrait le martyre avec un million de morts. Peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles l'Afghanistan semble assister, avec une relative indifférence au calvaire de sa capitale. Les Kaboulis calculent que, depuis l'arrivée des moudjahidins, ils n'ont eu que cinq « bonnes » semaines.

Aujourd'hui, comme dans toutes les villes en guerre, de rares passants se hâtent dans les rues, enneigées, et des nids de mitrailleuses, protégés par des sacs de terre, sont installés aux principaux carrefours. La plupart des factions islamistes sont à présent sur l'Aventin avec leurs chefs à Jalalabad ou au Pakistan. A l'exception du pro-saoudien M. Sayyaf, dont les hommes combattent aux côtés des gouvernementaux, et de quelques commandants dissidents, les troupes du général Massoud sont assez seules.

En particulier, les miliciens du général Dostom, retranchés dans la vieille forteresse de Bala-Hissar et à l'aéroport, ne participent plus aux affrontements. L'impression est que le chef ouzbek attend paisiblement son heure. Cette abstention de l'ex-homme fort de M. Najibullah profite en tout cas au Hezb. Quant aux partis islamistes, ils se sont proclamés *« neutres »* entre les deux frères ennemis.

Bien des alliances se défont ou se recomposent en ces heures-ci. Celle, implicite au moins, qui s'est nouée entre le Hezb et le Wahdat, très puissant à Kaboul, est peut-être la plus surprenante. Si elle devait sortir victorieuse des combats actuels ou de ceux qui reprendront après tout cessez-le-feu, cela ne présagerait guère la paix pour Kaboul et le pays.

Lundi aurait dû être aussi le jour où les membres du Parlement choisis parmi les délégués de la Shoura (assemblée) de décembre devaient se réunir pour ratifier la Constitution intérimaire. Cette réunion n'a pas eu lieu, les députés se souciant peu d'être la cible des roquettes. Pas davantage le président Rabbani n'a-t-il pu encore désigner un premier ministre.

Une autre institution avait concentré à Kaboul l'exécration de la population : les Nations unies. On leur reproche d'être parties précipitamment lors des combats d'août, laissant les Kaboulis en tête à tête avec les moudjahidins, qui se comportent souvent en seigneurs de la guerre et en pillards. *« La Somalie, évidemment, c'est plus facile »*, nous a ainsi déclaré un fonctionnaire qui rentrait à Kaboul en autobus depuis Peshawar où sa famille s'est réfugiée. Il est vrai que le redoutable Afghanistan, qui a tenu en respect deux empires, britannique au siècle dernier et soviétique récemment, n'est pas un pays si simple à pacifier !

JEAN-PIERRE CLERC

□ **ALGÉRIE : peines de prison pour vingt et un militaires.** – Des peines de un à huit ans de prison ferme ont été prononcées, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 janvier, par le tribunal militaire de Ouargla, à l'encontre notamment de deux capitaines et de dix-neuf sous-lieutenants et lieutenants, condamnés pour *« infraction aux consignes générales de l'armée et tentative d'atteinte à l'autorité de l'armée »*. Dans de précédents procès, plusieurs peines capitales avaient été prononcées. – *(AFP)*

□ **ANGOLA : entretiens préliminaires des délégations du gouvernement et de l'UNITA à Addis-Abeba.** – Avant d'entamer, en principe, des pourparlers directs, jeudi 28 janvier, les délégations du gouvernement et de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont rencontré séparément l'émissaire de l'ONU en Angola, Mme Margaret Anstee, mercredi soir à Addis-Abeba. *« Nous nous réjouissons que cette réunion ait lieu. Nous sommes très ouverts »*, a déclaré un porte-parole de l'UNITA, à son arrivée dans la capitale éthiopienne. Cependant, la presse angolaise a fait état de nouveaux affrontements mercredi autour de Huambo, bastion de l'UNITA, et dans la province occidentale de Cuanza-Sul. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CAMEROUN : M. Pasqua a félicité le président Biya pour sa réélection.** – Le chef de l'Etat camerounais, M. Paul Biya, a reçu à déjeuner, mercredi 27 janvier, M. Charles Pasqua, sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine. A l'issue de l'entretien, ce dernier a indiqué avoir *« félicité le président Biya pour sa réélection »* lors du scrutin du 11 octobre, dont l'organisation et le résultat ont été non seulement contestés par l'opposition camerounaise mais encore critiqués par plusieurs observateurs étrangers. – *(AFP.)*

□ **SÉNÉGAL : dix militaires blessés en Casamance.** – Dix militaires ont été blessés par balles, dans la soirée du mardi 26 janvier, près du village de Camaracounda, en Casamance, a-t-on appris mercredi, de sources bien informées à Dakar. Aucun détail n'a pu être obtenu sur les circonstances de l'attaque ni sur le nombre des assaillants. Cette attaque survient vingt-quatre heures après la mort de sept secouristes sénégalais de la Croix-Rouge. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation des élections

Deux sondages indiquent que les Verts et Génération Ecologie ont rejoint le PS dans les intentions de vote

Selon le «tableau de bord» *Paris-Match*-BVA publié dans l'hebdomadaire daté 4 février, les intentions de vote aux élections législatives accordent 41 % des suffrages à l'opposition RPR-UDF-divers droite, 19,5 % au PS, 19 % aux écologistes, 11 % au Front national, 9 % au PC, 1 % aux divers gauche et 0,5 % à l'extrême gauche. Les projections en sièges donnent de 430 à 448 élus à la droite, de 67 à 79 au PS et aux divers gauche, de 18 à 30 au PC, de 13 à 24 aux écologistes, de 1 à 2 au FN selon un premier scénario qui verrait le FN et les écologistes se maintenir systématiquement au second tour. Selon un deuxième scénario incluant le maintien du FN mais un accord de retrait réciproque entre le PS et les écologistes, la droite obtiendrait de 330 à 348 sièges, le PS et les divers gauche de 124 à 136, les écologistes de 56 à 67, le PC de 18 à 30 et le FN de 1 à 2.

Selon la même enquête, 37 % des Français ont une bonne opinion de M. Mitterrand comme président de la République (contre 32 en décembre) et 57 % en ont une mauvaise (contre 60 en décembre); 40 % ont une bonne opinion de M. Bérégovoy comme premier ministre (contre 36 en décembre) et 45 % une mauvaise (contre 50). Les questions sur les intentions de vote ont été posées du 15 au 20 janvier à deux mille trente-trois personnes, les autres, aux mêmes dates, à mille seize personnes.

Un autre sondage, réalisé par CSA pour *le Parisien*, France Inter et France Info les 18 et 19 janvier auprès de huit cent huit personnes, donne 41 % des intentions de vote à l'opposition RPR-UDF-divers droite, 19 % aux écologistes, 17,5 % au PS, 12,5 % au Front national, 8 % au PC, 2 % à l'extrême gauche. Une simulation en sièges, fondée sur l'hypothèse d'un maintien des écologistes au second tour, accorde 412 sièges à l'opposition, 110 au PS, 24 au PC, 7 aux écologistes et 2 au FN.

M. Waechter se réjouit du succès de la stratégie d'autonomie

Pour la première fois, M. Brice Lalonde est peut-être en passe d'atteindre le but qu'il s'était discrètement fixé, au mois de novembre dernier, à la veille du premier congrès national de Génération Ecologie, en lançant comme défi aux militants écologistes de *«devancer les socialistes»*.

Dès l'annonce des résultats des derniers sondages, les responsables du mouvement écologiste se sont naturellement réjouis. M. Antoine Waechter y a vu une manière de consécration des thèses de stricte autonomie politique qu'il ne cesse de prôner, depuis 1986, à la tête des Verts, en observant que *«les électeurs vont déjouer le piège du scrutin majoritaire»*.

Le jeu de coude à coude des écologistes avec le PS a d'autre part été illustré lors du journal télévisé de 20 heures sur France 2, mercredi 27 janvier, à l'occasion d'un bref face-à-face organisé en duplex entre MM. Laurent Fabius et Brice Lalonde, qui se connaissent de longue date : alors que le premier secrétaire du Parti socialiste appelait par son prénom l'ancien ministre de l'environnement et précisait que, *«dans la vie»*, les deux hommes ont l'habitude de se tutoyer, M. Lalonde a sèchement répondu à son ancien condisciple du lycée Louis-le-Grand : *«Les gens qui ont le cœur à gauche ne te croient plus, Laurent. Ton monde s'écroule autour de toi. Il faut maintenant bâtir un autre monde.»*

«Je suis contre les combines. Je ne crois plus à la sincérité des dirigeants socialistes», a ajouté le président de Génération Ecologie, en observant que désormais la question d'un éventuel désistement au second tour des élections législatives ne se posait plus pour ses amis, mais bien pour les candidats du PS.

Les projections des intentions de vote actuelles en nombre de sièges dans la future Assemblée nationale montrent toutefois que des accords locaux, passés entre les deux tours de scrutin, entre les socialistes et les écologistes, profiteraient assez sensiblement aux uns et aux autres. Ce qui fait dire à M. Yves Cochet, porte-parole des Verts, que *«la responsabilité politique des écologistes, par rapport à une recomposition du paysage politique, sera différente, en fonction du niveau du résultat du vote du mois de mars prochain»*. En rendant publiques les conclusions d'une étude d'opinions effectuée pour le compte des Verts par l'institut BVA, du 8 au 16 janvier, auprès d'un échantillon de mille huit cent trente-quatre personnes, M. Cochet a notamment relevé que 81 % des personnes interrogées souhaitent que *«des responsables écologistes soient ministres, en cas de victoire de l'opposition, dans un gouvernement RPR-UDF»*.

Cette hypothèse reste toutefois soumise à la stratégie des écologistes pour l'élection présidentielle, une échéance redoutable pour l'unité de la famille «écolo». Le sondage réalisé par BVA pour les Verts est à ce point de vue accablant : 51 % des personnes interrogées estiment que M. Lalonde serait *«le meilleur représentant des écologistes»* en cas d'élection présidentielle, contre 17 % pour M. Waechter, 12 % pour Mme Marie-Christine Blandin, présidente (Verte) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, et 5 % pour Mme Voynet.

J.-L. S.

► **Lire également page 19 la chronique de Daniel Schneidermann : «Balles liftées».**

Les socialistes constatent que la progression met en cause l'avenir de la

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni quelques heures mercredi 27 janvier, a été occcupé par les sondages révélant que les écologistes feraient jeu égal avec les socialistes, voire les devanceraient aux élections législatives. Les socialistes prennent conscience du danger de voir la gauche se décomposer.

Les débats du comité directeur du PS, mercredi, ont porté principalement sur la fermeture de l'usine Hoover de Longvic, près de Dijon, et sur la question des rapports avec les écologistes. Le cas des militants socialistes engagés dans la campagne des élections législatives sous l'étiquette du Mouvement des citoyens de M. Jean-Pierre Chevènement a été évoqué par M. Gérard Lindeperg, numéro deux, qui a indiqué que ces candidats *«seront réputés exclus du parti* (...) *dès l'annonce publique de leur candidature»*. Il a précisé que cette disposition s'appliquera aussi aux socialistes *«qui se sont engagés dans des démarches individuelles»* contre les candidats du PS, ce qui vise notamment M. Gérard Saumade, président du conseil général de l'Hérault, rival de M. Georges Frêche, maire de Montpellier, dans la circonscription dont ce dernier est député sortant.

M. Frêche est intervenu pour réclamer avec insistance le respect des règles du parti. Il a mis en cause son adversaire, en lui reprochant de revendiquer son *«territoire»* au nom d'une implantation antérieure et d'une conception de droite des *«racines»* (M. Saumade, élu député à Montpellier en 1988, souhaite revenir dans la partie du département où se situe le canton qu'il représente au conseil général) et de faire pression sur les conseillers généraux. Le maire de Montpellier n'a pas insisté sur le fait que M. Saumade est partisan de M. Fabius, dont il avait signé la motion au congrès de Rennes il y a trois ans. Une commission électorale s'est réunie après le comité directeur pour examiner les problèmes en suspens.

«L'affaire Hoover est la démonstration de ce qu'est l'Europe sociale», a affirmé M. Didier Motchane, l'un des animateurs du courant Socialisme et République, qui réunit les amis de M. Chevènement au sein du PS. M. Motchane s'est indigné de ce que, selon lui, la CEE finance, par le biais des aides régionales, le regroupement des activités d'Hoover en Ecosse, favorisé par les conditions sociales qu'ont acceptées les syndicats britanniques. M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, s'est déclaré *«choqué»* par cette affaire, mais il a précisé que si la région écossaise concernée est en effet éligible au FEDER (le Fonds européen de développement régional), le niveau des aides qu'elle apporte à l'opération Hoover est conforme aux règles communautaires. M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, a indiqué que cette affaire montre la nécessité du débat sur la défense des acquis sociaux.

Deux méthodes

Le principal sujet de préoccupation des socialistes était, cependant, la progression des écologistes dans les sondages d'intentions de vote et leur refus de toute alliance. Faut-il continuer à affirmer que les Verts et Génération Ecologie appartiennent au «camp du progrès», qui aurait pour devoir de se rassembler au second tour de scrutin, ou bien vaut-il mieux dénoncer leur attitude ambiguë? M. Laurent Fabius a répété que *«les électeurs écologistes sont pour beaucoup d'entre eux des électeurs de gauche»* et que les socialistes doivent s'adresser à eux pour les convaincre que leurs aspirations n'ont aucune chance d'être satisfaites avec la droite.

Il a cité le *«partage du travail»*, qui est, a-t-il dit, *«l'un des axes»* de la campagne du PS. *«Allez parler des trente-cinq heures à M. Chirac, vous verrez ce qu'il répondra!»*, a lancé le premier secrétaire à l'intention des écologistes. De même, il a fait valoir que la protection de l'environnement ne peut être assurée par ceux qui *«suivent aveuglément la loi du marché»*. Il a insisté, enfin, sur les retraites, que les socialistes entendent *«garantir»*, avec le droit d'en bénéficier à soixante ans. *«Enfin*, a-t-il souligné, *ces électeurs devront se demander quel premier ministre ils préfèrent voir désigner par le député qu'ils auront élu. Un premier ministre de droite ou de gauche?»*

M. Fabius a mis cette méthode en pratique le soir même, sur France 2, face à M. Brice Lalonde, qui lui a sèchement fait comprendre qu'il n'est pas disposé à aider les socialistes à rafraîchir leur image. Sur TF 1, Mme Ségolène Royal, opposée à une autre dirigeante écologiste, Mme Andrée Buchmann, a adopté l'attitude inverse, préconisée par d'autres responsables socialistes, qui consiste à critiquer sans ménagement particulier les écologistes pour leur indécision et leurs compromis avec la droite. M. François Hollande, codirecteur de la campagne du PS pour les élections législatives, expliquait, en marge de la réunion du comité directeur, qu'il est inutile de *«réclamer cha-*

Vivement demain !

Suite de la première page

La campagne électorale lancée par le président de la République sur le thème de la défense des «acquis sociaux», a bien commencé de porter ses fruits : la droite (qui y met du sien) recule dans les intentions de vote. De près de trois points, ce qui, par les temps qui courent, n'est pas négligeable. Mais, ô stupeur : ce recul profite aux écologistes!

L'affaiblissement de l'union de la droite renforce l'union des amis de MM. Lalonde et Waechter. Cette situation est d'autant plus cruelle que la coalition gauche-verts mise sur pied par M. Michel Delebarre dans la région Nord-Pas-de-Calais, transposée au plan national, fait largement jeu égal avec la droite; elle aurait même pu, si elle avait été dûment constituée, lui disputer le pouvoir.

Le «camp du progrès», comme l'a souligné Pierre Bérégovoy dans son face-à-face avec François Léotard, n'est donc pas vidé de ses forces. Mais chacun voit bien qu'il s'agit là d'un calcul purement mathématique, que ne rejoint aucune perspective politique opérationnelle. D'une part, parce qu'il ne suffit pas d'ajouter sur le papier des suffrages écologistes à des votes socialistes et communistes : environ un tiers des électeurs écologistes sont réputés reporter leurs voix sur les candidats de la droite; d'autre part, parce que les porte-parole de Génération Ecologie et, de façon moins opportuniste, ceux des Verts, ne font pas mystère de leur volonté de gouverner avec la droite, cédant par avance avec délice à ce que l'on appellerait, s'ils étaient les représentants de partis traditionnels, l'attrait des maroquins.

Le «principe de confusion politique»

Mais, quel que soit le peu de confiance que puisse inspirer le comportement d'un Brice Lalonde, force est de reconnaître que les socialistes ont accumulé les fautes politiques. Passons sur l'ironie de l'Histoire : Brice Lalonde, vieux routier de la politique, doit d'être sorti des oubliettes où il était tombé, après une carrière déjà longue, au fin calcul de l'Elysée de casser les Verts, par un mouvement concurrent, que Michel Rocard avait cru bon, avant même qu'il ne représente quoi que ce soit, d'installer confortablement au gouvernement. Mais comment expliquer que les socialistes aient, en cours de route, oublié ce précepte qui a fondé toutes leurs années de partenariat-rivalité avec les communistes : l'union est un combat!

La compétition avec les écologistes est pour eux, et cela depuis les élections municipales de 1989, la question centrale. Or ils l'ont traitée, à l'inverse de la confrontation qui avait prévalu dans leurs relations avec le PCF, en s'appuyant sur ce que l'expert électoral du PS, Gérard Le Gall, appelle, pour le dénoncer, le *«principe de confusion politique»*. Ils ont, notamment avec le gouvernement de M. Rocard, tellement dissous leurs différences avec les écologistes qu'un système de vases communicants a pu s'établir au profit de ces derniers, avec en prime, pour les écologistes, l'image du renouvellement, et au passif, pour les socialistes, celle de l'essoufflement, quand ce n'était pas de la corruption.

Cette erreur politique a naturellement culminé lorsque M. Fabius a cru résoudre le problème sans tenir compte du rapport des forces qui s'était établi aux élections régionales, en proposant aux écologistes de leur faire cadeau d'une trentaine de circonscriptions. Un parti qui accepte ainsi d'être représenté par un autre donne à ses propres électeurs une bonne occasion de manifester son mécontentement sans pour autant rejoindre la droite.

Tout autre eût été le résultat d'une attitude qui aurait consisté à mener clairement, dans l'opinion, le débat face aux écologistes, qui ne sont souvent, faut-il le rappeler, que les interprètes d'une certaine nostalgie des illusions lyriques portées par la gauche si durement contrariées par le mur des réalités. Tout autre eût été une stratégie visant à établir un véritable accord politique de gouvernement, qu'il aurait été alors légitime de traduire par une négociation électorale, comme ce fut le cas au temps de l'union de la gauche. Au lieu de quoi les gouvernements Rocard, Cresson et Bérégovoy ont lâché tout le lest qu'ils ont pu (arrêt de Superphénix, interruption des essais nucléaires de Mururoa, etc.) sans être le moins du monde payés de retour.

Un sinistre déballage

Mais il est vain, en cette matière comme en d'autres, d'accabler les dirigeants actuels du PS : ne paient-ils pas d'un prix élevé le refus opposé par le président de la République à son premier ministre, au printemps 1988, de jeter les bases d'une nouvelle majorité (sociaux-démocrates, chrétiens-démocrates et écologistes), que M. Rocard aspirait à incarner, renvoyant celles-ci aux calendes de l'élection présidentielle de 1995? Ne s'apprêtent-ils pas également à subir les conséquences du manque de clairvoyance du même M. Rocard, qui aurait pu, à temps, proposer une refonte de la loi électorale de nature à permettre cette alliance avec les écologistes?

Le paradoxe est que la tentation est forte, dans toutes les sphères qui touchent de près ou de loin le pouvoir, de s'en remettre à François Mitterrand du soin de leur redonner des forces et de rétablir la situation du «camp du progrès», grâce à une cohabitation qui reposera, en effet, sur les seules épaules présidentielles, si tant est qu'elle puisse s'engager. Après tout, la droite ne donne-t-elle pas des signes avant-coureurs des erreurs qu'elle s'apprête à commettre, sous l'empire d'un esprit de revanche et de surenchère qui pourrait bien être le sien au printemps prochain? La future Assemblée ne va-t-elle pas être le lieu d'un «congrès de Valence» puissance 10, écrasée qu'elle sera par le nombre même des élus de droite? Mais ce que les socialistes ne voient pas, eux qui sont si peu enclins à défendre leur propre bilan et à justifier les efforts qu'ils ont demandés au pays, c'est ce qui se profile réellement au bout de la route.

En premier lieu, une déferlante électorale si forte (même si elle sera très fortement amplifiée par le mécanisme du mode de scrutin majoritaire, à savoir environ 40 % des voix, 80 % des sièges pour l'UPF, en l'état actuel des intentions de vote), qu'elle conduise à une élection présidentielle, rapprochée ou non, victorieuse pour la droite, c'est-à-dire pour M. Chirac.

En second lieu, un sinistre déballage d'après défaite entre le président et le PS d'une part, au sein même du PS d'autre part, chacun se renvoyant aimablement la responsabilité du désastre, chacun ayant d'ailleurs au service du voisin de bons arguments : n'est-ce pas, avec MM. Bérégovoy et Fabius aux commandes et un nombre record d'anciens collaborateurs du chef de l'Etat au gouvernement, la «maison Mitterrand» qui gouverne? A l'inverse, les chefs de courant du parti n'ont-ils pas, obsédés par leurs querelles de clocher, perdu tout crédit?

En troisième lieu, les socialistes pourraient bien découvrir que la fin du cycle mitterrandien risque de s'accompagner, sur fond d'alliance entre la droite et les écologistes, d'un effacement durable de la gauche. Songent-ils seulement, entre un président qui pense à sa propre histoire, un premier secrétaire soucieux de sa comparution en Haute Cour, un premier ministre inquiet de son image et un présidentiable accaparé par la défense de sa propre circonscription, au temps qu'il a fallu pour sortir cette même gauche des décombres du molletisme, et au temps qu'il faudra pour reconstruire?

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lors de l'émission «Le point sur la table» de TF 1

MM. Bérégovoy et Léotard côte à côte

Ce ne fut certainement pas «le match» des législatives, mais ce fut, à l'évidence, un débat de qualité entre des adversaires préférant l'argumentation à l'invective : mardi 26 janvier, MM. Pierre Bérégovoy et François Léotard étaient face à face dans l'émission d'Anne Sinclair, «Le point sur la table», sur TF 1.

Des deux protagonistes, celui qui, à deux reprises, s'est présenté comme le maire de Fréjus – mandat dont il s'est démis lors de son inculpation – avait le plus à gagner à cette confrontation. Il lui fallait confirmer le statut que certains lui prêtent aimablement de «premier ministrable». La présentatrice n'a pas caché que c'était en tant que possible chef du gouvernement qu'il avait été invité à dialoguer avec celui qui occupe actuellement l'hôtel Matignon. Lui-même n'a pas rejeté cette hypothèse, tout en affirmant qu'il n'était pas *«demandeur»*. Bien au contraire. Pour prouver qu'il était apte à tenir la fonction, il a volontiers accepté de débattre des sujets que M. Bérégovoy maîtrise le mieux : les acquis sociaux, la monnaie, la situation économique, la politique de l'emploi, la cohabitation. Le seul thème abordé que le premier ministre en place n'a pas semblé connaître parfaitement fut l'éducation.

Une petite musique personnelle

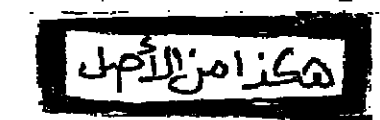
A chaque fois le processus fut identique : M. Léotard commençait par avancer une analyse idéologiquement très marquée, avant de reconnaître, lorsque le débat débouchait sur des propositions concrètes, qu'il approuvait nombre des solutions préconisées par M. Bérégovoy, celui-ci en étant réduit, pour justifier sa critique de l'opposition, à condamner ce qu'il croit être les intentions cachées de la droite.

Le consensus n'a toutefois pas complètement régné. Ainsi, sur la lutte contre le chômage, si M. Léotard a reconnu la nécessité de trouver *«des solutions courageuses»*, il s'est montré très réservé sur l'efficacité d'une réduction du temps de travail et a même accusé M. Bérégovoy de vouloir redonner à l'Etat le pouvoir de gérer les effectifs des entreprises. Il n'a pas voulu suivre M. Jacques Chirac dans sa critique de la politique patronale en matière de licenciement. M. Léotard a profité de l'occasion pour se démarquer nettement de ses alliés. Il a notamment refusé de reprendre à son compte la proposition du RPR d'un dégrèvement des charges sociales pendant trois ans pour création d'emploi, allant jusqu'à dire : *«Je me refuse à faire croire qu'à partir de mars il y aura de l'argent dans les caisses.»*

Sa petite musique personnelle a été particulièrement bruyante sur les sujets directement politiques. Renouvelant son acceptation de la cohabitation, par *«respect de la Constitution»*, l'ancien maire de Fréjus a souligné qu'il ne fallait pas laisser *«la force du politique»* dominer *«le droit»*. A ceux de ses alliés qui avaient combattu le traité de Maastricht, il a expliqué que *«la morale personnelle et la décence»* leur commandaient de ne pas participer à un gouvernement ayant *«la dimension européenne forte»* que lui-même souhaite.

Là encore, M. Bérégovoy ne pouvait qu'approuver. Comme il fut d'accord lorsque son vis-à-vis déclara que 40 % des voix ne seraient pas *«suffisants»* pour la nouvelle majorité, qu'elle devrait donc *«s'élargir»* aux écologistes *«après une discussion de fond»*. Ils souhaitèrent donc, tous les deux, une *«évolution»* vers la proportionnelle, M. Léotard expliquant que celle-ci pourra se faire lorsque le prochain gouvernement s'attaquera à la réforme des institutions.

Th. B.



s constatent que la progressi
met en cause l'avenir de

POLITIQUE

législatives

écologiste gauche

que dimanche aux écologistes un accord qu'ils refusent chaque lundi». Pour le député de la Corrèze, les socialistes doivent souligner que les écologistes votent les budgets de la droite dans les conseils régionaux et favorisent l'arrivée d'une majorité de droite écrasante à l'Assemblée nationale.

M. Hollande estime que les sondages montrent le risque de disparition pure et simple de la gauche, au profit non pas d'une nouvelle gauche, mais d'une force indéfinie, prête à s'allier avec la droite le cas échéant, et que le PS doit alerter les électeurs de gauche sur ce danger. Du côté de M. Fabius, on considère qu'il faut, en effet, s'adresser aux électeurs – d'autant plus qu'un écart existe entre les indications des sondages nationaux et celles des sondages locaux, selon lesquels les députés socialistes sortants résistent mieux face aux écologistes –, mais qu'il convient de le faire sans sectarisme, sans donner l'impression de se comporter, envers les écologistes, comme le PCF envers le PS à la fin des années 70.

La rivalité avec les écologistes, dans la mesure où elle met clairement en jeu l'avenir du PS, peut être de nature à mobiliser les socialistes pour une campagne dont M. Lionel Jospin a observé, devant le comité directeur, qu'elle peine à démarrer. S'ils n'ont guère d'illusion à se faire face à la droite, les socialistes ont, en revanche, un vrai combat à mener pour préserver, face aux écologistes, leur capacité à représenter et diriger la gauche dans les années qui viennent. C'est une préoccupation qui peut rassembler tous leurs dirigeants, sinon motiver leurs militants.

PATRICK JARREAU

Refusant d'entrer dans « une logique de guerre »

La commission d'enquête sur la Mafia propose « une stratégie de prévention et de dissuasion »

La commission d'enquête constituée le 23 octobre dernier par l'Assemblée nationale sur les tentatives de pénétration de la Mafia italienne en France a approuvé à l'unanimité, mardi 26 janvier, le rapport présenté par M. Bertrand Gallet, député (PS) d'Eure-et-Loir. Considérant que la Mafia est *« plus une redoutable menace qu'un fléau déjà enraciné »*, elle propose des mesures *« qui se placent dans une stratégie de prévention et de dissuasion, et non dans une logique de guerre, telle celle que mène l'Etat italien »*.

« Pour quelles raisons particulières la France serait-elle protégée ? » A quelques jours d'intervalle, au printemps dernier, et en plein débat sur les perspectives ouvertes par les accords de Maastricht, c'était le sens de deux propositions de résolution concordantes sur les tentatives de pénétration de la Mafia italienne en France, déposées l'une par M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) et l'autre par M. André Lajoinie (PC, Allier). Après trente heures d'auditions placées – on le comprend aisément – *« sous le régime du secret »*, la commission d'enquête parlementaire reconnaît sous la plume de son rapporteur, M. Bertrand Gallet, que *« certains lecteurs seront sans doute déçus »*. *« On ne trouvera* [dans ce rapport] *aucune de ces anecdotes croustillantes sur lesquelles semble se fonder, aujourd'hui, le succès médiatique »*, précise M. Gallet.

Le travail effectué par les députés puise, en effet, assez largement dans le livre d'entretiens du juge italien Giovanni Falcone avec Marcelle Padovani, *Cosa Nostra, le juge et les hommes d'honneur*, pour décrire par le menu *« le modèle le plus sophistiqué d'organisation criminelle »*, à la fois *« système de pouvoir et système économique »*. *« La Mafia a fondamentalement besoin de l'Etat*, relève toutefois le rapport de l'Assemblée nationale. *La Mafia n'est pas un anti-Etat, mais bien plutôt un Etat dans l'Etat, une organisation parallèle aux institutions étatiques dont elle n'entend pas prendre la place, mais qu'elle utilise au service de ses fins propres, en adaptant son comportement de façon à toujours tirer le plus grand bénéfice des distorsions du développement économique. »*

« Un lieu de plus en plus attractif »

Concernant la présence de la Mafia en France, le rapport de la commission est, en revanche, plus original. Il établit clairement trois niveaux d'activité dans *« l'industrie mafieuse »* : celui des *« exactions violentes »*, dont la France est plutôt épargnée, celui du *« blanchiment des profits illicites »*, encore opéré pour l'essentiel à l'étranger, et enfin *« l'investissement de capitaux blanchis dans des activités légales »*, pour lequel la France serait *« un lieu de plus en plus attractif »*. Quoiqu'en termes diplomatiques, les députés insistent particulièrement sur certains *« paradis fiscaux »*, au premier rang desquels la principauté de Monaco, qui *« offre de nombreuses facilités au recyclage des capitaux »*. Ils évoquent aussi, mais de façon très elliptique, la présence d'une *« famille »* à Grenoble, où la communauté d'origine italienne est importante. Parmi les techniques de blanchiment de *« l'argent sale »*, les députés relèvent notamment les golfs, les œuvres d'art, l'immobilier, les travaux publics et surtout les casinos.

Pour la commission d'enquête, la Mafia constitue cependant *« plus une redoutable menace qu'un fléau déjà enraciné »*. Et c'est pourquoi elle propose des mesures *« qui se placent dans une stratégie de prévention et de dissuasion, et non dans une logique de guerre, telle celle que mène l'Etat italien »*. La commission suggère notamment la création d'un groupe interministériel de renseignement et d'études sur les mafias, directement placé auprès du premier ministre.

Dans le domaine judiciaire, les députés ont retenu l'idée de M. Jacques Toubon (RPR, Paris) de spécialiser *« un petit nombre de juridictions ayant un rayonnement interrégional à la mesure des zones d'action du banditisme international »*, parmi lesquelles Aix-en-Provence, Paris, Lyon ou Grenoble, Douai, Caen ou Rennes. La commission d'enquête propose surtout un renforcement de la protection des circuits financiers, en appelant notamment à *« la discipline de la profession bancaire »*. Une fois encore, les commissaires indiquent pudiquement, à ce propos, que *« la principauté de Monaco devrait être sensibilisée aux impératifs de la lutte contre la pénétration de l'argent du crime »*.

J.-L. S.

► *Lire page 8 le quatrième volet de l'enquête de Danielle Rouard sur la Mafia.*

□ **Avis favorable à l'extradition de l'un des chefs présumés de la Mafia calabraise.** – Dominico Libri, cinquante-neuf ans, l'un des chefs présumés de la N'drangheta (Mafia calabraise), pourra être jugé en Italie, a estimé la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, qui a rendu, mercredi 27 janvier, un avis favorable à son extradition. L'avocat général avait rappelé que l'Italie considérait Libri comme *« un chef important »* de la Mafia (*le Monde* du 23 janvier). En 1990 et 1991, il avait été condamné à deux reprises par contumace par la cour d'assises de Reggio-di-Calabre (Italie) à dix ans de prison pour *« association criminelle de type mafieux »*. Il avait été arrêté en septembre 1992 à l'aéroport de Marseille-Provence.

M. Servan-Schreiber maintient son accusation contre M. Chirac

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui affirme dans son dernier livre, *les Fossoyeurs*, que M. Jacques Chirac lui a confié sa volonté, un jour de 1977, de faire élire M. François Mitterrand pour *« se débarrasser de Giscard »* à l'élection présidentielle de 1981 (*le Monde* du 28 janvier), revient à la charge, dans *le Figaro* du 28 janvier, après le démenti de l'ancien premier ministre. *« C'est du pur Chirac de démentir l'évidence*, dit-il. *Il a un culot comme personne, et j'ai beaucoup d'admiration pour ce tempérament exceptionnel de bête politique. Liliane, la gouvernante de la maison qui lui a ouvert la porte et l'a servi à table, se souvient très bien de ce qu'il a dit. Sans doute pensait-il qu'on pouvait s'entendre sur le dos de Giscard. Il se trompait complètement. Dès le lendemain, j'ai appelé le président de la République :* « Dites donc, avec Chirac, vous n'avez pas un copain ! »

Pour pallier les conséquences de la suspension des essais nucléaires

Le gouvernement va déposer un projet de loi d'orientation sur le développement de la Polynésie française

Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, et les élus représentant la Polynésie française ont signé, mercredi 27 janvier, un accord-cadre visant à concrétiser le *« pacte de progrès »* dont le principe avait été arrêté en mai et dont l'objectif est d'aider le territoire à surmonter les conséquences économiques et financières négatives de la suspension des activités du Centre d'expérimentations nucléaires. Le gouvernement s'est engagé à faire adopter *« au plus tard au cours de la session parlementaire d'automne 1993 »* un *« projet de loi d'orientation sur le développement de la Polynésie française »*. Plusieurs actions prioritaires seront toutefois engagées sans délai, et l'Etat les soutiendra en majorant ses contributions financières. Le président du gouvernement territorial, M. Gaston Flosse (app. RPR), s'est déclaré satisfait de ces *« efforts communs pour mettre la Polynésie sur le chemin du progrès »*.

Il y a longtemps que la Polynésie n'est plus un paradis pour les Polynésiens. Dans sa contribution aux travaux préparatoires du XIe Plan, le Conseil économique, social et culturel du territoire dresse un constat qui a valeur de réquisitoire : *« L'économie de comptoir a laissé la place à l'économie de transferts ; la solidarité s'est effacée devant le mercantilisme et l'égoïsme.* (...) *Si le produit intérieur brut par an et par habitant a été multiplié par 15, l'importation de produits par 20, si 50 % des ménages possèdent une automobile (70 % à Tahiti), 80 % une télévision et un réfrigérateur, il faut souligner que près de 15 % des actifs sont au chômage, que moins de 6 % des scolaires atteignent le niveau du baccalauréat, que le taux de natalité est identique à celui des pays en voie de développement et que la Polynésie connaît, pour la première fois de son histoire, l'émergence d'un quart-monde avec 20 % d'habitants vivant à la limite du seuil de pauvreté.* (...)

» A cela s'ajoute l'émergence d'une succession d'affaires judiciaires délicates où semblent se mêler la politique et le monde de la finance. (...) *L'on assiste en conséquence, d'une part à une perte de confiance généralisée – du territoire envers l'Etat et vice versa, de la population envers ses élus, de la population envers la justice, des investisseurs envers la Polynésie, de la Polynésie envers elle-même, – d'autre part à un vide existentiel d'une partie de la population... »*

La principale victime de cette situation sociale explosive est la communauté « maohi », d'origine polynésienne, qui représente 59 % de la population. Attirée par le mode de vie occidental, mais de plus en plus acculturée, elle *« tend ainsi*, selon ce rapport, *à constituer une classe sociale dominée économiquement »*, tandis que la communauté « demie », métissée (15,5 %), culturellement euro-polynésienne, *« jouit d'un statut social et de conditions de vie privilégiés »*, que la communauté « popaa », d'origine métropolitaine (19 %), *« vit en circuit fermé »*, et que la communauté chinoise (6,5 %) considère sa place prédominante dans la vie économique *« comme la preuve de son intégration alors qu'il s'agit en réalité de son intégration à des circuits de production occidentaux et polynésiens »*.

Le cordon ombilical

Incontestablement, il y a donc urgence. Si la suspension des essais nucléaires se prolonge, elle coupera le cordon ombilical par lequel sont injectées jusqu'à présent des dépenses publiques considérables (actuellement 2 milliards de francs environ par an) qui garantissent notamment l'emploi de huit mille personnes (trois mille trois cent cinquante civils et quatre mille quatre cents militaires). Alors les communautés « popaa », « demie », perdant leurs avantages néocoloniaux, et, par ricochet, la communauté chinoise, ne seront plus épargnées par la crise.

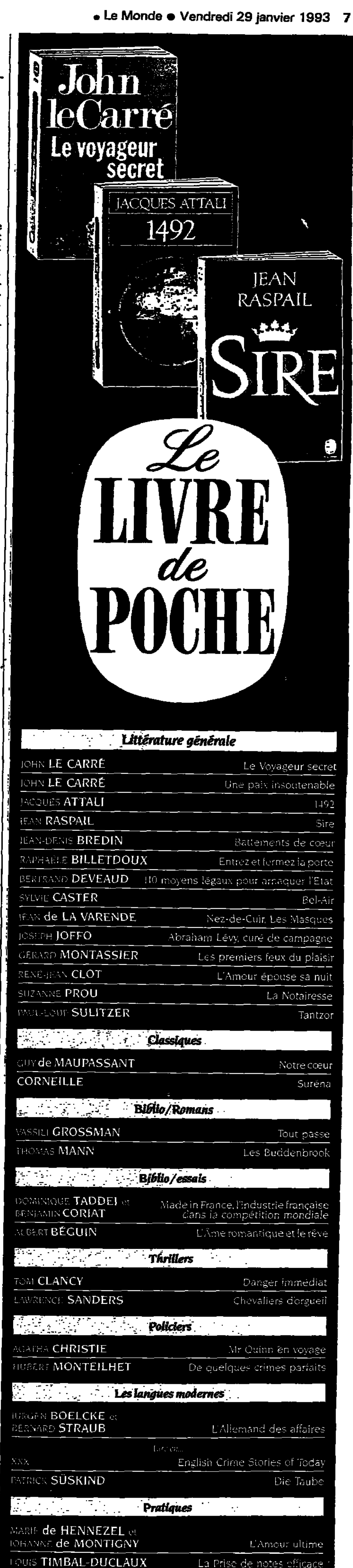
Ni l'accord-cadre signé le mercredi 27 janvier par le ministre des DOM-TOM et les élus du territoire, ni l'annonce d'une prochaine loi d'orientation, ni les mesures immédiates décidées, crédits à l'appui (100 millions de plus de la part de l'Etat au titre du développement), ne sauraient donc être tenus pour négligeables.

Mais il faudrait assurément un miracle pour que cette date, *« qui marquera profondément l'évolution économique et sociale future de la Polynésie française »* selon M. Le Pensec, passe à la postérité. Cela impliquerait en effet que les principaux signataires de ce « pacte de progrès », MM. Gaston Flosse, Jean Juventin, Alexandre Léontieff, Emile Vernaudon, etc., qui ne cessent de s'entredéchirer en justice autant qu'en politique, et qui le feront encore aux législatives, soient soudain touchés par quelque Saint-Esprit consensuel.

ALAIN ROLLAT

□ **Mise au point.** – M. Jean Urbaniak, conseiller général, maire de Noyelles-Godault, nous demande de préciser qu'il sera candidat sans étiquette dans la quatorzième circonscription du Pas-de-Calais (Hénin-Beaumont), dont le député sortant est M. Albert Facon (PS). Le nom de M. Urbaniak figurait dans la liste des candidats publiée par le RPR et l'UDF, comme candidat unique, div. d. (*le Monde* du 22 janvier).

□ **Rectificatif.** – C'est le professeur Jean-Claude Gluckmann qui a reçu une aide de l'INSERM d'un montant de 5,5 millions de francs hors taxe, le 30 décembre 1987, dans le cadre du Programme national de recherche sur le sida (PNRS) et non le professeur Luc Montagnier, comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre compte rendu des auditions de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale paru dans *le Monde* du 27 janvier.



ENQUÊTE

Les nouvelles routes de la mafia

IV. – *Casinos, immeubles et entreprises*

Après avoir montré les richesses qu'offre l'Europe de l'Est aux « familles » du crime organisé et décrit le redéploiement de celles-ci dans les pays du Marché unique, nous avons détaillé les diverses méthodes qu'elles utilisent pour infiltrer le système bancaire (*le Monde* des 26, 27 et 28 janvier). Le quatrième volet de notre enquête montre quels sont les investissements de prédilection de ces « familles ».

NICE

de notre envoyée spéciale

Jours tranquilles à Villeneuve-Loubet (Alpes-Maritimes) pour Michele Zaza, un des chefs de la Nuova Famiglia de la Camorra et homme d'honneur de Cosa Nostra, dit *O'Pazzo* (« le Fou »). Dans la splendide villa où il s'était installé depuis 1986, il retrouve la belle vie sans négliger ses bonnes affaires. Incarcéré en 1989 à Marseille pour trafic de cigarettes, il a été libéré sous caution. La cinquantaine d'« employés » qui lui sert de suite est fort appréciée du commerce local. Michele Zaza a un grand cœur et de la « surface » : la résidence consulaire de France, sur les hauteurs de Beverly Hills à Los Angeles, appartenait à sa famille.

Michele Zaza a un moral d'acier. La prison ne l'empêcha pas de continuer à diriger ses activités. C'est ce que confirma l'un de ses lieutenants, arrêté en avril 1991 sur la Côte avec soixante-dix autres « amis » de la même bande. Bénéficiant de complicités, il supervisait toujours le recyclage de ses forfaits dans les casinos de la région ainsi que ses investissements, *via* les « sociétés civiles immobilières », qui ont l'avantage de cacher les noms des vrais propriétaires. Le rapport du sénateur Gérard Larcher (RPR, Yvelines) cité dans l'article précédent (*le Monde* du 28 janvier) suggère d'ailleurs une réforme de ces SCI. Des questions demeurent, posées avec *« amertume »* en Italie. Pourquoi Michele Zaza n'a-t-il pas été extradé vers ce pays qui le réclamait pour un double homicide commis précédemment ? Certes cela pouvait être prescrit aux termes de la loi française. Mais encore : pourquoi a-t-il été inculpé seulement de contrebande de cigarettes, condamné à trois ans et libéré sous caution ?

Mercedes blindée

Dans la chaleur du mois de juin dernier étaient inaugurés un splendide club-house et son golf, s'étendant sur des centaines d'hectares autour du château dix-huitième siècle de La Martre (Var), qui aiguisèrent la curiosité policière. Faute de preuves quant à l'origine des fonds, l'ouverture fut autorisée. Le complexe de 170 millions de francs n'est que l'une des affaires d'un Génois, domicilié à Lausanne et surveillé de près par les autorités italiennes. Ayant une villa à Saint-Jean-Cap-Ferrat, celui-ci est administrateur de Zénith Finance, présidée par un prête-nom du crime organisé connu de la police suisse. Sa présence dans l'équipe qui se proposait de racheter le casino de Mandelieu incita les services français à refuser cette offre. A Pierrevert, près de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) se prépare un autre projet de golf qui attire ces temps-ci l'attention de la police. Celle-ci s'interroge sur ces fonds de « provenance inconnue » à l'odeur d'argent sale.

Grenoble et Annecy sont sur la sellette. Les autorités françaises ont pu y vérifier des informations venues d'Italie. Dans ces villes de la région Rhône-Alpes, des gens à revenu modeste, italiens d'origine, se sont mis à investir gros, commandant même une Mercedes blindée. Ils ont récemment acheté des restaurants, des salons de coiffure – commerces où règne le paiement en espèces. La mafia aurait ainsi « réveillé », en bref mis à contribution, des individus qu'elle tenait en réserve, des « dormants ».

Le boom mafieux se heurte parfois à une certaine vigilance. Coup raté contre Pathé. Puis opération éventée contre la Metro Goldwyn Mayer, à Hollywood. Le Crédit lyonnais de Rotterdam s'est retrouvé avec une perte sèche d'un demi-milliard de francs et a préféré porter plainte contre des débiteurs indélicats. Florio Fiorini, PDG de la Sasea, société impliquée dans ce coup, et un de ses collaborateurs ont été emprisonnés à Genève pour faillite frauduleuse. Le parquet de Milan vient de demander à la Suisse leur extradition.

Châteaux et bunkers

D'inquiétants appétits, agissant de manière oblique, s'intéressent à la chaîne Flatotel. « Chez Pascal », un restaurant de Charleroi, en Belgique, n'était qu'une minuscule affaire parmi les milliers appartenant au holding mafieux des Cuntrera (*le Monde* du 1er janvier). Cet empire économique s'étend sur toute la planète, a révélé la presse italienne dès l'arrestation début septembre de ses chefs extradés du Venezuela.

Ce même mois ont été saisies les propriétés et entreprises de construction, intelligemment éparpillées de Lisieux à Villeparisis, du camorriste Domenico Libri. L'homme venait d'être interpellé à Marseille après seize ans de paisible villégiature. Du nord au sud de l'Italie se multiplient depuis quelques semaines les confiscations de châteaux et autres biens des « familles ». Le secteur de la construction en Europe est fort prisé par le crime organisé, confirment les experts. A Nice, il y a deux mois, un notaire de renom a été fort discrètement arrêté pour avoir facilité de confortables acquisitions immobilières.

A Nice toujours, deux ans auparavant, Silvio Sardi, un play-boy installé à la tête d'un empire immobilier de Lombardie, prenait l'avion chaque matin. Car sa résidence était à Monte-Carlo et ses bureaux à Milan. Le *signore* Sardi avait de l'ambition, projetant d'investir dans le tourisme 7 milliards de francs, en Allemagne et en Suisse. Rêves partis en fumée : il fut arrêté à l'automne 1990, accusé d'être le manager, au-dessus de tout soupçon, de la *Duomo Connection*, un trafic international de drogue.

On commence à peine à imaginer la richesse accumulée par les organisations criminelles dans la sphère légale de l'économie. Comment deviner, derrière de prospères supermarchés de la Côte d'Azur, l'origine sale de leur acquisition ? Impossible. De fait, les arrestations d'hommes d'affaires mafieux et les confessions de près de trois cents repentis sont l'occasion de soulever un pan du voile. Francfort, Hambourg, Munich, Rotterdam et Lille sont des lieux d'acquisition aussi prisés que les villes du sud européen, Marseille, Madrid, Milan, etc.

Ainsi la France a-t-elle mis à l'ombre plus de soixante-dix personnes, dont quelques célébrités en retraite active dans leurs villas-bunkers de la Côte ou de Grenoble. Dès 1986, Antonino Calderone, repenti de haut niveau, puis Nunzio Barbarossa, de Cosa Nostra. Et Pépé le Dur et Paolo De Stefano de la N'dranghera, tout comme Renato Macri à Cagnes-sur-Mer (*le Monde* du 29 février 1992). Et Antonio Reccia, homme d'affaires de petite envergure, interpellé dans son appartement sur la Croisette, qui tenta ensuite de s'enfuir de la prison des Baumettes. Il est aujourd'hui entre les mains de la justice niçoise.

Les conseils du milieu marseillais

De fait, à Barcelone, Porto, Hambourg ou sur la Riviera, dans les zones transfrontalières, les mêmes organisations criminelles continuent de sévir dans l'industrie du jeu mais sous des formes inédites. La guerre déplace son champ de bataille, elle est loin d'être terminée, quoi qu'on en dise. A l'automne 1989 se serait tenu à Marseille un sommet camorriste avec un ordre du jour décisif. Zaza, à l'époque en prison, emportait ses secrets et ses appuis auprès de la finance internationale. Surtout, la Camorra devait changer de stratégie : les efforts conjugués de la Drug Enforcement Administration et des autorités françaises bloquaient l'achat de cliniques marseillaises, affirme-t-on en Italie. Il fallait diversifier.

Le milieu marseillais aurait alors donné de précieux avis. Tradition oblige. Depuis la Libération, il avait su prêter tueurs, chimistes et recycleurs aux diverses organisations de la Péninsule, évoluant dans la forte colonie italienne établie en ville comme un poisson dans l'eau. En cet automne 1989, ces « amis » sont une fois de plus fidèles. En substance, conseillent-ils, *« rachetez des casinos en crise »*. Ceux-ci ne manquent pas en France, privés des machines à sous fournissant la moitié de leurs gains à leurs concurrents européens. La police veille au grain ? *« Créez-y des centres hôteliers avec mini-cercles réservés aux joueurs de la jet-set »*, – manière de contourner le règlement. Mais pour ce faire, il faut l'appui de l'*establishment* touristique et local de la Côte. Prudent, le maire de Menton exige désormais le « certificat antimafia », délivré par les autorités italiennes, pour accorder un permis de construire.

Les offres se sont répétées. Les transactions ont été évitées parfois de justesse. Sur la sellette de la justice piémontaise, un certain Chamonal, lié à Jean-Dominique Fratoni, tenait le casino de Saint-Vincent, à proximité du Val d'Aoste, mis en coupe réglée par les Calabrais. A Turin, les substituts Maddalena et Masia s'interrogent également sur les « vrais » propriétaires d'autres casinos français. Sur la Côte d'Azur, les « banquiers » errant dans les salles de jeux pour secourir les malchanceux en quête d'argent frais seraient tous « en odeur de Camorra ».

L'appel d'offres pour des marchés publics permet, comme en Italie, de s'infiltrer en toute légalité. Mario Rendo, un des *Cavalieri del lavoro* de Catania, en Sicile, est à la tête d'Italimprese, un groupe de travaux publics classé en cinquième position en Europe par *le Moniteur* (9 mars 1992).

Les « Chevaliers du travail » à Bercy

Après avoir participé à l'aménagement d'Euro Disney et du tunnel sous la Manche, Italimprese se lance dans le secteur public français. Il a obtenu voici quelques mois d'installer la climatisation de Bercy-Expo-Paris. Mario Rendo avait eu à s'expliquer devant les juges Falcone et Borsellino pour collusion mafieuse. La présomption fut balayée en 1991 par un autre magistrat. Dans son livre, *la Mafia vince a Catania*, Claudio Fava décrit précisément les relations des Rendo avec le puissant clan de Nitto Santapaola. Pippo, le père de l'auteur, journaliste comme lui, avait été assassiné à Catane en 1984 par la Mafia (1).

Cette intrusion à Bercy a été dénoncée, le 14 septembre dernier, par M. François d'Aubert (UDF) à l'Assemblée nationale. Dans une question très argumentée au ministre de l'équipement, ce député sonne l'alarme. Il préside la commission d'enquête sur les moyens de lutter contre les tentatives de pénétration de la Mafia en France.

La sous-traitance reste sans doute plus discrète. Les organisations criminelles n'hésitent pas à forcer la main des grandes firmes titulaires d'un contrat. Elles-mêmes ayant parfois quelque mal à souscrire à l'appel d'offres ouvertement. Ainsi à Turin, en octobre 1992, le substitut Antonio Patrono a fait arrêter des Calabrais qui avaient imposé leur sous-traitance à un groupe chargé de construire un morceau d'autoroute.

Le crime organisé a su se doter de recettes moins classiques. Ainsi la faillite peut être l'occasion de s'emparer des entreprises, comme on le fait de certains clubs de football. Ce fut l'enseignement pour le moins surprenant d'un procès conclu en 1991 à Milan... L'entreprise de construction GIMA Spa, présidée par un certain Occhipinti, s'était mise à battre de l'aile avant d'être reprise par un constructeur romain qui fut aussitôt sommé de verser un énorme pot-de-vin. Le tribunal a condamné Occhipinti, membre d'une drôle d'équipe où se côtoyaient un Palermitain, chevalier de l'ordre de Malte, une société financière de New-York, Eurotrustbank, créée dans un « paradis » antillais et ayant pignon sur rue à Rome, Malte et Munich. L'équipe, liée à la N'drangheta, se targuait de ses relations avec un banquier de Miami, un financier américain et un manager parisien.

Mieux donc, on provoque la faillite, puis on agit en sauveur. En Toscane, en dépit de la crise textile qui sévit, la prospère Fidelma produisait à plein. Mais un beau jour, les paiements n'arrivèrent plus. Au point que son dirigeant dut vendre l'entreprise, pour éviter la mise en faillite, à deux sauveurs providentiels. Qui s'avérèrent après enquête avoir tout « combiné ». Ce gang mafieux, dont un Argentin et un Sicilien arrêtés dans une raffinerie d'héroïne de Bagheria, avait à son actif soixante-dix succès. Sans jamais payer, il achetait de la marchandise, qu'il revendait très vite, tout en continuant de s'approvisionner gratis. Le fournisseur finissait sur les genoux, comme la Fidelma. Avis...

Le Parlement de Strasbourg s'inquiète sérieusement des investissements suspects en Europe. La CEE a financé à titre préventif l'équipement de la douane portugaise. Mais toute une série de faits attirent l'attention des députés européens. Sur la Costa-Brava, en Espagne, des équipements touristiques ont été construits avec des fonds mafieux. Sur le marché immobilier, en plein boom, de Bruxelles, est provoquée une surenchère mafieuse *via* d'honorables Suédois. A Liège, l'assassinat du maire socialiste fut-il commandité par la mafia ? L'affaire est en cours d'instruction. Au Royaume-Uni, Scotland Yard et la City ne sont pas près d'oublier le début d'infiltration par le Banco Ambrosiano, ni les effets déstabilisateurs du krach de ce dernier.

Détectives financiers

Signe des temps : Bishop International, une agence de détectives bien connue à la City, présidée par Bob Bishop, spécialisée dans l'investigation financière, a ouvert en février 1992 une succursale à Milan et veut construire un réseau européen. Capitaux solides, du groupe Lloyd's. Modèle : la Kroll Associates de Wall Street, célèbre, en particulier, pour son enquête sur les propriétés de Saddam Hussein en Occident. Directeur milanais : Peter Padfield, enquêteur à Scotland Yard pendant vingt-huit ans. Ses clients ? Des banquiers, des assureurs, des groupes multinationaux, des sociétés de révision des comptes, des entrepreneurs qui songent à vendre, d'autres en difficulté qui s'interrogent sur la « propreté » de celui qui veut leur venir en aide.

Sans doute la riche Allemagne, et sa longue frontière avec l'ex-bloc communiste, fait-elle figure aujourd'hui en Europe de nouvel eldorado pour le crime organisé...

DANIELLE ROUARD

(1) On lira avec profit, pour comprendre la stratégie du crime organisé, *La Mafia come metodo*, de Nicola Tranfaglia, édité par Laterza à Bari (Italie).

Prochain article :

Allemagne, l'eldorado

Discrètes spécialités à Monte-Carlo

Au Casino de Monte-Carlo et au Loews, un des proches de Michele Zaza, Giovanni Tagliamento, aujourd'hui emprisonné, accordait crédit aux joueurs pour quelques heures et à un taux de 90 % l'an. L'homme faisait partie, tout comme le beau-frère d'un croupier de San-Remo, du conseil de la Sofextour, société de la Principauté spécialisée dans l'offre d'achat de salles de jeux et de programmes d'équipements hôteliers. La police française réussit à bloquer sa tentative de prise de contrôle du casino de Menton.

Sofextour voyait grand. Elle voulait acquérir Beaulieu et San-Remo. Plus six autres petits établissements de jeux dans la région lyonnaise et sur la Côte, à transformer en hôtels grand luxe pour joueurs de la *jet set*. Elle agissait pour le compte d'un unique client napolitain, agent immobilier résidant à Monte-Carlo ! Pour qui « roulait »-il ?

Les banques monégasques, qui ne manquent pas de liquidités, montent ou démontent rapidement une société financière ou immobilière. Elles disposent en effet d'un dispositif exclusif, la « société civile privée » (SCP) fort prisée par les fraudeurs du fisc et les recycleurs. Le gérant y a un rôle réduit à celui d'un prête-nom, les membres-déposants étant protégés par un anonymat absolu. Sauf si la SCP tombe en faillite, mettant la puce à l'oreille des enquêteurs de la Banque de France... comme ce fut le cas pour Le bruit qui court, société dirigée par Jean-Marc Faure. La piste déboucha sur la Banque industrielle de Monaco présidée par Isabelle de Bourbon-Parme, qui fut fermée, et conduisit finalement à Franklin Rodriguez Jurado, recyclant ses gains à Luxembourg pour le compte du cartel de Cali (*le Monde* du 28 janvier).

D. R.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-71. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
301 MON 01 PP.Paris RP

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les « largesses » de l'homme d'affaires lyonnais

Patrick Poivre d'Arvor réfute les nouvelles accusations de Pierre Botton

Lors de son audition du 14 janvier par le juge Philippe Courroye (*le Monde* daté 17-18 janvier), Pierre Botton, l'homme d'affaires lyonnais inculpé de divers abus de biens sociaux et incarcéré, est revenu sur ses relations avec le présentateur de TF1, Patrick Poivre d'Arvor : le gendre du maire de Lyon a évalué à 2 millions de francs les sommes dépensées en invitations et voyages concernant le journaliste et évoqué des *« services rendus »* en retour. Dans un long entretien téléphonique accordé au *Monde*, Patrick Poivre d'Arvor s'est expliqué en détail sur des allégations de *« contreparties »*, qu'il réfute énergiquement tout en confirmant la plupart des invitations, acceptées au nom d'une *« vraie amitié »*.

LYON

de notre bureau régional

Les souvenirs de Pierre Botton sont étonnamment précis mais très souvent épars. Ainsi, dans un même élan, il peut faire état des *« graves menaces »* qu'aurait proférées à son égard Bernard Tapie et discuter de la surfacturation évidente d'une étude de l'IPSOS sur le marché de la diététique, payée 1,25 million de francs par Lugdunum, puis évoquer sa rencontre en Angleterre avec Linda MacCartney, l'épouse de l'ex-Beatle, qu'il souhaitait voir vanter les mérites des produits La vie claire. Sa détention à la prison Saint-Joseph de Lyon, depuis le 14 novembre 1992, n'émousse pas sa mémoire. Celle-ci lui permet de mettre en cause quelques-uns des bénéficiaires de ses largesses, qui lui auraient « renvoyé l'ascenseur ».

Première cible de ces « révélations » : Patrick Poivre d'Arvor. Chiffrant à environ 2 millions de francs les séjours et déplacements offerts, sur plusieurs années, à ce journaliste ami, Pierre Botton a reconstitué de mémoire une impressionnante liste, qu'il se propose de préciser ultérieurement et qui s'ajoute souvent à des invitations déjà citées.

Des voyages en avion ou en hélicoptère assortis d'étapes gastronomiques dans différentes régions françaises – chez Bras dans l'Aveyron, Georges Blanc, dans l'Ain, Pic, à Valence, Troigros, à Roanne, ou au Moulin de Mougins – voisinent avec une nuit dans une suite du Carlton de Cannes, pour 14 000 francs, tandis qu'un séjour en Guadeloupe, déjà évoqué sur le rapport fiscal de Vivien SA, fait suite à des week-ends sur plusieurs grands prix de formule 1, à Monaco (en 1988 et 1989) et à Monza (1988 et 1991). Pierre Botton affirme également avoir réglé de nombreux voyages effectués, sans lui mais néanmoins « accompagné », par Patrick Poivre d'Arvor : une dizaine de vols aller-retour Paris-Lannion (pour permettre à PPDA de rejoindre sa maison de Trégastel), des séjours en avion privé en Corse et en Italie en 1988 et 1989. L'inculpé dénonciateur ajoute même à propos du journaliste de TF1 : *« Il appelait parfois mes collaboratrices pour demander un avion »* ou encore : *« Il lui arrivait de téléphoner aux compagnies aériennes pour obtenir un avion et de m'envoyer les factures qui lui étaient adressées. »*

Pas le sentiment de se faire piéger

Surtout, Pierre Botton prétend, pour la première fois, que ses largesses étaient payées de retour. *« A l'approche des élections de 1989, les déplacements de Patrick s'étaient intensifiés, il n'était pas question de lui refuser quoi que ce soit. J'avais demandé à PPDA de faire passer Michel Noir au Journal de 20 heures pour la déclaration de sa candidature (...), j'ai insisté pour que cela ait lieu en duplex depuis les studios de FR3 Lyon, j'ai mis tout mon poids dans la balance, pour mon beau-père et au nom de notre amitié. »*

Sur ce dernier point, Patrick Poivre d'Arvor ne conteste pas avoir été contacté par Pierre Botton, qui était alors le directeur de campagne de Michel Noir : *« C'est un geste aussi naturel que les appels des attachés de presse d'Alain Mérieux ou de Charles Pasqua que j'ai eus tout à l'heure »*, note-t-il dans un entretien téléphonique qu'il nous a accordé mercredi 27 janvier. Il estime que *« l'événement était considérable »* et valait une concession sur le lieu car *« d'autres chaînes concurrentes se seraient battues pour l'avoir »*.

En admettant avoir beaucoup fréquenté Pierre Botton – *« un garçon vraiment sympathique et souvent drôle »* –, rencontré au festival de Cannes 1987, dans le sillage de M. Michel Noir, alors ministre du commerce extérieur, le directeur adjoint de l'information de TF1 s'inscrit catégoriquement en faux contre toutes les assertions de contrepartie. *« Je n'ai jamais confondu mes devoirs d'indépendance et d'objectivité avec mes relations privées. Je n'ai jamais fait preuve de complaisance à l'égard de Pierre Botton et j'ai refusé de consacrer un reportage à sa campagne pour les élections législatives partielles de janvier 1991. On était en pleine guerre du Golfe, et le sujet m'a semblé avoir peu d'intérêt. Il m'en a voulu et nous avons été un temps en froid. »* Par ailleurs, Patrick Poivre d'Arvor conteste avoir *« jamais rien payé »* à Pierre Botton, qu'il a notamment reçu deux fois en Bretagne. *« Mais, contrairement à lui, je ne conserve pas les notes et factures. »*

M. Poivre d'Arvor avoue ne s'être jamais posé de question sur la provenance de l'argent que son hôte dépensait si largement. *« Il avait des appartements somptueux, des avions à sa disposition, un bateau et avait l'air de ne pas manquer de moyens. Il me disait : Je pars ici, je vais là, est-ce que ça t'intéresse ? En outre, les gens qu'il fréquentait étaient très honorables, je ne me suis jamais dit : Dans quel monde sommes-nous ? Et n'ai à aucun moment éprouvé le sentiment de me faire piéger. Si certains essaient de faire de l'affaire Botton une affaire PPDA, je peux vous dire, en me refusant à citer des noms, que certains journalistes étaient au moins aussi fidèles que moi, puisque je les rencontrais assez systématiquement à chaque invitation. Certains ont été cités, d'autres pas. Il y avait parmi eux beaucoup de gens qui ne sont pas nés de la dernière pluie. J'ai vraiment vu à la table et dans les avions de Pierre Botton de très très nombreux confrères, et autant de la Une que de la Deux, que de la Cinq ou que de la presse écrite. Je suis allé à plusieurs reprises dans l'ancienne maison de Pierre Botton à Peymeinade, au-dessus de Cannes, mais je n'ai dormi qu'une seule nuit à la fameuse villa Helen Roc, où l'on a écrit que j'avais mes habitudes. »*

Patrick Poivre d'Arvor assure qu'il ne connaissait même pas le nom des sociétés de Pierre Botton, sauf la Paneuropéenne, dont il le croyait actionnaire (1), et s'indigne qu'on puisse l'imaginer bénéficiaire conscient d'abus de biens sociaux. *« Dire que je ne pouvais ignorer l'origine de l'argent n'est pas fair-play. Je vous jure sur la tête de mes enfants qu'il m'a toujours dit que c'était lui qui payait. »*

Note de 76 800 francs à Courchevel

A propos d'une facture du Byblos des neiges à Courchevel, de 76 800 francs, imputée à Lugdunum SA, Pierre Botton a indiqué, banalement, qu'elle concernait un séjour effectué début mars 1992 avec trois journalistes : Patrick Poivre d'Arvor, William Leymergie et Charles Villeneuve. Mais il a ajouté : *« William Leymergie m'avait reçu dans l'émission dont il est le producteur, « Les 4 vérités », où j'ai parlé de la Vie claire* [après le rachat de cette entreprise, en février 1992 ; NDLR] *et distribué des pin's. »*

Contacté par *le Monde*, M. Leymergie, animateur de « Télé-Matin » et d'un jeu sur France 2, nous a affirmé que le choix des invités de la tranche d'information « Les 4 vérités » n'était pas de sa compétence, ce que nous a confirmé M. François Ponchelet, responsable de cette séquence. M. Leymergie dit aussi avoir réglé une partie de sa note d'hôtel à Courchevel et n'avoir rencontré Pierre Botton qu'à trois reprises.

M. Charles Villeneuve, directeur de l'information délégué aux magazines à TF1, nous a confié, quant à lui, qu'il avait souvent été l'invité de Pierre Botton, à Paris ou à Saint-Tropez – voyages payés à l'occasion, et souvent en compagnie d'autres journalistes de la télévision, – mais qu'il a refusé des billets d'avion et estime ne rien devoir à M. Botton, qui ne lui a *« jamais rien demandé »*. *« A sa sortie de prison, je suis prêt à aller déjeuner en sa compagnie »*, glisse M. Villeneuve, tandis que Patrick Poivre d'Arvor qui a envoyé un petit mot et son dernier livre à son épouse souhaiterait *« pouvoir* [s']*expliquer avec lui les yeux dans les yeux »*.

ROBERT BELLERET

(1) Cette compagnie de transport aérien, basée au Bourget-du-Lac, n'a jamais appartenu à Pierre Botton, qui, fin 1988, y avait placé son avion Baron 58 en dépôt-vente et aurait ainsi bénéficié d'un certain nombre d'heures de vol gratuites *« sur des avions plus prestigieux »*.

Le procès du sang contaminé

Le docteur Garretta sera rejugé à partir du 3 mai

Les principaux responsables de la transfusion sanguine seront finalement jugés en appel à partir du 3 mai prochain. Le président de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris, M. André Cerdini, a précisé, mercredi 27 janvier lors d'une audience de fixation, que ce nouveau procès pourrait *« durer de six à sept semaines, selon le nombre de témoins qui seront entendus »*. *« Nous prendrons le temps qu'il faudra »*, a ajouté M. Cerdini à l'adresse des avocats d'une soixantaine de parties civiles et de la défense.

Ces derniers se sont en effet montrés inquiets des conditions de travail qui seront les leurs. L'exiguïté des locaux de la 13e chambre, ou même de ceux de la 12e qui sont pour l'instant retenus, a fait l'objet d'un débat courtois et ironique... *« J'aurai l'honneur de plaider derrière la porte »*, a lancé Me François Morette, l'un des avocats du docteur Michel Garretta.

Me Olivier Schnerb, conseil du professeur Jean-Pierre Allain, a indiqué pour sa part qu'il faudrait bien des audiences pour comprendre cet énorme dossier, en assurant que *« les débats seront encore plus compliqués devant la cour que devant le tribunal »*. Me Xavier Charvet, autre avocat du docteur Garretta, a fait savoir qu'il ferait citer une vingtaine de témoins, dont certains qui *« n'ont été entendus ni à l'instruction ni par le tribunal »*. Me Nicole Dreyfus, conseil du professeur Jacques Roux, a pour sa part fait observer qu'elle n'imaginait pas la cour juger *« sans attendre de savoir ce qui se dira devant la Haute Cour de justice »*.

Les avocats des parties civiles se sont montrés en revanche soucieux de voir le procès en appel venir rapidement. Deux victimes plaignantes lors du procès de l'été 1992 sont en effet décédées depuis. *« Certains de nos clients sont dans un état de santé critique »*, a déclaré Me Evelyne Lassner. *« Il y a urgence »*, a souligné Me Francis Lecul. *« La cour en est consciente »*, a répondu M. Cerdini.

Les débats seront probablement enregistrés comme en première instance, voire filmés. Me Pierre Chaigne, avocat de plusieurs parties civiles, a fait savoir à la cour qu'il allait en faire la demande auprès de la première présidence. Des débats où les quatre inculpés du premier procès seront conduits à s'expliquer à nouveau puisque l'appel général du ministère public vise aussi le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé (LNS), relaxé par le jugement du 23 octobre.

La 16e chambre correctionnelle du tribunal de Paris avait condamné le docteur Garretta, ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), à quatre ans de prison et 500 000 francs d'amende, et ordonné son incarcération immédiate. Le professeur Allain, ancien chef du département recherche et développement au CNTS, s'était vu pour sa part infliger quatre ans d'emprisonnement dont deux avec sursis, et le professeur Roux, ancien directeur général de la santé, quatre ans de prison avec sursis.

LAURENT GREILSAMER

Devant la Cour de cassation

« L'Evénement du jeudi » obtient gain de cause contre M. Jean-Christophe Mitterrand

La deuxième chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. Bernard Dutheillet-Lamonthézie, a cassé, mercredi 27 janvier, un arrêt de la cour d'appel de Paris qui estimait que M. Jean-Christophe Mitterrand, fils et ancien conseiller du président de la République pour les affaires africaines, n'était pas *« investi d'une parcelle d'autorité publique »* ni titulaire d'une *« délégation de puissance publique »* (*le Monde* du 21 décembre 1990). Ce problème avait été posé en juin 1990, lorsque M. Jean-Christophe Mitterrand avait intenté un procès à l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* après la publication d'un article intitulé « Afrique : la faillite de la politique française » et surtitré « Les tribulations du fils de Tonton » (*le Monde* du 13 juin 1990).

L'Evénement du jeudi soutenait que le tribunal civil était incompétent car, agent de l'Etat, M. Mitterrand ne pouvait saisir que le tribunal correctionnel, en application de la loi de 1881 qui interdit aux détenteurs d'une part d'autorité de l'Etat de citer un organe de presse devant le tribunal civil. M. Mitterrand soutenait au contraire qu'il n'avait aucun pouvoir de décision ni de gestion.

Sans se prononcer sur le caractère diffamatoire de l'article incriminé, la Cour de cassation constate donc l'incompétence des juridictions civiles qui avaient donné raison à M. Mitterrand en condamnant *l'Evénement du jeudi* à lui verser 80 000 francs de dommages et intérêts. La Cour a estimé que *« nommé par arrêté du président de la République conseiller à la présidence de la République pour les affaires africaines et malgaches »*, M. Mitterrand *« accomplissait notamment auprès des chefs d'Etat des pays d'Afrique de nombreuses et importantes missions et participait à la mise en œuvre de réunions internationales »*, ce qui lui conférait une parcelle d'autorité et de puissance publique.

Dans l'affaire Carrefour du développement

La Cour des comptes reconnaît MM. Nucci, Chalier et Trillaud « comptables de fait » de près de 52 millions de francs

La Cour des comptes, qui statuait définitivement sur la responsabilité comptable des protagonistes de l'affaire Carrefour du développement, a déclaré MM. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, Yves Chalier, son chef de cabinet, et René Trillaud, chef du service des dépenses au ministère, *« conjointement et solidairement comptables de fait de l'Etat »* pour une somme totale de 51 897 786,83 francs.

Dans son arrêt rendu le 30 septembre 1992, mais notifié seulement cette semaine aux parties, la Cour a en revanche décerné un non-lieu en faveur de l'ancienne présidente de l'Association Carrefour du développement (ACAD), Mme Michèle Bretin-Naquet. Elle explique son refus d'accorder à M. Nucci un sursis à statuer, comme il l'avait demandé, en soulignant que le pourvoi déposé par l'ancien ministre contre une précédente décision de la Cour avait été déclaré irrecevable par le Conseil d'Etat, en février 1992.

Sur le fond, la Cour des comptes estime que M. Nucci *« a sciemment laissé s'instituer et se poursuivre une gestion occulte, sans préjudice des détournements révélés par la suite »*. La haute juridiction administrative considère, en outre, que, *« si M. Nucci soutient n'avoir jamais eu connaissance de ces détournements »*, il n'apporte *« aucun élément de nature à contredire le témoignage de l'ancien secrétaire d'Etat au budget, M. Henri Emmanuelli, devant la Haute Cour de justice »*. Selon la Cour, *« il ne peut donc valablement contester qu'il ait été, courant 1985, informé par M. Emmanuelli de l'existence, sinon de la nature exacte, d'opérations frauduleuses effectuées à l'occasion du sommet de Bujumbura »*.

Enfin, la Cour estime que M. Nucci s'est servi du compte bancaire de l'ACAD pour *« régler plusieurs dépenses le concernant personnellement »* et *« apparemment liées à ses activités politiques »*. La décision de déclarer comptables de fait MM. Chalier et Trillaud avait déjà été prise par la Cour des comptes en 1990. Elle la confirme, en indiquant que ces deux hommes *« ne contestent pas la matérialité des faits, ni leur qualification juridique »*.

En mars 1992, la cour d'assises de Paris avait acquitté René Trillaud et condamné Yves Chalier à cinq ans de prison (*le Monde* du 24 mars et du 3 avril 1992). En ce qui concerne M. Nucci, la Haute Cour avait déclaré amnistiés certains faits retenus contre lui et considéré qu'il y avait non-lieu pour d'autres.

A cet égard, la Cour des comptes précise que *« si les faits amnistiés perdent leur caractère criminel ou délictueux »* (...) l'amnistie n'a pas pour effet d'*« effacer l'existence matérielle de ces faits ni éventuellement leur caractère dommageable à l'égard des tiers »*. La Cour rappelle qu'elle a pour mission d'*« apurer les comptes retraçant l'emploi des fonds publics »*.

EN BREF

□ **Le maire de Blagnac et un adjoint inculpés d'ingérence.** – Le maire de Blagnac (Haute-Garonne), M. Jacques Puig (MRG), et l'un de ses adjoints, M. Marcel Dauriac, ont été inculpés, mercredi 27 janvier, de délit d'ingérence par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne). Placés sous contrôle judiciaire, ils ont été laissés en liberté. En 1992, un rapport de la chambre régionale des comptes de Midi-Pyrénées avait révélé des irrégularités dans la gestion de la commune, notamment dans les procédures d'appel d'offres, et dans celle de l'association Blagnac-Expansion, chargée de redistribuer les subventions accordées par la ville de 1986 à 1990. Le rapport soulignait le non-respect du code des marchés publics en matière de concurrence entre la commune et deux bureaux d'études, Sud Ingénierie et Bet-Bâti, dont M. Dauriac possède 44 % des parts.

□ **Les policiers municipaux ont manifesté à Paris.** – Venus de toute la France, deux mille policiers municipaux environ (un millier, selon la préfecture de police) ont défilé sous la pluie, mercredi 27 janvier, à Paris, pour réclamer un statut et une revalorisation salariale. Outre la Fédération nationale de la police municipale (FNPM, représentative de la profession), la CGT, FO, la CFDT et la CFTC avaient appelé à ce défilé, qui s'est déroulé sans incident, entre Bastille et République. Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, M. Paul Quilès, a fait approuver, le 13 janvier, en conseil des ministres (*le Monde* du 15 janvier), un projet de loi visant à coordonner l'action des polices municipales avec celles de la police nationale et de la gendarmerie. Les nouvelles prérogatives prévues par ce projet pour les policiers municipaux (quelque 10 000 répartis dans 2 860 communes) sont cependant jugées *« inadaptées »* par les syndicats.

□ **Elections chez les commissaires de police.** – Le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN) a conservé, mercredi 27 janvier, la majorité dans le corps des commissaires de police à l'issue des élections professionnelles qui concernent plus de deux mille personnes. Le Syndicat national des commissaires (SNC-affilié à la Fédération autonome des syndicats de police), a conservé le siège remporté il y a trois ans. Les deux listes ont amélioré leurs résultats par rapport à la précédente élection, en 1990. Les résultats, communiqués de sources syndicales, sont les suivants : SCHFPN, 85,45 % (83,1 % en 1990) : 5 élus ; SNC-FASP, 14,55 % (14,05 % en 1990) : 1 élu. FO, qui avait obtenu 2,85 % des suffrages en 1990, ne présentait pas de candidat. En 1990, le SNC-FASP avait créé la surprise en obtenant l'un des six sièges que détenait jusqu'alors le SCHFPN.

A Mulhouse

Neuf lycéens sont accusés d'avoir profané des tombes musulmanes

STRASBOURG

de notre correspondant

Neuf adolescents de seize et dix-sept ans, lycéens de l'agglomération mulhousienne, ont été arrêtés, jeudi 27 janvier, par les policiers de Mulhouse et inculpés par Mme Christèle Herengel, juge d'instruction chargée des mineurs. Ils sont accusés d'avoir profané, dans la nuit du 21 novembre dernier, cinquante-huit tombes de soldats musulmans dans le cimetière des Vallons à Mulhouse (*le Monde* du 24 novembre).

L'enquête s'est appuyée sur quelques traces de pas et sur des témoignages de voisins qui se souvenaient avoir vu, à la veille des faits, quelques jeunes gens en treillis militaire dans le quartier. Les policiers ont pu identifier deux d'entre eux qui ont avoué et qui les ont conduits au reste du groupe : au total neuf adolescents, sans antécédents judiciaires.

Au cours d'une fête à Brunstatt, près de Mulhouse, où le groupe s'était constitué, les jeunes lycéens, échauffés par l'alcool, avaient d'abord imaginé de faire une *« virée anti-arabe »* au centre-ville. Puis ils ont préféré se rendre au cimetière des Vallons où ils connaissaient l'existence des sépultures musulmanes. Là, ils ont renversé cinquante-huit stèles, sans toucher aux tombes d'autres confessions.

Le juge d'instruction de Mulhouse les a inculpés de violation de sépultures et dégradations volontaires, des faits pour lesquels ils risquent de deux mois à quatre ans de prison. En revanche, il les a tous remis en liberté compte tenu de leur âge, en conservant les trois « meneurs » sous le régime de la liberté surveillée. Aucun d'entre eux, selon la police, n'a de contacts directs avec un parti politique ou un groupe xénophobe ou raciste. Certains ont expliqué avoir eu des démêlés avec de jeunes Maghrébins et avoir voulu ainsi se venger.

Les tombes profanées sont celles de soldats musulmans morts pour la France lors de la libération de Mulhouse en novembre 1944. Les faits avaient provoqué l'indignation dans la population alsacienne et dans la communauté musulmane en France. Deux rassemblements de protestation avaient eu lieu au cimetière et devant le monument aux morts les jours suivants.

JACQUES FORTIER

SOCIÉTÉ

Confronté à la carence des pays donateurs

Le Fonds pour l'environnement mondial se réorganise

Créé en 1990 à l'initiative de la France, lorsque M. Bérégovoy était ministre des finances, et immédiatement soutenu par l'Allemagne, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) entame sa troisième année d'existence au milieu de grandes incertitudes. Après l'euphorie de la conférence de Rio, où chaque pays donateur a promis monts et merveilles, la révision est plutôt à la baisse, et il faut réorganiser la structure de gestion.

Le budget actuel du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), un guichet ouvert auprès de la Banque mondiale que les Anglo-Saxons appellent GEF (*Global Environment Facility*), est actuellement de 1,3 milliard de dollars. Au Sommet de la Terre à Rio, l'Allemagne proposait carrément de tripler ce montant pour arriver à 4 milliards. La France, quant à elle, comme la Grande-Bretagne, suggérait de doubler le montant actuel.

Aujourd'hui que la fièvre planétaire est retombée, les gestionnaires du FEM se demandent si les promesses de Rio seront tenues. En attendant, ils réorganisent la structure de gestion du fonds, dont le conseil d'administration, dans cette «phase-pilote», était le même que celui de la Banque mondiale à Washington. *«Beaucoup de pays en développement ont récusé le conseil d'administration de Washington*, reconnaît M. Nicholas Van Praag, conseiller du FEM. *C'est pourquoi nous avons décidé de créer des conseils d'administration régionaux, centrés sur les principaux pays donateurs»* (1).

Jusqu'à présent, la moitié des fonds disponibles, soit 700 millions de dollars, ont été affectés et effectivement engagés. Cet argent va aider des projets d'ampleur et de genre très divers. Ainsi, le FEM va payer les 10 % de surcoût d'une centrale électrique utilisant la géothermie au lieu du charbon australien – moins cher mais plus polluant – pour la ville de Manille, aux Philippines. Il va aussi aider à la conversion des centrales thermiques polonaises au gaz et participer à la protection de la forêt de Bielowicza, à cheval sur la Pologne et la Biélorussie. Un budget est aussi prévu pour la protection de la faune marine du Ghana, pour la sauvegarde de la forêt d'altitude du Rwanda – où se trouvent les derniers gorilles de montagne, – et pour la formation des gardes-forestiers congolais.

Enfin, toujours dans cette période exploratoire, le FEM finance des études qui ne sont pas encore des programmes d'action. On étudie donc les émissions de combustion en Chine, par exemple, pour savoir comment endiguer sa contribution à l'effet de serre, et l'on examine les retombées sur la biodiversité marine de l'éventuelle installation, dans les ports chinois, de centre de traitement des déchets de bateaux. Le fonds finance en Inde une recherche pour l'utilisation des ordures ménagères et des déchets agricoles dans la production d'électricité. *«Le FEM devient l'instrument unique de financement des conventions signées à Rio»*, conclut M. Van Praag. Il ne lui reste qu'un an pour réunir de nouveaux fonds, dont personne ne sait s'ils seront doubles, triples... ou réduits par rapport au budget actuel.

ROGER CANS

(1) Le FEM compte actuellement trente-six pays membres, dont la moitié de pays donateurs et la moitié de pays receveurs – pays en développement ou dits «de transition», – auxquels on a demandé un droit d'entrée de 5 millions de dollars comme garantie de leur bonne volonté.

ÉDUCATION

Cartes à puce au lycée



Les cartes à puce ont fait leur entrée en force au lycée professionnel et technologique Charles-de-Gaulle de Muret (Haute-Garonne). Spécialisé dans les filières bureautique et industrielle, le lycée de Muret a inauguré, jeudi 28 janvier, un système de gestion automatisée de données relatives à la vie scolaire, baptisé «Lycéoduc».

Instrument de monétique, la carte à mémoire permet, d'une part, aux 750 élèves de l'établissement de payer différents services (cafétéria, photocopies, restauration, distributeurs de boissons et de friandises, etc.) – ce qui supprime théoriquement la circulation d'argent dans le lycée, – tout en jouant le rôle de clef d'accès à certains lieux (centre de documentation, cantine...).

D'autre part, la carte permet aux élèves de consulter, en temps réel, leurs notes (et les moyennes correspondantes) collectées par les professeurs eux-mêmes sur ordinateur (l'établissement en compte au moins un par classe). Munis d'un code secret qu'ils peuvent changer eux-mêmes, les lycéens effectuent cette consultation soit sur des bornes installées dans le lycée, soit par Minitel. Les parents quant à eux, qui n'ont communication du code que par l'intermédiaire de l'élève, reçoivent le traditionnel bulletin trimestriel sur papier.

Par ailleurs, délaissant la grille d'absences, jadis collée sur les portes des classes et ramassée chaque matin par les surveillants, les professeurs saisissent dorénavant directement les absences sur leur ordinateur, qui est relié au département «vie scolaire». Ce qui permet d'occuper le surveillant *«à des tâches plus pédagogiques»*, comme l'indique le proviseur, M. Jean-Claude Prat.

Le système, qui a été mis au point avec l'ensemble des partenaires du lycée (élèves, parents d'élèves, entreprises, collectivités territoriales), viserait donc à *«rendre l'élève encore plus autonome»*. A l'instar des fichiers informatiques «scolarité» qui sont constitués dans tous les établissements scolaires, il a fait l'objet d'une déclaration à la Commission nationale informatique et liberté (CNIL), qui envisageait néanmoins jeudi de demander des *«précisions»* sur son fonctionnement.

J.-M. Dy.

RELIGIONS

Les tensions dans l'Eglise catholique néerlandaise

L'évêque réputé le plus conservateur des Pays-Bas donne sa démission

Mgr Johannes Gijsen, évêque du diocèse de Roermond, au sud-est des Pays-Bas, réputé pour son conservatisme, vient de démissionner, mercredi 27 janvier, à l'âge de soixante ans. Ce départ illustre les tensions croissantes au sein d'une Eglise catholique qui, aux Pays-Bas, connaît une profonde crise.

AMSTERDAM

de notre correspondant

«J'ai prononcé des paroles ou pris des décisions qui vous ont sans doute irrité, voire exaspéré. Je le regrette sincèrement et vous en demande humblement pardon.» C'est une étonnante lettre d'adieu que les prêtres et les diacres du diocèse de Roermond viennent de recevoir de leur ancien évêque, Mgr Gijsen, au lendemain de l'annonce-surprise, samedi 23 janvier, de sa démission *«pour raisons de santé»*.

Ce prélat passait pour le plus conservateur et le plus inébranlable des évêques néerlandais. Sa dernière lettre le montre, pour la première fois, exprimant un regret pour son action, marquée par la rigidité de ses convictions et génératrice de tensions, dans son diocèse, mais aussi au sein de la conférence épiscopale des Pays-Bas et jusqu'au Vatican.

C'est pourtant comme un signe de la volonté de Rome de reprendre en main la turbulente Eglise néerlandaise qu'avaient été accueillies, en 1972, la nomination de Mgr Gijsen, jusqu'alors enseignant et aumônier d'un couvent de religieuses, et son ordination par Paul VI lui-même, à Saint-Pierre de Rome. Vingt ans plus tard, à en croire un journal néerlandais, c'est aussi à Rome, lors de la récente visite *ad limina* des évêques néerlandais, que la démission de Mgr Gijsen se serait nouée. Après que le pape eut invité l'épiscopat des Pays-Bas à plus de cohésion, le cardinal Simonis, archevêque d'Utrecht et président de la conférence des évêques, aurait signifié, à mots couverts, que la «sécession» du diocèse de Roermond à propos de l'enseignement catholique était la dernière.

De fait, Mgr Gijsen avait décidé d'établir son propre code pour les établissements catholiques de son diocèse, lui permettant, entre autres, de choisir les enseignants. Les quelque 500 écoles de son ressort devaient adopter ce nouveau règlement avant le 1er janvier 1993. Mais seulement... huit établissements scolaires ont obtempéré, les autres désavouant de fait l'évêque de Roermond, que les critiques n'étaient jamais parvenues à ébranler.

Scandale au séminaire

Il avait été plus affecté, en revanche, par le scandale qui a récemment secoué le séminaire historique de Rolduc, à Kerkrade, ranimé par ses soins en 1974 dans un sens plus conforme à la tradition. Mgr Gijsen avait pu ordonner 125 prêtres jusqu'en 1989, année où la révélation de relations homosexuelles entre le recteur et deux séminaristes entraîna une perte de fréquentation de l'établissement (quatre inscriptions l'an dernier) et sa mise sous tutelle, à l'instigation du nonce apostolique aux Pays-Bas. Mgr Gijsen avait même été dépossédé de son droit de nommer les prêtres de son diocèse. A ces revers, il convient d'ajouter les divisions du clergé et des fidèles provoquées par la gestion autoritaire et la catéchèse rigide de Mgr Gijsen.

L'évêque démissionnaire souffre d'une infection chronique des intestins, mais la maladie n'est pas la seule raison d'un retrait accueilli avec soulagement : l'exercice de sa mission, écrit-il, a été *«plus souvent un poids qu'une joie»*. Selon la presse néerlandaise, ce soulagement est majoritairement partagé par le diocèse, le deuxième du pays avec un million de catholiques... de moins en moins pratiquants : 35 % en 1972, 15 % aujourd'hui.

CHRISTIAN CHARTIER

REPÈRES

ESPACE

Annulation du prochain tir de la fusée Ariane

La société Hughes Space and Communications Company (HSC) a décidé de rapatrier aux Etats-Unis son satellite Galaxy-IV, actuellement en attente de lancement à Kourou (Guyane) par la fusée Ariane.

Annoncée mardi 26 janvier, cette décision fait suite à la découverte de problèmes techniques sur un autre satellite de même type en cours de fabrication. Elle renvoie à juin au plus tôt la mise sur orbite du satellite américain, déjà reportée à deux reprises (*le Monde* du 26 janvier). Face à ce contretemps, qui perturbe sérieusement son calendrier de lancements, la société Arianespace a décidé de commencer dès maintenant les travaux de «grande maintenance» du pas de tir ELA-2 à Kourou. Prévus pour durer dix semaines, ces travaux ne devaient débuter qu'après le lancement de Galaxy-IV.

LOGEMENT

Les Africains de Limeil-Brévannes rejettent les propositions d'hébergement de la préfecture

Les 128 Africains qui campent depuis novembre dans un bâtiment de l'hôpital Emile-Roux à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) ont refusé les propositions de relogement concernant 104 d'entre eux, a annoncé, mercredi 27 janvier, la préfecture du Val-de-Marne. Les Africains exigent un *«logement simultané»* de toutes les familles, alors que la préfecture propose de loger 80 personnes (10 familles) dans une aile de l'ancien hôpital, dont l'aménagement a été terminé lundi, et 24 autres personnes dans un bâtiment mobile (type Algeco) ou, sous huitaine, dans un pavillon. Mais aucune solution immédiate de relogement n'est proposée pour les 24 dernières personnes.

D'autre part, 80 «sans-logis» accompagnés par le chanteur Jacques Higelin ont tenté de manifester devant l'Elysée, mercredi 27 janvier, à l'initiative de l'association Droit au logement, pour réclamer l'application de la loi de réquisition. Refoulés par la police, ils ont été reçus en délégation par un conseiller du président de la République.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Bilan d'un an de contrôle technique des véhicules

Le contrôle technique des véhicules de dix ans et plus, et de ceux faisant l'objet d'une transaction, obligatoire depuis le 1er janvier 1992, permet de se faire une idée de l'état d'une partie du parc automobile français : 7,3 millions de véhicules ont subi, en 1992, cet examen dans les 2 691 centres agréés depuis l'entrée en application de la loi. Le quart d'entre eux connaissaient des problèmes de freins, seul point rendant une réparation obligatoire ; 45 % des véhicules présentaient des fuites d'huile ; 21 %, des pneus anormalement usés ; le tiers, une corrosion de la carrosserie, et 21 %, des problèmes de direction.

Le contrôle technique, qui porte sur 52 points du véhicule, est une mesure de sécurité routière qui permet d'épargner une centaine de vies chaque année. C'est aussi un outil d'information des automobilistes sur l'état de leur véhicule. Il prépare la remise en état du parc français, dont tous les véhicules de quatre ans et plus devront subir un contrôle technique tous les deux ans, dès 1998, selon une directive communautaire.

SOLIDARITÉ

Des «pièces jaunes» pour les enfants hospitalisés

Depuis le début de la semaine et jusqu'à vendredi 29 janvier, les enfants de France collectent des pièces de monnaie jaunes qu'ils déposeront ensuite dans les bureaux de poste partenaires, avec le groupe Bayard-Presse fournisseur des tirelires, dans le cadre d'une opération en faveur de la Fondation des Hôpitaux de Paris.

L'an dernier, une collecte analogue avait permis de réunir 6 millions de francs. Cet argent a contribué au financement d'une trentaine de chambres parent-enfant dans deux hôpitaux parisiens (Trousseau et Ambroise-Paré), à la création d'une maison des parents à Tours, à l'aménagement d'un lieu d'information pour les femmes qui allaitent à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), à la concrétisation d'une trentaine de projets dont le financement total a atteint 15 millions de francs. Les résultats de la collecte 1993 seront connus dans deux mois environ.

M. Jean Giraud nouveau directeur de la recherche au ministère de l'éducation nationale

M. Jean Giraud, professeur de mathématiques, a été nommé, par le conseil des ministres de mercredi 27 janvier, directeur de la recherche et des études doctorales (DRED) au ministère de l'éducation nationale et de la culture. Il remplace M. Vincent Courtillot, qui dirigeait la DRED depuis 1989 et a rejoint son laboratoire de l'Institut de physique du globe à Paris.

[Né le 2 février 1936 à Lyon, ancien élève de l'École normale supérieure, M. Giraud est agrégé de mathématiques. Il a été maître de conférences à l'université Paris XI-Orsay entre 1967 et 1968, puis maître de conférences à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, puis professeur à l'université Paris XI-Orsay. M. Giraud était directeur scientifique à la DRED depuis 1989.]

M. André Bourgey président de l'Institut des langues orientales

M. André Bourgey a été nommé président de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) par décret paru au *Journal officiel* le 23 janvier. Il succède à M. François de Labriolle, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 9 septembre 1936 à Saint-Etienne (Loire), M. Bourgey, agrégé de géographie et professeur des universités, a dirigé l'Institut de géographie du Proche et Moyen-Orient à Beyrouth de 1968 à 1977. Il a ensuite été chargé du Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain (CERMOC) de Beyrouth depuis sa création en 1977 jusqu'en 1983. De retour à Paris, M. Bourgey est intégré à l'INALCO. De 1983 à 1992, il dirige l'Institut d'études arabes et islamiques de l'université de Paris-III. Jusqu'à son élection à la présidence de l'INALCO par le conseil d'administration le 7 octobre 1992, il occupe les fonctions de directeur du département Proche et Moyen-Orient et Afrique du Nord dans cet institut. L'INALCO, plus connu sous l'appellation de «Langues-O», est un établissement qui accueille 9 000 étudiants inscrits pour l'année 1992-1993. C'est la première fois qu'un géographe est nommé à la tête de l'INALCO. Traditionnellement, ce poste est réservé aux professeurs de langues.]

SPORTS

□ **FOOTBALL : Championnat de France.** – Les Girondins de Bordeaux ont battu Toulouse 2 à 0, mercredi 27 janvier, lors d'un match à rejouer de la dix-huitième journée du championnat de France. Bordeaux prend ainsi la cinquième place du classement devant Auxerre.

□ **TENNIS : les Internationaux d'Australie.** – La finale du tournoi féminin des Internationaux d'Australie opposera, samedi 30 janvier à Melbourne, la Yougoslave Monica Seles à l'Allemande Steffi Graf, les deux meilleures joueuses de la hiérarchie mondiale. Seles, tête de série numéro 1, a éliminé, jeudi 28 janvier, l'Argentine Gabriela Sabatini (nº 3) sans difficulté, 6-1, 6-2. Dans la seconde demi-finale, Steffi Graf (nº 2) a battu l'Espagnole Arantxa Sanchez Vicario, 7-5, 6-4.

CULTURE

CINÉMA

Le vocabulaire de la terreur

Sortie de deux films en compétition à Avoriaz, dont le Grand Prix, mérité

BRAINDEAD
de Peter Jackson
Dr RICTUS
de Manny Coto

Scellant par une poisseuse cascade d'hémoglobine et une avalanche de récompenses (Grand Prix, Prix de la critique, Prix des effets spéciaux) le recentrage vers l'horreur du Festival d'Avoriaz, *Braindead* du Néo-Zélandais Peter Jackson est tout à fait réjouis-sang. Le premier film de ce réalisateur de trente ans, s'intitulait *Bad Taste (Mauvais Goût)*, le deuxième, *The Feebles*, interprété par des marionnettes méchantes, était une parodie grinçante du « Muppet Show ». Cette fois, lorgnant goulûment du côté des « Monthy Python », dans un style hyperréaliste délirant, avec une surenchère haletante d'éviscérations drolatiques et de recompositions morphologiques anarchiques consécutives à des mutilations désopilantes, il offre ce qu'il définit judicieusement comme un *« gore pour les familles »*.

Braindead, ou comment, dans les années 50, au cœur d'une bourgade tranquille, Lionel, un garçon timide (Tim Balme), épris de Paquita, jeune épicière espagnole (Diana Penalver), échappe, difficilement, à l'emprise castratrice de sa mère (Elizabeth Moody). Tout se détraque et se déclenche dès que la terrible génitrice a été mordue au zoo (où elle épiait les amoureux), par un rat-singe, animal maléfique, s'il en est. Aussitôt, une scène d'anthologie : le déjeuner mondain avec l'austère présidente de la ligue féminine locale et son mari glouton. Maman a déjà donné des signes inquiétants, un grand accroc de peau à la joue que fiston a rafistolé avec de la colle. Maintenant, voilà qu'elle perd une oreille dans la crème anglaise, le convive s'en saisit comme d'un biscuit et la croque, etc.

Ce n'est qu'un des premiers gags ; il y en aura un toutes les dix secondes : il ne s'agit pas de faire peur, mais de faire rire avec la peur, de désamorcer, de désacraliser les grandes peurs, celle de la mère, celle de la mort. D'en rajouter tellement dans le glissant, le gluant, le collant, le repoussant que les frontières de la bienséance s'écroulent, libérant des hoquets alternés de dégoût et de jubilation. C'est la sarabande des morts-vivants, loubards déchaînés, rocker perruqué, curé kung-fu copulant avec une infirmière féroce dont l'abdomen explose pour mettre au monde un nourrisson sauvage que Lionel promène dans un landau grillagé...



Timothy Balme dans « Braindead »

Tout finit par un massacre à la tondeuse à gazon, les membres volent bas, les têtes perdent leurs corps, le plus grand steak tartare de l'histoire du cinéma se prépare, d'autant que Paquita met la main à la pâte et passe au mixer tout ce qui remue encore. Puis, tandis qu'un incendie purificateur engloutit ce qui reste de ce pandémonium provincial, le petit couple s'en va, tout sanglant, tout heureux, vers son avenir. Il n'a jamais perdu son innocence et son calme, ce n'est pas là le moindre charme du film, ce divorce entre la répugnante violence des images et la douceur naïve des sentiments.

« Y a-t-il un docteur dans la salle ? »

Dans la même... veine, mais beaucoup moins imaginatif et moins drôle, *Dr Rictus* (Grand Prix spécial du jury), de Manny Coto. Des adolescents (plus quelques flics) endormis dans la paix morne et enviable d'une cité résidentielle sont décimés par un médecin fou (Larry Drake, gigantesque, roulant des yeux à la Peter Lorre dans *M le Maudit*), échappé de l'asile afin de poursuivre le « travail » de son père, autrefois lynché par la population.

Il faut dire que le praticien n'y était pas allé de main morte : sa femme étant cardiaque, ce pionnier de la transplantation s'était mis à collecter des organes de rechange dans la poitrine de cobayes d'autant moins consentants qu'ils étaient encore vivants au moment de l'opération sans anesthésie !

Bistouris menaçants, seringues venimeuses, sondes mortelles, tensiomètre étrangleur, écarteurs sadiques, tout le vocabulaire de la terreur est décliné avec application à l'aide d'un matériel chirurgical hystérique, détourné de son sens noble, de sa tâche salvatrice, de sa mission humanitaire. Un dialogue au second degré (*« Y a-t-il un docteur dans la salle ? »* est la dernière réplique du monstre expirant), tente d'alléger cette pesante métaphore sur la dangereuse omnipotence du corps médical. On sort de là patraque.

DANIÈLE HEYMANN

□ **Les prix de la critique.** – Le Syndicat français de la critique de cinéma a décerné mercredi 27 janvier ses prix de la critique 1992. Le prix Méliès (meilleur film français) a été attribué à *Un cœur en hiver*, de Claude Sautet, le prix Léon Moussinac (meilleur film étranger), à *C'est arrivé près de chez vous* de Rémy Belvaux, André Bonzel et Benoit Poelvoorde (Belgique) et à *Qiu Ju une femme chinoise*, de Zhang Yimou (Chine). Le prix Novais Teixeira du meilleur court métrage est allé à *Bonjour, je vais à Toulouse*, de Jacques Mitsch. D'autre part, *l'Almanach du cinéma*, de Philippe d'Hugues (Encyclopedia Universalis) a été consacré meilleur livre de cinéma, et *la Comédie musicale hollywoodienne*, de Rick Altman (Armand Colin) meilleur ouvrage étranger.

Combien pèse l'idée d'une plume ?

Richard Dembo revient sur le thème de la solitude du génie

L'INSTINCT DE L'ANGE
de Richard Dembo

Près de dix ans après un premier film remarqué, « césarisé » et « oscarisé », *la Diagonale du fou*, Richard Dembo revient nous entretenir du même thème : la solitude du génie. Mais il délaisse le monde des échecs et de la guerre froide pour l'univers des pionniers de l'aviation, au cours d'une guerre on ne peut plus « chaude », celle de 14-18.

Voici donc Henry, fils de famille provincial, tuberculeux et romantique, qui découvre l'ivresse des airs et s'engage dans une escadrille de combat. Il devient un « as » et plus encore, une sorte d'ascète de la chasse aérienne, avatar évident de Guynemer, l'ange dont parle le titre, mais d'un angélisme où l'efficacité tient plus de place que la grâce. Ses succès, et son manque de convivialité, lui vaudront l'animosité de ses camarades, qui ira jusqu'à la haine mortelle de ce personnage « différent ».

Dans le blouson d'Henry, Lambert Wilson, comédien lui aussi plus efficace que fascinant, se livre à une curieuse imitation de Jean-Louis Trintignant. Comme Trintignant lui-même, apparemment peu motivé par un rôle très superficiel d'officier supérieur, paraît se parodier lui-même. Reste un passionnant personnage, interprété par un remarquable acteur : François Cluzet, impeccable en pilote émérite mais resté homme de la terre, qui préfère les gens aux nuages et un coup de rouge aux sonneries militaires et aux cantiques.

Très vite, *l'Instinct de l'ange* fait regretter que ce ne soit pas lui le centre de l'histoire. Mais, tout à sa parabole, Dembo prétend filmer une idée (au demeurant assez antipathique par sa valorisation de l'être d'exception, que ses ailes de géant empêchent de... etc.) sans l'inscrire dans des lieux, des personnages et des situations. Abstraction sans finesse, le film devient ainsi le contraire des meilleures évocations de saints à l'écran, les *Fioretti de François d'Assise* de Rossellini, ou *l'Evangile selon saint Matthieu* de Pasolini, par exemple.

Dès lors, jamais la magie du vol des premiers temps n'est perceptible – on est loin de l'élan ascensionnel qui porte chaque plan d'un film comme *Arizona Dream*, – jamais ne sont partagées la peur et l'exaltation de ces combats où Henry descend les avions ennemis à la chaîne, comme on couperait du saucisson en rondelles. Quant à la vie d'un cantonnement où règne le danger maximum, il y avait plus d'émotion et d'intelligence de ses lois et de ses drames dans n'importe quel photogramme de *la Patrouille de l'aube*, de Hawks, que dans tout ce film-ci.

JEAN-MICHEL FRODON

Une autre histoire

LA DEUDA INTERNA
de Miguel Pereira

Sous ce titre à la fois économique et psychologique (la Dette intérieure) débute un film superbe.

De ce coin perdu de l'Argentine, où la terre est trop stérile et où les femmes sont trop fécondes, Pereira brosse en quelques images un impressionnant portrait, rendant justice à l'immensité splendide des espaces comme à l'intimité des humains. Dans une ferme nichée entre montagne de pierrailles et désert de sel, un enfant naît sous une lumière de de La Tour, une femme meurt, un homme s'en va. Fin du prologue, et, hélas, fin du film superbe.

Commence, une dizaine d'années plus tard, le « vrai » film, centré sur le gamin orphelin et ses relations avec un instituteur des villes venu alphabétiser ce coin perdu. Histoire de l'apprivoisement du village par l'étranger, histoire de l'amitié entre l'adulte cultivé et l'enfant sauvage, histoire des hommes face à la nature, et de cette communauté face à l'Histoire, la grande, la sanglante, celle des coups d'Etat et des guerres, dont ils ne perçoivent que l'écho cauchemardesque et burlesque.

Vaste entreprise à laquelle s'attaque Pereira de vouloir ainsi raconter non pas l'*« histoire officielle »*, comme s'intitulait un autre film argentin sur la même période, celle de la dictature et des Malouines, mais l'époque vue de loin, par les exclus.

L'ampleur de la tâche semble avoir effrayé le réalisateur, qui se rassure en fabriquant son film comme on construit un mur, alignant côte à côte ses images comme on poserait des briques, un plan large et un plan serré pour chaque fait.

Dès qu'il s'autorise une entorse à cet exercice de maçonnerie, le temps de redoubler un regard, de laisser sortir une Jeep du néant comme un monstre mythique, ou durant un bref passage dans les geôles des tortionnaires, quelque chose vibre et étreint, dont on ne cesse de regretter l'absence le reste du temps.

J.-M. F.

Les copains d'un lord

PETER'S FRIENDS
de Kenneth Brannagh

Les « amis de Peter » se retrouvent pour un réveillon anglais, dans un manoir anglais, dix ans après s'être réunis pour la dernière fois. A l'époque, le thatchérisme triomphait, et les amis de Peter avaient formé une petite troupe de music-hall pour égayer les soirées de la bourgeoisie londonienne. Une guerre des Falkland, une grève des mineurs, une intervention dans le Golfe plus tard, Peter (Stephen Fry) a hérité de la fortune et du manoir paternels, Andrew (Brannagh) est parti aux Etats-Unis. Maggie (Emma Thompson) est devenue éditrice, Roger (Hugh Laurie) et Mary (Imelda Staunton) se sont mariés et écrivent des *jingles* publicitaires, Sarah (Alphonsia Emmanuel) est restée actrice et collectionne les amants.

Ceux qui se souviennent des *Copains d'abord* de Kasdan sauront de quoi il retourne. Numéros d'acteur, *private jokes* à l'usage d'une génération entière, prétentions satiriques et accès de sentimentalisme, *Peter's Friends* utilise toute la panoplie réunie par Kasdan et souvent pillée depuis. Malgré cette accumulation d'effets, le film retombe assez loin de sa cible. Le Royaume-Uni, sa société, son histoire récente, restent très sagement à la porte du manoir de Peter. Et le scénario, de Martin Bergman et Rita Rudner (elle joue Carol, la star de la télévision américaine), manque par trop d'audace pour arriver à inspirer la mise en scène de Brannagh. On finit par se convaincre que ce film n'existe que pour permettre à une bande d'acteurs de se faire plaisir. Emma Thompson en vieille fille qui ne pense qu'à ça est si charmante qu'elle communique son plaisir du jeu. Les autres, restent à s'amuser dans leur coin.

T. S.

□ **Opération « 18 heures-18 francs » dans les cinémas parisiens.** – Pour la cinquième année consécutive, du 3 au 9 février, le tarif de 18 francs s'appliquera dans plus de trois cents salles de cinéma de la capitale, à la première séance débutant entre 17 et 19 heures. L'an dernier, 265 000 spectateurs avaient profité de cette semaine de promotion, lancée par la Ville de Paris avec la Fédération nationale des cinémas français et les syndicats d'exploitants parisiens.

... Comme des images

ORLANDO
de Sally Potter

Le roman de Virginia Woolf aurait dû faire peur à un cinéaste. Comment soumettre à la discipline du temps cinématographique cette rêverie qui se moque des siècles, qui empêche son héros-héroïne de mourir pour lui faire jouer le contre-chant de l'histoire officielle. Sally Potter n'a pas eu peur : elle a écrit un scénario d'une heure et demie, taillé, repris, surbrodé les aventures du jeune duc anobli par Elizabeth Ire qui devint jeune duchesse sous Charles II avant d'aimer sous Victoria. Sally Potter s'est passée de vrais acteurs, accordant le premier rôle à Tilda Swinton – beauté si diaphane qu'elle ne cache rien des décors fastueux qui l'entourent, – et se soumettant aux règles de la coproduction internationale pour le reste de la distribution avec Charlotte Valandrey en princesse russe et Lothaire Bluteau en khan turc. Du livre de Virginia Woolf, il ne reste plus grand-chose, surtout pas l'humour et l'esprit. Le film n'est ni intéressant ni ennuyeux. L'addition de plans exquisément composés aboutit à l'équivalent cinématographique de la musique *new age*, faite pour plaire sans déranger.

T. S.

DANSE

Keersmaeker, la diabolique

La chorégraphe reprend une pièce ancienne qui n'a rien perdu de sa magie

ROSAS DANST ROSAS
au Théâtre de la Ville

Attention, danger : le début ne met nullement la puce à l'oreille. Projeté en lettres blanches sur le sol noir, le titre, *Rosas danst rosas*, suivi de l'avertissement : *« Toute ressemblance avec des personnes connues, etc. »*. Décor banal : quelques chaises entassées dans un coin, devant un rideau lamé gris anthracite. Quatre filles entrent d'un pas tranquille, s'alignent au fond, nous tournant le dos. A partir de là, va se mettre en marche un engrenage diabolique, dont on sort, une heure cinquante plus tard, laminé mais enthousiaste (comme nous) ou exaspéré (comme une partie du public).

Avertissement loyal : si la pièce entière relève du minimalisme et du répétitif – Anne Teresa De Keersmaeker, en 1983, est encore sous influence de la post-modern dance américaine, – sa première partie joue sur les nerfs des spectateurs à force de lenteur, de silences et d'immobilités. Ce n'est qu'à la fin, rétrospectivement, que l'on en comprendra la nécessité profonde de cette épreuve : une mise en condition incantatoire, obsessionnelle, déstabilisant les perceptions habituelles.

On leur donnerait pourtant le Bon Dieu sans confession, à ces quatre gamines pareillement vêtues de socquettes, T-shirt et mini-jupe grise. Mais, très vite, elles intriguent, elles inquiètent. A plat ventre, à l'unisson, elles se livrent à une gestuelle saccadée : elles roulent, se redressent sur un coude ou deux, à genoux, à quatre pattes. S'étirent comme des chats, soufflent comme des phoques. Mi-sphynges, mi-araignées. Ou adolescentes en proie à la naissance du désir ?

Un nouveau répertoire gestuel

Les seuls « événements », si l'on ose dire, qui surviendront, sont le déménagement des chaises, en groupes obliques, puis en ligne de fond, et l'enfilage de chaussures. Mais la chorégraphie, avec la rentrée de la musique (des bruits industriels, donc répétitifs, signés Thierry De Mey et Walter Hus) va subtilement se compliquer et s'enrichir.

Les chaises donnent lieu à un nouveau répertoire gestuel : jambes croisées et décroisées, bustes cassés en avant, amples dessins des bras. Les filles jouent érotiquement de leurs cheveux, qu'elles caressent ou dont elles balaient l'espace. A peine, dans l'impitoyable mécanisme de leur danse, les croit-on condamnées ou damnées qu'un sourire furtif, complice ou pervers, ruine cette hypothèse.

Le rythme est roi, les mouvements s'ordonnent en canons, fugues et contrepoints. Peu à peu, s'infiltrent des déhanchements, des balancements, de faux déséquilibres, des tourbillons. Les coquines dénudent une épaule puis la recouvrent, déboutonnent leur T-shirt et le reboutonnent, sans qu'on puisse savoir si l'ordre leur en est donné ou si elles obéissent à quelque malicieuse impulsion.

Striant le plateau de raies rectangulaires ou le découpant en carrés, tombant des cintres ou latéraux, baignant l'ensemble ou isolant les danseuses, les magnifiques éclairages de Remon Fromont, ainsi que la chorégraphie, ont valu à *Rosas danst rosas* deux Bessie Awards lors de sa présentation à la Brooklyn Academy of Music, à New-York.

Quant aux interprètes, on ne sait s'il faut admirer davantage l'énergie insensée qu'elles déploient tout au long de la pièce, ou l'exploit que représente la mémorisation d'une telle chorégraphie, sournoisement changeante sous ses répétitions et sans repères musicaux évidents. Elles sont tout bonnement formidables, elles se nomment Cynthia Loemy, Nathalie Million, Johanne Saunier et Samantha Van Wissen.

Il faut courir voir cette pièce où, dès son deuxième essai (après *Fase*), Anne Teresa De Keersmaeker est déjà tout entière : péremptoire, impitoyable, à la fois rigoureuse et provocante, entretenant avec la musique des rapports amoureux et ironiques, dont l'intelligence fascine. Keersmaeker donne aussi à Paris *Erts*, son avant-dernière création, présentée à Bruxelles (*le Monde* daté des 9-10 janvier 1992) en contraste absolu avec le dépouillement de *Rosas danst rosas*, une pièce foisonnante, où la vidéo tient un rôle primordial, et où le Quatuor Arditti joue Beethoven, Webern et Schnittke.

SYLVIE DE NUSSAC

► **Théâtre de la Ville à Paris. *Rosas danst rosas*, les 29 et 30 janvier. *Erts*, du 2 au 6 février. Tel. : 42-74-22-77.**

THÉATRE

« Politically correct »

Marc Jolivet, sérieux candidat au rire

CET HOMME VA SAUVER LE MONDE
au Théâtre Tristan-Bernard

« Chômage, sans-abri, pots-de-vin, scandales, un homme peut sauver le monde et cet homme, vous l'avez choisi, il est là ce soir ! », hurle un homme jeune et chic, façon équipe Clinton. Surgit un petit homme rond, immédiatement sympathique, la gueule de travers : *« Bonsoir, excusez-moi de vous déranger, c'est ici pour changer le monde ? »* Marc Jolivet entre en scène comme d'autres se lèvent de table un dimanche pour en raconter une bien bonne. Car il n'a pas un public, Jolivet, mais une bande de copains qui sont toujours contents de le retrouver, de l'entendre.

Lui ne se prive pas de les prendre à témoin, de susciter leur approbation ou leur réaction, une sorte d'interactivité entre salle et plateau qui nuit parfois au charme de la représentation en banalisant son personnage. C'est un défi qu'il assume et dont les spectateurs s'enchantent, au risque pour lui d'être brutalement interrompu par quelqu'un qui n'a pas forcément le même talent.

Marc Jolivet s'en prend à tout et à tout le monde, un peu comme ça vient, écrivain parfois facile que l'acteur, plus subtil, sauve de quelques vulgarités à connotation sexuelle ni indispensables ni très nouvelles. La télévision est sa bête noire, de TF1 à la cérémonie des Césars et Hervé Bourges (*« le roi des courges »*), les hommes de droite l'inspirent (Giscard et Chirac, surtout), les socialistes l'agacent et il a décidé d'adopter un petit communiste, *« pas un jeune, c'est difficile à trouver, non, un petit vieux »*... Quelques philippiques font mal : *« Les sénateurs, c'est très gentil, c'est comme les taupes, ça n'a pas de dents... »* Il est carrément hilarant quand il imite Guy Bedos ou démolit les charmes incertains de la rue du Rocher, la rue du Théâtre Tristan-Bernard, qui a effectivement peu de rivales dans le hit-parade du sinistre.

Il devient plus troublant, plus sensible, quand il s'échappe un peu du réalisme pour un ailleurs poétique : lorsqu'il décrit sa carte génétique, qu'il est pris par une crise de doute, quand il se fait clown et parle par abréviations et sigles. A la différence de beaucoup de ses confrères humoristes, Marc Jolivet n'enchaîne pas les sketches, à proprement parler, mais des histoires, des anecdotes, des proférations et autres proclamations qu'il coud habilement.

Elles finissent par dessiner le portrait d'un acteur comique généreux, soucieux de son environnement, acteur qui s'apprête ouvertement à soutenir Génération Ecologie à un moment difficile de la vie intérieure française. *« Politically correct »*, disent les Anglo-Saxons. On vote pour, dit chaque soir le public du Tristan-Bernard.

OLIVIER SCHMITT

► **Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 103 F à 163 F. Le lundi, tarif réduit, 73 F à 123 F.**

CULTURE

MUSIQUES

Des pirates « industriels » au marché du disque

Trois stands du MIDEM, accusés de proposer des contrefaçons, ont été obligés de fermer boutique

CANNES

de notre envoyé spécial

Mercredi 27 janvier au matin, trois stands du MIDEM étaient fermés pour piraterie, *« à la demande de certains participants »*, en vertu d'une clause du contrat d'inscription au marché selon laquelle les membres s'engagent à ne pas présenter de produits contrevenant aux lois françaises sur la protection des droits intellectuels. Trois stands – les américains Sound Visions et Everest Records et l'anglais Tring – sur plusieurs centaines (deux mille deux cents sociétés participent au MIDEM, mais toutes ne prennent pas de stand), c'est peu.

C'était quand même assez pour susciter un certain émoi parmi les producteurs phonographiques et les sociétés de droits nationales et internationales.

Sound Visions et Tring sont accusées, la première par la SACEM, qui défend les droits des auteurs et des éditeurs, et la seconde par les représentants des producteurs phonographiques, d'avoir diffusé des contrefaçons, des œuvres pour lesquelles les auteurs ou les producteurs ne perçoivent pas leurs droits ou leurs royalties. Comme le fait remarquer René Guitton, directeur de la SCPP (Société civile pour l'exercice des droits de producteurs phonographiques), qui lutte contre la piraterie en France, *« en dix ans, le phénomène s'est industrialisé. Il ne s'agit plus de repérer des unités de productions artisanales, mais des réseaux de sociétés, certaines basées au Lichtenstein, qui se revendent des catalogues de titres en jouant sur les différences de législations entre pays »*.

En Italie, une œuvre n'est protégée que pendant vingt ans après sa création. Ce qui permet à certains producteurs de considérer que les Beatles appartiennent au domaine public.

D'autres préfèrent exploiter des œuvres de faible notoriété, en espérant passer inaperçus. Ainsi, un producteur de disques classiques français a pu racheter une œuvre, qu'il avait lui-même produite, à une société américaine qui prétendait en détenir les droits pour le monde entier.

L'importance des « bootleggers »

Dans l'après-midi qui a suivi la fermeture du stand de Tring, les avocats de la société anglaise affirmaient de manière sibylline que *« les allégations portées contre eux ne suffisaient pas pour justifier une fermeture »* et espéraient encore obtenir la réouverture de leur stand, qui présentait de mystérieux enregistrements des Bee Gees, de Cat Stevens ou de Kim Carnes.

A ces contrefacteurs industriels, il faut ajouter les *bootleggers*, les diffuseurs d'enregistrements clandestins de concerts, qui ont également pris une certaine importance économique. Les *bootleggers* ne prennent pas de stands mais préfèrent traiter leurs affaires dans des chambres d'hôtel en ville, souvent retenues sous un faux nom.

L'IFPI, la Fédération internationale de l'industrie phonographique, chargée de la répression de la piraterie au niveau international, a donc demandé la collaboration de certains professionnels du disque, spécialisés dans l'importation, qui ont été chargés d'établir le contact avec les *bootleggers*.

Ceux-ci proposent des albums des Rolling Stones ou de Bob Dylan à des prix qui se sont beaucoup rapprochés de ceux des albums officiels ces dernières années. Aujourd'hui, certains *bootleggers* pratiquent la vente par correspondance en distribuant leurs catalogues à l'entrée des concerts quand on ne trouve pas leurs produits chez des disquaires établis.

La présence bien visible des contrefacteurs au MIDEM 1993 s'explique difficilement. Xavier Roy, qui dirige le marché, affirme avoir communiqué la liste des participants à l'IFPI, se refusant à pratiquer lui-même une sélection. Reste que l'image du marché a été ternie auprès des producteurs respectueux des règles du jeu, qui sont aujourd'hui d'autant plus jaloux de leurs droits que le marché de la musique reste morose.

THOMAS SOTINEL

Le producteur des Beatles primé

Organisé pour la deuxième année consécutive dans le cadre du MIDEM avec la SACEM, le Festival de l'audiovisuel musical a accordé son grand prix au producteur des Beatles, George Martin, pour le documentaire *The Making of Sergeant Pepper's*.

Présidé par le Britannique Michael Kamen, compositeur de musiques de film *(Brazil, l'Arme fatale)*, le jury a également distingué le film australien *Strictly Ballroom* (meilleur film musical pour le cinéma), le documentaire *Mizikê Mama*, consacré au groupe vocal Zap Mama (programme télévision), et la compilation de clips réalisée autour de l'album *Diva* de la chanteuse anglaise Annie Lennox.

PHILATÉLIE

Postiers circumnavigateurs

La Poste mettra en vente générale, lundi 8 février, un timbre à 2,50 F, *les Postiers autour du monde*, à l'occasion du baptême du nouveau monocoque *La Poste*, le 6 février, au Yacht-club de Port-Camargue.

Ce bateau, dont Marie-José Pérec est la marraine, a été construit en vue de sa participation à la Whitbread 1993-1994, course autour du monde en équipage... Celui de *La Poste* étant composé pour bonne part de postiers, à commencer par Daniel Mallé, son skipper.

A noter également l'émission d'un entier postal sur enveloppe, reprenant le sujet du timbre (prix de vente 4 F). A part un projet d'entier sur enveloppe en 1935, à l'effigie de Victor Hugo, et après une enveloppe ayant pour motif la *Marseillaise* de Rude, commercialisée en 1940, c'est donc la seconde fois seulement que La Poste émet un entier postal commémoratif sur enveloppe.

Le timbre, au format 36,85 × 36,85 mm, dessiné et gravé par Pierre Forget, est imprimé en taille douce en feuilles de trente.

P. J.



▶ Vente anticipée à Port-Camargue (Gard), les 6 et 7 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans un car mobile situé à proximité du Yacht-Club ; le 6 février, de 8 h 30 à 11 h 30, au bureau de poste du Grau-du-Roi (boîte aux lettres spéciale) .

▶ La vente de l'enveloppe est assurée par tous les Points-philatélie. Elle peut aussi être obtenue par correspondance auprès du Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

En filigrane

• **La *Marianne* de Briat change de vert.** – La Poste mettra en vente générale, à partir du 8 février, une nouvelle version du timbre d'usage courant à 2,20 F au type *Marianne* de Briat. Ce timbre se distingue du précédent par sa couleur verte plus claire.

• **Courrier du Père Noël record.** – Aux enfants ayant écrit au Père Noël et qui avaient bien précisé leur adresse, 673 478 cartes-réponses (dont 403 778 aux enfants des écoles) ont été expédiés par le Centre des recherches du courrier, transformé durant le mois de décembre en secrétariat du Père Noël (*le Monde* du 19 décembre 1992). Un chiffre record qui laisse loin les 593 000 réponses enregistrées en 1991.

• **Ventes.** – La vente aux enchères Harmers (Londres, le 16 décembre 1992) s'est achevée sur un résultat de près de 700 000 livres sterling (près de 5,9 millions de francs) pour 198 lots. En vedette, un des treize exemplaires connus du célèbre 1 d *Post Office* rouge-orange de l'île Maurice, qui a atteint 198 000 livres (près de 1 660 000 francs).

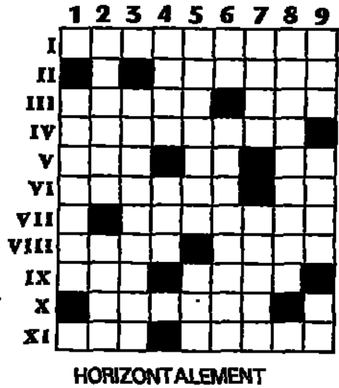


Le 1 d Post Office de l'île Maurice qui a atteint 198 000 livres.

• **Les images médiatiques et la ville.** – L'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS, 54, boulevard Raspail, Paris 6e) accueille, du 28 janvier (17 h 30) au 6 mars, « Les images médiatiques et la ville », une exposition comprenant 45 000 timbres de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de Grande-Bretagne et des pays de l'ex-bloc de l'Est, ainsi que des panneaux d'animation d'autoroute, des flammes d'oblitération postale françaises, etc. Une manière originale d'approcher des matériaux historiques peu conventionnels (Rens., Michel Coste, tél. : (1) 44-08-51-79).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5965



HORIZONTALEMENT

I. Blessées par des piques. – II. Il peut y avoir de la retenue. – III. Indispensable pour que le secret soit bien gardé. Certain travaillait à la cave. – IV. Coule à l'étranger. – V. Une pièce. Symbole. Base d'accord. – VI. Menu, n'est pas une belle prise. Peuple. – VII. Cacher ce qui a été cassé. – VIII. Objet de dilemme. Quand on n'en a pas, on s'en fiche. – IX. Pas débattue. Mesure. – X. Parfois frais pour des gants. – XI. Jetés parfois sur un comptoir. Ecrivit pour la postérité.

VERTICALEMENT

1. On ne répond plus quand on nous l'a coupé. – 2. Habitué des foires. Un succès. – 3. Comme les affaires dont on ne parle plus. – 4. Utilisai. Utile pour le golfeur. – 5. N'est pas un homme sérieux. Ne peut évidemment devenir grand que lorsque l'enfance est passée. – 6. Pronom. Fromage souvent présenté sur un plateau. – 7. Va et vient. Les vieilles ne sont pas branchées. – 8. Une femme qui a intérêt à bien ouvrir ses portugaises. – 9. Napperon. Base d'envols. Bruit.

Solution du problème n° 5964

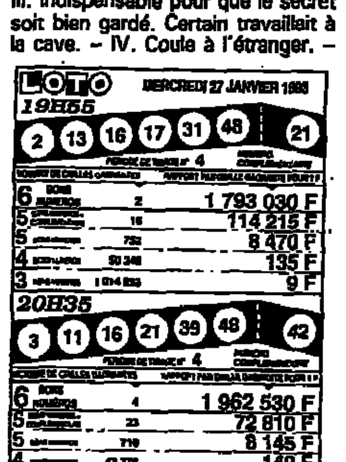
Horizontalement

I. Aoûtiens. – II. Loser. Ain. – III. Urinal. Go. – IV. Etna. Igné. – V. En. Bée. – VI. Té. Trente. – VII. Esseulé. – VIII. Pa. Luit. – IX. Kangourou. – X. Ici. Ils. – XI. Réelle. Ré.

Verticalement

1. Aluette. Kir. – 2. Oort. Espace. – 3. Usine. Sanie. – 4. Tenante. – 5. Ira. Ru. Oïl. – 6. Libellule. – 7. Na. Gêneurs. – 8. Signet. Io. – 9. Noé. Enture.

GUY BROUTY



CARNET DU Monde

Anniversaire de naissance

– Il y a trente-trois ans, trente-trois mois, trente-trois semaines, trente-trois jours, naissait le petit

Benoît TREZEL

Alléluia !

11, rue Rabelais,
92170 Vanves.
Cadeaux bienvenus.

Décès

– Le Havre

Mme Guy Adam
née Vessières,
Florence et Fabrice,
Mme Landelina Adam,
M. Jean Vessières,
M. et Mme Patrick Adam
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Berod
et leurs enfants,
Toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy ADAM,
directeur de l'agence CGM du Havre
chevalier du Mérite maritime.

survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 26 janvier 1993, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 janvier à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame du Havre, rue de Paris.
Vos témoignages de sympathie seront reçus sur un livre d'amitié.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons à l'Institut Pasteur.

Priez pour lui.

– Michel et Jeanne Charpentier,
Jean-Paul et Maryvonne Charpentier,
Yves et Christiane Charpentier,
ses enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André CHARPENTIER,
commandeur des Palmes académiques,
proviseur honoraire,
ancien directeur du CNAM de Tours,

le 23 janvier 1993.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Saint-Maur-des-Fossés. Angoulême. Châtellerault.

– Saint-Gingolph
(Haute-Savoie).

Huguette

a quitté les siens,
le 26 janvier 1993.

Sa famille,
Et ses amis fidèles,
sont dans cette douloureuse épreuve en une profonde tristesse.

Une bénédiction sera donnée en l'église de Saint-Gingolph, le vendredi 29 janvier, à 10 heures, suivie de l'incinération.

Gaston Cusin,
son époux,
Michèle Cusin,
sa fille,
Nicolas, Cécile et Aurélie,
ses petits-enfants,
Magny et Milo Fleischman,
et leurs enfants.

Rue de l'Etang
74500 Saint-Gingolph.

– Denis et Laurence Hautin-Guiraut,
Sophie et Jean-Noël Martin
ses enfants.
Solen, Mac, Fanny, Ugo, Pia,
ses petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline HAUTIN-BRUNEAU

survenu à Paris le mercredi 27 janvier 1993, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 1er février, en l'église de Saint-Fargeau (Seine-et-Marne), à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Rua Jose Linhares 44-501 Leblon,
22430-220 Rio-de-Janeiro, Brésil.
Avrenay 74330 Choisy, France.

– Judith et Isaac Joseph,
Jérôme Ledermann,
Les familles Libine, Frajberg, Ledermann, Josephberg, Susterkak, Ruzinowitch, toute la parenté,
font part du décès de

Danielle LEDERMANN,
née Libine,

survenu le 27 janvier 1993.

L'inhumation aura lieu le vendredi 29 janvier, à 11 heures, au cimetière israélite de Lunéville.

Ni fleurs ni couronnes.

42, rue Sébastien-Reiler,
54300 Lunéville.

– Le conseil d'administration paritaire national et les membres du personnel de PROMOFAF ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Gilberte MARQUESTE,
chef du service secrétariat général,

survenu le 24 janvier 1993, et s'associent à la peine de la famille.

Remerciements

– Sonia Dayan-Herzbrun,
très touchée par les marques de sympathie témoignées lors du décès de sa mère

Claire HERZBRUN,
née Sarvari,

remercie tous ceux et celles qui se sont associés à sa douleur.

Anniversaires

– *Pour le huitième anniversaire de la disparition de*

Monsieur Icek KORN,

le 28 janvier 1985,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Tant que ceux que nous aimons restent présents dans nos mémoires, il n'y a pas de mort. La mort, c'est l'oubli. »

Messes anniversaires

– Une pensée pour

Pierre MIFSUD,
professeur agrégé
de sciences économiques,
université Jean-Monnet,

qui nous a quittés le 29 janvier 1992.

Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 31 janvier à 11 heures en l'église Saint-Louis à Saint-Etienne.

Communications diverses

– *L'association Résistance à l'agression publicitaire* organise une première réunion publique, samedi 30 janvier, de 10 heures à 18 heures, 177, rue de Charonne (75011) Paris, afin d'envisager, avec quiconque a à se plaindre de l'invasion publicitaire, la chasse aux affichages illégaux, aux démarchages par courrier, et de nouvelles formes de boycottage.

ÉCONOMIE

BILLET

Banques fragiles

Avant même que les premiers résultats des banques françaises pour 1992 soient connus, l'agence de notation financière franco-américaine Standard and Poor's-Adef donne le ton en mettant sous surveillance simultanément pas moins de huit établissements. On y retrouve pêle-mêle Indosuez, Crédisuez, La Hénin, Paribas, la Compagnie bancaire, le Crédit du Nord, la banque Worms et la Compagnie financière du CIC.

« Cette décision reflète une détérioration structurelle du secteur bancaire français, confronté à une hausse de la charge du risque, alors que la rentabilité d'exploitation atteint un niveau historiquement bas », souligne Standard and Poor's-Adef. Une conclusion similaire à celle de l'autre agence de notation internationale Moody's, qui avait débouché en décembre sur une baisse des notes attribuées à la BNP et au Crédit lyonnais. Les banques françaises, dont la rentabilité diminue ou stagne, doivent porter des risques de plus en plus lourds. Il faudra du temps pour digérer des engagements dans l'immobilier de l'ordre de 350 à 500 milliards de francs et des pertes potentielles qui atteignent aujourd'hui au moins 50 milliards de francs.

Réclamant, à la fin de l'année dernière, l'aide des pouvoirs publics, les banques se sont vu opposer une fin de non-recevoir. M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, avait estimé que les banques devaient assumer les risques quelque peu démesurés qu'elles avaient pris. Le gouvernement ne semble pas s'émouvoir de la fragilité accrue du système bancaire, à la différence de ce qui se passe aux Etats-Unis et au Japon, réputés pourtant plus libéraux sur le plan économique. Instruit par la gigantesque faillite des Caisses d'épargne, la Réserve fédérale américaine n'a eu de cesse, lors des trois dernières années, de permettre aux banques de rétablir leur rentabilité et de pouvoir ainsi faire face à l'accumulation de créances douteuses. La baisse continue du loyer de l'argent aux Etats-Unis a sauvé le système bancaire, en permettant aux établissements de se refinancer à court terme à des taux extrêmement faibles (3 % et parfois moins) et de prêter à l'Etat fédéral à des taux nettement plus élevés de l'ordre de 7,5 %. Les banques américaines ont ainsi réalisé en 1992 des bénéfices records. Au Japon, le fonds de soutien bancaire chargé de racheter des créances à risques a vu le jour mercredi 27 janvier.

Certes, les banques françaises sont solides. Mais, si l'on ajoute à leurs problèmes structurels de rentabilité les contraintes de capitaux propres du ratio Cooke et celles plus conjoncturelles de taux à court terme anormalement élevés pour cause de défense du franc, c'est leur capacité à distribuer des crédits qui risque d'être affectée durablement. Un handicap de plus pour la reprise.

ÉRIC LESER

Suscitant les protestations de la CEE et du Japon

Washington relève les droits de douane sur les importations d'acier en provenance de dix-neuf pays

Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des affaires économiques extérieures de la Communauté, a qualifié de *« mal venue et totalement disproportionnée »* la décision américaine de relever jusqu'à 109 % de leur montant les droits de douane antidumping applicables aux produits sidérurgiques importés de dix-neuf pays, dont sept européens. Sir Leon a ajouté que la CEE allait engager rapidement des discussions avec les représentants des Etats-Unis et qu'elle envisageait de saisir le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) pour faire rapporter cette mesure. Le Japon a également protesté contre ces nouveaux droits de douane, le ministère des affaires étrangères et celui du commerce extérieur et de l'industrie indiquant qu'ils étudiaient *« la conformité de cette décision avec les règles du GATT »*.

NEW-YORK

de notre correspondant

La guerre de l'acier est relancée. En annonçant, mercredi 27 janvier, l'instauration de dépôts de caution provisoires pouvant atteindre jusqu'à 109 % des droits de douane applicables aux importations de produits sidérurgiques aux Etats-Unis, Washington vole une nouvelle fois au secours des sidérurgistes américains engagés dans une vaste restructuration de leur activité qu'ils ne veulent pas voir compromise par la concurrence étrangère. Même si cette décision est présentée comme le simple résultat administratif de la procédure antidumping engagée par les groupes américains contre leurs concurrents étrangers à l'été 1992, elle est nécessairement ressentie en Europe et au Japon comme le premier acte protectionniste de la nouvelle administration Clinton, alors que persistent les rancœurs nées du différend Etats-Unis/CEE à propos du dossier agricole, lorsque son prédécesseur républicain était aux affaires.

En épinglant dix-neuf pays dont le Japon, le Mexique et sept Etats européens (1) auxquels il reproche de vendre leurs produits sidérurgiques aux Etats-Unis *« à un prix inférieur à leur valeur »*, selon les termes du communiqué publié par le département du commerce, le nouveau secrétaire au commerce, M. Ronald Brown, indique clairement qu'il fait sien le réquisitoire dressé le 30 juin 1992 par tous les grands noms de l'acier américain – auxquels s'était joint l'United Steelworkers of America, le principal syndicat de la profession – contre les importations de produits sidérurgiques. Partant de ce principe, le département du commerce a décidé d'appliquer à chaque pays, produit par produit (produits plats, laminés à froid, laminés à chaud, tôles revêtues) et avec un traitement différencié selon les producteurs, des droits de douane supplémentaires pouvant atteindre 109 %, par exemple, pour les produits plats fournis par la société brésilienne Cosipa ou encore par *British Steel*.

Mesure préliminaire

Ces nouveaux barèmes s'ajoutent aux 12,5 % de majoration instaurés en novembre 1992 par le même département du commerce et appliqués aux importations provenant d'une douzaine de pays. Pour l'instant, le dernier relèvement en date constitue une mesure préliminaire. Les groupes visés sont simplement tenus de constituer un dépôt de caution sur les entrées en douane, calculé par l'administration en fonction du niveau de dumping prêté à tel ou tel producteur étranger.

Le département du commerce se donne jusqu'au 12 avril pour établir si les plaintes déposées par les sidérurgistes américains sont recevables. Cette date-butoir concerne l'Argentine, le Canada, l'Italie, le Japon, le Mexique et la Roumanie. Les autres pays devront attendre jusqu'à la mi-juin pour connaître l'avis définitif de l'administration. Si celle-ci conclut à la pratique antidumping, la Commission du commerce international, un organisme américain, devra déterminer ensuite si ces importations dont la valeur était estimée à 2,6 milliards de dollars fin 1991, et qui représentent environ le sixième du marché américain de l'acier, portent réellement préjudice à l'industrie sidérurgique américaine. Si tel était le cas, le département du commerce donnerait alors aux douanes américaines l'instruction de percevoir ces taxes antidumping.

Selon la Commission européenne, ce sont 2 millions de tonnes d'acier européen, représentant l'équivalent d'1 milliard de dollars d'exportations par an, qui sont menacées. Pour sa part, la France, *via* la société Usinor-Sacilor, est passible de droits de douane supplémentaires allant de 11 % à 24 % selon la nature des produits. *« Au cours de ces huit dernières années, les importations d'acier aux Etats-Unis ont été limitées et des quotas ont été imposés sur trente-quatre produits différents »*, rappelait récemment M. Francis Mer, président d'Usinor-Sacilor, à l'occasion d'un discours prononcé devant l'American Institute for Imported Steel, le lobby américain de la profession. *« Or les Européens utilisent en moyenne 70 % de leurs quotas, les Japonais à peine 65 %, alors, où est le préjudice ? »* s'interrogeait-il. La dernière décision américaine relance la polémique. Et les menaces de représailles. Car les sidérurgistes européens et japonais savent bien que, si des droits de douane supplémentaires sont effectivement appliqués dans les proportions désormais connues, c'est l'ensemble des ventes d'acier aux Etats-Unis qui risquent d'être brutalement stoppées. Alors qu'ils sont en surproduction sur leurs propres marchés.

SERGE MARTI

(1) Brésil, Grande-Bretagne, Espagne, Mexique, Pologne, Roumanie, Canada, Italie, Finlande, Corée du Sud, Allemagne, Japon, Pays-Bas, France, Suède, Australie, Argentine, Autriche et Belgique.

□ **M. Alan Greenspan juge la conjoncture meilleure.** – Pour le président de la Réserve fédérale, M. Alan Greenspan, les *« vents contraires »* qui ralentissent l'activité économique aux Etats-Unis ont diminué mais n'ont pas disparu. Dans le rapport présenté devant la commission économique conjointe du Congrès, le président de la Fed note que les indices économiques des six derniers mois montrent une accélération de la reprise alors que la hausse des prix de détail reste faible. Mais M. Greenspan souligne également les problèmes que constituent la baisse importante des prix des actifs immobiliers, les réductions des dépenses militaires et la faiblesse des créations d'emplois. La Fed cherche à réunir *« les conditions financières qui encouragent au maximum une croissance économique soutenue »*, a ajouté M. Greenspan sans donner d'indication sur une baisse ou une hausse éventuelle des taux d'intérêt à court terme.

INDICATEURS

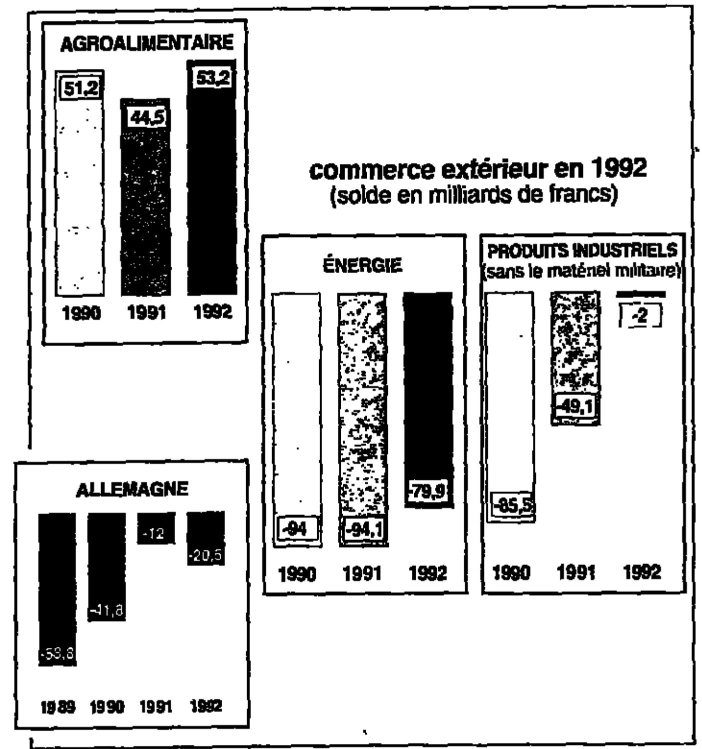
ALLEMAGNE

• **Déficit budgétaire : 38,6 milliards de DM en 1992.** – Le déficit budgétaire de l'Allemagne pour 1992 s'élève finalement à 38,6 milliards de deutschemarks (131 milliards de francs), soit 1,9 milliard de deutschemarks de moins que prévu, a indiqué, mercredi 27 janvier à Bonn, le ministre allemand des finances, M. Theo Waigel. En 1991, le déficit budgétaire allemand s'était élevé à 52 milliards de deutschemarks. Ces chiffres prouvent que *« malgré d'importants défis nationaux et internationaux et une dynamique économique qui s'affaiblit, l'Etat fédéral a ses finances sous contrôle »*, a précisé M. Waigel.

JAPON

• **Production industrielle : – 6,1 % en 1992.** – Les chiffres provisoires publiés mercredi 27 janvier par le ministère japonais du commerce extérieur et de l'industrie (MITI) révèlent le net ralentissement de l'activité industrielle au Japon. Pour le quinzième mois consécutif, la production industrielle a en effet chuté de 1 % en décembre par rapport au mois précédent, portant à 6,1 % la baisse enregistrée sur l'ensemble de l'année 1992 par rapport à 1991, soit le plus fort recul subi au Japon depuis la chute record de 1975 (– 11 %). La dernière baisse annuelle de la production industrielle japonaise remonte à 1985 (–0,2 %).

Commerce extérieur : les échanges industriels équilibrés



Le commerce extérieur de la France a été suréquilibré en 1992. C'est un résultat relativement exceptionnel puisqu'il ne s'est produit que sept fois au cours des trente dernières années. La question qui se pose est évidemment de savoir si la France touche maintenant les dividendes des efforts entrepris depuis dix ans en matière d'investissement et de maîtrise de ses coûts, notamment salariaux, bref si elle a réellement gagné des parts de marché ou si notre pays a équilibré ses comptes extérieurs parce qu'il a peu importé du fait d'une activité et d'une demande faibles. Si les deux facteurs ont joué, le premier a sûrement eu le plus d'importance. L'OCDE, dans son panorama de fin d'année, a montré que la France avait réalisé de bonnes performances en matière de compétitivité et de parts de marché. La France a eu une croissance économique un peu supérieure à la moyenne européenne et une demande intérieure à peu près équivalente. Cela ne l'a pas empêchée d'améliorer très nettement ses échanges extérieurs avec les pays de la Communauté européenne, devenus excédentaires de 16,1 milliards l'année dernière après avoir été déficitaires de 7,8 milliards de francs en 1991 et même de 39,9 milliards en 1990. C'est évidemment en grande partie le rééquilibrage partiel de nos échanges avec l'Allemagne qui est à l'origine de ce bon résultat. Avec la zone OCDE, le déficit reste très important (60,9 milliards de francs en 1992) quoique plus faible qu'en 1991 (71,3 milliards), grâce à une réduction du déséquilibre avec les Etats-Unis (–26,4 milliards de francs après –37,8 milliards en 1991). Ce qui peut expliquer les réactions américaines actuelles.

ÉCONOMIE

ETRANGER

Le ministre du commerce extérieur au Japon

M. Durieux souhaite que l'ouverture du marché japonais profite autant à l'Europe qu'aux Etats-Unis

Poursuivant la série de visites de responsables français à Tokyo, amorcée depuis 1991, le ministre délégué au commerce extérieur, M. Bruno Durieux, a achevé, samedi 23 janvier, un voyage qui l'a conduit dans plusieurs villes japonaises. Malgré les efforts entrepris pour resserrer les liens politiques et économiques avec Tokyo, c'est avec le Japon que la France a enregistré en 1992 son plus important déficit commercial bilatéral (30 milliards de francs).

TOKYO

de notre envoyée spéciale

En l'espace de quelques mois, presque toutes les «têtes» de la Rue de Bercy ont fait le voyage de Tokyo. Ce fut d'abord, en septembre 1991, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé de faire oublier les propos négatifs tenus sur le Japon par Mme Edith Cresson, alors premir ministre. Une mission que poursuivit, en janvier 1992, M. Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie et des finances, avant que M. Strauss-Kahn n'y retourne, en septembre de la même année, accompagné du ministre du travail, Mme Martine Aubry.

En ce début d'année 1993, c'est M. Bruno Durieux, ministre délégué au commerce extérieur, qui a été chargé d'entretenir les contacts. Malgré le lancement, il y a un an, d'une campagne promotionnelle sur le thème «Le Japon, c'est possible», la France ne parvient pas à réduire son déficit commercial avec Tokyo. En 1992, avec environ 20 milliards de francs exportés pour 50 milliards importés, la France accuse un déficit bilatéral de 30 milliards de francs, un montant qui n'est égalé avec aucun autre de nos partenaires commerciaux, pas même les Etats-Unis.

Un excédent commercial record

Loin de progresser, les exportations françaises ont, au contraire, diminué de 11 % entre 1991 et 1992. Une tendance qui devrait se poursuivre au moins jusqu'au redémarrage de l'activité au Japon – dès le début du second semestre 1993, affirme-t-on généralement à Tokyo – car la demande nippone a fortement chuté dans les secteurs traditionnels d'importation de produits français (agroalimentaire, grande consommation). En Europe, la France n'est pas la seule à subir des déboires avec le Japon, qui a enregistré l'an dernier un excédent commercial record de 107 milliards de dollars (578 milliards de francs), soit 37,6 % de plus qu'en 1991. Les exportations nippones ont progressé de 8 % l'an passé, au niveau record de 339,76 milliards de dollars, alors que les importations de produits étrangers ont reculé de 1,7 %. Le déficit global de la CEE a atteint 31,2 milliards de dollars en 1992, un montant sensiblement égal à celui de 1991, mais largement supérieur à celui de l'année précédente (18 milliards de dollars). *«Il est nécessaire de traiter la question du déficit commercial, tant vis-à-vis de la France que de la CEE, faute de quoi nous risquerions de nous exposer à des difficultés de toute nature»*, a déclaré M. Durieux lors de son passage à Tokyo. Seul moyen de résorber un tant soit peu le déficit, qualifié par le ministre d'*«excessif et déstabilisant»* : inciter vivement les Japonais à ouvrir leur marché aussi bien dans les secteurs de l'agroalimentaire que du transport, de la distribution ou des services.

Depuis quelques mois, les Etats-Unis exercent une pression très forte sur le Japon afin d'obtenir une plus grande marge de manœuvre commerciale. La tactique européenne suivie par la France consiste à insister pour bénéficier des mêmes ouvertures éventuelles que les Américains : *«Il ne faut pas qu'il y ait de traitement privilégié pour les Etats-Unis, mais que les mesures s'appliquent à tous équitablement»*, a déclaré M. Durieux à ses interlocuteurs du gouvernement et du patronat nippons.

Il a souligné les efforts de Tokyo pour abaisser ses tarifs douaniers sur les produits manufacturés, mais a regretté que le mouvement n'ait pas touché les services juridiques et financiers. Le système d'actionnariat croisé entre les entreprises, caractéristique de l'organisation industrielle japonaise, empêche la pénétration par le biais d'acquisitions, a rappelé le ministre. Ainsi, les deux cents entreprises françaises implantées au Japon en sont souvent réduites à des accords de partenariat, parfois peu satisfaisants, et investissent au total sur le territoire japonais vingt fois moins encore que les firmes nippones en France.

M. Durieux a plaidé en faveur d'une limitation, cette année, des exportations de véhicules japonais vers la CEE en raison de la déprime du marché automobile européen. *«Pour diminuer les quotas, il faut avoir le soutien des populations. Or, s'il y a des problèmes brutaux* [de chômage, NDLR], *nous aurions du mal à appliquer l'accord de 1991»*, a-t-il déclaré. Une nouvelle rencontre est prévue en mars entre les négociateurs japonais et communautaires.

Tout au long de son voyage qui l'a mené de Fukuoka, dans l'île méridionale de Kyushu, à Osaka, puis à Nagoya et Tokyo, le ministre du commerce extérieur a tenté de sensibiliser ses interlocuteurs à l'économie et aux entreprises françaises. La campagne «Le Japon, c'est possible», qui vise à intéresser les industriels français au marché japonais et les industriels nippons aux produits français, a identifié douze secteurs prioritaires, dont celui des équipements automobiles. M. Durieux a annoncé la création de deux petites antennes commerciales à Fukuoka et Nagoya, chargées de compléter l'action des postes d'expansion économique à Tokyo et à Osaka. En attendant une tangible ouverture du marché japonais, la diplomatie des petits pas nippons n'est peut-être pas superflue.

FRANÇOISE LAZARE

Après la réduction des taux d'intérêts britanniques

Nette baisse de la livre

La livre sterling a poursuivi, mercredi 27 janvier, sur le marché des changes européen, sa forte chute provoquée la veille par la réduction des taux d'intérêt britanniques de 7 % à 6 %. A la mi-journée, la monnaie britannique s'échangeait à 2,4033 deutschemarks contre 2,4277 la veille, en hausse toutefois par rapport à certaines périodes de la matinée pendant lesquelles elle est passée en dessous de son seuil de résistance de 2,40 deutschemarks sur un marché très volatil. Par rapport au franc français, elle tombait au plus bas à 8,07 francs avant de se ressaisir à 8,1265 francs au fixing indicatif de la Banque de France.

Le sterling reste, toutefois, proche de son plus bas niveau historique de 2,3675 deutschemarks atteint le 5 octobre dernier après sa sortie du système monétaire européen (SME). En deux jours, la chute dépasse les 4 pfennigs, et par rapport à son plus haut niveau de l'année (2,5332 le 11 janvier), la livre a perdu 13 pfennigs face à la monnaie allemande.

La faillite du KIO

Carthagène meurtrie par le déclin industriel

Les quarante-deux grévistes de la faim des usines Fesa-Enfersa de Carthagène ont cessé leur mouvement, mercredi 27 janvier, après un jeûne de protestation de douze jours. Ces salariés de l'entreprise chimique espagnole avaient cessé de s'alimenter le 15 janvier pour s'opposer aux 593 licenciements annoncés, une semaine plus tôt, par le groupe Ercros, dans ses deux usines de la région. Filiale du KIO (Kuwait Investment Office), en cessation de paiement depuis l'été dernier, Ercros a en effet décidé de revenir sur sa décision de fermer cinq des quatorze usines de Fesa-Enfersa et de licencier 1 900 personnes. Des négociations vont commencer, à la grande satisfaction des syndicats.

CARTHAGÈNE (province de Murcie)

de notre envoyé spécial

La désagrégation de l'empire KIO en Espagne n'a pas fini de faire sentir ses conséquences. Pas moins de 30 000 personnes sont directement concernées par cette banqueroute spectaculaire, dont l'aspect le plus visible a été la mise en cessation de paiement du holding Torras, sa filiale à 100 %, début décembre 1992. Mais, à Carthagène, la fermeture envisagée des deux usines de Fesa-Enfersa a pris les allures d'une véritable catastrophe. Elles auraient été les dernières d'une longue série de déchirures dans un tissu industriel qui part en lambeaux. Carthagène se meurt, et c'est pourquoi les dernières victimes de la crise avaient décidé de se battre jusqu'au bout pour préserver leur emploi. Tous ne seront pas sauvés mais une partie seront épargnés.

«Plan industriel et d'emploi»

A l'entrée de l'église Santa-Florentina, où les grévistes de la faim avaient installé leur matelas, une affiche résume toute l'ampleur du sinistre qui frappe cette vieille cité romaine de 170 000 habitants. Les syndicalistes ont répertorié les principales entreprises de la ville et les emplois correspondants en 1982 et, dix ans plus tard, en juin 1992. Une perte sèche de 3 230 postes de travail sur les 7 735 au cours de cette décennie du déclin. Les mines (plomb, zinc, essentiellement) ont fermé. Penarroya s'en est allé. Portman Golf et Camisa ont disparu. Ce processus de décomposition industrielle s'est accéléré au cours des deux dernières années dans ce port militaire, alors que de lourdes incertitudes pèsent sur les 2 500 employés de Bazan, les chantiers navals.

Le cri d'alarme a été lancé par les syndicats dès 1990. En décembre de cette année, un «plan industriel et d'emploi» a été signé. Aujourd'hui, les responsables syndicaux affirment qu'il n'a pas été respecté et veulent continuer à lutter pour préserver *«leur dignité d'êtres humains et d'hommes libres»*. Leur détermination a été récompensée par ce qu'ils ont toujours estimé être *«la seule solution possible»* : la levée des licenciements et l'ouverture de négociations.

La première étincelle de ce drame social s'était produite en février 1992. L'assemblée régionale avait été prise d'assaut par les protestataires armés de cocktails Molotov. Le bâtiment avait été sérieusement endommagé. Le 15 janvier, c'était la permanence du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) qui avait été mise à sac. Entre-temps, il y avait eu trois grèves générales et plus d'une centaine de manifestations.

«Nous voulons que l'on respecte nos droits, disait, il y a quelques jours, M. Franscisco Segura, gréviste de la faim et secrétaire général de la section chimie des Commissions ouvrières. *Nous voulons négocier. Nous sommes dans un pays moderne gouverné par des socialistes. Nous ne sommes pas dans le pays de Pinochet ni celui de Somoza.»* Il a donc été entendu. A l'extérieur, une bannière affirme toujours que, comme au temps de Franco, les grèves de la faim ont lieu dans les églises. *«Vive le changement ! Vive la corruption et la manigance ! Vive le néonazisme !»* Le ton est encore féroce contre les socialistes qui ont laissé les Koweïtiens racheter ce qui était auparavant des entreprises publiques et assurait de ce fait une sécurité de l'emploi. M. Pedro Diaz, autre gréviste de la faim et secrétaire général d'USO (Union des syndicats ouvriers) ne veut pas, dit-il, *«être obligé de voler ou de tuer pour survivre»*.

Bien sûr, il exagère. Mais le ton reste amer et le verbe sévère contre le PSOE, dont le «O» avait été remplacé par une croix gammée sur les banderoles. *«Les socialistes ont permis l'entrée du KIO dans ce pays, alors que nous avions estimé que ce n'était pas un groupe financier fiable. Maintenant, les Américains de Freeport-McMoran veulent racheter Ercros à condition de séparer la branche engrais, et le gouvernement avait dit encore oui»*, proteste M. Segura. La ville de Carthagène avait pris fait et cause pour «ses» grévistes. Chaque semaine, une centaine de femmes vêtues de noir prenaient le train sans payer jusqu'à Murcie, à 50 kilomètres, pour réclamer des solutions à l'administration et interroger les représentants socialistes. On les a appelées les *«Mères de la place de Mai»* par analogie à ces femmes de Buenos-Aires qui réclamaient le retour d'un mari ou d'un fils enlevé au temps de la dictature.

«Croissance nulle»

Le nouveau maire socialiste, M. José Antonio Alonso, est en train de mettre au point un plan stratégique pour *«relever le défi»* de sa ville en proie au marasme. *«Depuis douze ans, la croissance a été nulle»* mais, pour cet élu, Carthagène en a vu d'autres et ne deviendra pas uniquement une cité de marins et de retraités. Cet ancien compagnon de route de M. Segura vante les atouts de ce vieux port de l'arc méditerranéen, énumère les quelques investissements prévus et fait remarquer que le taux de chômage (14,28 %, soit 9 436 personnes en décembre) est inférieur à la moyenne nationale. Un chiffre contestable pour le professeur Joaquin Aranda, pour qui, suivant les normes de calcul européennes, il serait de 20,13 %.

Malgré la victoire syndicale, personne ne conteste que Carthagène est meurtrie par le déclin industriel. Tous s'accordent pour reconnaître qu'une époque est finie et que cette reconversion est la chronique d'une mort annoncée. M. Manuel Martinez, président de la Confédération des entrepreneurs, constate que *«la blessure est ouverte»* et déclare, optimiste : *«On est en train de la soigner. Dans deux à trois ans, tout cela sera terminé. C'est un processus classique de reconversion. Ce n'est pas la fin du monde.»* Sans doute, mais le passage d'une époque à une autre provoque bien des traumatismes. Se reconvertir d'accord, mais vers quoi ?

Pour développer l'agriculture, l'eau n'existe pas en quantité suffisante. Le tourisme attend les capitaux. De nouvelles entreprises ? Le ministère de l'économie va subventionner six projets qui créeront deux cent huit emplois. Une nouvelle usine de gaz doit être construite. General Electric avait de grandes ambitions, mais celles-ci ont été considérablement réduites (seulement 12 milliards de pesetas sur 312 milliards pour l'instant). Il faudra encore beaucoup d'autres investissements. *«Carthagène vivra»*, dit le maire. Carthagène ne sera pas Carthage. Cette cité orgueilleuse et farouchement indépendante s'est relevée de bien d'autres épreuves par le passé. Les grévistes ont gagné. Ils vont devoir se refaire une santé, comme Carthagène.

MICHEL BOLE-RICHARD

'arthagène meurtrie
r le déclin industriel

ÉCONOMIE

TRANSPORTS

En raison d'un coût de 50 à 70 milliards de francs

Européens et Américains s'associent pour étudier un projet d'avion géant

Quatre constructeurs européens – le français Aérospatiale, l'allemand Deutsche Aerospace, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa – ont annoncé, mercredi 27 janvier, la signature d'un accord avec l'américain Boeing pour étudier la faisabilité d'un avion géant de 550 à 800 places capable de franchir entre 13 000 et 19 000 kilomètres.

Les spécialistes ne savent pas encore très bien ce qui poussera les compagnies aériennes à acheter un mastodonte. Ils se disent qu'en faisant entrer dans cet appareil deux fois plus de passagers que dans un Boeing 747, le prix du billet ne manquera pas de baisser spectaculairement et que la demande s'en trouvera accrue. Ils prévoient qu'avec une croissance attendue du trafic de 5 % par an nombre d'aéroports se trouveront saturés et ils escomptent de l'emploi d'appareils géants moins de mouvements, donc un gain de capacité. L'accord signé entre les quatre avionneurs européens et Boeing prévoit d'abord d'étudier le marché de ce «super Jumbo» dont certains analystes disent qu'il serait plutôt destiné à l'Asie surpeuplée et qu'il s'en vendra au maximum 700 exemplaires.

Airbus hors jeu

L'accord permettra aussi d'analyser la faisabilité technique du projet. Pas de problèmes du côté des moteurs : avec les réacteurs classiques de 40-50 tonnes de poussée comme avec le monstre de 90 tonnes de poussée développé par l'américain General Electric et le français SNECMA, les industriels sauront propulser l'appareil. Les avionneurs maîtrisent les matériaux comme l'aluminium ou les composites; le fuselage et les ailes atteindront sans difficulté 80 mètres de long.

En revanche, l'exploitation d'un tel avion pose question : en cas d'accident, parviendra-t-on à l'évacuer en deux minutes avec la moitié des issues de secours hors service, comme l'exigent les règlements internationaux? Les pistes résisteront-elles à une charge de 500 tonnes? Les aéroports parviendront-ils à traiter convenablement un flux de passagers correspondant à celui de deux rames de TGV? Arrivera-t-on à maîtriser les tourbillons d'air que générera une telle masse pendant plusieurs minutes et qui seront dangereux pour les avions suivants?

Pourtant, aucun avionneur ne peut construire seul un avion dont le marché est aussi restreint. Ce pari de 50 à 70 milliards de francs nécessite, pour être tenté, qu'il n'y ait qu'un type d'avion et qu'il soit financé et construit en coopération. De ce point de vue, l'accord américano-européen est comparable à ceux qui ont été signés de part et d'autre de l'Atlantique pour étudier le successeur de Concorde.

Les arrière-pensées sont d'ailleurs les mêmes : c'est autant d'argent et d'énergie distraits de l'amélioration des gammes existantes; les constructeurs pensent plus à abaisser leurs coûts qu'à accroître leurs frais de recherche-développement; le roi Boeing n'a aucune envie de phagocyter son 747, le plus gros porteur en service (de 300 à 530 places) qui dégage un bénéfice de 25 % par exemplaire vendu au prix de 120 millions de dollars.

On notera que les Américains ont refusé de signer l'accord avec Airbus, préférant s'entendre directement avec les quatre constructeurs actionnaires d'Airbus. Il est vrai qu'Airbus est un groupement d'intérêt économique, structure juridique dont l'absence de bénéfices rend perplexes les Américains. Il est possible aussi que Boeing préfère discuter séparément avec ses confrères plutôt qu'avec leur consortium...

Les cinq partenaires sont donc tous animés par le même désir de rester dans la course sans se saigner aux quatre veines. Il y a gros à parier qu'ils en profiteront pour se surveiller de près et qu'ils ne se hâteront pas de mettre en chantier le géant des airs. Même en comptant avec le renfort des riches Japonais, on voit mal le mastodonte entrer en service avant le début du XXI[e] siècle.

ALAIN FAUJAS

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 27 janvier 1993. Au terme des délibérations le communiqué suivant a été diffusé :

• **Convention internationale.**

– Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements conclu entre la Mongolie et la France le 8 novembre 1992. Cet accord est conforme au modèle des accords conclus par notre pays en ce domaine, qui sont maintenant au nombre d'une quarantaine.

• **L'insertion des jeunes.**

– Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur le bilan et les perspectives des missions locales et des permanences d'accueil pour l'insertion des jeunes.

1. – La politique d'insertion des jeunes, lancée en 1982, a donné lieu à la création d'environ 220 missions locales et 460 permanences d'accueil, d'information et d'orientation, chargées d'aider les jeunes à acquérir une qualification professionnelle et à résoudre les difficultés qu'ils rencontrent en matière de formation, d'emploi, de santé, de logement et de vie quotidienne.

L'Etat, les collectivités locales dont 20 000 communes, certains établissements publics, des associations et des organisations professionnelles et syndicales ont apporté leur concours à ces créations.

La mise en place, à partir de 1991, de carrefours pour l'emploi et la formation des jeunes a renforcé ce dispositif, notamment pour rapprocher les jeunes des entreprises.

En 1992, environ 600 000 jeunes ont été accueillis, informés, conseillés et orientés.

2. – La politique d'insertion des jeunes est renforcée avec la signature, aujourd'hui et dans les prochains jours, de 400 «contrats de progrès» par l'Etat et les collectivités locales participant aux missions et aux permanences.

Ces contrats triennaux fixent des objectifs communs, y compris qualificatifs, pour améliorer l'insertion des jeunes. Leur signature atteste que les collectivités locales adhèrent étroitement à l'objectif de lutte contre l'exclusion d'une partie de la jeunesse.

• **Redressement du commerce extérieur.**

Lire page 13.

Succédant à M. François Stasse

M. Alain Cordier nommé directeur général de l'Assistance publique

Le conseil des ministres a nommé, mercredi 27 janvier, M. Alain Cordier directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, en remplacement de M. François Stasse.

M. Cordier, trente-neuf ans, était depuis 1989 directeur des finances de l'AP-HP après avoir été chargé de mission à la direction de la prévision du ministère de l'économie. Il succède à M. Stasse, qui avait annoncé sa démission le 18 janvier, redoutant une *«situation d'incertitude et d'attentisme»* et considérant *«qu'aucune grande structure ne peut avancer suspendue au sort aléatoire de son chef»* (*le Monde* du 20 janvier). Le budget annuel de l'AP, qui compte cinquante établissements et emploie quatre-vingt-cinq mille salariés, représente 25 milliards de francs.

COMMUNICATION

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité qualifiée

L'élection du PDG de l'Agence France-Presse est reportée

Surprise! L'élection du nouveau PDG de l'Agence France-Presse (AFP) s'est révélée, mercredi 27 janvier, plus difficile que prévu. Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité qualifiée de douze voix, une nouvelle réunion du conseil d'administration a été fixée au lundi 1[er] février. Pour succéder à M. Claude Moisy, soixante-cinq ans, dont le mandat de trois ans s'est achevé le 25 janvier, sept candidats sont en présence : M[me] Michèle Cotta, ex-directrice de l'information de TF1, M. Lionel Fleury, directeur général adjoint de l'AFP, M. Bernard Montanier, conseiller de M. Hervé Bourges à France-Télévision, M. Jean-Charles Bourdier, rédacteur en chef du *Républicain lorrain*, M. Pierre-André Jouve, ancien journaliste de l'Agence, M. Dominique Pettit, chef du service magazine de l'AFP, et M. Bruno Rohmer, ancien président d'Oros Communication.

Bien que les membres du conseil se soient refusés à toute déclaration, la surprise est venue de l'absence de consensus au sein du collège des représentants de la presse. Eux que l'on croyait unis autour de la candidature gestionnaire de M. Lionel Fleury semblent en fait divisés. Faute d'unanimité en leur sein, les représentants de l'Etat (cinq voix) qui avaient, semble-t-il, reçu la consigne de se rallier au vote des représentants de la presse en cas d'unanimité (huit voix) n'ont pu constituer la majorité requise de douze voix. Bien que certains candidats, dont M[me] Cotta, aient fait indirectement savoir qu'ils retiraient leur candidature, rien n'interdit au conseil d'administration de les élire quand même.

Y. M.

ÉDITION

Désireuse de pratiquer des remises supérieures à 5 %

La FNAC réclame une modification de la loi sur le prix unique des livres

La FNAC poursuit ses assauts contre la loi d'août 1981 sur le prix unique du livre. Au cours d'une conférence de presse, mercredi 27 janvier, ses responsables ont proposé que soit assouplie la disposition interdisant aux libraires de pratiquer une remise supérieure à 5 % du prix fixé par l'éditeur. Une suggestion qui a force d'offensive, à moins de deux mois des élections législatives et d'un probable changement de gouvernement.

Selon Jean-Louis Pétriat, PDG de la FNAC, la loi de 1981 avait des *«intentions pures»* qui ont débouché sur des effets pervers. Il s'agissait, pour le législateur, de soutenir la création littéraire, de défendre le pluralisme de l'édition et de maintenir un réseau de librairies indépendantes. Or, affirme M. Pétriat, le prix unique a *«sclérosé ce secteur économique»*, sans pour autant protéger les détaillants. Afin de remédier à cette situation, la FNAC souhaite que les libraires soient autorisés à pratiquer des réductions de 20 % sur le prix des ouvrages douze mois après leur parution.

Pour appuyer leur proposition, les responsables de la FNAC ont lancé une opération en direction des jeunes qui sont, disent-ils, les plus découragés par le prix des livres. Les 28 et 29 janvier, les librairies de la FNAC ont décidé d'offrir, entre 17 heures et 19 heures, 100 000 ouvrages en collection de poche aux visiteurs âgés de moins de vingt-cinq ans.

Opposé à la campagne de la FNAC, le Syndicat national de l'édition (SNE) affirme, pour sa part, que *«ce n'est pas le discount, mais bien au contraire le prix unique qui assure la meilleure défense des intérêts des lecteurs»*.

R. R.

Pour ses chroniques sur la télévision

Daniel Schneidermann lauréat de la Fondation Mumm

Le jury du prix de la Fondation Mumm pour la presse écrite a décerné, le 27 janvier, ses quatre prix annuels. Ils ont été attribués, dans l'ordre du nombre de voix obtenues, à notre collaborateur Daniel Schneidermann pour l'ensemble de ses chroniques quotidiennes sur la télévision, à Patrick Forestier pour un reportage de *Paris-Match* sur «Le train le plus fou du monde», celui qui relie quotidiennement Addis-Abeba à Djibouti, à Josette Alia pour un portrait de Pierre Mendès France paru dans *le Nouvel Observateur* («Que la campagne est belle!») et à Renaud Matignon pour l'ensemble de ses articles du *Figaro*.

L'ambition de la Fondation Mumm, que préside Alain de Gunzburg, était, en créant ce prix en 1985, d'encourager la presse écrite face à la concurrence de l'audiovisuel. Le jury réunit, autour de Françoise Giroud, présidente, Jean d'Ormesson, Jean Daniel, André Fontaine, Alain Genestar, Franz-Olivier Giesbert, Claude Imbert, Ivan Levaï, Bernard Pivot, Patrick Poivre d'Arvor, Philippe Tesson et Roger Thérond. C'est la sixième fois qu'il couronne *le Monde*. Les lauréats recevront chacun un chèque de 50 000 francs.

[Né le 5 avril 1958 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Daniel Schneidermann est licencié en droit. Grand reporter au *Monde*, où il est entré en 1983, il y assure une chronique de télévision quotidienne depuis le mois de février 1992. Il a publié *Tout va très bien monsieur le ministre* (Belfond, 1987), *Où sont les caméras?* (Belfond, 1989), et deux ouvrages en collaboration avec Laurent Greilsamer : *Un certain Monsieur Paul, l'affaire Touvier* (Fayard, 1989) et *Les juges parlent* (Fayard, 1992), qui a reçu le prix Louis-Harris-*Profession politique*. Il est l'auteur d'un roman, *la Disparue de Sisterane* (Fayard, 1992).]

VIE DES ENTREPRISES

Après deux années de lourdes pertes pour son groupe

M. Paul Lego démissionne de la présidence de Westinghouse

NEW-YORK

de notre correspondant

Le conseil d'administration de Westinghouse Electric Corp. a accepté, mercredi 27 janvier, la démission de M. Paul Lego, qui était, depuis juin 1990, président-directeur général de ce conglomérat dont le siège est à Pittsburgh (Pennsylvanie) et dont l'activité recouvre les systèmes électroniques, les générateurs nucléaires et à énergie fossile mais aussi la communication et les services financiers. Ce dernier secteur, constitué au sein de Westinghouse Financial Services et régulièrement déficitaire, a lourdement grevé les comptes du groupe pour les deux derniers exercices. Westinghouse avait annoncé une perte de 1,29 milliard de dollars pour 1992 (une provision de 1,28 milliard pour frais de restructuration ayant été constituée) après un déficit de 1,1 milliard de dollars pour le précédent exercice. Au vu de ces résultats, la société a été contrainte de réduire de 44 % son dividende pour le ramener à 10 cents au titre de l'exercice 1992 contre 18 cents l'année précédente.

M. Lego a indiqué devant la presse que sa démission, à soixante-deux ans, était un acte volontaire qui n'était lié ni à la pression des actionnaires ni aux piètres résultats du groupe, mais à sa volonté de partir maintenant que Westinghouse disposait d'un vaste plan de restructuration, présenté en novembre 1992. En remplacement provisoire du PDG démissionnaire, le conseil a aussitôt désigné M. Richard Morrow au poste de président «non exécutif». Agé de soixante-huit ans, M. Morrow, qui fait partie du comité de direction, est l'ancien patron d'Amoco. Et M. Gary Clark, cinquante-sept ans, responsable des opérations spéciales, a été nommé directeur général et *chief executive officer*. Désormais admis au comité de direction, il est pour l'instant le véritable numéro un de l'entreprise. La société a décidé de se mettre en quête d'un nouveau PDG qui pourrait être choisi parmi les cadres de Westinghouse, pour respecter la tradition « maison » ou à l'extérieur du groupe.

Mais, à la différence de MM. William Robinson (American Express) et John Akers (IBM), qui ont abandonné la présidence de leur groupe au cours des dernières quarante-huit heures, M. Lego ne sera pas associé à la recherche d'un successeur susceptible de remettre d'aplomb un groupe dont l'activité sera amputée d'un tiers et le chiffre d'affaires annuel ramené de 12 milliards à 8 milliards de dollars après s'être débarrassé des secteurs déficitaires. En novembre 1992, M. Lego avait recentré Westinghouse sur ses métiers de base et cédé progressivement toutes les autres activités, à commencer par la filiale financière.

SERGE MARTI

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Du Pont (chimie) : perte de 3,92 milliards de dollars en 1992.** – Du Pont, premier groupe chimique américain, a annoncé, mercredi 27 janvier, une perte de 3,92 milliards (20,9 milliards de francs), essentiellement due à une provision de 5,2 milliards constituée pour absorber le coût d'une modification des règles comptables en matière de retraites. Sans cette provision, le bénéfice réalisé par Du Pont serait de 1,23 milliard pour un chiffre d'affaires en hausse de 2 % à 37,8 milliards. Les résultats 1992 ont aussi été grevés par une provision globale de 463 millions pour restructuration et le retrait de la vente d'un fongicide, ainsi que par un remboursement anticipé d'une dette de 69 millions.

□ **BSN : résultat 1992 de plus de 3,6 milliards de francs.** – Le groupe agroalimentaire français BSN a réalisé en 1992 un bénéfice net (part du groupe) de plus de 3,6 milliards de francs, en hausse d'un peu plus de 5 % par rapport au résultat 1991 hors éléments exceptionnels, mais en baisse d'environ 7 % par rapport au bénéfice net total de 1991. En 1991, BSN avait en effet cédé sa branche champagne, réalisant une plus-value de 461 millions de francs. Le cash-flow devrait dépasser 3,7 milliards de francs en 1992 (plus de 5 % du chiffre d'affaires); la marge brute d'exploitation devrait augmenter de 7 %, à 7,4 milliards de francs. Le groupe a provisionné environ 900 millions de francs pour ses restructurations. Son chiffre d'affaires a atteint 70,8 milliards l'an dernier (+ 7,2 %). Mais cette hausse provient, pour l'essentiel, de la consolidation de plusieurs acquisitions : à structure et à taux de change comparables, l'augmentation du chiffre d'affaires ressort à 2,8 %.

□ **Schlumberger : bénéfice net 1992 en baisse de 18 %.** – Le groupe de services pétroliers franco-américain Schlumberger a réalisé en 1992 un bénéfice net de 662 millions de dollars (3,5 milliards de francs), en baisse de 18 % par rapport à l'année précédente, selon un communiqué publié, mercredi 27 janvier. Le groupe souligne que les résultats de 1991 avaient été gonflés par des plus-values consécutives à la vente de titres de participation. Hors éléments exceptionnels, le bénéfice 1992 est sensiblement au même niveau que celui de l'année précédente. Le chiffre d'affaires est en légère progression à 6,3 milliards de dollars en 1992 (33,7 milliards de francs) contre 6,1 milliards l'année précédente.

□ **ATR affiche une baisse de 11 % de son chiffre d'affaires.** – Le consortium aéronautique franco-italien ATR (Avions de transport régional) a annoncé, mardi 26 janvier à Toulouse, un recul de 11 % de son chiffre d'affaires en 1992 à 3,7 milliards de francs (contre 4,1 milliards en 1991). Qualifiant l'année 1992 de *«très difficile»*, M. Henri-Paul Puel, directeur général, n'a pas précisé le résultat du groupement d'intérêt économique (qui réunit Aérospatiale et Alenia), indiquant seulement qu'il était *«très légèrement positif»*, comme en 1991. Le carnet de commandes à livrer ne représente guère qu'un an de travail. Le groupe va donc étoffer sa gamme en lançant une nouvelle version plus rapide de son avion de transport régional, l'ATR-42, baptisée ATR-42-500.

□ **Euro Disney : 492 millions de francs de pertes au dernier trimestre de 1992.** – Euro Disney affiche de mauvais résultats pour le dernier trimestre de 1992, le premier de son exercice 1993 (ses comptes sont décalés) : une perte consolidée de 492 millions de francs à comparer avec un chiffre d'affaires lié à l'exploitation de 944 millions de francs. Le parc de loisirs, qui vient de changer de patron (*le Monde* daté 17-18 janvier) avait affiché une perte de 188 millions de francs pour son premier exercice clos le 30 septembre. La société avait annoncé que ses résultats seraient en perte pour le premier semestre de son exercice 1993. *«La faible fréquentation du parc comme des hôtels en ces mois de basse saison, combinée à un haut niveau de charges fixes et des taux d'intérêt toujours élevés, a constitué le facteur essentiel qui a contribué au montant de ces pertes. Toutefois, le parc comme le complexe hôtelier ont significativement amélioré leurs résultats pendant la période de Noël»*, a précisé Euro Disney.

NOMINATION

□ **Jean-Louis Scherrer SA (luxe) : Mme Kuniko Tsutsumi est nommée PDG.** – Mme Kuniko Tsutsumi a été nommée PDG de Jean-Louis Scherrer SA, après concertation des deux groupes Seibu-Saison et Hermès, principaux actionnaires de la société, a annoncé, mercredi 27 janvier, un communiqué. Mme Tsutsumi, qui est membre du groupe Seibu-Saison, devrait être épaulée par M. Jean-Claude Cathalan, dont la nomination au poste de directeur général sera proposée vendredi. *«Pour assurer la continuité de la politique de redressement de la maison, Jean-Louis Dumas et Patrick Thomas* [NDLR : du groupe Hermès] *conserveront leurs mandats d'administrateurs de la société»*, poursuit le communiqué. En décembre 1992, le fondateur de la maison de couture, M. Jean-Louis Scherrer, a été licencié par ses actionnaires, Seibu et Hermès.

STRATÉGIE

□ **Le sidérurgiste néerlandais Hoogovens annonce une hausse importante de ses prix.** – Le groupe sidérurgique néerlandais Hoogovens a annoncé, mardi 26 janvier, une *«hausse substantielle»* des prix de ses produits d'acier à partir du 1er avril, qui pourra aller jusqu'à 15 % selon la catégorie de produits. Dans un communiqué, Hoogovens précise que le niveau des prix est actuellement extrêmement bas à la suite de la surproduction de l'industrie sidérurgique ouest-européenne, des importations bon marché d'Europe de l'Est et des mouvements des taux de change. Compte tenu de la situation, Hoogovens estime que de nouvelles hausses seront inévitables dans le courant de l'année.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 janvier ⬇

Rechute

La tentative de reprise qui s'était manifestée la veille a fait long feu, mercredi 27 janvier, à la Bourse de Paris, où l'atmosphère reste très sombre, une baisse des taux d'intérêt en Allemagne ou en France n'étant plus envisagée dans un avenir immédiat. En recul de 0,65 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 était tombé au plus bas de la journée à 1 767,37 points pour finir à 1 777,35 points, soit un recul de 0,85 %. Depuis lundi, la cote a perdu 2,20 %. Le montant des échanges était plutôt modeste avec un chiffre de transactions estimé à 2,14 milliards de francs.

A Paris, le loyer de l'argent est resté au-dessus du niveau des 12 %. Le MATIF était faible, avec un repli de 0,15 % en fin de journée.

Les premiers résultats des entreprises pour 1992 n'ont rien d'engageant, constatent les analystes. La baisse des résultats du groupe Elf Aquitaine dans le raffinage laisse penser que Total, fortement engagé dans cette branche, présentera également des résultats en nette baisse pour 1992. Elf Aquitaine a abandonné 1,2 %.

Les volumes échangés sur Matra-Hachette ont été encore importants, représentant plus de 80 millions de francs, soit près de 1 % du capital. Les ventes de ces derniers jours dégagent d'importantes liquidités, qui vont se réinvestir dans les sicav monétaires, constatent les gestionnaires.

Parmi les hausses, on relevait celles de Cegid et Sextant Avionique qui ont progressé de 3 %, et d'Axa (2,5 %). Du côté des baisses, on notait le recul de 4 % de GTM Entrepose et de 3 % de Seb et de Bon Marché.

NEW-YORK, 27 janvier ⬇

Légère baisse

Wall Street a enregistré, mercredi 27 janvier, une légère correction à la baisse, les investisseurs paraissant négliger les déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), devant une commission économique conjointe du Congrès. Au terme des transactions, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 291,39 points, en baisse de 7,56 points, soit un repli de 0,20 %. L'activité a été soutenue avec quelque 277 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 176 contre 705; 572 titres ont été inchangés.

Les investisseurs ont dirigé leur attention vers le Congrès, où M. Greenspan a déclaré que les «vents contraires» ralentissent la reprise de l'économie américaine ont diminué mais n'ont pas disparu. Ces commentaires ont été reçus sans surprise par le marché, qui attend la suite, jeudi, des dépositions de M. Greenspan.

Les investisseurs attendent également la publication, jeudi, des demandes hebdomadaires d'allocations chômage et de la première estimation du produit intérieur brut américain pour le quatrième trimestre.

VALEURS	Cours du 26 janv.	Cours du 27 janv.
Alcoa	71 1/8	72 1/2
ATT	62 5/8	63 1/8
Boeing	35 1/2	34 5/8
Chase Manhattan Bank	29 5/8	30 3/8
Du Pont de Nemours	46 1/8	46
Eastman Kodak	50 3/8	50 1/8
Exxon	61 1/4	60 1/2
Ford	47 7/8	47 3/8
General Electric	85 1/8	84 5/8
General Motors	38 1/4	38
Goodyear	68 7/8	68 3/4
IBM	49	49 5/8
ITT	73 1/2	72
Mobil Oil	63 1/8	62 5/8
Pfizer	65 1/8	65 5/8
Schlumberger	60	57 3/8
Texaco	60 3/8	59 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	124 1/4	125 1/2
Union Carbide	16 3/4	17
United Tech.	47 1/2	46 5/8
Westinghouse	13 3/4	14
Xerox Corp.	82 3/4	82 3/4

LONDRES, 27 janvier ⬇

Prises de bénéfice

Des prises de bénéfice et la crainte de grosses augmentations de capital ont mis fin à la progression de la Bourse de Londres mercredi 27 janvier au lendemain de la réduction des taux d'intérêt de 7 % à 6 %. Après avoir gagné jusqu'à 0,6 % dans la matinée, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en baisse de 3,2 points (0,1 %) à 2 832,5 points. Les échanges ont porté sur 752,1 millions d'actions contre 857,3 millions la veille.

Les assurances ont été victimes de craintes récurrentes de grosses augmentations de capital, tandis que les magasins baissaient après des résultats médiocres de W. H. Smith. En revanche, les titres du bâtiment ont bénéficié de la baisse des taux d'intérêt.

TOKYO, 28 janvier ⬆

Au-dessus des 17 000 points

La Bourse de Tokyo a clôturé en très forte hausse jeudi 28 janvier, les opérateurs anticipant une prochaine réduction des taux. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 653,73 points, soit 3,35 %, à 17 063,41 points. Cette hausse en une seule séance est la plus importante observée depuis le 18 novembre. En repassant au-dessus du seuil des 17 000 points, le principal indicateur nippon retrouve ses niveaux de la fin du mois de décembre. Le volume des transactions a atteint 300 millions de titres environ contre 200 millions la veille.

Selon les opérateurs, le marché a bénéficié d'une très forte demande de la part des investisseurs institutionnels.

VALEURS	Cours du 27 janv.	Cours du 28 janv.
Ajinomoto	1 190	1 220
Bridgestone	1 140	1 180
Canon	1 370	1 390
Fuji Bank	1 680	1 730
Honda Motors	1 320	1 350
Matsushita Electric	1 080	1 140
Mitsubishi Heavy	508	528
Sony Corp.	4 070	4 120
Toyota Motors	1 380	1 390

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	441	450	Immob. Hôtelière	1000	1000
B.A.C.	23 70	....	Internt. Computer	139	.
Boiron (Ly)	490	490 10	I.P.B.M.	37 95	.
Boisset (Lyon)	241		Molex	130	..
C.A.I.-de-Fr (C.C.I.)	725	724	N.S.C. Schlumberger	759	760
Calberson	235	. .	Publ.Filipacchi	530	525
Cardif	940	930	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	317	.
C.E.G.E.P.	185	...	Select Invest (Ly)	94 40	.
C.F.P.I.	219	....	Serbo	148 50	. .
C.N.I.M.	985	985	Sopra	320	.
Codetour	280	...	TF1	410	408
Creeks	91 50	...	Thermador H. (Ly)	300	..
Dauphin	199	...	Unilog	213	..
Demachy Worms Cie	439	. .	Viel et Cie	118	..
Devanlay	1170	1114	Y. St-Laurent Groupe	763	760
Deville	73 50	....			
Dolisos	100	.			
Editions Belfond	198	.			
Europ Propulsion	167	..			
Finacor	135	..			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	..			
G.L.M.	429	....			
Gravograph	129	...			
Guintoli	941	943			
I.C.C.	190	...			
Idianova	45 30	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 janvier 1993
Nombre de contrats estimés : 132 036

COURS	ÉCHÉANCES Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	112,78	114,12	114,08
Précédent	112,92	114,18	114,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
113	0,05	0,47	0,27	0,66

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 24 548

COURS	Jan. 93	Fév. 93	Mars 93
Dernier	1 773,50	1 796,50	1 815
Précédent	1 790	1 813	1 833

CHANGES

Dollar : 5,3425 F ⬇

Le dollar cédait du terrain, jeudi 28 janvier à Paris, s'échangeant à 5,3425 francs, contre 5,3562 francs à la clôture des échanges interbancaires de mercredi. A Francfort, la devise américaine était également en léger recul à 1,5780 DM, contre 1,5825 DM la veille en milieu de journée.

FRANCFORT	27 janv.	28 janv.
Dollar (en DM)	1,5825	1,5780
TOKYO	27 janv.	28 janv.
Dollar (en yens)	124	124,15

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (28 janv.) .... 12 - 12 1/4 %
New-York (27 janv.) .... 3 %

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81)*

	26 janv.	27 janv.
Indice général CAC	475,57	475,12
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 792,55	1 777,35

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	26 janv.	27 janv.
Industrielles	3 298,95	3 291,10

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	26 janv.	27 janv.
100 valeurs	2 835,70	2 832,50
30 valeurs	2 189,90	2 187
Mines d'or	64,30	67,50
Fonds d'Etat	94,46	94,45

FRANCFORT

	26 janv.	27 janv.
Dax	1 576,16	1 562,32

TOKYO

	27 janv.	28 janv.
Nikkei Dow Jones	16 509,68	17 063,41
Indice général	1 260,10	1 291,87

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3460	5,3490	5,4605	5,4675
Yen (100)	4,3095	4,3138	4,3990	4,4071
Ecu	6,6087	6,6152	6,6445	6,6570
Deutschemark	3,3883	3,3888	3,4155	3,4189
Franc suisse	3,6754	3,6801	3,7316	3,7400
Lire italienne (1000)	3,6048	3,6142	3,6088	3,6245
Livre sterling	8,1339	8,1412	8,2617	8,2815
Peseta (100)	4,7604	4,7653	4,7479	4,7608

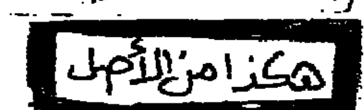
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

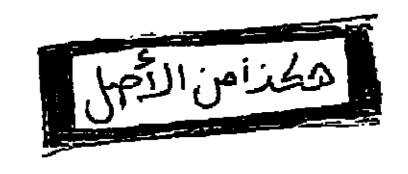
	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 1/2	3 5/8	3 3/8	3 1/2	3 5/16	3 7/16
Ecu	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8	9 9/16	9 11/16
Deutschemark	8 5/8	8 3/4	8 7/16	8 9/16	8 1/16	8 3/16
Franc suisse	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 1/16	5 1/2	5 5/8
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8
Livre sterling	6 1/2	6 5/8	6 1/4	6 3/8	6 1/16	6 3/16
Peseta (100)	13 3/4	14	13 5/8	13 7/8	13 7/16	13 11/16
Franc français	12 5 8	13 1/4	12 1/16	12 9/16	10 13/16	11 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Rectificatif.** – L'association entre l'italien Himont et l'anglo-néerlandais Shell dans le polypropylène, si elle se concrétise dans les prochains mois, donnera au nouvel ensemble une capacité totale de 3 millions de tonnes et non de 3 milliards de tonnes, comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 23 janvier.

□ **Précision.** – Dans le «Chiffres et mouvements» sur le repreneur du cirque Zavatta en liquidation judiciaire (*le Monde* du 26 janvier), la dénomination de la société CRM était Chapiteau-Revue-Méridional et non Chapiteau-Ré-Méridional.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 28 JANVIER

Cours relevés à 10 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5200	5210	5210	+ 0 19
870	B.N.P. T.P.	870	870	870	....
840	Cr.Lyon. T.P.	848	840	840	- 0 94
1671	Renault T.P.	1698	1699	1699	+ 0 06
1680	Rhone Poul. T.P.	1680	1670	1675	- 0 30
1040	Saint Gobain T.P.	1080	1060	1060	- 1 85
800	Thomson T.P.	840	....	....	....
650	ACCOR	664	651	655	- 1 36
785	Air Liquide	762	760	768	+ 0 80
655	Alcatel-Alsthom	625	610	610	- 2 40
1570	Als.Superm.	1551	1555	1555	+ 0 26
255	A L S P I	280	283	283	+ 1 16
535	AGF Sté Centrale	525	521	532	+ 1 33
79	Avenir H. Média	78 30	79 20	82	+ 4 73
1090	Axa (ex Cie Midi)	1080	1075	1080	....
138	Bafip.	141	141	141	....
65	Bail-Equipem.	74 90	74	74	- 1 20
695	Bail Investiss.	700	700	705	+ 0 71
425	Bancaire	433	427 10	435	+ 0 46
645	Bazar H.-V.	645	....	....	....
1190	Berger (M)	1193	....	....	....
380	Bertrand Faure	390	....	....	....
1090	Bic	1080	1080	1080	....
1090	B.I.P.	1080	1085	1085	+ 0 46
140	BIS	141 50	....	....	....
450	B N P (CI)	443 30	439	435	- 1 87
405	Bollore Tech.	434	436	433	- 0 23
2850	Bongrain	2890	....	....	....
435	Bon-Marché	440	436	440	....
595	Bouygues	578	576	584	+ 1 04
83	BP France	82 50	82 90	82 50	....
930	B S N	912	909	908	- 0 44
1120	Canal Plus	1108	1090	1100	- 0 72
150	Cap Gem.S	140	142	141 50	+ 1 07
187	Carnaudmetalbox	191 10	191	190 60	- 0 26
2320	Carrefour	2300	2281	2298	- 0 09
152	Casino	152	152	151 30	- 0 46
96	Casino ADP	98 50	98 50	98 50	....
525	Castorama D.L.	536	535	532	- 0 75
220	C.C.F.	210 50	211	211	+ 0 24
31	CCMC Ly.	32	....	....	....
400	C.D.M.E.	406	407	407	+ 0 25
126	C.E.G.I.D.	141	140	141 40	+ 0 28
50	Centrest (Ny)	54	55	55	+ 1 85
340	C.E.P. Comm.	340	338 50	338 50	- 0 44
87	Cerus	85 40	84 80	84 30	- 1 29
1120	Cetelem	1125	1124	1135	+ 0 89
255	CF Int.	262	249	249	- 4 96
275	CGI Info.	282 40	276 20	280	- 0 85
910	C G I P	858	855	855	- 0 35
620	CGP	639	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1247	1240	1245	- 0 16
215	Christian Dior	219 60	224	223 80	+ 1 91
480	C I C A (M)	500	....	....	....
265	Ciments franc.	270	....	....	....
500	Clarins	488 10	488 10	489	+ 0 18
400	Club Méditer.	397	396	396	- 0 25
865	Colas	858	845	853	- 0 58
230	Cpt. Entrep.	226	225	225	- 0 44
1170	Compt Mod.	1180	....	....	....
285	CPR (Paris Rée.)	269	268	267	- 0 74
995	Créd. Foncier	998	980	982	- 1 60
335	Crédit Loc France	326	325	323 70	- 0 71
515	Cr Lyon.(CI)	523	523	519	- 0 76
1250	Credit Nat.	1199	1192	1186	- 1 08
520	CSEE	508	....	....	....
3350	Damart	3305	3300	3300	- 0 15
380	Dassault Aviation	358 50	355	355	- 0 98
220	Dassault Electr.	224 90	219	219	- 2 62
1320	De Dietrich	1345	1384	1350	+ 0 37
455	Degremont	460	460 10	460 10	+ 0 02
41	Dév.P.d.C.(Li)	44	43 10	43 10	- 2 05
61	Dév.R.Sud-Est	61	....	....	...
280	D M C	268	268	268	....
400	Docks France	384 50	386	386	+ 0 39
109	Dynaction	109	109	109	....
2060	Eaux (Gle)	2072	2055	2069	- 0 14
675	E.B.F.	685	685	685	....
420	Ecco	408	405	406	- 0 49
335	Elf Aquitaine	326 50	320	322	- 1 38
970	ElfSanofi(ExSanofi)	974	970	971	- 0 31
230	Erap-Elf (Certif)	225	225	225	...
585	Eridania-Beghin	595	583	583	- 2 02
400	Essilor	398	385	385	- 3 27
187	Essil.Int.(DP)	186 60	189 80	192	+ 2 89
745	Esso	740	740	740	...
1460	Eurafrance	1459	1465	1440	- 1 30
460	Euro RSCG	460	460	460	...
66	Eurodisneyland	66 60	65 50	65 90	- 1 05
850	Europe 1	905	907	904	- 0 11
34	Eurotunnel	34 35	34	34 20	- 0 44
1450	Exor	1450	1450	1450	....
122	Finextel	126	124	124	- 1 59
290	Fives Lille	327	328	334	+ 2 14
615	Fougerolle	609	615	615	+ 0 99
3600	Fromager. Bel	3625	3580	3580	- 1 24
1650	Gal.Lafayette	1610	...	....	...
360	G.A.N.	341 50	341	340 90	- 0 18
365	Gascogne (B)	380	375	379	- 0 26
1290	Gaz et Eaux	1285	1285	1271	- 1 09
550	Geophysique	565	...	....	....
675	Groupe André SA	689	685	685	- 0 58
505	Groupe Cité	489	....	...	...
350	GTM-Entrep.	312	310	310	- 0 64
1430	Guyenne-Gas.	1430	1430	1430	...
90	Hachette	95	94 80	94 40	- 0 63
430	Havas	405	402	408 90	+ 0 47
235	Idia	235	..	....	....
360	Imétal	348	348	348	....
143	Immob. Phénix	141	140 60	140 60	- 0 28
150	Ingénico	148 40	148 40	147 60	- 0 54
7850	Inst. Mérieux	7790	7790	7790	....
420	Interbail	428	426 50	426 50	- 0 35
390	Internechnique	384	387	388	+ 1 04
925	J. Lefebvre	950	960	963	+ 1 37
485	Klepierre	484	484	482 50	- 0 31
555	Labinal	570	570	570	....
330	Lafarge	318 80	315	314	- 0 88
91	Lagardère Group.	90 50	90	89 50	- 1 10
270	Lebon	263	263	263	....
4000	Legrand	4003	3995	3998	- 0 12
2180	Legrand (DP)	2180	2170	2170	- 0 46
155	Legris Industries	154 90	153	152 70	- 1 42
730	Locindus	723	720	720	- 0 41
3240	L.V.M.H.	3206	3170	3171	- 1 09
410	Lyon.Eaux/Dumez	394 90	394 90	393 50	- 0 35
37	Majorette Ly.	37	...	....	.
290	Mar. Wendel	270	272	270	...
234	Matra	230 40	228 50	240	+ 4 17
84	Metaleurop	84 50	85	85	+ 0 59
14	Métrologie In.	14 30	14 80	14 60	+ 2 10
199	Michelin	190 80	189	189 60	- 0 68
80	MMB	85 50	85 50	88 50	+ 3 51
77	Moulinex	83 80	83 60	83 40	- 0 48
870	Navig. Mixte	869	868	835	- 3 91
134	Nord-Est	128	128	128	....
290	Nordon (Ny)	274	270	270	- 1 46
55	Olipar	53 60	53 20	53 20	- 0 56
1010	Oréal	1000	982	998	- 0 20
385	Paribas	375	366	369 10	- 1 57
225	Pechiney Int.	215	214 20	214 20	- 0 37
285	Pechiney (CIP)	292	290	290	- 0 68
360	Pernod Ricard	355 40	354	355 40	..
600	Peugeot	575	572	572	- 0 52
284	Pinault	289 80	285	289 80	....
790	Plastic-Omn.	806	800	800	- 0 74
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	210	210	213	+ 1 43
875	Primagaz	875	878	875	....
570	Printemps	624	602	610	- 2 24
550	Promodès	583	588	589	+ 1 03
255	Radiotechn.	279	277 90	276	- 1 08
6300	Redoute (La)	6420	...	...	...
136	Rémy Cointreau	127	127 30	130	+ 2 36
520	R. Poulenc CIP	506	506	505	- 0 20
35	Rochette(La)	38	38	38	...
425	Roussel Uclaf	464	460	460	- 0 86
2870	R. Impé Ly	3015	..	....	....
130	Sade (Ny)	145 50	....	....	....
2420	Sagem	2425	2420	2425	....
495	Saint Gobain	491 30	487	490 80	- 0 10
1170	Saint Louis	1157	1140	1160	+ 0 26
1600	Salomon Ly	1530	1530	1530	...
295	Salvepar (Ny)	288	290	290	+ 0 69
1550	S A T	1580	1570	1570	- 0 63
280	Saul. Chât.	270	269	269	- 0 37
735	Saupiquet (Ns)	775	760	755	- 2 58
620	Schneider	600	595	600	...
13	SCOA	13 15	13 10	12 90	- 1 90
420	Scor s.a.	440	440	450	+ 2 27
335	S.E.B.	318	318 80	317	- 0 31
410	Sefimeg	428	426	418	- 1 88
130	Sélectibanque	130 10	130 10	130 10	...
136	Sextant A.	144	143 50	142	- 1 39
560	S F I M	580	589	589	+ 1 55
177	S G E	176	178	178	+ 1 14
445	Simco	443	435	435	- 1 81
790	Sk. Rossignol	800	800	805	+ 0 63
425	Sligos	410	406	404	- 1 46
595	Société Géné.	588	586	585	- 0 51
39	Sodecco(B)	37 20	37	37	- 0 54
72	Sodero(Ns)	75	76	75	..
1010	Sodexho	1008	1010	1010	+ 0 20
78	Sogenal(Ny)	79 20	79 50	79 60	+ 0 51
350	Sogeap	355	350	346 50	- 2 39
1200	Sommer-Allib.	1200	1185	1185	- 1 25
395	SOPHIA	390	395	392	+ 0 51
1020	Sovac	997	1000	997	..
340	SPEP	348	342	340	- 2 30
305	Spie-Batignol.	302	302	298	- 1 32
570	Strafor Facom.	533	530	530	- 0 56
270	Suez	260 50	256 20	261 50	+ 0 38
1220	Synthelabo	1245	1231	1235	- 0 80
148	Thomson CSF	145	141 20	142	- 2 07
220	Total	221	218 10	219	- 0 90
148	- (certif)	146	145	145	- 0 68
191	Truffaut Fin.	193	191 20	192	- 0 52
500	U.A.P	479 50	468 50	475	- 0 94
220	U F B Locab.	211 50	209 90	209	- 1 18
168	U G.C. DA (Rober)	181	176 60	176 60	- 2 43
410	U I C	423	429	429	+ 1 42
460	U I F	478 80		.	..
760	U I S	752	..	.	..
340	Unibail	337 50	337 50	339	+ 0 44
720	Valéo	732	730	726	- 0 82
150	Vallourec	150	150	148	- 1 33
250	Via Banque	254	250	248	- 2 36
240	Worms et Cie	234	231	226 10	- 3 38
1520	Zodiac	1543	1543	1543	...
810	Elf Gabon	820	815	815	- 0 61
90	Amax	97 10	96 30	95 30	- 1 85
153	Amer. Barrick	155 20	155	154 50	- 0 45
138	Amer. Express	126 30	125 60	125 60	- 0 55
300	A.T.T.	285 30	286 30	286 30	+ 0 35
108	Anglo Amer.C.	108	108 40	108 40	+ 0 37
168	Amgold	171	168	168	- 1 75
225	Banco Santander	219	211	211	- 3 65
720	B.A.S.F.	718	705	705	- 1 81
910	Bayer	905	....	...	...
45	Blenheim Plc	44 20	45 10	45 10	+ 2 04
22	Buffelsfont.	22 10	22 40	22 40	+ 1 36
162	Chase Manh.	161 30	163 40	163 40	+ 1 30
1930	Daimler Benz	1947	1947	1947	....
76	De Beers	77 30	77	77 10	- 0 26
2160	Deutsche Bank	2157	2161	2175	+ 0 83
1190	Dresdner Bank	1161	1161	1161	..
38	Driefontein	37 70	37	37	- 1 86
250	Du Pont-Nem.	247 40	246 20	247	- 0 16
265	Eastman Kodak	270	270 10	268 80	- 0 44
7	East Rand	8 50	8 50	8 40	- 1 18
23	Echo Bay	23 40	23 40	23 45	+ 0 21
172	Electrolux	168 50	165	165	- 2 08
139	Ericsson	135 40	135	135	- 0 30
315	Exxon Corp.	328 80	326	326	- 0 85
255	Ford Motor	260			
28	Freegold	30 25	30 05	30 20	- 0 17
10 50	Gencor	11 05	11 20	11 05	
455	Gén. Electr.	458	455	455	- 0 66
205	Gén. Motors	205	205 20	205	..
325	Gén. Belgique	332 60		.	.
36	Gd. Metropol.	37 50	..		
39	Guinness	39 15	39 20	39 20	+ 0 13
20	Hanson PLC	20 50	20 30	20 20	- 1 46
7	Harmony Gold	7 40	7 70	7 60	+ 2 70
390	Hewlett Packard	392	386	386	- 1 53
31	Hitachi	30 30	30 40	30 40	+ 0 33
850	Hoechst	850	852	843	- 0 82
59	Homestak.	59	58 65	58	- 1 69
93	I.C.I.	94 90			
250	I.B.M.	269 50	267	266 80	- 1 00
405	I T T	394 50	386	386	- 2 15
149	Ito Yokado	149	151	150 10	+ 0 74
48	Matsushita	46 50	48 30	48 30	+ 3 97
270	Mc Donald's	260 40	255 10	255 10	- 2 04
225	Merck	217 90	217 20	216	- 0 87
535	Minnesota M.	529	...		.
38	Mitsubishi	36 20	36 40	36 40	+ 0 55
325	Mobil corp	335 20			
330	Morgan J.P	335	324 20	324 20	- 3 22
4020	Nestlé	3910	3905	3900	- 0 26
126	Norsk Hydro	124	122 10	122 10	- 1 53
55	OFSIL	62	63 50	63 50	+ 2 42
1240	Pétrofina	1225	1219	1219	- 0 49
390	Philip Morris	400	398 10	398 10	- 0 48
71	Philips	70 35	69	69	- 1 92
66	Placer Dome	68 40	68 70	68 70	+ 0 44
275	Procter Gamble	271 20	268 70	266 20	- 1 84
182	Quilmès	182			...
13 50	Randfontein	13 80	14 40	14 30	+ 3 62
240	Rhone Poul. Rorer	228	229 80	229 80	+ 0 79
425	Royal Dutch	435 80	438 20	438 30	+ 0 57
54	R T Z	53 40	53 40	54	+ 1 12
14	Saat.& Saatchi	13 80	13 95	13 95	+ 1 09
17	St Helena	18 60	18 70	18 50	- 0 54
305	Schlumberger	315 10	307 40	307 10	- 2 54
43	Shell transp	45	44 70	44 70	- 0 67
2030	Siemens	2026	2042	2043	+ 0 84
180	Sony	176 70	178 80	175 60	- 0 62
75	Sumitomo Bank	73 35	75 05	75 05	+ 2 32
148	T.D.K.	141 40	145 40	145 40	+ 2 83
59	Telefonica	60	59 70	59 70	- 0 50
28	Toshiba	26	26 15	26 15	+ 0 58
580	Unilever	571	579	579	+ 1 40
260	Unit.Techn.	250	249 40	249 40	- 0 24
170	Vaal Reefs	171 50	.	.	
940	Volkswagen	919	.	.	.
270	Volvo	285	..	.	
53	West. Deep.	55	57	56 10	+ 2 00
445	Xerox Corp.	443	442 50	442 50	- 0 11
105	Yamanouchi	105	107	106 10	+ 1 05
4 95	Zambia Cop.	5 80	5 80	5 65	- 2 59

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78.	....	5 37
10,80% 79/94	....	4 32
Emp.Etat 13,4% 83.	102 89	1 38
10,26% mars 86	105	9 05
OAT 10% 5/2000.	111 70	8 74
OAT 9,5% 12/1997	106 67	1 24
OAT 9,8% 1/1996.	103 80	9 74
PTT 11,2% 85	105 50	1 76
CFF 10,25% nov 90	110 55	8 95
CNA 10 % 1979	...	8 45
CNB Bques 5000F	98 52	0 64
CNB Paribas 5000F.	....	0 64
CNB Suez 5000F	...	0 64
CNI 1/82 5000F	98 06	0 64
CNT 9 % 86	...	6 58
CRH 10,90% déc.85	108 80	0 77
CHARB FCE 3% 100	..	....
CNCA	....	....
Cerus	...	....
Alcatel 6 % pav. 89	584	....
Ly. Eaux cv 6,5%	757	...
Thoms. cv 9,2% 86	.	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1485	....
Arbel	431	424
Bains C Monaco	897	890
B.Hypoth.Europ.	215	..
B N.P. Intercont.	327 50	
Bénédictine	2151	...
Bidermann Internat.	469	..
Blanzy Ouest	900	....
B T P.	16 35	16 80
Cambodge	891	....
Carbone Lorraine	275	276
Case Poclain	1 30	...
C B C.	252	248 50
C.E G.F (Frigor.)	770	..
Centenaire Blanzy	295	....
Ceragen	17 30	...
Champex Ny	14	..
CIC (CIP)	160	159

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3320	....
Cpt Lyon Alemand	293	291
Concorde	570	585
Constr.Mét.Prov.	24	...
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	325	....
Darblay	464	....
Delmas Vieljeux	1810	....
Didot Bottin	568	...
Eaux Bassin Vichy	3100	...
Esia	256	255
Ent.Mag. Paris	4000	....
Eridania-Béghin CI.	470	469 90
Fidei	370 10	370 10
Finalens	301	....
F.I.P.P.	44 05	....
F.N.A.C.	1915	....
Foncière (Cie)	448	....
Foncina	330 20	....
France I.A.R.D.	399	....
France SA (La)	1620	1630
From. Paul-Renard	2051	...
Gaumont	362 80	....
Ganelim	241	249 50
Gévelot	443	....
G.F.C.	339	333 50
Groupe Victoire	760	....
G.T.I (Transport)	289	....
Immobail	330	330
Immobanque	622	....
Im.Marseillaise	4320	....
Invest.(Ste Cie.)	3000	3000
Lille Bonnières	895	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2585	2590
Luce	215	..
Machines Bull	22	21 50
Mag.Unipris	157 10	....
Métal Déployé	289	....
Mors	45	...
Navigation (Nle)	150	..
Optorg	272	320
Oréal (CI)	580	556
Origny-Desvroise	511	...
Palais Nouveauté	1070	...
Paluel Marmont	430	.
Parfinance	175	...
Paris France	202	...
Paris Orléans	178 10	....
Parthena Invest	250	....
Piper Heidsieck	999	...
Porcher	240	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	387	...
Publicis	820	820
Rochefortaise	115 30	....
Rosario	136 10	136 10
Rougier	168	...
S.A.C.E.R.	839	...
S.A.F.A.A.	199	...
S.A.F.I.C Alcan	171	...
Saga	380	....
Saint Domingue (F.)	123	....
Salins du Midi	518	518
Savoisienne M.	145	...
Silic	580	....
S.I.P.H.	86	...
S.M.C.I.	50	.
Sofal	470	....
Soffo	172 20	...
Sofiam (ex Sacam)	65	...
Sofragi	2200	....
Soudure Autogène	671	...
Sovabail	251	....
Sarni	632	..
Taittinger	2179	2148
Testut-Aequitas	90	....
Tour Eiffel	228	....
Ufiner	1080	...
Vicat	447	...
Viniprix	1675	....
Virax	109	..
Maroc Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	515	....
Akzo Nv Sico	405	....
Alcan Aluminium	98	....
American Brands	195	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	82 10	...
Banco Popular Espa.	615	...
B.Reglements Int	18300	...
Can Pacifique	67 75	...
Chrysler Corp.	210	....
C I R	2 65	..
Commerzbank	835	...
Dow Chemical	290	292
Fiat	14 75	....
GBL (Brux Lamb)	444	..
Gevaert	995	..
Glaxo Holdings Ltd	57 90	...
Goodyear Tire	385 60	..
Grace and Co (WR)	196	....
Honeywell Inc. Inc	164	..
Johannesburg	60 60	..
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	21 50	....
Noranda Mines	74 80	..
Olivetti priv.	4 31	....
Pfizer Inc.	355	350
Ricoh	20 60	...
Robeco	292 10	291 90
Rodamco NV	140 30	....
Rolinco	287 50	287
Saipem	3 86	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	52 50	....
Tenneco Inc.	202 10	....
Toray Ind.	23 45	...
West Rand Cons.	4	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	...
Calciphos	55 10	...
C G H Cogenhor	7	...
Coparex	615	...
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soulres Ind.	11 50	....
Guy Degrenne	255	....
Lecteurs du Monde	220 80	....
Nicolas	1050	..
Particip. Perrier	205	...
Rorento N.V.	244	...
St-Gobain-Emballage	1885	...
Schlumberger Ind.	475	....
S.E.P.R.	1381	....
S.M.T. Goupil	0 61	...
S.P.R. act. B	232	...
Waterman	1100	..

SICAV (sélection) 27/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	199 60	194 26
Actimonétaire C.	30314 97	30314 97
Actimonétaire D.	30314 97	30314 97
Améri-gan	7813	7330 19
Amplitude	645 20	628 41
Associc	1081 76	1081 76
Atout Futur	423 54	413 21
Aurecic	1066 12	1035 07
Avenir Alizes	1746 42	1711 20
Axa Capital	184 11	178 76
Axa Court Terme	8494 03	8494 03
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	907 88	881 44
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	771 22	748 76
Axa Europe	126 23	122 55
Axa Investissements	106 64	103 53
Axa NPI	120 39	116 88
Axa Ob.Fr.Extrans.	152 04	147 61
Axa.Ob.Ir.Ex Mu.U.Se.	130 36	126 56
Axa Prem.Ex.Agepra.	124 23	120 61
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	151 06	146 66
Axa Valeurs PER	123 65	120 05
Cadence 1	1063 56	1042 71
Cadence 2	1069 96	1049
Cadence 3	1061 29	1040 48
Capimonétaire	6686 22	6679 54
Capioblig	6904 11	6768 74
Capsacic	1418 67	1397 70
Coeds	1410 53	1376 13
Comptevalor	3742 01	3736 41
Convertimmo	332 94	326 41
Credinter	443 98	430 95
Credit Mutuel Capital	1359 80	1333 14
Cred.Mut.Ep.Cour T.	710 30	710 30
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 34	92 79
Cred.Mut.Ep.J	74062 20	74062 20
Cred.Mut.Ep.long.T	197 57	192 28
Créd.Mut.Ep.Monde	1184 92	1153 21
Cred.Mut.Ep.Quatre	1111 39	1081 64
Dieze	1381 33	1347 64
Drouot France	847 40	822 72
Drouot Sécurité	230 27	223 56
Ecocic	1075 75	1044 42
Ecupar	127 46	123 74
Ecur. Capitalisation	2754 16	2726 88
Ecur. Expansion	511720 74	510854 31
Ecur. Géovaleurs	2325 78	2258 04
Ecur. Investissement	151 29	146 88
Ecur. Monépremière	71573 58	71573 58•
Ecur. Monétaire	41940 16	41940 16
Ecur. Trésorerie	2584 48	2584 48
Ecur. Trimestriel	2075 97	2055 42
Elanciel	108 72	105 56
Energie	264 33	252 34
Eparcic	3843 93	3843 93
Eparcourt-Sicav	4588 04	4574 80
Epargne Associat.	26914 99	26608 53
Epargne Capital	11593 02	11478 24
Epargne Croissance	1706 39	1660 72
Epargne Obligat.	210 63	204 95
Epargne-Unie	1310 57	1278 60
Epargne Valeur	441 52	429 70
Eufi Cash capi.	8408 46	8408 46•
Eufinvest capi	604 08	586 49•
Euroc Solidarité	1100 48	1089 58
Eurocic Leaders	1009 65	980 24
Eurodyn	1147 51	1119 52
Euro Gan	6022 36	5790 72
Fonsicav	15393 35	15393 35•
France-gan	9932 81	9550 78
France Garantie	279 45	278 89•
France Obligations	504 39	489 40
Francic	445 92	432 93
Francic Pierre	101 64	98 68
Franco-Régions	1095 31	1063 41
Fruct-Associations	37 44	37 44
Fruct-Capi	45 36	44 69
Fructidor	243 66	240 05
Fructifrance action C	911 06	888 84
Fructifrance action D	890 74	869 01
GAN Rendement	5337 19	5258 32
Gestilion	15837 37	15758 58
Gest.Associations	173 17	169 36
Horizon	1264 41	1227 58
HLM Monétaire	14865 71	14865 71
Indicia	1005 52	985 66•
Indust.Fse Court T.	1570 19	1570 19•
Interepar	109674 16	108479 77
Interoblig	14905 46	14613 20
Intersélection Fce	494 71	485 01
Japacic	144 10	139 90
Jeunepargne	301 85	297 39
Latitude	2395 39	2391 80
Lion Association	11026 92	11036 92
Lion Institution	31940 41	31860 76
Lionplus	1059 18	1039 41
Lion Trésor	2288 85	2266 19
Lion 20 000	27892 10	27892 10
Livret Bourse Inv.	560 40	544 08
Livret Portefeuil	707 50	686 89
Méditerranée	172 21	167 19
Mensuel CIC	10243 67	10142 25
Moneden	72717 97	72717 97
Mone.J.	38592 24	38592 24•
Monévalor	87437 33	87437 33
Mutualité dépôts	14353 48	14324 83
Natio Court Terme	101313 00	101010
Natio Court Terme2	303851 00	303851
Natio-Epargne	18914 79	18727 51
Natio-Ep. Ret.	124 89	121 55
Natio Eparg.Trésor	8312 69	8296 10
Natio-Fran.index	974 59	948 51
Natio-Imm.	1076 78	1047 96
Natio-Inter	1526 58	1485 72
Natio-Monétaire	26881 29	26881 29
Natio-Opportunités	1012 41	985 31
Natio-Patrimoine	1297 64	1262 91
Natio-Perspectives	1035 03	1007 33
Natio-Placements	83015 11	83015 11
Natio-Revenu	1063 18	1052 66
Natio Sécurité	11798 29	11798 29
Natio-Valeurs	862 56	839 47
Nippon-Gan	4637 85	4459 47
Nord Sud Dévelop	1672 70	1689 36
Obli-Associations	164 54	162 91
Oblicic-Mondial	2730 23	2689 88
Oblicic-Régions	1085 69	1069 65
Oblifutur	3065 04	2990 28
Oblig. tres caps.	186 45	183 69
Oblilion	1452 60	1438 22
Oblisécurité Sicav	13779 67	13779 67
Oraction	1015 87	991 09
Orvalor	7306 52	7165 22
Paribas Capitalisation	1620 65	1596 70
Paribas Opportunités	124 26	119 19
Paribas Patrimoine	578 24	554 67
Patrimoine Retraite	237 30	232 65
Parvalor	620 29	608 13
Placement A.	1451 83	1423 46•
Placement J.	7688 85	7683 48•
Placement M.	71533 10	71390 32•
Placement Nord	910 56	892 70•
Pléiade	139 24	135 18
Poste Croissance	23158 06	23134 93
Poste Gestion	70209 42	70209 42
Première Oblig.	11243 62	11232 39
Prévoy. Ecureuil	116 18	116
Priv'Associations	31351 76	31351 76
Proficus	999 68	975 30
Quartz	133 72	130 46
Réalvalor	736 12	721 69
Rentacic	164 58	162 15
Revenus Trimestr.	5433 40	5379 60
Revenu-Vert	1163 53	1135 15
St Honoré Vie & Santé	961 69	918 08
St Honoré Bons du Tr.	11937 11	11877 72
St Honoré Invest.	768 54	731 78
St Honoré Pacifique	590 78	563 99
St Honoré Réal.	15968 21	15902 60
Sécurica	1850 29	1850 29
Sécuri-Gan	12551 92	12305 80
Sécuritaux	1479 63	1479 63
Sicasden	730 80	720
Sicav Associations	1962 03	1962 03
SFI-CNP Assur	667 60	648 16
S G. Fr oppor. C et D	1143 06	1120 65
Sicav 5.000	434 49	422 86
S.I. Est	1294 68	1256 97
Silvafrance	673 35	655 33
Silvam	400 11	389 40
Silvarente	222 49	218 13
Silvinter	434 65	423 02
S.N.I.	1073 66	1042 39
Sogenfrance C et D	1088 66	1077 12
Sogépargne	312 84	306 71
Sogevar	975 03	955 91
Soginter	1276 26	1251 24
Soleil Investissements	583 46	561 02
Solstice	2213 04	2207 52
State Street Act. Eur.	9111 09	8802 99•
State Street Act. Fce.	10078 47	9784 92•
St. Str. Act.Japon	9803 77	9472 24
State Street Emer. Mts	12381 79	11786 51•
St.Street OAT Plus	11165 71	10946 77•
Stratégie Actions	824 12	792 42
Stratégie Rendement	1498 51	1449 40
Technocic	992 69	963 78
Techno-Gan	5576 17	5361 70
Thesora	708 87	701 85
Trésor Plus	1383 94	1370 24
Trésor Trimestriel	1053 33	1042 90
Trésoricic	138769 84	138769 84
Trilion	5248 75	5181 39
UAP Investissement	426 92	411 49
UAP Actions France	579 28	558 34
UAP Act. Select	609 45	587 42
UAP Aedificandi	540 56	521 02
UAP Aval	211 41	203 77
UAP Alto Sicav	169 88	163 55
UAP Moyen Terme	150 52	145 09
UAP Première Cat	11597 91	11178 71
Uni-Associations	119 85	119 85•
Uni-Foncier	1203 46	1174 11
Unifrance	569 66	555 77
Uni-Régions	1177 07	1148 38
Univar	249 61	249 61•
Univers Actions	1249 70	1219 22
Univers Obligations	1849 56	1804 45
Valorg	2177 98	2175 80
Valreal	58812 18	58783 79
Winterthur St-Honoré	220 97	210 95

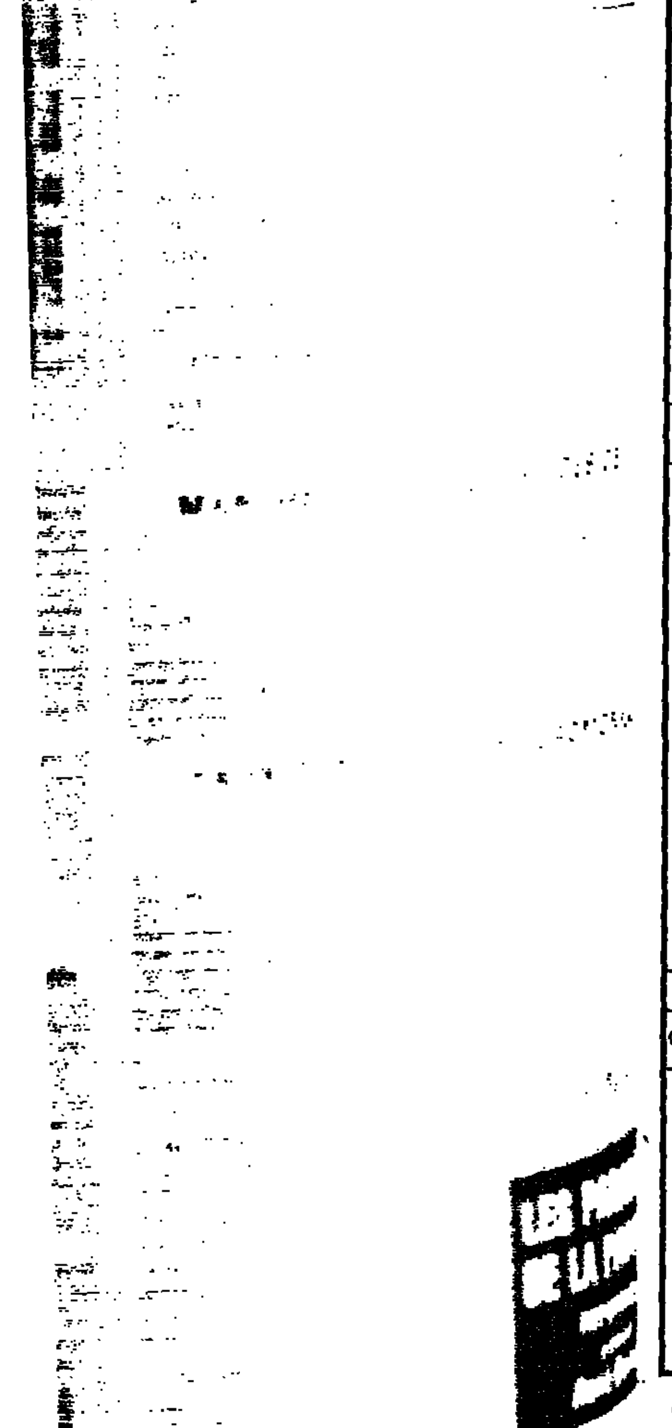
Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 27/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 321	5 352	5 1	5 6
Ecu	6 622	6 607	....	....
Allemagne (100 dm)	338 080	337 990	327	347
Belgique (100 F)	16 418	16 414	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 570	300 460	290	310
Italie (1000 lires)	3 674	3 646	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 940	87 730	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 207	8 126	7 8	8 6
Grèce (100 drachmes)	2 527	2 527	2 1	2 8
Suisse (100 f)	367 880	365 950	354	374
Suède (100 krs)	75 250	75 300	71	80
Norvège (100 k)	79 560	78 810	75	84
Autriche (100 sch)	48 049	48 039	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 775	4 777	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 755	3 750	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 189	4 214	4	4 4
Japon (100 yens)	4 313	4 313	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/1
Or fin (kilo en barre)	56300	56250
Or fin (en lingot)	56750	57300
Napoléon (20f)	334	330
Pièce Fr (10 f)	406	.....
Pièce Suisse (20 f)	325	325
Pièce Latine (20 f)	334	326
Souverain	422	421
Pièce 20 dollars	2085	2090
Pièce 10 dollars	1080	1050
Pièce 5 dollars	581 25	.....
Pièce 50 pesos	2100	2120
Pièce 10 florins	344	340

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 14 h à 18 h.
L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
LETTRES CATALANES. Tradition et avant-garde. Petit foyer. Du 28 janvier au 1er février.
POUR BLAISE GAUTIER. Petit foyer. Jusqu'au 8 février.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). Mar., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.
SISLEY. Rez-de-chaussée. Entrée : 32 F, 45 F (billet jumelé musée-exposition). Jusqu'au 31 janvier.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 22 h.
LE BRUIT DES NUAGES : PARTI PRIS DE... PETER GREENAWAY. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Byzance). Jusqu'au 1er février.
BYZANCE, L'ART BYZANTIN DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec le Bruit des nuages). Jusqu'au 1er février.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES FRANÇAISES. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Du 29 janvier au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mars.
PANNINI (1691-1765). Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 15 février.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30, sam. et dim. jusqu'à 19 h.
ABSALON. Cellules. Du 28 janvier au 14 mars.
FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 40 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mars.
DOMINIQUE GONZALEZ-FRSTER. Numéro bleu. Du 28 janvier au 14 mars.
JEAN-JACQUES RULLIER. Du 28 janvier au 14 mars.
XAVIER VEILHAN. Du 28 janvier au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 21 h 30. Projection de films t.l.j. à 14 h. Rétrospective Mekas tlj sf lun.
MARTIAL RAYSSE, RÉTROSPECTIVE. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 31 janvier.

MUSÉES

AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la mode et du Costume. Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 31 janvier au 28 mars.
PETER CATTRELL. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 21 février.
CHINE CONNUE ET INCONNUE. Dix années d'acquisitions. Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 février.
HENRI CHOPIN & PAUL ZUMTHOR. Les riches heures de l'alphabet. Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 4, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.
CORPS CRUCIFIÉS. Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 32 F, 20 F dim. Jusqu'au 1er mars.
DANS LES COULISSES DE LA BN. Bibliothèque nationale, rotonde de l'espace Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 15 février.
DESIGN : VIGNELLI. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 28 février.
EXPOSITION D'OR ET DE SANG DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARIÈGE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Jusqu'au 7 mars.
FRAGONARD ET LE DESSIN FRANAIS AU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 février.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Du 2 février au 2 mai.
JARDIN DES MODES 1922-1992 : AFFAIRE DE STYLES. Musée des arts décoratifs, galerie des Oculi, 5e étage, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 janvier.
MANTEAU DE NUAGES - KESA JAPONAIS. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 février.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Du 29 janvier au 9 mai.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national des arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.
MAN RAY. Les Années Bazaar, photographies de mode 1934-1942. Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 janvier.
REGARDS TRÈS PARTICULIERS SUR LA CARTE POSTALE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.
RODIN SCULPTEUR. Œuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
EGON SCHIELE (1890-1918). Cent œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 20 h. Exposition ouverte tous les dim. de février de 11 h à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 février.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 15 février.
TABLES D'ÉGOISTES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 mars.
LE TEMPS DU SILENCE. La photographie espagnole des années 1950-1960. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 31 janvier.
VIVRE LA VILLE. De la hutte à la mégapole. Parc de la Villette, pavillon Tusquets, 211, avenue Jean-Jaurès (42-78-70-00). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, mer., sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 janvier.

CENTRES CULTURELS

AFFICHES DU CINÉMA EXPRESSIONNISTE. Gœthe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 mars.
L'AMÉRIQUE DANS TOUS SES ÉTATS. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 27 janvier.
MARIE-HÉLÈNE ASSINGUE, MUSTAPHA MERCHAOUI, FANG LU, XIAN SHENG WU. Cité internationale des arts, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-78-71-72). T.l.j. de 13 h à 19 h. Du 29 janvier au 8 février.
LETIZIA BATTAGLIA, FRANCO ZECCHIH. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.
THIERRY BEGHIN, YVES GRENET, ROMAIN PELLAS. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf dim., lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.
BEREL. Centre juif d'art et de culture Israël Jefroykin, 68, rue de la Folie-Méricourt (48-05-28-60). Mer., lun. de 10 h à 14 h et de 18 h à 21 h, jeu., mar. de 10 h à 21 h, ven. de 10 h à 14 h. Jusqu'au 31 janvier.
BOTERO AUX CHAMPS-ELYSÉES. 31 sculptures monumentales. De la Concorde au rond-point des Champs-Elysées. Jusqu'au 30 janvier.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.
BRION GYSIN PLAY-BACK. Espace Electra, 6, rue Récamier (42-84-23-60). T.l.j. sf lun., mar. et fêtes de 11 h 30 à 20 h. Entrée : 15 F, concert à 21h : 100 F. Réserv. concerts et conf. 42.84.23.60. Jusqu'au 13 février.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle située à l'entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Inauguration ven. 29 entre 18 h et 21 h. Table ronde à 14 h 30, 5, rue de l'Abbaye. Ouvert. perm. de la chap. mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Du 29 janvier au 30 janvier.
CAPPIELLO (1875-1942). Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.
MIHAIL CHEMIAKIN, GUSTAVO VEJARANO. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier.
LES CHEMINS DE L'APRÈS-AALTO. Pour une architecture humaine. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 13 février.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
DE LA TRADITION A LA RECHERCHE. La galerie fête son Xe anniversaire. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 février.
JACQUES DERREY, MICHEL BADUEL. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 30 janvier.
SALIBA DOUAIHY. *Peintures.* Institut du monde arabe, galerie d'art et d'essai, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.
EPREUVE D'ARTISTE. Sculpture contemporaine du musée Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 mars.
FRAGMENTS D'ARCHITECTURE EN MIDI-PYRÉNÉES. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 27 février.
HOMMAGE A JOHN KOBAL. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 janvier.
KAESEBERG. Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 11 mars.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITÉ. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.
LA LOGIQUE DE LA COMPLEXITÉ DANS L'ŒUVRE DE JEAN RENAUDIE (1963-1981). Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 14 février.
LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.
MUSICAL BOX. Photographies de Pierre Terrasson. Frac Forum des Halles, niveau –3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 mars.
JACQUES NOL. Décors et costumes de théâtre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars.
NOUVEAUX ITINÉRAIRES. Les Alpes vues par les photographes. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 21 février.
ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.
JEAN RIGOTARD. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h 30 à 19 h 30. Du 1er février au 13 février.
ODY SABAN. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 9 février.
SARKIS PRÉSENTE NATHALIE ELÉMENTO. Galerie du Forum Saint-Eustache, 1, rue Montmartre (42-33-39-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.
TANGER : REGARDS CHOISIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
THÉATRE FRANÇAIS DU Xe AU XVIe SIÈCLE. Conservatoire national supérieur d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire. T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 janvier.
KRISTINA TORSSON DE VAMLINGBOLAGET, KRISTIN RAPP-THOMAS. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.
TRAVAUX DES ÉLÈVES DIPLOMÉS AVEC LES FÉLICITATIONS DU JURY. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 février.
ALAIN VALTAT. Portrait de Prométhée. Atelier du Creac, 8, rue Lamartine (42-82-01-63). T.l.j. sf dim. de 14 h à 18 h. Du 28 janvier au 13 février.
VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.
PHILIPPE ET MARCEL WOLFERS. De l'art nouveau à l'art déco. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 février.

GALERIES

1 MÈTRE SUR 1 MÈTRE. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 30 janvier.
HÉLÈNE AGOFROY. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 28 janvier au 27 février.
PEP AGUT. Terrains à vendre. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 27 février.
JURGEN ALBRECHT. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 13 février.
ARTHUR. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 27 février.
JEAN BAUDRILLARD. Photographies. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 30 janvier.
PASCAL BAZILÉ. Le monde fanfare. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 15 mars.
BRAM BOGART. Gouaches. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Jusqu'au 11 février.
BOTERO. Galerie Didier Imbert Fine Arts, 19, av. Matignon (45-62-10-40). Jusqu'au 30 janvier.
CHRISTIAN BOUILLÉ, EMILIO TADINI. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 27 février.
LOUISE BOURGEOIS. Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme (42-77-19-37). Jusqu'au 30 janvier.
CHRISTOPHE BOUTIN. Loop the loop. Galerie Christine et Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 27 février.
FRÉDÉRIC BRECK. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 3 février.
PATRICE BRISBOIS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 27 janvier.
ANDRÉA BUSTO. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 13 février.
CABARET MOSNER. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 28 février.
PATRICIO CABRERA, GERARDO DELGADO, JUAN USLE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 27 février.
JEAN-PHILIPPE CHARBONNIER. Inédits d'un roman peu connu. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 20 février.
LE COMBAS DANS L'IL DE JACQUES HERIPRET. Galerie Mostini, 18, rue de Seine (43-25-32-18). Du 28 janvier au 27 février.
CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 6 mars.
NICOLE D'AGAGGIO. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 30 janvier.
MONIQUE DEHAIS, PATRICIA FRANCA, ELIDA TESSLER. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 6 mars.
JAN DIBBETS. Projet pour les vitraux de la cathédrale de Blois. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 30 janvier.
DOMELA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
BERTRAND DORNY. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 13 février.
EXPOSITION SUD-AMÉRICAINE. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 13 février.
LÉONOR FINI. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 27 février.
PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Du 28 janvier au 27 février.
JACQUES GERMAIN. *Peintures et dessins de 1950 à 1990.* Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 20 février.
GILLET. Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (43-26-94-32). Jusqu'au 2 février.
ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 6 mars.
YVES GUÉRIN. *Signes brûlés.* Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 27 février.
MICHEL GUILLET. Probable. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Du 28 janvier au 27 février.
CAROLINE HAWKINS, ALEXANDRA VASSILIKIAN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 6 mars.
GOTTFRIED HONEGGER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9 et 15, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 27 février.
AXEL HUTTE. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 27 février.
HYUN SOO CHOI. Par-delà le noir. Galerie Philippe Gravier, 7, rue Froissart (42-71-55-01). Jusqu'au 3 mars.
JAUNE ET BLEU. Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.
KANDINSKY. Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon (45-48-76-73). Jusqu'au 12 février.
WANG KEPING. Des oiseaux et des hommes. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 27 février.
JANNIS KOUNELLIS. Fumo di pietra. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 28 février.
BRIGITTE LANDAT. Galerie Bernanos, 31-39, avenue Georges-Bernanos (40-51-37-80). Jusqu'au 7 février.
HAI JEON LEE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 6 février.
CLAUDE LEPOITTEVIN. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Du 28 janvier au 27 février.
BARBARA ET MICHAEL LIESGEN. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-98-80). Jusqu'au 30 janvier.
LA LISEUSE, FRÉDÉRIC BRANDON ET SOPHIE CHAUVEAU. Le Cabinet d'amateur, 11, rue de Miromesnil (42-65-43-62). Du 30 janvier au 28 février.
ARIANE LOPEZ-HUICI. Galerie Gérard Delsol & Laurent Innocenzi, 18, rue Charlot (48-87-41-63). Jusqu'au 4 février.
ERIC MAILLET. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 27 février.
MAITRES DU TONDO. Télémaque, Kaminer, Kochi, Benanteur. Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré (45-49-26-95). Jusqu'au 27 février.
LA MANIÈRE NOIRE. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 14 février.
LA MANUFACTURE DNSTP. Daniel Nadaud, Nancy Sulmont, Pierre Tilman. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 27 février.
DIDIER MARCEL. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 27 février.
MARTI. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 27 février.
MATHIOT. Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 14 février.
MEHR LICHT. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 30 janvier.
JÉROME MESNAGER. Lascaux. Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon (42-25-59-29). Jusqu'au 27 février. / Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 27 février.
LE MONDE EN ÉCLATS, L'ŒUVRE EN EFFRACTION. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 23 février.
FRANÇOIS MORELLET. Relâches & free-vol. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 6 mars.
DIDIER MORIN. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 13 février.
MAX NEUMANN. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 11 février.
L'ŒIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars.
CLAUDE PELIEU, MARY BEACH. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 janvier.
JAUME PLENSA. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
ALEXANDRA POLEO. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 30 janvier.
PORTRAITS D'ARTISTES. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 6 mars.
JEAN PROUVÉ. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.
QU'ATTENDEZ-VOUS D'UNE GALERIE AUJOURD'HUI ? Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 février.
GILLES RICHARD. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 30 janvier.
FRANÇOIS ROUAN. Galerie Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). Jusqu'au 27 février.
ROLAND SABATIER. Le cabinet de lecture. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Du 28 janvier au 27 février.
INDERJEET SAHDEV. Galerie Woo Meng & Partners, 43, rue de la Folie-Méricourt (48-05-28-69). Jusqu'au 27 février.
MICHEL SAUER. œuvres 1985-1993. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 27 février.
HARRY SHUNK. Projects : Pier 18, New York, 1971. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 27 février.
VLADIMIR SKODA. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 janvier.
JEAN-PAUL THIBEAU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 30 janvier.
UGARTE. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 27 février.
JP VAN LIESHOUT. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Du 30 janvier au 27 février.
BRAM VAN VELDE. œuvre gravé. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 27 février.
VLADIMIR YANKILEVSKI. Autoportraits. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 janvier.
ZABOROV. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 janvier.

PÉRIPHÉRIE

AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean-Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril. Jean-paul Gilly. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-42-50). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Du 29 janvier au 26 février.
BIÈVRES. Rémy Poinot. La photographie au futur-présent. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 mars.
BOULOGNE-BILLANCOURT. L'Art sacré en France au XXe siècle. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. sf dim. de 9 h à 21 h. Jusqu'au 31 mars.
BOULOGNE. Lumières de Basse-Normandie. Espace départemental Albert-Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Fermeture exceptionnelle du 22 décembre au 2 février. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 mai.
CHOISY-LE-ROI. Ipousteguy. Bibliothèque Louis-Aragon, 14, rue W.-Rousseau (48-53-11-77). Mer., sam. de 10 h à 17 h, jeu., ven. et mar. de 13 h 30 à 18 h 30. Egalement à l'hôtel de ville et dans le parc de la Mairie. Du 2 février au 13 mars.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean-Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 mars.
COURBEVOIE. Molière et ses illustrateurs. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (46-67-70-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars. Portraits du cinéma français de 1940 à 1992. Jean-Louis Castelli. Hall de l'ancien hôtel de ville, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). T.l.j. sf dim. de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 février.
LA DÉFENSE. Détenus, pas exclus. Photographies d'Olivier Pasquiers. Galerie Edgar-Faure, toit de la Grande Arche. T.l.j. sf lun. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 31 janvier. Les Monuments de Calder. Parvis de la Défense. Jusqu'au 28 février.
EVRY. Points de vue. Aspects de la jeune photographie belge. Théâtre de l'Agora, 110, Grand-Place (64-97-30-31). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 février.
FRESNES. Rassemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre. Vladimir Skoda. Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux (46-68-58-31). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 25 mars.
GENNEVILLIERS. Patrick Dubrac. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean-Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 13 février.
GUIRY-EN-VEXIN. L'Ile-de-France, de Clovis à Hugues Capet. Musée archéologique départemental du Val-d'Oise, château de Guiry-en-Vexin (34-67-45-07). Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 mars.
HERBLAY. Bracha Lichtenberg Ettinger. Galerie d'art contemporain du centre Saint-Vincent, 40, rue du Général-de-Gaulle (39-78-93-83). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 20 février.
LEVALLOIS-PERRET. A la découverte du Zanskar. Bibliothèque Maurice-Ravel, 47, rue Marjolin (47-31-02-94). Jusqu'au 30 janvier.
MANTES-LA-JOLIE. Elatri Alixa. Bibliothèque Georges-Duhamel, square Brieussel-Bourgeois. T.l.j. sf dim. après midi, ven. matin et lun de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à. Jusqu'au 5 février.
MASSY. Pêcheurs et paysans créoles. Photographies d'Alain et Daniel Dunet. Centre culturel Paul-Baillard, 6, allée du Québec (69-20-57-04). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 20 h, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 février.
MONTREUIL. Giorgio Fidone. Maison populaire - espace Mira Phalaine, 9 bis, rue Dombasle (42-87-08-68). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h, sam. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 février.
NOISIEL. Entre - Actes. La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme (64-62-77-20). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, les soirs de spectacle jusqu'à 21 h. Jusqu'au 31 janvier.
PONTOISE. Pontoise au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.
SAINT-OUEN-L'AUMONE. Latitudes couleurs. Septième salon de gravure contemporaine. Hall de la Mairie, 2, place Pierre-Mendès-France (34-21-25-00). Du mar. au ven. de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam. de 8 h 30 à 12 h. Jusqu'au 16 février.
VILLIERS-LE-BEL. Le Monde du flamenco. Salle Marcel-Pagnol, 3, rue Gounod (34-29-28-90). T.l.j. sf sam. et dim. de 17 h 30 à 19 h. 17 h. Jusqu'au 29 janvier.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 29 JANVIER

« Le quartier du Palais-Royal », 10 heures, devant les grilles du Conseil d'Etat (A. Hervé).

« Exposition Chine connue et inconnue », 11 heures, entrée du Musée Cernuschi (P.-Y. Jaslet).

« Exposition : l'Expressionnisme allemand, 1905-1914 », 11 h 50, 11, avenue du Président-Wilson (D. Bouchard).

« La mairie du septième, dans l'hôtel de Villars, et son quartier », 14 h 30, 116, rue de Grenelle (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« De la place des Victoires au Palais-Royal », 14 h 30, 99, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« Versailles : les salons Napoléon III de la préfecture et M. Thiers » (annulation possible, téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 heures, grilles de la préfecture, avenue de Paris (Office de tourisme de Versailles).

« La cathédrale russe. Histoire de la religion orthodoxe. L'art des icônes », 14 h 30, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Le Théâtre de l'Odéon », 14 h 30, entrée principale, place Paul-Claudel (Paris et son histoire).

« Les fastes de l'Opéra-Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Evocation de l'exécution de Louis XVI, le 21 janvier 1793, à la Concorde et à la chapelle expiatoire », 14 h 45, devant le 2, rue Royale (Monuments historiques).

« L'église Saint-Thomas-d'Aquin et les hôtels de la rue du Bac », 15 heures, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

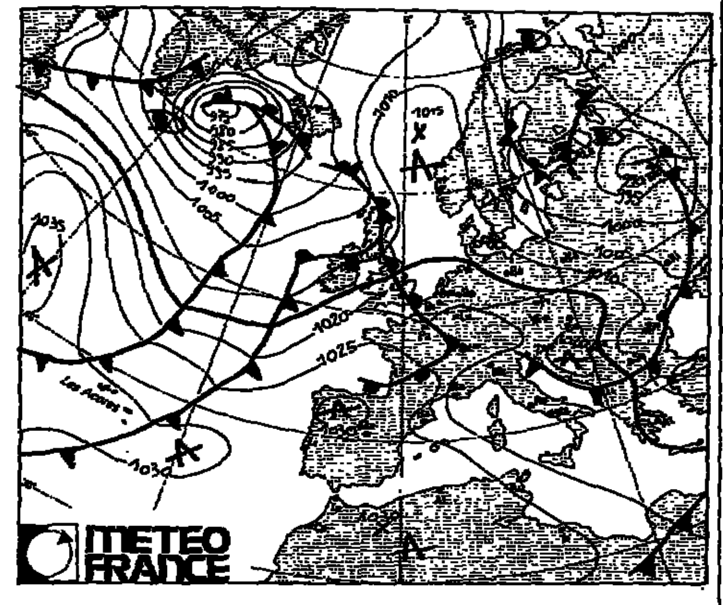
Salle Pierre-Julien-Eymard, 23, avenue de Friedland, 18 h 30 : « L'identité, le rôle, la complémentarité de l'homme et de la femme », par Michèle Aumont (Centrale catholique de conférences et de documentation. Tél. : 42-60-56-32).

Salle Laennec, 60, boulevard de Latour-Maubourg, 20 h 15 : « Les facultés occultes de l'homme » (Institut gnostique d'anthropologie. Tél. : 43-57-29-81).

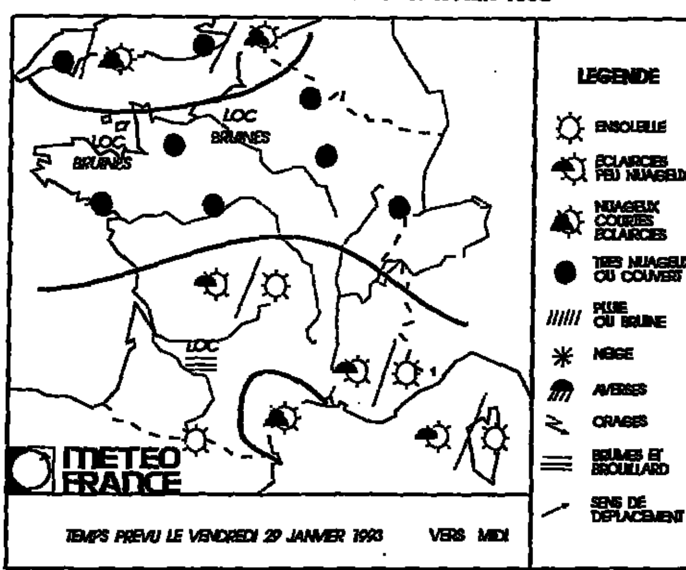
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER 1993



Vendredi : douceur et nuages au Nord, soleil au Sud. – Du nord de Poitou-Charentes à la Franche-Comté, jusqu'à la Bretagne et la Manche, la journée se passera sous les nuages. De petites pluies se produiront jusqu'en début d'après-midi, principalement de la Bretagne au Nord-Est. De la haute Normandie au Nord-Pas-de-Calais, les nuages laisseront parfois place à de timides trouées.

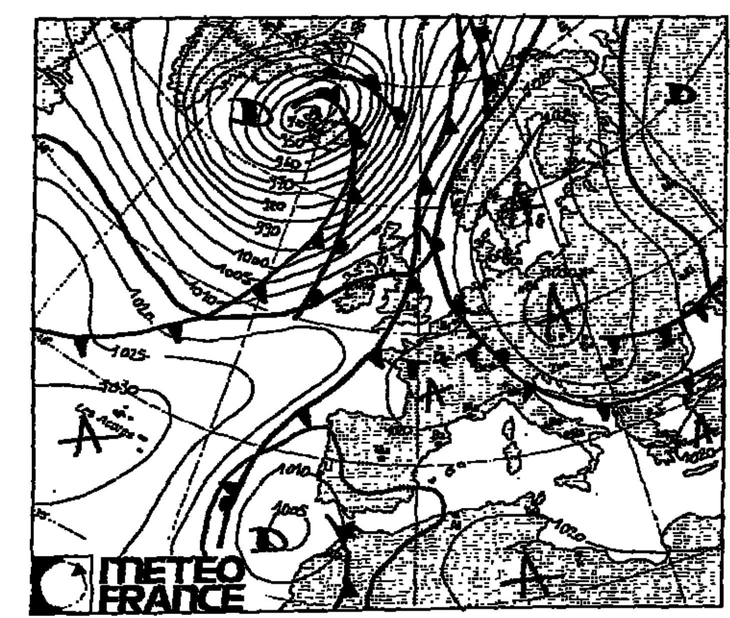
Du sud de Poitou-Charentes à Rhône-Alpes jusqu'aux Pyrénées et à la Méditerranée, la journée sera ensoleillée. Attention toutefois aux brouillards dans les vallées le matin. Ces brouillards pourront même durer par endroits jusqu'à la mi-journée dans la vallée de la Garonne. Près du golfe du Lion, des entrées maritimes viendront contrarier le soleil l'après-midi.

Les températures resteront douces pour la saison.

Les minimales atteindront le plus souvent 6 à 8 degrés près des côtes aquitaines et méditerranéennes.

L'après-midi, les températures seront le plus souvent comprises entre 9 et 12 degrés, localement 8 dans le Nord-Est et jusqu'à 15 degrés sur la Côte d'Azur et la Corse.

PRÉVISIONS POUR LE 30 JANVIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-1-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-1-1993 à 6 heures TUC et le 28-1-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	11	3	D
BIARRITZ	11	4	N
BORDEAUX	11	5	B
BOURGES	10	8	P
BREST	11	9	P
CAEN	11	7	C
CHERBOURG	8	9	P
CLERMONT-FER.	10	7	C
DIJON	6	6	C
GRENOBLE	3	3	P
LILLE	9	6	C
LIMOGES	8	–	C
LYON	5	4	P
MARSEILLE	13	8	N
NANCY	9	5	P
NANTES	13	7	C
NICE	13	5	N
PARIS-MONTS.	10	9	P
PAU	8	0	D
PERPIGNAN	13	9	D
POINTE-A-PITRE	29	24	D
RENNES	12	7	C
ST-ETIENNE	7	5	C
STRASBOURG	8	4	P
TOULOUSE	9	6	C
TOURS	7	7	C

ÉTRANGER			
ALGER	17	2	D
AMSTERDAM	6	2	C
ATHÈNES	13	8	D
BANGKOK	31	20	D
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	5	–4	D
BERLIN	1	–1	C
BRUXELLES	6	4	P
COPENHAGUE	2	–5	D
DAKAR	28	19	D
GENÈVE	3	2	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	7	4	N
JÉRUSALEM	15	5	D
LE CAIRE	20	12	D
LISBONNE	16	8	D
LONDRES	9	6	C
LOS ANGELES	19	11	D
LUXEMBOURG	6	3	B
MADRID	14	–4	D
MARRAKECH	22	4	D
MEXICO	15	6	N
MILAN	12	–4	D
MONTRÉAL	–1	–13	N
MOSCOU	–5	–10	A
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	23	7	B
NEW-YORK	4	0	D
OSLO	–	–	–
PALMA	16	–1	B
PÉKIN	1	–9	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	12	2	N
SÉVILLE	19	2	D
SINGAPOUR	30	–	C
STOCKHOLM	–5	–8	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	12	4	D
TUNIS	15	11	C
VARSOVIE	–2	–6	C
VENISE	6	1	D
VIENNE	4	–2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Balles liftées

FINANCEMENT des retraites, partage du travail, éducation : François Léotard et Pierre Bérégovoy débattirent des vrais sujets, au «Point sur la table» d'Anne Sinclair. Ce fut un dialogue dense et courtois, sans démagogie, où tous deux semblèrent souvent se retenir d'admettre que bien peu de chose, au fond, les séparait. Mais c'était là de la politique pour seconde partie de soirée. Ce serait miracle que des extraits en soient «repris» au «20 heures». Le *«20 heures», lui,* reste condamné aux échanges de balles que resservent ensuite, le lendemain, les petits ramasseurs du «Bébête show». Il est vrai que la lutte entre retraite par répartition et retraite par capitalisation est plutôt difficile à mettre en images, ou en marionnettes.

Revoici donc les insultes, le petit cirque habituel. Après le lever de rideau par Charles Pasqua et Laurent Fabius, un fantôme nommé Jean-Jacques Servan-Schreiber avait chatouillé les pieds de Jacques Chirac. *«Je ne l'ai jamais vu, ce type»*, répliquait Chirac sur un marché. *«Une information plus un démenti, cela fait deux informations»*, calculait le légendaire Pierre Lazareff. On attend avec impatience le démenti du démenti.

Après quoi, au «20 heures», on jouait donc les éliminatoires. Jubilant d'avance, PPDA arbitrait un élégant premier tour dames entre Ségolène Royal et la Verte alsacienne Andrée Buchmann. Fustigeant *«ces écologistes qui ne distinguent pas une laitue d'un pissenlit»*, terrassant Brice Lalonde d'un *«génération girouette»* sans réplique, la ministre remporta le match en trois sets. Au même instant, Lalonde jouait le premier tour hommes contre Laurent Fabius, devant Bruno Masure. Fut-il question de déchets, marées noires, littoral, paysages? Non, on assista à un match étonnant, tutoiement contre vouvoiement. Au service, Fabius, expédia à «Brice» un tutoiement perfidement lifté, tout en fraternité et en souvenirs des combats partagés, nous avons tant fait ensemble, nous nous sommes tant aimés. Raide sur la ligne de fond de court, Brice renvoya un *«Monsieur Fabius»* un peu mécanique, alourdi d'épaisse rancune. Guère impressionné, «Monsieur Fabius» persista, enchaînant tutoiement sur tutoiement, s'étonnant même *«que tu me vouvoies à la télévision alors que nous nous tutoyons dans la vie».*

Sur le point de succomber, «Brice» sauva une balle de match, foudroyant son adversaire d'un : *«Ton monde s'écroule, Laurent»*, pleine ligne. Tout cela était divertissant, mais dans le registre, on préfère Roland-Garros.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 28 janvier

TF 1

20.45 Série : Columbo. Couronne mortuaire, avec Peter Falk, James Read.
22.30 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids légers : Jean-Baptiste Mendy (France)-Antonio Renzo (Italie), en direct de Levallois-Perret.
23.35 Série : Mike Hammer.
0.30 Divertissement : Le Bébête show.
0.35 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.50 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Le Rire pour la vie ; La Chimie des mousquetaires ; L'Intelligence animale.
22.25 Série : Un privé nommé Stryker. De Bill Fraker.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.30 Sport : Tennis. Internationaux d'Australie, en direct de Melbourne, demi-finales hommes.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : Jo. ■ Film français de Jean Girault (1971).
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : L'Homme orchestre. ■ Film français de Serge Korber (1970).
0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.45 Musique : Portée de nuit. *Nocturne n° 13 en si mineur op. 119*, de Fauré, par Michel Dalberto, piano.

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Double vue. ■ Film franco-britannique de Mark Peploe (1991).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : L'Expérience interdite. □ Film américain de Joel Schumacher (1990). (v.o.).
0.00 Cinéma : Scanners 2. ■ Film canadien de Christian Duguay (1990).
1.40 ▶ Cinéma : La Marque. □ Film britannique de Val Guest (1957).

ARTE

20.40 Soirée thématique : Les pères. Soirée proposée par Claus Josten.
20.45 Court métrage : Godela Orff.
20.52 Court métrage : Zipo. De Christophe Fraipont.
21.00 Court métrage : Christophe Meckel.
21.10 Documentaire : Père et fils.
22.05 Document : Dominique Fernandez.
22.15 Documentaire : Dieu le père. De Gerd Haas.
23.00 Document : Gavino Ledda.
23.05 Documentaire : Carne. De Gaspard Noé.
23.43 Document : Gabriele Wohmann.
23.50 Court métrage : Family Tapes. De Georg Maroth.
0.15 Documentaire : Amour-seccotine. D'Alexandra Pohlmeier (39 min).

M 6

20.45 Cinéma : Les Frères Pétard. □ Film français d'Hervé Palud (1986).
22.30 Cinéma : Prince des ténèbres. ■ Film américain de John Carpenter (1987).
0.10 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Mode 6.
0.20 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Théâtre maghrébin (2).
21.30 Profils perdus. Jean Amrouche (2).
22.40 Les Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 décembre 1992 au Théâtre de la Colline) : Sonatine pour clarinette et piano, de Milhaud ; Le Coq et l'Arlequin, de Cocteau ; Mouvements perpétuels pour piano, de Poulenc ; Sonatine pour clarinette et piano, d'Honegger ; Trio pour hautbois, basson et piano, de Poulenc ; Socrate : la Mort de Socrate, de Satie, par Nicolas Rivenq, baryton, Jean-Louis Capezzali, hautbois, Romain Guyot, clarinette, Gilbert Audin, basson, Christian Ivaldi, piano.

Vendredi 29 janvier

TF 1

16.35 Club Dorothée.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Dustin Hoffman.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
20.00 Journal, Météo et Infos neige.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. Le charpentier ; Baignade dangereuse ; La voiture folle ; Tremblement de terre à San-Francisco ; Coup de chance à Las Vegas ; Monsieur 250 000 volts (rediff.).
22.25 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. A Hawaii (2e partie). *Les Perles de Broome ; Les Awas Guajas ; Hawaii volcan ; A fleur de lave.*
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 Arthur, émission impossible.
0.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

16.45 Feuilleton : Beaumanoir.
17.10 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre. Animé par William Leymergie.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Récidive. De Franck Appréderis.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Que pouvez-vous faire pour le vingt et unième siècle ? Invités : Umberto Eco, écrivain ; Bronislaw Geremek, historien ; Françoise Héritier-Augé, ethnologue ; Jorge Semprun, écrivain ; Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Sport : Boxe. Demi-finale mondiale des mi-lourds : Eric Nicoletta contre Saul Montana.
1.20 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.00 Sports : Tennis. Internationaux d'Australie en direct de Melbourne, finale dames.

FRANCE 3

16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Francis Huster.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour. *Le Schtroumpf financier*, de Peyo.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Moissons écarlates, de Stéphanie Brabant et Jean-Michel Vennemani. *A la recherche du corail au large de la Corse.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Malaisie : les musiciens du sultan ; Lorraine : La Mamie du rock ; Roumanie : le pensionnat des étoiles.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Le Divan. Invité : Marcel Maréchal.
23.35 Série : Les Incorruptibles.
0.20 Court métrage : Libre court. L'Illuminé ; Ab irato.

CANAL PLUS

16.15 Cinéma : Un look d'enfer. □ Film américain de Malcolm Mowbray (1990).
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 19.30

18.30 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Révélation du nouveau top.
19.15 Flash d'informations.
19.20 Sport : Football. Metz-Strasbourg. Match de la 23e journée du championnat de France de D1. A 19.30, coup d'envoi du match.
21.20 Téléfilm : Grandeur et décadence de Leona Helmsley. De Richard Michaels.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Comme un oiseau sur la branche. ■ Film américain de John Badham (1990).
0.45 Cinéma : 588, rue Paradis. ■ Film français d'Henri Verneuil (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Fourre-tout à Dublin. De Johnny Gogan (rediff.).
18.00 Moyen métrage : La Couleuvre. De Didier Martiny (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Haissam Manna/Norman Spinrad.
19.30 Documentaire : Hans Eisler, compositeur. *Portrait d'un musicien engagé, images d'archives.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Des familles commentent les événements de la semaine.
22.10 Documentaire : Cirque Gosh. Artistic in Concert. De Guillaume Debroise. *Gosh a révolutionné le monde du cirque en alliant le jazz, le rock et l'humour loufoque.*
23.05 ▶ Magazine : Lire et écrire. De Pierre Dumayet. Marguerite Duras.
0.00 Festival jazz de Montreux. Buddy Guy, Blue Brothers.

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Equalizer.
18.25 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Deux belles en cavale. De Burt Brinckerhoff.
22.30 Série : Mission impossible, vingt ans après. L'Hologramme, avec Peter Graves, Greg Morris.
23.30 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Culture rock. La saga de Prince.
0.25 Informations : Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Rapline. Spécial rap français.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Roméo et Juliette.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Musique : Black and Blue. Spécial Art Blakey.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Hubert Juin (rediff.).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 janvier au Théâtre des Champs-Elysées) : Concerto pour violoncelle et orchestre, de Dvorak ; Symphonie n° 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par l'Orchestre national de France ; Yo Yo Ma, violoncelle.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : le Quartette du saxophoniste Joshua Redman avec Aldo Romano, batterie.
1.05 Papillons de nuit.

Le Monde

La controverse sur le « dumping social »

M. Delors et Mme Aubry condamnent le transfert de Hoover en Ecosse

Alors qu'une manifestation rassemblait 1 300 personnes à Dijon, mercredi 27 janvier, les protestations se sont multipliées à la suite de la décision prise par Hoover-Europe de transférer ses activités industrielles en Ecosse (*le Monde* du 28 janvier). Président de la Commission européenne, M. Jacques Delors s'est déclaré *« choqué par la manière »* et a fustigé *« une surenchère par le bas »*. Mais, confirmant que l'opération n'avait fait l'objet d'aucune aide de la part de la CEE, il a reproché à MM. Jacques Chirac et Alain Juppé de ne pas s'être renseignés *« avant d'injurier pratiquement la Commission »*. M. Bérégovoy avait annoncé, la veille, que le gouvernement déposerait plainte auprès de Bruxelles, mais aucune démarche n'a encore été entreprise.

Condamnant, à son tour, l'attitude de la société américaine, Mme Martine Aubry, ministre du travail, a mis en cause les *« raisons de dumping social »* et fait observer que l'Europe sociale était en jeu. *« Ce n'est sans doute pas un hasard si la Grande-Bretagne n'a pas signé l'accord à onze »* sur la Charte sociale, a-t-elle remarqué en notant que cette affaire *« pose le problème du comité de groupe européen »*. Légalement, rien ne permet cependant de s'opposer à l'opération, a ajouté le ministre, et, si le gouvernement va être *« extrêmement attentif »* sur le contenu du plan social, elle a reconnu que *« les moyens de pression seront relativement limités »*, Hoover n'ayant pas d'autre usine en France et étant à capitaux étrangers. Toutes les organisations syndicales ont vigoureusement contesté les conditions de la suppression de six cents emplois. M. Wim Bergans, un porte-parole de la CES (Confédération européenne des syndicats), a assuré que l'organisation syndicale réagira si le regroupement en Ecosse *« peut être expliqué par du dumping social »* et l'utilisera comme argument en faveur de la *« régulation sociale européenne »*.

La pollution radioactive de l'Oural sud

Dix-huit milliards de roubles pour décontaminer le site nucléaire russe de Tcheliabinsk

La région de Tcheliabinsk, dans le sud de l'Oural, où sont installées les usines nucléaires du complexe militaro-industriel Mayak (le Phare), va-t-elle enfin être décontaminée ? Le gouvernement russe semble décidé à s'engager dans cette voie.

Mercredi 27 janvier, il a en effet approuvé un programme de décontamination de 18 milliards de roubles (35 millions de dollars) pour cette région épouvantablement polluée du fait de dirigeants plus soucieux de se maintenir dans une course folle aux armements stratégiques que de protéger l'environnement (*le Monde* du 26 septembre 1990).

Résultat : une situation catastrophique, plus grave encore peut-être que celle de Tchernobyl, dans la mesure où les responsables de Mayak ont laissé volontairement la pollution s'étendre du sud de l'Oural à l'océan Arctique *via* les fleuves et les rivières, et ce pendant des dizaines d'années. De nombreux incidents ont émaillé l'exploitation de ces installations, dont le site fut choisi en 1946 pour accueillir le réacteur Anotchka destiné à produire le plutonium de la première bombe atomique soviétique. Mais le plus grave fut le rejet dans l'atmosphère, le 29 septembre 1957, des matières d'une cuve de stockage de déchets radioactifs à la suite d'une explosion chimique.

Deux millions de curies, soit 74 millions de milliards de becquerels, furent ainsi dispersées dans cette région, dont certaines zones, où trente villages furent rayés de la carte et plus de 12 000 personnes déplacées sur un total de 270 000, sont encore interdites parce que trop radioactives.

Pour les experts français qui se sont rendus sur place depuis que ce site secret est ouvert aux Occidentaux, le bilan général de la pollution dépasse l'entendement car les négligences volontaires des exploitants se sont ajoutées aux effets désastreux de l'accident de 1957 pour contaminer la région entière.

Près de 40 milliards de milliards de becquerels (1 milliard de curies) ont ainsi été rejetés dans la nature depuis la mise en service de ce complexe à la fin des années 40. Rien d'étonnant à cela, les autorités ayant décidé de rejeter directement dans la rivière Techa qui passe sur le site leurs effluents hautement et moyennement radioactifs.

Conséquence : tout le bassin de l'Ob a été pollué. Les nappes phréatiques sont totalement contaminées, et deux lacs, Karatchai et Staroie Boloto, ont été entièrement sacrifiés à ces rejets radioactifs.

La radioactivité y est d'ailleurs telle qu'en hiver les équipes de contrôle, même protégées par des vêtements spéciaux et par l'épaisse couche de glace du lac, ne peuvent séjourner qu'un temps limité pour effectuer leurs mesures. Il en va de même des quatre retenues d'eau créées à partir de 1951 pour éviter que la contamination ne s'étende trop.

Que dire enfin des dépôts de déchets solides et liquides (154 millions de curies) enfouis sur environ 30 à 40 kilomètres carrés, au confluent des rivières Techa et Mishellak. Face à un problème de décontamination de cette ampleur, le montant des crédits engagés, 18 milliards de roubles, paraît bien dérisoire. Mais il s'agit, de la part des autorités russes, du premier signe de volonté dans ce domaine.

J.-F. A.

En liaison avec la tenue des législatives

M. Boutros-Ghali souhaite une élection présidentielle au Cambodge

Le secrétaire général des Nations unies a demandé à son représentant spécial pour le Cambodge, M. Yasushi Akashi, *« d'entamer immédiatement les préparatifs techniques nécessaires »* pour la tenue d'une élection présidentielle organisée *« en liaison »* avec les législatives prévues en mai.

Dans un rapport remis, mercredi 27 janvier, au Conseil de sécurité, M. Boutros Boutros-Ghali a estimé que cette présidentielle contribuerait à la réconciliation nationale et *« apporterait un élément de stabilité essentiel pour toute la période de transition »*. Mais il n'a pas suggéré de date précise.

Le prince Norodom Sihanouk avait proposé mardi à Pékin que la présidentielle ne soit organisée qu'après les législatives, et non avant, comme cela avait été envisagé dans un premier temps. Une position qu'il a défendue jeudi lors d'une réunion du Conseil national suprême (CNS), au cours de laquelle il devait s'efforcer de convaincre les Khmers rouges de revenir sur leur refus de participer au processus électoral. *« Il est plus raisonnable d'attendre la promulgation de la Constitution par la Constituante »* avant de choisir un président, a-t-il déclaré.

« Je me réjouis que le prince ait confirmé qu'il entendait participer à l'élection présidentielle », a ajouté M. Boutros-Ghali. *« J'ose croire que les membres du Conseil de sécurité* (dont certains sont toujours réticents) *appuieront ma démarche »*.

Le secrétaire général soumettra prochainement au Conseil de nouvelles recommandations sur les modalités de cette élection et se rendra dans la région en février *« pour examiner la situation par* [lui]*-même et essayer de déterminer quelles nouvelles mesures pourraient être prises pour renforcer le processus de paix et assurer au mieux la mise en œuvre des accords de Paris »*. – *(AFP.)*

Les partisans du président Eyadéma accusent les socialistes français d'« ingérence » au Togo

Les proches du président Gnassingbé Eyadéma ont vivement réagi aux commentaires réprobateurs qui ont suivi la répression meurtrière d'une manifestation de l'opposition, lundi 25 janvier, à Lomé. Le Front républicain pour le salut (FRS), collectif d'organisations affiliées au Rassemblement du peuple togolais (RPT, ex-parti unique), a accusé, mercredi, le Parti socialiste français d'avoir élaboré *« une stratégie de déstabilisation »* à l'encontre du Togo et fait preuve, par ses déclarations, d'*« ingérence choquante et intolérable »* dans les affaires intérieures du pays. En outre, nous signale notre correspondant dans la région, Jean-Karim Fall, le FRS a affirmé être en possession de *« documents confidentiels »* accablants pour les dirigeants socialistes.

La veille, à Paris, le secrétaire aux relations internationales du PS, M. Gérard Fuchs, évoquant la tuerie de Lomé, avait estimé que le général Eyadéma, *« par impuissance ou complaisance »*, avait *« laissé faire »*. M. Fuchs a réclamé une *« intervention urgente »* de la communauté internationale, *« pour assurer la sécurité des personnes et des biens »*.

Pour sa part, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a souligné, mercredi, à Paris, que la France, *« très vigilante »* quant à la sécurité de ses quatre mille ressortissants, *« ne saurait s'immiscer, en la circonstance, dans les affaires intérieures du Togo ou de quelque pays africain que ce soit »*. Le porte-parole du gouvernement, M. Louis Mermaz, a confirmé qu'*« aucune décison n'a été prise »* concernant une éventuelle suspension de l'aide française.

Dans la capitale togolaise, où de brèves échauffourées ont fait, mercredi, quatre blessés, dans le quartier d'Amoutivé, un calme précaire régnait, la plupart des habitants préférant se terrer chez eux. Les barrages qui obstruaient deux des principales artères de la ville ont été dégagés par des gendarmes ; en revanche, des barricades interdisaient toujours, mercredi soir, les accès du grand quartier populaire de Bè, principal bastion de l'opposition. Le ministre de la santé a confirmé, mercredi, le bilan de seize tués, donné, lundi soir, de sources hospitalières. – *(AFP, Reuter.)*

Pour l'avoir traité de « salaud »

M. Tapie est condamné à verser 1 franc de dommages et intérêts à M. Le Pen

La première chambre du tribunal de grande instance de Paris a condamné M. Bernard Tapie, mercredi 27 janvier, à payer 1 franc de dommages et intérêts à M. Jean-Marie Le Pen pour injure. Au cours d'une réunion publique, le 28 janvier 1992 à Marseille, à l'occasion de la campagne des élections régionales et cantonales, M. Tapie avait notamment déclaré : *« C'est parce qu'on déculpabilise ceux qui se trouvent une bonne raison qu'on a un Front national si fort, car si Le Pen est un salaud, ceux qui votent pour lui sont des salauds. »*

Estimant ce propos injurieux, le président du Front national et neuf membres du bureau politique du parti d'extrême droite avaient déposé plainte, en réclamant 10 000 francs par personne et la publication du jugement. Le tribunal a réduit les prétentions de M. Le Pen, et il a rejeté celles des autres demandeurs. Dans ses attendus, le juge a en effet considéré que ceux-ci *« n'apportent pas la preuve certaine qu'ils* [sont] *personnellement désignés par l'expression « ceux qui votent pour lui » qui, compte tenu de l'extrême généralité des termes employés, s'adresse en réalité à l'ensemble anonyme des électeurs de Jean-Marie Le Pen, et non aux dirigeants déterminés d'un mouvement politique dont seul le président a été nommément cité »*.

□ **Attentat contre une boulangerie à Nice.** – Une explosion suivie d'un incendie a détruit, dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 janvier, une boulangerie située dans le quartier de Cimiez à Nice. Le feu, activé par l'explosion d'une bouteille de butane, s'est rapidement propagé aux étages supérieurs d'un immeuble de six étages. Trois personnes ont été hospitalisées. Selon les policiers, iil s'agirait d'une exlosion d'origine criminelle. L'enquête a été confiée à l'antenne niçoise de la police judiciaire qui est déjà chargée d'enquêter sur plusieurs des neuf attentats (non revendiqués) qui se sont produits dans le centre de la ville depuis le début de l'année (*le Monde* du 19 janvier).

□ **ÉCHECS : la finale du Tournoi des candidats.** – En remportant, jeudi 28 janvier, la onzième partie de la finale du Tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs, Jan Timman a réduit à un point l'écart qui le sépare de Nigel Short (6-5). Il suffit néanmoins à Short d'annuler les trois dernières parties à jouer (dans lesquelles il aura deux fois les Blancs) pour devenir le challenger du tenant du titre, Garry Kasparov.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 21 à 32

Le numéro du « Monde » daté 28 janvier 1993 a été tiré à 465 627 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : le refuge du Connétable

De Gaulle, le Connétable, comme l'appellera Churchill, semble bien avoir laissé dans sa retraite de la Boisserie les marques d'un homme plus tourmenté et plus fragile que l'image qu'en donne sa légende. Lire également : l'Inde décide d'ouvrir aux voyageurs certaines régions de l'Arunachal-Pradesh ; les pavés de la gloire du Paris-Roubaix ; les malheurs de Léopoldine Hugo.

Le Monde DES LIVRES

Prokosch le sage

Né en Amérique, il eut l'Europe pour port d'attache et l'Orient pour horizon romanesque. Car, disait-il, « dans l'océan de sable du désert, le temps ne s'adresse qu'à l'éternité »

HASARDS DE L'ARABIE HEUREUSE
(Nine Days to Mukalla)
de Frederic Prokosch.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par H. de Sarbois.
Gallimard, coll. « L'Etrangère ».
312 p., 48 F.

C'est ainsi : ni les dictionnaires dits de littérature universelle, ni les ouvrages sur le roman américain, ni la plupart des encombrantes encyclopédies publiées en France ne mentionnent le nom de Frederic Prokosch. Et s'ils le font au passage, c'est comme on cite l'invité qui, dans un cocktail, a réussi à accaparer l'attention de quelque personnage illustre.

Affligeante amnésie dans un pays où, entre 1946 et 1968, dix de ses romans ont été publiés ; où, parrainé, pour ainsi dire, par Yeats, Yourcenar, Gide, Camus, il fut ensuite salué par des critiques, tels que René Lalou ou René Tavernier, comme le plus intéressant parmi les écrivains dont – après Fitzgerald, Dos Passos, Hemingway, Steinbeck, Caldwell, Faulkner – Paris s'entichait : Carson McCullers, Nelson Algren, William Goyen, Styron ou Saul Bellow.

Frederic Prokosch est né en 1908 à Madison, dans le Wisconsin, de parents autrichiens. Sa mère était pianiste ; son père, linguiste et philologue, consacra sa vie, comme Dumézil, à démêler l'écheveau des langues indo-européennes. Il laissa un ouvrage, de *« proportions héroïques »* selon son fils, qui fut publié par Yale University Press.

Dans son adolescence, l'écrivain s'intéressait aux livres, mais bien davantage aux papillons, et plus encore au tennis, qui était également, on s'en souvient, la passion du jeune Beckett. Il avait pour idole celui qui fit de ce sport un spectacle, Bill Tilden, le Nijinsky des courts, que le garçon vit, à la toute dernière fin de sa carrière, vaincu par *« la régularité de métronome »* du jeune Français Lacoste. Ce qui fut – comme pour Wilde la mort de Lucien de Rubempré – la tragédie de son adolescence.

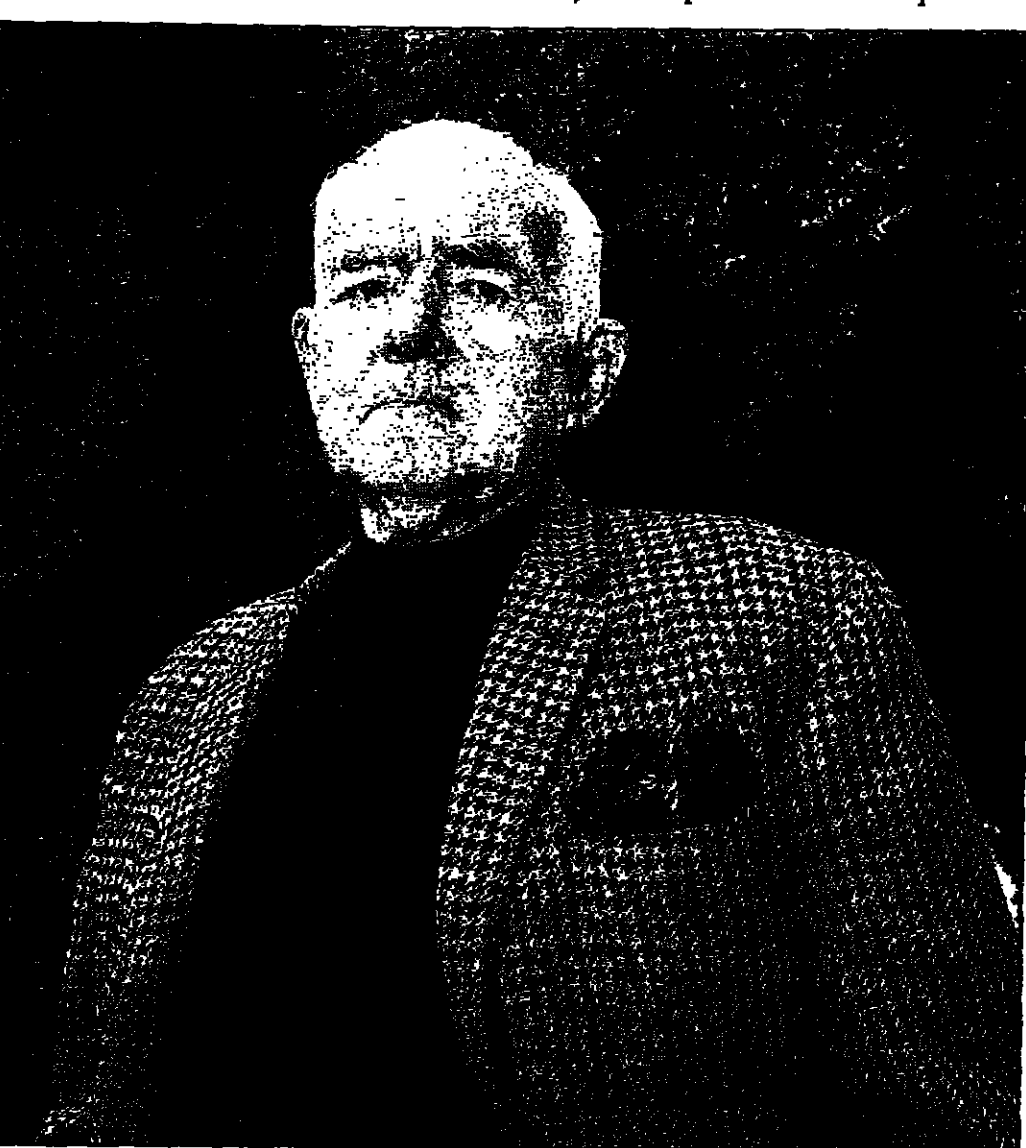
Pourtant, il eut très tôt, et en un éclair, conscience que la littérature, et non la raquette, serait son destin. Ce fut le soir où Thomas Mann vint dîner chez ses parents : au moment où, l'entendant parler à son père de *la Mort à Venise*, l'adolescent fut si impressionné par le regard désespéré de l'illustre exilé – celui-ci avait-il, un instant, retrouvé Tadzio dans Frederic ? – qu'il s'empressa de noter ses propos, un tantinet alambiqués, sur l'ambiguïté inhérente à l'âme de l'artiste, qu'il revenait à l'œuvre d'art de refléter, mais seulement dans une certaine mesure...

Et ces notes de mémorialiste ne seraient que les premières d'une série qui allait aboutir à son livre de souvenirs, *Voix dans la nuit* (1), merveilleux ouvrage dont on peut dire qu'aucune de ses pages ne fait regretter la précédente.

Dès que Prokosch eut décroché un doctorat à Yale, le précoce lecteur de Cocteau et de Moravia, de Karen Blixen, de Gide, de Colette, de Malraux – et que Céline avait bouleversé – n'eut de cesse qu'il ne gagnât l'Europe (et l'on ne se privera pas, ici, de rappeler la réponse, sur ton de menace, que Joyce fit à l'ingénu plein de bonne volonté qui, pour engager la conversation, l'interrogea sur le *« courant de conscience »* : *« Molly Bloom était une dame qui avait les pieds sur terre. Elle ne se serait jamais laissée aller à une chose aussi raffinée que le courant de conscience ; lorsque j'entends le mot « courant », je pense à l'urine plus qu'au roman contemporain. »*)

Or, l'Europe demeurant toute sa vie son port d'attache, seul, en fait, l'Orient l'intéressait : l'Orient, qui avait enrichi l'imagination européenne avec le romantisme, et avec la traduction, par Galland, des *Mille et une nuits*. Il s'agissait d'un vague Orient de rêve qui, à partir de l'Arabie, s'étendait – le mot est de Juvénal – *« au-delà de l'aurore et du Gange »*.

Aussi les premiers romans de Prokosch, *les Asiatiques*, *Sept fugitifs* (dont Marguerite Yourcenar égara, dans Dieu sait quelle île grecque, la traduction qu'elle en avait faite), et *Hasards de l'Arabie heureuse*, montrent-ils la découverte de différents aspects de l'Asie par quelques personnages occidentaux.



AGNÈS BONNOT/VU

Frederic Prokosch : « poète du roman d'aventures ».

Ame et géographie

Apprenait-on que Prokosch n'avait point parcouru ces espaces dont il fournissait la description minutieuse ? Il répondait que, pendant des années, il avait lu les traités les plus divers sur le sujet, et qu'il avait non seulement essayé d'approcher l'âme complexe de ce continent, mais de bien connaître sa géographie. La littérature n'est-elle pas appelée à naître de la littérature – et de certains chagrins ?

« Un poète du roman d'aventures » : c'est ainsi que Max-Pol Fouchet le baptisa. Poète, certes, car lorsqu'il y a nécessité de décrire un personnage, un coucher de soleil ou des collines, Prokosch le fait comme on palpe des yeux une forme pour en extraire la substance même, par le contour : la phrase. Comme Matisse dans ses dessins, où le crayon, sans jamais s'arrêter, de subtil se fait gras, afin de rendre et la matière et le poids du volume que le trait enferme.

Hector Bianciotti

Lire la suite page 31

(1) Fayard, 1984, et « 10/18 ».

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Le dernier écrivain

Jerzy Kosinski se suicida le 3 mai 1991. C'est donc à titre posthume que paraît, en France, son dernier roman, *l'Ermite de la 69e rue*, un livre échevelé, parfois vertigineux, et aussi, pour l'auteur, son livre juif, celui où il se tourne avec fierté et effroi vers les tables de sa loi. L'ouvrage se présente comme les notes de travail d'un érudit, Norbert Kosky, qui truffe son manuscrit de citations. L'une d'elles fait allusion à la disparition de Paul Celan, qui *« mit fin à ses jours en s'étouffant dans l'eau, c'est-à-dire en se noyant »*. Exactement la mort que choisit Jerzy Kosinski.

Page 22

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Mourir en septembre

« Il y avait quelque chose en lui qui rappelait obstinément le plein vent : ce mouvement de tête fougueux de cheval sans bride, cette voix un peu coupante qui défendait assez agressivement son quant à soi. Il paraissait plutôt de la race qui brûle ses cahiers et ne s'inscrit pas aux associations d'anciens élèves. » Ainsi parlait Julien Gracq de son ancien élève, Jean-René Huguenin, dont on publie l'intégralité du Journal. Le 20 septembre 1962, cet auteur d'un unique roman, qui avait enchanté Mauriac, notait : *« Ne plus hésiter, ne plus reculer devant rien. Aller jusqu'au bout de toute chose quelle qu'elle soit, de toutes mes forces. »* Deux jours plus tard, Jean-René Huguenin se tuait sur la route de Chartres

Page 22

Rabelais des origines

Peut-on encore lire Rabelais aujourd'hui ? Michael Screech l'affirme avec force. A condition de rendre l'écrivain à son siècle

RABELAIS
de Michael Screech.
Traduit de l'anglais
par Marie-Anne de Kisch.
Gallimard, « Bibliothèque des idées », 640 p., 210 F.

Ecrite au cours du deuxième tiers du seizième siècle, l'œuvre de François Rabelais est-elle encore lisible trois cent cinquante ans plus tard ? A quelles conditions, et pour quoi faire ? Poser ce genre de questions peut simplement introduire à une malsaine nostalgie : celle d'un temps, plus ou moins imaginaire, où lire Rabelais allait de soi, où l'apprentissage des humanités établissait un pont naturel avec l'humanisme de la Renaissance, où la langue que l'on parlait était encore assez proche de celle de nos lointains ancêtres pour qu'il ne soit pas utile de « traduire » Rabelais comme s'il était définitivement étranger à notre idiome contemporain.

Ces lamentations ne sont pas de mise. Le passage du présent au passé s'accompagne fatalement d'une déperdition et d'un exil. Michael Screech le souligne justement : ce qui faisait le plus rire les contemporains de Rabelais, ce qui leur paraissait le plus polémique, le plus agressif, le plus admirable n'est probablement pas ce qui, aujourd'hui, nous paraît désopilant, novateur, puissant, digne d'exciter notre plaisir et de nourrir notre réflexion. Ce n'est pas seulement la langue qui a changé, c'est l'univers mental qu'elle exprime et qu'elle travaille. Nous ne penserons, sentirons, rirons et pleurerons jamais plus comme des femmes et des hommes du seizième siècle. Et c'était, bien sûr, déjà vrai hier.

Une esthétique des ruines

Dans une lettre à Mme du Deffand datée de 1759, Voltaire raconte qu'il a eu, bien des années plus tôt, une vive discussion avec Philippe d'Orléans à propos de Rabelais dont le régent lui a fait l'éloge : *« Je le pris pour un prince de mauvaise compagnie qui avait le goût gâté. J'avais un souverain mépris pour Rabelais. »* Et pour bien souligner que le père de *Pantagruel* est un auteur à la fois difficile et grossier, Voltaire ajoute : *« Si vous en voulez faire une étude sérieuse, il ne tiendra qu'à vous, mais j'ai peur que vous ne soyez pas assez savante, et que vous ne soyez trop délicate. »*

Faudrait-il pour autant renoncer à lire Rabelais ou réserver sa lecture au plaisir des plus savants ? Il y a trop de choses qui vivent, bougent et nous remuent encore, trop de feux allumés et qui brûlent encore d'une flamme claire pour qu'il soit possible de se résigner et d'abandonner Rabelais à une fonction de monument qu'on vénère mais qu'on ne visite plus.

Certains préconisent l'exploration sauvage, innocente. Vous ne savez rien de Rabelais ou presque, rien de son temps, rien de sa langue, ni de sa pensée. Vous ouvrez *Gargantua*, dans son édition première, non rabotée – tout juste l'éditeur consent-il à vous la présenter en caractères romains alors que l'originale était en gothique, – et vous vous immergez dans le flot, dans l'étrangeté radicale de cette prose qui vous malaxe, vous rejette, vous absorbe et vous en fait voir de toutes les couleurs.

Une expérience hallucinatoire, une plongée hypnotique dans l'épaisseur de la langue la plus riche, la plus inventive ; une expédition dans le labyrinthe d'une pensée que l'inhabituel recours au rire rend plus obscure et plus séduisante encore. Curieusement, cette pénétration primitive du texte rabelaisien rejoint une esthétique des ruines : le livre est d'autant plus bouleversant qu'il est, pour le lecteur, en partie détruit, que des pans entiers manquent à notre intelligence de ce qu'il a été (1).

Une seconde méthode, la plus courante de nos jours, consiste à octroyer à l'œuvre de Rabelais une cure de jouvence en lui appliquant des grilles de lecture nouvelles. Le marxisme, la psychanalyse, l'analyse textuelle peuvent ainsi être mis à contribution pour opérer une sorte de court-circuit entre le corps ancien et des significations modernes. Avec le risque de créer un monstre de Frankenstein. Opérant subtilement, s'appuyant sur une solide connaissance de l'histoire et de la sociologie de la Renaissance, évitant la plupart des pièges de la réduction, Mikhaïl Bakhtine a pu ainsi, dans *l'Œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*, rendre crédible et dynamique l'image d'un Rabelais *« coryphée du chœur populaire »* de la Renaissance, porte-parole d'un peuple dont il révèle la culture comique et *« la langue originale et difficile »* (2).

Pierre Lepape

Lire la suite page 30

(1) *Gargantua*, préface de François Bon, POL, 228 p., 72 F.

(2) Traduction française, Gallimard, 1970. Réédité en collection « Tel », n° 70, 474 p.

L'ERMITE DE LA 69• RUE
de Jerzy Kosinski.
Traduit de l'anglais par Fortunato Israël.
Plon, coll. « Feux croisés », 566 p., 160 F.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau


DOMINIQUE NABOKOV

Jerzy Kosinski : en un fatal bouquet de détresse.

Le dernier écrivain

C'EST un syndrome répandu et répertorié depuis longtemps chez bien des membres de l'espèce écrivante de se prendre, à un moment ou à un autre, pour le dernier écrivain (une lubie si commune qu'on est sûr, en la contractant, de n'être, en cela, ni le premier ni le dernier). Etre en quelque sorte l'ultime, celui qui jette les pages définitives, donne le fin mot de l'affaire et claque la porte après lui. On peut diagnostiquer là un refus de paternité : je n'aurai pas de fils, pas de semblable, parce qu'on n'est pas sûr soi-même d'avoir bien reçu le témoin, le sceptre d'homme, des mains de son père, et qu'on s'en masque l'aveu, à la manière d'Alfred de Vigny déclarant que ses ancêtres descendraient de lui.

Il est aussi permis d'y lire le signe d'une époque s'achevant, d'un cycle en bout de course, une génération voyant dans sa fin la fin du monde. Ou, plus singulièrement encore, l'indication isolée d'un auteur filant un mauvais coton. Rien ne va plus, le navire amiral est touché et envoie, en un fatal bouquet de détresse, tous ses vœux, ses missiles, ses remords et ses fusées. Jerzy Kosinski n'allait pas très bien quand il écrivit *l'Ermite de la 69• Rue* (1), ni quand il en publia une édition remaniée ; il allait même si mal que, le 3 mai 1991, il s'installa dans la baignoire de son appartement de Hemisphere House, dans la 57• Rue, à New-York, et se plongea la tête dans un sac en plastique pour mourir.

Qu'est-ce que « aller mal », quand à cinquante-sept ans on a, comme Kosinski, tout connu dans l'ordre du malheur et du succès ? Son extraordinaire enfance, il en a fait le récit, romancé sans doute, en 1965, dans *l'Oiseau bariolé*, best-seller mondial. Né en 1933 à Lodz, dans une famille juive, il est confié à des paysans pour échapper aux persécutions. Les blonds Polonais n'aiment pas beaucoup ce petit gringalet brun à l'œil noir et le maltraitent, le jettent sous la glace d'un lac gelé ou dans une fosse à purin, au point qu'il en devient muet. L'oiseau bariolé est la métaphore de l'autre, de l'original que l'on déteste, et fait allusion à un jeu que les mêmes paysans s'amusaient à pratiquer, consistant à capturer un oiseau, à peindre ses plumes de diverses couleurs criardes et à le relâcher parmi les siens. Lesquels, restés noirs ou gris, ne supportant pas cette différence, tuaient le bariolé à coups de bec. C'est une belle image, par anticipation, de l'hostilité que devait provoquer plus tard Jerzy Kosinski, malgré (ou à cause de) tous ses déguisements, toutes ses ruses. Après la guerre, ses parents le récupérèrent dans un orphelinat et l'enfant recouvra la parole à la suite d'une chute à skis, à l'âge de quatorze ans.

DEVENU étudiant, il invente une correspondance fictive avec diverses universités étrangères pour obtenir l'autorisation de sortir de cette chère Pologne, comme il le raconte dans *Cockpit*. Il arrive aux Etats-Unis en 1957, vit de petits boulots sur les quais, devient barman, trouve le moyen d'obtenir une vraie bourse et publie *The Future is Ours, Comrade*, ouvrage résolument anticommuniste qui trouve une lectrice admirative et sans prix en la personne de Mary Hayward Weir, veuve d'un roi de l'acier. Kosinski épouse la milliardaire et se trouve propulsé dans la haute société américaine, jouant au polo, passant ses hivers à skier en Suisse, fréquentant le gratin qu'il séduit par ses talents de conteur, ses mystifications. Jusqu'au jour où la riche Mary meurt et que l'argent, comme le stipulait le testament de son premier mari, retourne à la société. Kosinski doit enseigner dans les universités, changer son train de vie.

Et puis sa bonne vieille Pologne se rappelle à lui. Le succès de *l'Oiseau bariolé*, qui n'est pas vraiment un certificat de bonne conduite envers les Juifs accordé aux Polonais, et des livres qui suivent, ne cesse d'agacer fortement les autorités polonaises. Notamment un certain Wieslaw Gornicki, ancien correspondant de presse accrédité aux Nations unies, qui deviendra, plus tard, porte-parole du général Jaruzelski après le 13 décembre 1981, et, pour l'heure, mène une longue campagne anti-Kosinski, suscitant finalement un écho complaisant auprès de deux enquêteurs crapoteux du *Village Voice*. Kosinski aurait reçu des subsides de la CIA pour sortir de Pologne, écrire ses deux premiers pamphlets anticommunistes. Peut-être. Pourquoi pas ? Il aurait pu emprunter au diable son trousseau de clés pour sortir de son cruel pays natal qu'on ne lui marchanderait pas l'absolution.

PLUS grave, il ne serait pas l'auteur de ses livres. Il aurait été aidé par des correcteurs (comme tout le monde, surtout quand on avance dans une nouvelle langue), des secrétaires, des écrivains complices. Là, nous, Français, les bras nous en tombent. Question de mœurs. Ce n'est pas chez nous qu'on ferait des ennuis à un politicien parce qu'il a une maîtresse. On s'inquiéterait plutôt d'un homme trop chaste. Et si l'on devait tirer à vue sur tous les petits ou gros oiseaux bariolés qui plagient, recopient, empruntent, photocopient leurs ouvrages en y mêlant ceux des autres, il y aurait quelques victimes dans la volière littéraire. Mieux, si la fraude était avérée – ce que nia fermement Kosinski, – elle ne ferait que grandir son talent d'écrivain. Car il faudrait avoir du génie, à proprement parler, pour faire composer par diverses personnes une œuvre au ton unique, inimitable, un univers si trouble et dangereux, si ressemblant à son maître. Dans le registre du faux considéré comme un art, ce serait un chef-d'œuvre du dandysme. Hélas, Kosinski ne le prit pas de cette humeur.

Profondément blessé, il cessa de répondre à ses « enquêteurs », s'attela plusieurs années à son neuvième et dernier roman, qu'il présente comme les notes de travail d'un homme qui lui ressemble, Norbert Kosky, c'est-à-dire Kosinski sans le péché (*sin*), un écrivain qui ne vit pas en ermite. Et pas par hasard dans la 69• Rue. Parce que cet érudit qui truffe son manuscrit de citations, comme une métaphore cancéreuse de l'emprunt, du *zapping* intertextuel, ce numérologue juif hanté par la Kabbale, adore, en amour, la position dite du 69. Il la chante, la célèbre, en détaille au besoin l'historique (voir la note 2 de la page 31, entre mille). La sexualité et les exercices de souplesse ont toujours joué un grand rôle chez Kosinski, mais ici les obsessions se teintent d'angoisse. Plus Kosky nous entraîne dans son délire de chiffres et de lettres (notes à l'imprimeur : j'ai bien dit « suciété » et « graffoutu », etc.), plus il égrène, interminablement, toutes les répétitions qu'il rencontre des fatidiques lettres SS, plus la hantise de l'Holocauste gagne du terrain.

L'ERMITE DE LA 69• RUE n'est pas le livre le plus facile ni le mieux agencé de Kosinski. On peut lui préférer au moins ses cinq premiers romans. C'est un livre échevelé, parfois vertigineux et aussi, pour l'auteur, son livre juif, le livre de son jugement, celui où il se tourne avec fierté, avec effroi vers les tables de sa loi. Evoquant un de ses auteurs préférés, Paul Celan, juif né en Roumanie, il note : « Comme bon nombre d'autres écrivains (Virginia Woolf, Hart Crane, et John Berryman), Celan mit fin à ses jours en s'étouffant dans l'eau, c'est-à-dire en se noyant. » On n'annonce pas plus clairement ses intentions, trois ans à l'avance. Comme le suicide de certains survivants de l'horreur nazie, Primo Lévi, Bruno Bettelheim, celui de Kosinski est une réponse différée, mystérieuse. Quelle réponse ? Toute l'énigme tient justement en cela : qu'il a emporté avec lui la question.

(1) A l'exception de ce titre, de *Flipper* paru chez Hachette, et du *Jeu de la passion* (le *Jeu*, correcteurs !, pas le *Feu*, il s'agit du polo) paru chez Fayard, toute l'œuvre de Kosinski est traduite chez Flammarion.

JOURNAL
de Jean-René Huguenin.
Préface de François Mauriac,
note biographique de
Renaud Matignon.
Le Seuil, coll. « Points », 354 p.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Mourir en septembre

A l'automne 1962, la France était soulagée. Elle ne pensait plus à la guerre d'Algérie en se réveillant le matin. Celle-ci était terminée depuis quelques mois. Hélas ! on ne pouvait pas être tranquille cinq minutes, car le ciel devenait très nuageux de l'autre côté de l'Atlantique. Les Etats-Unis se fâchaient contre Cuba, et le président John Fitzgerald Kennedy faisait de sévères remontrances à Fidel Castro. Pendant ce temps, les jeunes écrivains français allaient mourir à l'ouest, dans leurs automobiles, mais il ne fallait leur prêter aucune arrière-pensée politique. Ils avaient peut-être seulement le désir (secret) d'enrichir la mythologie de leur époque. Jean-René Huguenin se tuait, le 22 septembre, sur la route de Chartres, et Roger Nimier l'imitait, la semaine d'après, sur l'autoroute de l'Ouest. Le pays allait ensuite méditer sur les excès de vitesse et de tristesse...

Dans son dernier roman, *D'Artagnan amoureux*, Nimier avait écrit : « *Il n'y a que les routes pour calmer la vie.* » Mais celles-ci se révélaient très voraces. Et la France s'interrogeait sur les raisons de leur méchanceté à l'égard de la littérature. Deux ans plus tôt, évoquant la mort d'Albert Camus sur une route de l'Yonne, le même Roger Nimier avait laissé entendre que le destin réglait ses comptes. A présent, l'auteur des *Enfants tristes* était victime de cette « opération comptable », ainsi que Jean-René Huguenin, le romancier de *la Côte sauvage*.

Celui-ci faisait son service militaire à Paris, dans le Service cinématographique. Et, le 22 septembre, il était allé prendre l'air. L'ironie du sort avait voulu qu'il meure pendant une des « permissions » que l'armée lui avait accordées. La permission de quoi ?

NÉ le 1er mars 1936, il avait été l'élève de Julien Gracq au lycée Claude-Bernard. Et l'on trouve le portrait de cet éternel jeune homme dans *Lettrines* : « *Il y avait quelque chose en lui qui rappelait obstinément le plein vent : ce mouvement de tête fougueux de cheval sans bride, cette voix un peu coupante qui défendait assez agressivement son* quant à soi. *Il paraissait plutôt de la race qui brûle ses cahiers et ne s'inscrit pas aux associations d'anciens élèves.* » Il étudia la philosophie et les sciences politiques, mais sa seule préoccupation, depuis longtemps, c'était d'écrire. En 1960, lorsqu'il publia *la Côte sauvage*, Huguenin fut remarqué par François Mauriac. Les « stars » de la littérature, les écrivains confirmés aiment souvent jouer les « parrains ». Et l'auteur de *Thérèse Desqueyroux* devint une sorte de manager pour le jeune homme. Il lui faisait faire du « footing ». « *J'avais projeté de l'entraîner dans mes promenades à Bagatelle* », raconte Mauriac. Habitant tous les deux la rue de Rémusat, dans le seizième arrondissement, ils parvenaient à se rencontrer, bien qu'ils n'eussent pas les mêmes horaires. Huguenin rentrait parfois à l'aube. Il « *se couchait quand se levait le soleil* », et François Mauriac lui trouvait déjà des airs de fantôme ou de « *revenant* ».


BERENICE CLEEVE

Il n'avait pas encore vingt-sept ans lorsqu'il s'est tué. La France s'émeut volontiers devant les vies brèves, les carrières des météores. Toutes leurs phrases paraissent avoir été des prémonitions. Et, naturellement, cela impressionne, car « *les vrais pressentiments se forment à des profondeurs que notre esprit ne visite pas* », comme l'avait noté Raymond Radiguet, le plus illustre de ces jeunes gens pressés... Après s'être émue, la France les oublie, requise par les soucis de l'existence ordinaire. Puis elle rouvre leurs livres, trente ou quarante ans plus tard, afin de savoir si ces jeunes morts n'ont pas vieilli. Sait-on jamais ? Le néant donne peut-être des rides... Cet hiver, Jean-René Huguenin subit ce genre d'examen, car on publie l'intégralité de son *Journal*. L'édition de 1964 ne comprenait que des fragments du premier cahier. On a rétabli, dans cette nouvelle édition, la centaine de pages qui manquaient.

HUGUENIN tenait son *Journal* depuis la fin de l'année 1955. « *Je veux que tout commence avec ce dimanche 11 décembre, où dehors tout est gris, terne, immobile* », avait-il écrit en guise de prologue. Le luxe et le privilège des auteurs, c'est de s'inventer une deuxième naissance. Ils viennent au monde une seconde fois, à la date qu'ils ont fixée, même si cela dérange l'état civil et perturbe les services de police... En choisissant ce dimanche maussade pour inaugurer une autre existence, Jean-René Huguenin laissait deviner quelques traits de son caractère. Il avait une nature « spartiate ». « *Je suis fait pour la difficulté et la souffrance*, disait-il. *Tout ce qui me cède m'affaiblit.* » Il détestait la mollesse et l'enlisement de la vie quotidienne. Pour résister à cela, il essayait de se raidir et de s'endurcir. Sa littérature voulait associer le romantisme et l'austérité. Il avait des rêveries de monastère. « *Le silence des espaces infinis me transporte* », écrivait-il après avoir regardé le ciel de la rue de Rémusat...

Mais il débrouillait mal ses états d'âme. « *Affreusement blessé quand je ne puis les contenter, et affreusement déçu dès que je les contente* », disait-il à propos de ses désirs. La jeunesse ne sait pas ce qu'elle veut. Elle réprouve les petits naufrages. Elle convoite l'infini. Elle aspire à l'absolu, mais c'est quoi, l'absolu ? Livre du temps qui passe, comme tous les livres de bord, ce *Journal* rejette l'idée même de passage. La perspective de la dégradation et de l'usure... Lorsqu'il dînait en ville et qu'il observait les autres, Huguenin cherchait des sentiments intègres : des passions que l'existence n'avait pas entamées. « *L'ennui* » de Françoise Sagan le charma, un soir de février, car elle en « *tirait une espèce d'ardeur sombre, monotone, invulnérable* ». Hélas ! tout le monde ne s'ennuie pas de cette manière...

Jean-René Huguenin parlait de l'amour, avec les mots et les refus de l'éternelle adolescence. Lorsqu'il se demandait comment pouvaient « *survivre* » les êtres qu'il avait « *aimés autrefois* », sa réponse était : « *Mais ils ne survivent pas !* » Comme le dit Gracq, « *l'envie irrésistible lui venait de mettre le feu à sa vie, quand il s'apercevait que le monde autour de lui avait déjà commencé de vieillir* ». Deux jours avant sa mort, Huguenin tenait encore son *Journal*. Sous cette lumière, les derniers mots se donnent ensuite des airs de testament ou des allures d'adieu. Le 20 septembre 1962, il avait pris cette résolution : « *Ne plus hésiter, ne plus reculer devant rien. Aller jusqu'au bout de toute chose, quelle qu'elle soit, de toutes mes forces. N'écouter que mon impérialisme.* » Ne reculer devant rien, cela voulait dire quoi, sur la route de Chartres ?

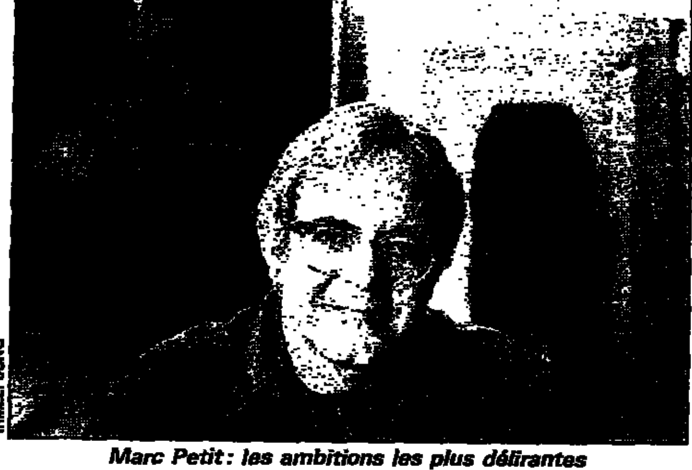
Le chemin des fous

Une quête du Golem où tout n'est que masques et fausses pistes. Un tour de force baroque et virtuose de Marc Petit

LE NAIN GÉANT
de Marc Petit.
Stock, 385 p., 130 F.

Rendez-vous au 32, anciennement 36, rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris, au milieu du siècle dernier. Vous y trouverez, à l'enseigne pimpante et bariolée du *«Nain Géant»*, l'étrange boutique d'Albéric Lenoir, génial fabricant de jouets mécaniques : un antre digne des forgerons des *Niebelungen*, peuplé de singes articulés, de pantins au visage de clown ou d'oiseaux en fer forgé, de boîtes aux profondeurs mystérieuses et de signes cabalistiques, où l'odeur des traités de sciences, de mécanique, de cybernétique et d'horlogerie se mélange dangereusement à celle des grimoires des temps reculés, dans la poussière judéo-pragoise du Golem...

Mais faites d'abord une halte chez son inventeur, Marc Petit. A lui seul, c'est un magasin de curiosités. Inépuisable parleur, il ne se fait pas prier pour vous mettre au goût de ses obsessions : des poètes baroques et de Georg Trakl, qu'il a traduits, aux romantiques allemands, qui l'émerveillent, en passant par la mystique juive, où il ne cesse de s'aventurer. Mais les fins limiers l'auront déjà repéré dans plusieurs de ses romans, où, tel Hitchcock, il fait des apparitions furtives : est-ce sous les traits de son homonyme yiddish, le bibliothécaire Mardochée Klein, dont le sourire entendu laisse penser qu'il détient peut-être, caché dans l'un des milliards de recoins du labyrinthe de sa bibliothèque, le secret du Grand Mystère ?


IRMELI JUNG
Marc Petit : les ambitions les plus délirantes

Missions impossibles

Petit ? Drôle de nom pour un mégalomane. Or cet écrivain hors pair montre dans ses romans une prédilection pour les personnages qui ont en commun avec lui – il ne s'en cache pas – de recourir aux ambitions les plus délirantes. Après le Père Strozzi, fabuleux créateur de machines impossibles (1), ou Yaakov Levinski, constructeur d'œuvres invisibles et sublimes – immenses palais tout en glaces (2), – voici Albéric Lenoir, l'inventeur du Nain Géant, qui ne résiste pas à cette tentation naturelle, folle et commune aux philosophes : construire une créature animée, capable de se mesurer au cerveau humain.

Des personnages empruntés à la réalité historique, mais atypiques, marginaux dans la démesure, et qui rétablissent un sens oublié de l'Histoire : celui d'individus décalés, dont le parcours vers des missions impossibles les entraîne, tout en embarquant l'écrivain qui les met en scène dans les perspectives inexplorées du monde. Car *«c'est à cela que servent les livres : à raconter des folies qui, dans ce miroir, deviennent des instruments de sagesse»*.

Comme eux, Marc Petit a la sagesse de ses folies. Avec le même air de Cerbère poli que Mardochée Klein, il reçoit ceux qu'il intrigue dans sa caverne de l'avenue du Maine, laquelle n'a rien à envier à l'atelier d'Albéric Lenoir. Piqués au mur de droite à gauche et du plancher jusqu'au plafond, à quelques millimètres d'intervalle, ce sont des centaines de masques venus de l'Himalaya, de la Sibérie, de la cordillère des Andes, des villages d'Afrique et de toutes les îles, qui braquent sur vous leurs grosses paires d'yeux perçants. De quoi faire admettre qu'il est nu au roi le plus entêté.

De quoi aussi y perdre son latin. Car tout y est fait, semble-t-il – et comme dans les romans de Marc Petit, – pour tromper l'ennemi. Qui est caché derrière tous ces faux visages ? A moins que l'on soit en pleine folie baroque et que le masque ne soit pas un masque : *« L'erreur à ne pas commettre*, explique le Cerbère, ravi de ses effets d'intimidation, *c'est de croire que le masque cache quelque chose. Il montre au contraire une personne à part entière. »* Allez vous y retrouver. Et le Nain Géant ? Encore une histoire de masques. Qui est-il ? Existe-il ? Un conseil, avant tout : ne l'approchez pas trop. Il a quelque chose de l'arbre interdit de la Genèse, du pacte de Faust ou du feu que Prométhée osa voler aux dieux. La Connaissance gronde en montant la garde. Albéric Lenoir, mystérieusement assassiné, est l'une des victimes qui furent punies pour en avoir frôlé le secret de trop près. Car l'inventeur du Pongo, du Poussah coureur et de la Marotte parlante avait fait du Nain Géant – dont une légende affirmait l'existence – son chef-d'œuvre utopique : un automate fabuleux, capable de défier l'esprit humain et de battre tous ses adversaires aux échecs.

Mission encombrante, cadeau empoisonné mais grisant : Benjamin Lenoir – notre narrateur – reçoit de son père Albéric l'héritage du Nain Géant, quelques messages indéchiffrables, parmi lesquels des manuscrits, des débris retrouvés du fameux automate qui résistèrent aux diverses tentatives d'anéantissement, ou encore un livre blanc (et si tout n'était qu'ineffable ?). Ce sont là les rares indices qui mènent Benjamin et son frère-ennemi Joseph à Vienne, à Presbourg, à Posen, à Prague... Prague ! Etrange coïncidence ? La ville du Golem, cette mythologie hébraïque née d'une petite statuette de terre à qui le Maharal Rabbi Löw aurait prétendument insufflé l'esprit humain. Et si c'était cela, le Nain Géant : une version laïque du Golem ?

L'énigme même

Libre aux Sherlock Holmes lecteurs de la Bible d'ajuster leurs binocles. Tout est codé, mais les non-initiés prendront autant de plaisir à se plonger dans l'univers rabbinique du Golem et à suivre les traces du mystère, au cours d'une enquête fébrile, faite de fausses pistes et d'élucidations ingénieuses, dont on tourne les pages avec une impatience gourmande. Le roman découle de ce tour de force baroque, virtuose, étourdissant, où l'histoire merveilleuse du fabricant de jouets devient tour à tour, non sans humour, roman noir et gothique, conte romantique allemand, feuilleton populaire, quête initiatique, théologie... On n'y croise que des créatures obscures, savants fous, rabbins, communards, internationalistes, cabalistes ou bibliothécaires, sans compter l'étrange personnage qui se montre sous tous les masques et mène le jeu – pour ne pas dire les crimes – en brouillant les pistes.

Heureusement, Marc Petit n'est pas homme à se laisser intimider. S'il avait renoncé à chercher le Nain Géant, l'histoire ne serait pas allée bien loin. Quelle leçon tirer, en effet, de cette petite légende que rapporte Mardochée Klein : un homme, Eisik, rêve qu'un inconnu lui indique l'emplacement d'un trésor, près du château de Prague. Il s'y rend et rencontre là un autre inconnu, lequel lui avoue avoir rêvé qu'un trésor se trouvait sous la maison d'un certain Eisik. Celui-ci revient chez lui, creuse sous sa maison et trouve le trésor. *« Qu'en concluez-vous ? Qu'il aurait mieux fait de rester chez lui ? L'aurait-il trouvé s'il n'avait pas été* pour rien *au bout du monde ? »*

Marc Petit fait de cette légende un credo littéraire : *« Ce qui compte, ce n'est pas le produit fini du livre, mais la nécessité du parcours, le romanesque de la pensée. »* Comme Shéhérazade, qui propulse le conte dans cet unique intervalle précédant la fin fatale.

Qu'importe donc de le découvrir, ce Nain Géant. Plus on croit le tenir, plus il s'éloigne, car il est l'énigme même, l'utopie : non pas quelque chose, mais l'idée qu'on s'en fait. Qu'il soit nain ou automate, ancêtre de l'ordinateur, utopie sociale ou nouveau Golem, il reste l'horizon rêvé, sorte d'« an prochain à Jérusalem » dont le désir inassouvi incite, infiniment, à cheminer. Le Nain Géant, comme le Golem, restera éternellement à portée de main, et éternellement inaccessible. Tant mieux : Marc Petit n'a donc pas fini d'écrire de grands livres.

Marion Van Renterghem

(1) *Ouroboros*, Fayard, 1989.
(2) *Architecte des glaces*, Ed. de l'aube, 1991.

Au bonheur des écrivains

Marc Lambron et François Bott : deux générations, une passion

CARNET DE BAL
de Marc Lambron.
Gallimard, 300 p., 130 F.
MAUVAISES FRÉQUENTATIONS
de François Bott.
Manya, 166 p., 89 F.

Marc Lambron n'aime pas qu'on lui reproche d'être trop jeune – trente-cinq ans – pour réunir ses articles en un livre. Il est vrai qu'il n'est pas besoin d'être jeune pour appeler Simone de Beauvoir *« Mlle de Beauvoir »*, pour la qualifier de *« bas-bleu porté sur le rouge »* ou de *« Sartre-girl »* : tout cela a déjà été dit dans les années 50. Il serait pourtant malhonnête de ne retenir de ce brillant *Carnet de bal* que ces clichés, montrant combien les hommes ont peu varié, en quarante ans, dans leur discours sur les femmes. Lambron, critique littéraire et écrivain (déjà auteur de deux romans), a le sens de la formule, du croquis. Ses hommages – Truman Capote, Bernard Frank, Philippe Sollers, Harold Acton – sont justes et piquants. Ses nostalgies – d'écrivains, mais aussi de chanteurs des « sixties », John Lennon, Janis Joplin... – sont délicieuses et émouvantes. Ses détestations – au premier rang desquelles se trouve Marguerite Yourcenar – enchantent par leur mordant et leur solide mauvaise foi. Ses découvertes – Anne Garréta, par exemple, – emportent l'adhésion. Bref, *Carnet de bal* est le bel autoportrait déguisé d'un homme jeune, cultivé, raffiné. Une espèce en voie de disparition ?

Parcours d'un amoureux

François Bott a vingt ans de plus que Marc Lambron. Il a vu se faire et se défaire plus de réputations. Il a vu plus d'impostures. Ayant dirigé pendant dix ans « le Monde des livres » avant d'y tenir une chronique d'histoire littéraire, il a vu, au plus près, l'envers du décor. Il a donc le sarcasme moins mordant et la mélancolie plus douce. Il n'a plus le temps, surtout, de parler des gens qu'il n'aime pas. La trentaine de portraits qu'il propose dans *Mauvaises fréquentations* – et dont certains ont été inspirés par ses chroniques du *Monde* – est donc le parcours d'un amoureux. De Fontenelle à Katherine Mansfield, de Chamfort à Raymond Chandler, de Mme de Sévigné à Joyce Carol Oates et Marguerite Yourcenar, de Cioran à Bernard Frank et Simon Leys..., les passions et les tendresses d'un homme sans préjugés, curieux de tous les styles, déplorant les travers d'une époque qui *« célèbre trop les morts pour aimer vraiment les vivants »*. Chez Bott comme chez Lambron, une certitude : tant qu'on pourra se passionner pour des écrivains, les aimer, les détester, les célébrer, les combattre, il restera quelque chose du monde civilisé.

Jo. S.

Les enfants terribles

3, PLACE DE BYZANCE
de Serge Brussolo.
Denoël, 238 p., 98 F.

Serge Brussolo n'est pas un amateur, c'est un professionel. Il a publié une cinquantaine de romans, la plupart dans des collections de science-fiction. Les problèmes urbains y jouent un grand rôle : *Danger parking miné, les Mangeurs urbains, Opération serrures carnivores, Procédure d'évacuation immédiate des musées fantômes, Vue en coupe d'une ville malade. 3, place de Byzance*, qui n'est pas un livre de science-fiction, poursuit la même thématique puisqu'il raconte l'histoire d'un immeuble. Le roman commence très bien : *« A cinquante-cinq ans Jules Massart ne croyait plus guère qu'en deux choses : la fin du Monde et l'Arche de Noé. »*

On est en 1920. Le propriétaire veille jour et nuit sur les trois bâtiments qui forment son 3, place de Byzance. Il délaisse Jean-Lou et Judith, ses deux jumeaux, qui en profitent pour explorer l'immeuble et vivre une enfance de rêve dans ce lieu mystérieux et clos, sans école. Jean-Lou invente des jeux secrets, et Judith écrit les aventures de Mortimer Zaxton, le détective électricien. Ce sont des enfants terribles.

Mais la grippe espagnole va tuer Jean-Lou qui emportera le mystère et la magie. Judith va devenir une jeune grande bourgeoise du seizième, habillée par Poiret. Elle brûlera bien sûr ses manuscrits. Elle épousera un architecte passionné par les fortifications et les défilés bruns que l'on voit poindre en Allemagne. Mortimer Zaxton réapparaîtra quelquefois. En vain. Le roman a perdu sa magie.

A. S.

EN POCHE

Le pèlerinage de Paul Gadenne

La «baleine», c'est un poisson échoué à la lisière des vagues, un grand cadavre auprès duquel deux amoureux vont flâner une après-midi. Mais c'est aussi beaucoup plus que cela : un monument périssable, symbole d'apocalypse et lieu de genèse. La nouvelle de Paul Gadenne donne son titre à un recueil où se mêlent l'humour et la peur de mourir. La promenade au bord de la mer se transforme insensiblement en pèlerinage anxieux, la forme blanchâtre de l'animal décomposé devient le *«creuset où clapotait le monde en ébullition»*. Dans les entrailles de la bête se jouent les bouillonnements du chaos et le devenir des individus postés sur la plage.

Ce récit, publié pour la première fois en 1949 dans la revue *Empédocle*, est suivi d'un autre, «l'Intellectuel dans le jardin». D'une écriture allusive et presque champêtre, Gadenne reprend le fil tiré dans *Baleine*. L'érudit, perdu dans un monde abstrait, dérangé par les cris d'enfants, est forcé dans sa solitude par un autre animal mort. C'est un papillon *«tué par amour»* qui le rappelle aux exigences de la vie, au mystère premier des origines. La vie à l'état brut, la violence des sentiments sont des sujets qui inspirent Paul Gadenne. Témoin, la troisième partie de l'ouvrage, «Bal à Espelette», qui offre une série de lettres *«trouvées»* par l'écrivain. Youyou, l'auteur naïf de ces missives, se désespère et se fâche parce que son amant la néglige, parce qu'il court les filles, parce que son effervescence demeure sans objet réel. Comme dans les autres récits, Paul Gadenne inscrit en filigrane de chacune de ces lettres sa fascination pour les êtres.

R. R.

▶ **Baleine,** *de Paul Gadenne, collection «Babel», éd. Actes Sud, nº 59.*

• Lewis Caroll est en «Points Seuil» avec *Sylvie et Bruno*, son troisième et dernier roman. L'ouvrage, longuement travaillé par son auteur, superpose deux histoires initialement publiées en deux tomes successifs. On y trouve, comme dans *Alice*, le cheminement qui mène de la réalité au rêve (nº R560).

• L'humour d'Alphonse Allais surgit tout armé du *Captain Cap* récemmment paru en «10/18». L'auteur y rencontre le personnage farfelu qui donne son nom au livre, candidat à la députation, recordman du millimètre et inventeur d'une géniale machine à faire du 234 kilomètres heure (nº 1692).

• En «10/18» encore, *Eté*, d'Edith Wharton. Publié pour la première fois en 1918, ce roman aborde la sexualité féminine d'une façon novatrice pour l'époque (nº 1683).

• Treize nouvelles de Malaparte sont parues en collection «GF-Flammarion» sous le titre *Sang*, treize petits récits pour la plupart écrits à la première personne. Violents souvent, tendres parfois, cruels toujours, ces textes reflètent la personnalité ambiguë et tourmentée de Malaparte (nº 678).

• Chez Actes Sud, dans la collection «Babel», une nouvelle édition de *la Douce*, longue nouvelle de Dostoïevski initialement incluse dans le *Journal d'un écrivain*. Par sa traduction, André Markowicz a souhaité restituer la voix passionnée de ce texte. A noter les versions préparatoires et les variantes, miroir de l'œuvre en gestation (nº 57).

• Le Livre de Poche publie deux romans qui mettent chacun en scène le tourment amoureux. Dans *Notre cœur*, de Maupassant, l'héroïne est une figure annonciatrice de la femme émancipée, libérée de tout souci éthique (nº 3435). Dans *Nez de cuir*, de Jean de la Varende, qui fut un romancier et un biographe à succès, son pendant masculin est un séducteur malgré lui, tourmenté par sa laideur et travaillé par le remords (nº 9541).

• Presses Pocket propose deux auteurs slaves mal connus. Qui fut M. Aguéev ? On n'en sait que peu de chose : Russe en fuite après la révolution d'octobre, il publia, dans les années 30, *Roman avec cocaïne*. Ce livre, dont on crut longtemps qu'il était de Nabokov, a été salué au moment de sa publication en France comme l'œuvre d'un très grand écrivain, à l'univers complexe et fascinant (nº 4597). *La Petite Apocalypse*, roman du cinéaste et écrivain polonais Tadeusz Konwicki, décrit l'univers également sulfureux d'un écrivain en panne d'inspiration et de raisons de vivre (nº 4663).

Kobo Abe, la métamorphose et le labyrinthe

Après la mort de Kobo Abe, (voir l'article de Philippe Pons dans le Monde du 23 janvier), nous avons demandé aux traducteurs de ses derniers romans de reparler de cette œuvre très singulière.

De *Cocon rouge*, nouvelle publiée pour la première fois en 1950 et reprise dans son recueil *les Murs* (1), au *Cahier Kangourou* (2), son dernier roman, Kobo Abe ne se sera pas trahi. Lorsque, à l'approche de l'automne, son nom était avancé pour un éventuel Nobel, on se demandait, avec un intérêt amusé et excité, comment ce rebelle à tous les honneurs, ennemi de l'establishment littéraire, s'accommoderait d'une reconnaissance aussi officielle.

Son exclusion du Parti communiste ne l'avait pas moins singularisé que son inscription à ce parti. Sa formation médicale n'aurait au fond, en soi, rien d'exceptionnel, si elle ne s'était traduite de manière patente dans ses fictions mêmes, presque toutes marquées par des connaissances scientifiques inhabituelles chez un romancier. Kobo Abe avait, en effet, rompu, de manière fracassante, avec le lyrisme social qui caractérisait la littérature japonaise de l'immédiat après-guerre : il optait pour un style «objectiviste», dont le souci de froideur et le détachement auraient pu, à première vue, l'apparenter à l'école du regard. Mais le foisonnement de son imagination poétique interdisait cet amalgame. Et ses activités au sein d'un groupe surréaliste ne furent remarquables que parce qu'il demeura toujours fidèle aux principes particuliers à ce système imaginaire.

Le cinéma le fit connaître, avec le réalisateur Hiroshi Teshigahara qui porta à l'écran *le Traquenard*, en 1962, ainsi que *la Face d'un autre* (3) et *le Plan déchiqueté* (4). Ce n'était pas une rencontre fortuite avec le spectacle. Abe lui-même mit en scène sa propre pièce, *les Amis* (5). Il réalisa également quelques films expérimentaux. 1964 est l'année qui fera connaître l'écrivain dans le monde entier, justement grâce au film que Teshigahara tire de *la Femme des sables* (6).

Le réel et le fantasme

Le style d'Abe, d'une extraordinaire précision réaliste, suit, avec une exactitude d'entomologiste (et, du reste, les insectes sont nombreux dans son œuvre !), les sinuosités très libres de ses fantasmes. Le rêve et la veille se mêlent de façon hallucinée et hallucinante : qu'il s'agisse d'une réelle transmutation ou d'une simple métaphore, ses personnages se métamorphosent, celui-ci en boîte, comme dans *l'Homme-boîte* (7), celui-là en cheval et celle-ci en couette, comme dans *Rendez-vous secret* (8), cet autre en chien, comme dans *les Amis*, cet autre en mur, comme dans *les Murs*, cet autre en porc, comme dans *l'Arche en toc* (9).

La métamorphose, la perte d'identité, le labyrinthe anonyme de la mégalopolis moderne, l'animalité de la vie collective sont les thèmes dominants de cette œuvre d'une remarquable cohérence. Comme Kenzaburo Oe, Kobo Abe est obsédé par la fin du monde et par le désastre nucléaire. Son avant-dernier roman, *l'Arche en toc*, reprend l'idée du cataclysme mondial, abordé dans *l'Ere interglaciaire numéro 4* (10). L'impossibilité de définir une subjectivité qui serve de point de référence à l'existence du personnage, le passage continuel de la vision fantastique au réalisme le plus prosaïque, l'incarnation de métaphores prises au pied de la lettre, tels sont les procédés auxquels Abe a fidèlement recours. Le personnage n'est plus défini comme simple point de vue sur un monde objectivement stable qui modifierait son destin ou sur lequel le héros agirait. Il n'y a plus un personnage intérieur, évoluant dans un décor extérieur. Mais, par une structure narrative qui lui est propre, Abe instille le doute chez le lecteur qui suit la trame le plus souvent policière de ces romans, sans jamais savoir quel est le degré de réalité des faits rapportés.

Curieusement, l'émotion n'est pas absente des livres d'Abe : la fillette de *Rendez-vous secret*, dont le corps devient, au cours du roman, de plus en plus monstrueux, n'est pas une simple allégorie. Elle suscite, en dépit du caractère fantasmatique de son personnage, une sympathie telle que l'on oublie que l'on a quitté le sol du réalisme.

Haine du fanatisme

C'est là que réside tout l'art d'Abe. Les rituels sexuels, souvent proches de la scatologie, sont décrits comme des tableaux vivants, à la manière de Sade : autrement dit, la sexualité n'est plus du tout, comme c'était le cas chez Tanizaki ou même chez Mishima, intégrée au portrait psychologique d'un personnage, mais elle participe du même processus de désubjectivation qui parcourt toute l'œuvre.

Dans son recueil d'essais, *les Baleines qui se hâtent vers la mort* (11), Kobo Abe, sous l'apparente diversité des sujets qu'il aborde, dégage clairement les idées maîtresses qui caractérisent ses romans : sa méfiance à l'égard du groupe, de l'Etat, de toute cérémonie collective, sa haine viscérale de toute forme de fanatisme militariste ou religieux (au Japon comme en Iran), sa crainte devant le danger atomique, toute une réflexion, enfin, sur le langage.

Le Cahier Kangourou est typique de son esthétique littéraire. Le narrateur, saisi de démangeaisons à un moment, voit avec horreur quelque chose d'étrange sortir de sa chair : un radis. Son médecin lui prescrit une cure d'eau soufrée. Son lit électronique se met alors en marche tout seul vers une réplique de l'enfer, qui fonctionne exactement comme un établissement thermal japonais, avec son organisation militaire et sa bureaucratie, et qui offre toute une galerie de monstres.

Ce roman, très proche des deux précédents, use des mêmes techniques romanesques, manifestant la même méticulosité de l'écriture et le même délire. Mais dans celui-ci, Abe va plus loin, donne libre cours à ses hantises de déchéance et de mort.

René de Ceccatty et Ryoji Nakamura

(1) Philippe Picquier, 1985.

(2) Paru il y a un an chez Shinchosha, en cours de traduction chez Gallimard.

(3) Stock, 1969.

(4) Stock, 1971.

(5) Gallimard, 1987. Cette pièce, créée à Tokyo en 1967, a été représentée dans le monde entier et notamment en France, en 1981, au Théâtre Renaud-Barrault dans une mise en scène de Jean-Pierre Granval.

(6) Le film obtint le Prix spécial du jury à Cannes. Le roman avait déjà été couronné au Japon par le prix Yomiuri et devait obtenir, dans sa traduction française, chez Stock, en 1967, le Prix du meilleur livre étranger.

(7) Stock, 1980.

(8) Gallimard, 1985.

(9) Gallimard, 1987.

(10) 1959. Repris chez Shinchosha, inédit en français.

(11) Shinchosha, 1986, inédit en français.

Génocide et littérature

«Peut-on écrire après la Shoah, et, si oui, de quelle manière ?» Autour de ce thème central, intervenants allemands et français se sont réunis dernièrement à Sarrebruck, à l'invitation de l'institut d'études françaises, des «Amis du Roi des Aulnes» et de la radiodiffusion sarroise.

Débat dense, grave sur les relations de la littérature et de la mémoire dans lequel des œuvres d'écrivains comme Jurek Becker, Günter de Bruyn, Johannes Bobrowski, Franz Fühmann ou Christa Wolf se trouvaient confrontées à l'analyse des conventions littéraires – comment écrire sans banaliser et sans justifier ? demande Jean Bollack, – mais aussi à un questionnement historique et culturel mené à la lumière des expériences allemande et française.

EN BREF

□ **Les Actes de la rencontre de Berlin.** – Organisée dans le cadre des Etats généraux de la culture, une rencontre internationale avait réuni, à Berlin, les 1er et 2 novembre 1991, soixante-dix artistes, intellectuels et écrivains, de discipline et de sensibilité multiples. L'état des lieux est, aujourd'hui, dressé grâce à la publication des *Actes de la rencontre de Berlin*. Le premier dossier, bilingue (allemand-français), rend compte de ces journées-débats où artistes et intellectuels ont élaboré des formes neuves de «dissidence» économique, éthique et artistique d'une culture en mouvance, récusant une culture soumise à l'affairisme, réclamant plus d'échanges, s'imposant audace de la création, élan de pluralisme... (*Actes de la rencontre de Berlin*, 350 p., 100 F, Etats généraux de la culture, 31/33, rue de la Commune-de-Paris, 93300 Aubervilliers).

□ **Colloque autour du «vivant».** – Dans le cadre d'une séance spéciale du séminaire d'Isabelle Rieusset-Lemarié, une confrontation sur le thème «Epidémies artificielles et mécanisation du vivant» sera organisée avec Michel Tibon-Cornillot, jeudi 4 février, à 18 heures (Université européenne de recherche, amphi B, 1, rue Descartes, 75005 Paris). Par ailleurs, le livre de Michel Tibon-Cornillot, *les Corps transfigurés* (Seuil), vient d'obtenir le prix Pyché.

□ **Christian Bobin, prix des Deux-Magots.** – Le 60e prix des Deux-Magots a été décerné à Christian Bobin pour son ouvrage *le Très-Bas*, un essai sur saint François d'Assise (Gallimard). Christian Bobin, quarante et un ans, est l'auteur d'une douzaine de recueils de poèmes et de récits, comme *l'Enchantement simple* ou *Eloge du rien*.

□ **Amis de Flaubert et de Maupassant.** – Une association des amis de Flaubert et de Maupassant vient d'être créée, à Rouen, sous la présidence de M. Daniel Fauvel. Outre des séries de conférences, elle organise, toute la journée du 15 mai, une excursion sur les lieux hantés par Maupassant en pays de Caux (Hôtel des sociétés savantes, 190, rue Bauvoisine, 76000 Rouen.

LISEZ VOS LIVRES A VOS ENFANTS

Andersen est aussi dans «la Pléiade»

ŒUVRES
d'Andersen.
Textes traduits, présentés et annotés par Régis Boyer.
Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade». 1528 p., 450 F.

LE ROSSIGNOL
LA SEMAINE
DE FERME-L'ŒIL
d'Andersen.
Ill. Lizbeth Zwerger.
cartonné 15 × 15 cm.
Duculot, 28 p., 36 F. l'un
(A partir de 6 ans).

LA PETITE SIRÈNE
ET AUTRES CONTES
de H. C. Andersen.
Gallimard Jeunesse.
Folio Junior Edition spéciale.
144 p. plus 32 p. d'exercices, de tests et de jeux,
(A partir de 8 ans).

CONTES
d'Andersen.
Traduits par P. G. La Chesnais.
Gallimard Jeunesse,
coll. «1 000 soleils»,
quatre volumes de 280 p.
sous emboitage.
(A partir de 10 ans).



«Le Rossignol», d'Andersen, illustré par L. Zwerger.

EN 1837, auteur déjà reconnu, célèbre dans toute l'Europe, Hans Christian Andersen, âgé de trente-deux ans, publiait *Rien qu'un violoneux !*, un grand roman plutôt autobiographique qu'un jeune étudiant en théologie de Copenhague, Soren Kierkegaard, fut à peu près le seul à éreinter (*«Ce n'est pas un génie qui lutte, mais un pleurnicheur à qui on a dit qu'il était un génie et qui partage seulement avec le génie le fait qu'il souffre de quelque adversité, sous laquelle il finit par succomber»*).

La même année, en avant-propos à la publication de *la Petite Sirène et aux Habits neufs de l'empereur*, dans le troisième cahier de ses *«Eventyr»*, ses *«contes de fées racontés aux enfants»*, Andersen s'adressait *«aux lecteurs d'un certain âge»* : *«Aucun de mes travaux n'a été aussi diversement apprécié, prévenait-il. Alors que certaines personnes au jugement desquelles j'attache un grand prix les ont mis au plus haut de ce que j'ai écrit, d'autres ont pensé que ces contes étaient extrêmement insignifiants et m'ont conseillé de ne pas en écrire d'autres.»* Et il concluait : *«Dans une petite patrie, le poète est toujours un pauvre homme. Honneur, en conséquence, à l'oiseau d'or qu'il peut capturer. On le verra bien si je le capture en racontant des contes.»*

La postérité l'a identifié parfois avec le *«vilain petit canard»*, ce fils du pauvre cordonnier d'Odense et d'une mère alcoolique qui se prostituait, cet homme disgracieux, maladroit, malheureux en amour, qui rêvait d'être un cygne. Et qui avait su garder l'imagination de l'enfance, la faculté de faire parler les êtres et les choses, de nourrir la fable d'un fond de réalité pour partir dans une autre logique, un autre système de pensée. Passionné de théâtre, de littérature et de voyages, il semblait sûr qu'un grand destin l'attendait, que sa vie elle-même serait un conte : *«Ma vie est un beau conte, si riche et si heureux»*, proclamait-il en 1832 (à vingt-sept ans !) dans son autobiographie. Il avait rencontré tout ce qui comptait en Europe : Victor Hugo, Heinrich Heine, Grillparzer, Schelling, Chamisso, Liszt, Johann Strauss... Et après une série de longs voyages, après avoir parcouru l'Allemagne, la France, la Suisse, l'Autriche, il avait mis toute son ambition à exprimer ses impressions sur l'Italie, qu'il s'était pris à adorer, dans un roman, *l'Improvisateur*, qui obtint un tel succès qu'il fit connaître son nom dans toute l'Europe. Parallèlement, il avait commencé à écrire quelques contes de fées. *«Je veux me concilier les prochaines générations»*, s'excusait-il ironiquement...

La critique, on l'a vu, fut plutôt réservée, exprimant l'espoir que ce *«talentueux auteur, avec une plus haute mission à accomplir, ne gaspille pas son temps à écrire des contes pour enfants»*. Pourtant, c'est sur ces contes-là que repose justement, aujourd'hui, toute la renommée d'Andersen et il est impressionnant de les retrouver réunis, intégralement, dans la collection de «la Pléiade». Dans une traduction nouvelle, précise, qui restitue le côté désuet et exotique de ces histoires écrites dans une «petite» langue, parlée seulement par quelque cinq millions d'hommes et qui ont connu tant de traductions, tant d'éditions «pour la jeunesse»... Edulcorées par l'Angleterre victorienne. Coupées par tout le monde. Réécrites et déformées *«vers une fin plus heureuse»* par les féministes des années 70 pour *«ne plus raconter des histoires à nos petites filles»* et que Poucette n'épouse pas le prince (1) !...

Qui n'a pleuré, dans son enfance, en lisant ou en écoutant lire *la Petite Marchande d'allumettes* ? Qui n'a ressenti le sens de la liberté devant l'injustice d'un peuple qui préfère l'oiseau mécanique constellé de diamants et de saphirs au chant du vrai rossignol (*«Chez le vrai rossignol, on ne peut jamais prévoir ce qui va venir, alors que chez l'oiseau artificiel tout est fixé»*) dans une Chine de parodie *«où l'empereur est un Chinois et tous ceux qui l'entourent sont chinois»* !

Andersen précisait que ces récits *«étaient pour les enfants, mais que les grandes personnes devaient aussi pouvoir entendre»*. Alors, lisez les livres de vos enfants, lisez vos livres à vos enfants...

N. Z.

(1) Hans Christian Andersen et Nicole Claveloux : *Poucette* (Des Femmes, 1978). *la Petite Sirène* (Des Femmes, 1980)

(2) Le tome 2 de l'édition de «la Pléiade» sera composé des principaux romans d'Andersen, de ses meilleurs récits de voyage, de sa première autobiographie ainsi que de notes concernant ses poèmes, ses pièces de théâtre, son Journal, sa correspondance.

★ **«H. C. Andersen avait-il des idées ?» – Une conférence de M. Régis Boyer, titulaire de la chaire de scandinave à la Sorbonne, à la Maison du Danemark le jeudi 28 janvier à 19 heures (142, avenue des Champs-Elysées, 2e étage. Tél. : 44-31-21-39).**

ANGOULÊME, AN 20

Le Salon international de la BD



NICOLAS GUILBERT

Angoulême ne pouvait guère prétendre devenir la «Mecque» de la bande dessinée, si ce n'est qu'elle possédait une vieille industrie papetière. Et pourtant, en vingt ans, le nom de la capitale charentaise rime désormais avec le neuvième art. Le Salon international de la bande dessinée (SIBD), qui célèbre ses vingt ans du 28 au 31 janvier, n'est certes pas le seul rendez-vous important de la BD à travers le monde. Le festival de Lucca (Italie), qui le précède dans le temps, ceux d'Erlangen (Allemagne), San Diego (Californie), Haarlem (Pays-Bas), voire celui de Moscou, qui a vu le jour en septembre dernier sous le nom de Buk 92, drainent aussi des milliers de fans de la BD. Et pourtant, le SIBD est le seul à avoir acquis une réputation mondiale.

Le scénario idéal

Et si la plus belle des bandes dessinées présentées en terre charentaise, c'était l'histoire du Salon depuis vingt ans ?

LA première édition du Salon international de la bande dessinée, en janvier 1974, affichait, d'entrée son ambition de dépasser les frontières en confiant le dessin de sa présentation à un auteur de BD italien, un certain Hugo Pratt, et en conviant parmi ses invités d'honneur deux auteurs américains, Burne Hogarth, le «père» de Tarzan, et Harvey Kurtzmann, le fondateur de la revue *Mad*. Par la suite, comme toutes les manifestations promises à devenir des institutions, le Salon a connu ses heures de gloire et essuyé des mouvements d'humeur et de contestation.

Né de la volonté de trois amis, férus de BD et bien décidés à la faire vivre au grand jour – Francis Groux, Jean Mardikian et Claude Moliterni, – le Salon a installé ses pénates dans la bonne ville d'Angoulême parce que les deux premiers y menaient de front activités professionnelles et politiques, notamment au sein du conseil municipal. Préparé par une Semaine de la BD en 1969, puis par une Quinzaine de la BD trois ans plus tard, le premier Salon fut, à la fois, une réunion de famille entre les auteurs et les éditeurs appartenant à la galaxie du neuvième art, et, déjà, un succès public : plus de dix mille visiteurs se pressent devant les stands où dessinateurs et scénaristes apprennent progressivement les cadences infernales des dédicaces.

La première consécration vient trois ans plus tard, quand Hergé répond à l'invitation qui lui a été transmise – en dépit du fait qu'elle est adressée à M. Ergé ! Intronisé citoyen d'honneur d'Angoulême, le père de Tintin assoit définitivement la crédibilité hexagonale et internationale du Salon. La déchirure de la «bulle» qui abritait la manifestation, en 1976, les querelles entre anciens et modernes, les brouilles au sein de l'équipe directoriale qui affectent le Salon en 1979, ou l'agitation entretenue, un an plus tôt, par des punks, animateurs du fanzine *le Krapo baveux*, ne sont que péripéties à l'aune de cet événement.

D'autres personnalités honoreront le Salon d'Angoulême. En 1982, deux ministres, MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Georges Fillioud, ministre de la communication, sont présents. Des stars des médias, Yves Mourousi, de TF 1, Pierre Douglas et José Artur, de France Inter, leur ont emboîté le pas. Un an plus tard, le ministre de la culture présente quinze mesures pour la BD, allant de la création de l'atelier BD à l'acquisition par le Fonds national d'art contemporain de planches originales ; et de l'ouverture d'un Musée de la BD à celle d'un Centre national de la bande dessinée et de l'image (CNBDI). Il faudra cependant attendre 1985 pour qu'Angoulême soit estampillée d'un sceau «quasi royal» : cette année-là, le président de la République François Mitterrand inaugure le douzième Salon.

De plus en plus gourmand

Plus de cent mille personnes font désormais le voyage rituel vers la vieille cité charentaise, qui adoptera le slogan «La ville qui vit en ses images». Paris et Angoulême ont détrôné Bruxelles et Charleroi-Marcinelles, les deux villes belges berceaux de la BD.

Mais la consécration du SIBD, officielle et publique, n'empêche pas les orages de poindre. Victime de son succès, la BD vacille, les rivalités personnelles éclatent en s'appuyant sur des questions jamais tranchées – faut-il, par exemple, privilégier la BD adulte ou la BD jeunesse ? Pierre Pascal, l'une des chevilles ouvrières du SIBD, aux côtés des trois fondateurs, claque la porte pour aller fonder, en 1990, le Salon international de la BD et de la jeunesse à Grenoble.

L'expérience sera éphémère mais donnera quelques frissons à son aîné. D'autant que le SIBD doit traverser la tempête due à la mise en cause, par la chambre régionale des comptes, de la gestion municipale de Jean-Michel Boucheron, premier édile, de 1977 à 1989. Ces péripéties iront jusqu'à mettre en cause la poursuite de l'aventure. En 1991, un accord entre le nouveau maire d'Angoulême, M. Georges Chavanes, et le jeune PDG des hypermarchés Leclerc, M. Michel-Edouard Leclerc, en présence de Jean Mardikian, met fin aux rumeurs les plus catastrophistes. C'est qu'au fil des ans le SIBD est devenu de plus en plus gourmand. Le budget, à la fin des années 80, avoisine les 9 millions de francs, somme impossible à débourser pour la ville. En 1992 pourtant, l'accord tripartite, scellé un an auparavant, porte ses fruits, et la dix-neuvième édition du SIBD remporte un franc succès. On y dénombre plus de 100 000 visiteurs, 193 éditeurs, et 220 journalistes, dont ceux des télévisions japonaises.

Le vingtième Salon d'Angoulême entend bien passer ce cap en beauté. Depuis vingt ans, et en dépit de quelques difficultés, il réussit à imposer le neuvième art, en France et dans le monde. La liste des auteurs récompensés par son grand prix – du premier, André Franquin, au plus récent, Frank Margerin, sans oublier l'Américain Will Eisner, le Belge Joseph Gillain (Jijé), les Français Jacques Tardi, Philippe Druillet, Jean Giraud (Moebius), Paul Gillon, Fred, etc. – prouve la santé et la qualité de cet art autrefois qualifié de mineur. Enfin, le SIBD a fait des émules, plusieurs salons ayant émergé ces dernières années, comme ceux de Clichy, de Hyères, de Font-Romeu, de Saint-Malo et de Blois, ces deux derniers acquérant un professionnalisme et un renom de plus en plus affirmés.

Pour célébrer ses vingt ans, le Salon d'Angoulême veut donc prouver qu'il reste le plus apte à séduire et à convaincre le public comme les auteurs et les éditeurs. Au menu, plusieurs expositions, dans la tradition du Salon. L'une est consacrée à Frank Margerin, lauréat du Grand Prix 1992 et, à ce titre, président du jury de cette année. Les autres expositions ont pour sujets Morris (*Lucky Luke*), couronné par le Grand Prix spécial vingtième anniversaire – ce prix spécial étant décerné tous les cinq ans, – mais aussi la BD allemande, Mathias Schultheiss (auteur du *Rêve du requin* et de *Night taxi*) et les divers scénaristes et dessinateurs allemands contemporains, d'Ulf Harten à Martin Baltscheit. Débats à propos des tendances du marché de la BD, du rôle de la presse dans ce secteur, des similarités et des différences entre BD, roman et cinéma, etc. devraient aussi rythmer la vie du Salon.

Un nouvel Alph'art

Ce dernier se clôturera sur la remise des Alph'arts (trophées qui ont succédé, en 1989, aux Alfred, hérités du fameux pingouin créé par Alain Saint-Ogan, premier président du jury d'Angoulême, pour ses héros Zig et Puce). En plus des désormais classiques Alph'arts (Jeunesse, Scolaire, Avenir, Fanzine, Communication, etc.), le vingtième Salon décernera, pour la première fois, son Alph'art du meilleur scénario, parrainé par les centres Leclerc. Mais y a-t-il meilleur scénario que l'histoire de ces vingt ans dévolus à la bande dessinée, fidèlement chroniqués, quasiment au jour le jour, dans un ouvrage grand format, somptueusement illustré, qui vient de paraître (1) ? Une façon de démontrer que le Salon international de la BD d'Angoulême est entré dans l'histoire littéraire, sans se prendre – totalement – au sérieux.

Yves-Marie Labé

(1) *Angoulême, le grand vingtième*, de Hervé Cannet, coédition Salon d'Angoulême-SPQR-*la Charente libre*, 240 p., 93,20 F.

ANGOULÊME AN 20

Le Salon international de la BD

L'âge de raison

Après l'euphorie des années 70 et le déclin des années 80, les éditeurs de bande dessinée tablent sur une stabilisation du marché

DEPUIS des années, la bande dessinée est en crise, une crise qui n'épargne d'ailleurs aucun secteur de l'édition. Erosion régulière du chiffre d'affaires (– 17 % en trois ans) (1), ralentissement de l'offre (le nombre de nouveautés et de nouvelles éditions a chuté de 21 % en 1992), baisse du tirage moyen (16 000 exemplaires en 1991 contre 19 000 cinq ans plus tôt) : tous ces signes révèlent bien l'essoufflement du « neuvième art ». Pourtant, les éditeurs, lassés de ce discours de crise, insistent davantage sur les mutations du marché. *« En vingt ans*, rappelle Didier Vrac, directeur général de Glénat, *la bande dessinée a connu trois périodes : la naissance, l'apogée et, aujourd'hui, la stabilisation. Or toute stabilisation, surtout après une longue phase de croissance, entraîne inévitablement des difficultés d'ajustement. »*

Pendant dix ans, en effet, de 1973 à 1983, le marché a suivi une courbe d'expansion continue avec deux années records en 1984 et 1985. Même s'il faut les considérer avec prudence – notamment parce qu'elles ne prennent pas en compte des maisons francophones telles que Dupuis (Belgique) ou Les Humanoïdes associés (Suisse), – les statistiques du Syndicat national de l'édition (SNE) reflètent cette tendance. Entre 1974 et 1986, le nombre d'exemplaires produits a presque doublé, passant de 7,6 à 14,7 millions, suivant en cela le nombre de titres mis sur le marché (741 en 1986 contre 360 en 1974). Le chiffre d'affaires de la bande dessinée progressait, quant à lui, de façon exponentielle – de 49 millions de francs en 1974 à 275 millions en 1986, – son poids relatif ne cessant de s'accroître dans le chiffre d'affaires total de l'édition (2).

Pendant ces années, souligne Jean Deneumostier, directeur général de Dupuis, *« l'offre de bandes dessinées a littéralement explosé. C'était l'époque où, le succès appelant la production, les éditeurs multipliaient les titres, où des maisons nouvelles se créaient et où les auteurs, sur le modèle des grands maîtres – Franquin, Morris, Goscinny, Uderzo..., – étaient eux aussi de plus en plus nombreux. Bref, c'est la période où la bande dessinée, devenue très visible, a acquis ses lettres de noblesse. »*

Cette décennie voit l'éclosion des grands magazines de BD pour adultes : *Pilote*, *l'Echo des savanes*, *Circus*, *Fluide glacial*, *Métal hurlant* et *A Suivre*, tous ces titres rappelant que la bande dessinée est, à l'origine, un phénomène de presse. Ce n'est que plus tard, dans les années 80, que la demande bascule vers un support plus « noble » et plus durable, l'album. *« Ce déplacement de la presse vers l'album a eu trois conséquences*, indique Didier Vrac. *Les mentalités ont changé, les coûts de création sont devenus énormes, et la presse, petit à petit, a disparu. »* Ainsi, ne subsistent aujourd'hui que *Fluide glacial*, *l'Echo des savanes* et *A Suivre*, auxquels s'ajoutent *Vécu* et *USA Magazine*, qui totalisent ensemble une diffusion de 280 000 à 300 000 exemplaires, c'est-à-dire à peu près autant que *Pilote* à son heure de gloire !

55 % du marché à trois

Mais 1986 marque un coup d'arrêt à la croissance de l'album lui-même et, selon Thierry Groensteen (3), *« le début de la récession qui se poursuit aujourd'hui »*. Actuellement, sur une vingtaine d'éditeurs de bandes dessinées, trois seulement, Dupuis, Dargaud et Casterman se partagent 55 % du marché. Et si l'on y ajoute Glénat et Les Humanoïdes associés, ainsi que leurs filiales, ce sont cinq éditeurs qui détiendraient environ les trois quarts du marché. Mais celui-ci est en régression : avec un chiffre d'affaires de 291 millions de francs en 1991 (4), la bande dessinée ne représente aujourd'hui que 2,27 % du chiffre d'affaires total de l'édition, contre 3,7 % en 1985. Quant aux mises en place, on estime qu'elles se sont réduites dans la même période de 20 % à 30 %. Faut-il voir là un signe de prudence des éditeurs, dans un contexte économique difficile ? Ou l'ajustement inéluctable de l'offre à une moindre demande ? Pour Claude de Saint-Vincent, PDG de Dargaud, l'air du temps n'est simplement plus le même. *« Il y a vingt ans, la bande dessinée était un moyen de communication branché où s'exprimaient les créateurs en vue – Bretécher, Bilal, Reiser...* Pilote *était le Canal Plus d'aujourd'hui. Peu à peu sont apparus de nouveaux concurrents – les jeux vidéo, les consoles électroniques, les disques compacts, les parcs de loisirs..., – qui ont déplacé le phénomène de mode : la bande dessinée est devenue peu à peu un moyen d'expression comme un autre. »*

NICOLAS GUILBERT

Banalisée, la BD a perdu de son pouvoir de séduction, en particulier auprès des jeunes. Alors qu'il y a vingt ans les lecteurs de bande dessinée avaient entre douze et dix-huit ans, la majorité des 200 000 à 300 000 acheteurs réguliers se situent aujourd'hui entre vingt-cinq et trente-cinq ans. Nul doute, comme l'indique Thierry Groensteen, que *« la bande dessinée a perdu son côté contestataire et clandestin : n'est-ce pas dans la bibliothèque des parents que les jeunes vont aujourd'hui chercher les albums ? »* Mais le vieillissement du lectorat peut aussi s'analyser comme la conséquence d'une politique éditoriale qui, pendant des années, a privilégié la création pour adultes. D'après les statistiques du SNE, la réduction des titres mis sur le marché entre 1986 et 1991 a particulièrement touché les albums destinés à la jeunesse (– 61 %), tandis que l'offre pour adultes demeurait en progression (+ 23 %).

Reconquérir ce public perdu n'est pas une tâche facile. A la difficulté de trouver des héros modernes susceptibles de faire vivre de nouvelles grandes séries s'ajoute celle de convaincre des auteurs qui trouvent souvent plus valorisant de travailler pour les adultes. Cela n'empêche pas un certain nombre d'éditeurs d'estimer le renouvellement de leur lectorat comme un objectif prioritaire. Les Humanoïdes associés, par exemple, ont créé, en 1988, le label Alpen Publishers, dont la cible privilégiée est celle des dix-seize ans ; Glénat constate avec satisfaction le grand succès de la série japonaise Akira auprès des douze-treize ans ; et Dupuis a reciblé *Spirou* sur les dix-quatorze ans. *« Avec 250 000 à 300 000 lecteurs par semaine, notre stratégie est double*, explique Jean Deneumostier : *offrir à des préadolescents une vitrine de notre fonds, mais aussi attirer de jeunes auteurs. Pour les uns comme pour les autres,* Spirou *fonctionne un peu comme un laboratoire. »*

L'apport de l'audiovisuel

Faire exister la bande dessinée auprès des jeunes et du grand public, c'est aussi rechercher des synergies avec d'autres supports, notamment avec l'audiovisuel. *« Grâce à la série télévisée, les ventes de Tintin ont augmenté de 30 % à 35 % en 1992*, constate Claude de Saint-Vincent. *C'est la preuve que l'audiovisuel peut servir la BD. »* Même constat chez Dupuis où l'on prépare, pour un budget de 40 millions de francs, une coproduction autour de Spirou et Fantasio *(lire ci-contre l'article d'Ariane Chemin)*. Des collaborations avec la presse sont développées : *« Vendre aux journaux régionaux des gags du Petit Spirou ou de Gaston Lagaffe ne permet pas seulement d'obtenir des recettes annexes non négligeables : cela inscrit la bande dessinée dans la vie de tous les jours. »*

Mais l'internationalisation reste sans doute le plus grand espoir pour élargir le lectorat. Si elles reculent cette année, les importations de bandes dessinées, parmi lesquelles on trouve une majorité de *comics* d'outre-Atlantique, représentent 14 % des titres commercialisés. A l'inverse, par le biais de filiales ou d'accords avec des diffuseurs, beaucoup d'éditeurs sont présents hors de France, en Belgique, en Suisse, parfois aux Pays-Bas et au Canada. Les coéditions avec des partenaires étrangers permettent d'amortir sur de plus grands tirages des coûts de fabrication élevés (quadrichromie, qualité des albums), qui pèsent d'autant plus lourd, désormais, que les prépublications en presse ont disparu. *« A lui seul, le marché francophone – Belgique, Suisse, Canada – peut représenter jusqu'à 16 % ou 17 % du chiffre d'affaires de la bande dessinée*, estime Bruno Lecigne, directeur général des Humanoïdes associés. *A quoi on peut rajouter environ 5 % pour les cessions de droits et les coéditions. »* Pour des raisons culturelles surtout, ces perspectives de développement restent plus limitées que dans d'autres secteurs de l'édition (jeunesse ou beaux livres) : *« Certains auteurs « trop français » ne passent pas du tout à l'étranger, et l'humour en général s'exporte difficilement »*, souligne Bruno Lecigne. Mais, d'une façon générale, chacun s'accorde à reconnaître la nécessité de mieux exploiter à l'étranger le potentiel de la BD française.

Face à la morosité des chiffres, la confiance semble l'emporter chez les éditeurs. Se référant aux *« années d'euphorie exceptionnelles qu'avait connues la BD entre 1978 et 1983 »*, Thierry Groensteen écrit : *« Nul ne pouvait raisonnablement espérer que le marché suive longtemps cette courbe de croissance. Par rapport à la situation qui prévalait il y a une quinzaine d'années, celle que nous connaissons aujourd'hui est sans doute beaucoup plus enviable. »* Plus enviable car plus saine. A la réduction du nombre de titres semble répondre, un peu partout, un plus grand souci d'exigence et de rigueur. Finie la désinvolture des années 70. *« On s'est trop longtemps polarisés sur le graphisme, en oubliant l'importance du scénario*, insiste Jean Deneumostier. *Une bande dessinée, c'est avant tout une excellente histoire mise en pages et en images. » « La nouveauté empêche le fonds de vivre*, renchérit Claude de Saint-Vincent. *La période actuelle nous permet au contraire de retravailler notre fonds et de ressortir, sous une forme nouvelle – une compilation de* Barbe rouge, *un grand format pour* Philémon..., *– les valeurs sûres que recherche le public en période de crise. »* En contrepartie, les éditeurs prennent moins de risques avec les jeunes auteurs : *« Ils ont toujours leur chance*, indique Didier Vrac, *mais ils doivent faire leur preuve plus rapidement, en un ou deux albums maximum. »*

Le problème du prix

Si, pour tous les maillons de la chaîne – auteurs, éditeurs, libraires, – le marché est devenu plus difficile, chacun s'accorde toutefois à relativiser la situation. *« 20 à 25 millions d'albums en langue française vendus chaque année, c'est une quantité plus que raisonnable. Un nouvel Astérix ne se vend-il pas instantanément à 2 millions d'exemplaires. »* Restent les défis pour demain.

Et, d'abord, le problème du prix. Pour Thierry Groensteen, *« la bande dessinée est devenue trop chère. Un album qui valait entre 49 F et 55 F il y a trois ans vaut souvent de 69 F à 75 F aujourd'hui. Les éditeurs ont compensé par le prix une diminution des ventes. Or le salut viendra le jour où l'un d'entre eux aura l'audace d'inonder le marché avec un support à grand tirage capable de rallier un public populaire massif. Voyez ce qui se passe aux Etats-Unis avec les* comic books *ou au Japon avec les* Manga *: ce sont deux supports que vous vous procurez pour le prix d'une tasse de café. En France, on s'est enfermé dans une spirale de produits de plus en plus luxueux pour un public de plus en plus restreint. »* A quoi les éditeurs, conscients du problème, répondent en écho : *« La mode de la bande dessinée n'est pas morte, mais il nous revient de la faire évoluer, en sortant des carcans préétablis de prix, de formats ou de marchés. »* Plus que jamais, semble-t-il, on cherche des moyens nouveaux pour intéresser le public de demain aux *« histoires en images »* : vingt ans, n'est-ce pas l'âge de l'invention et de la créativité ?

Florence Noiville

(1) *L'Edition de livres en France*, Syndicat national de l'édition (SNE), statistiques 1989, 1990 et 1991.

(2) Source : Electre biblio. Voir l'enquête de *Livres Hebdo*, « La BD à la recherche d'un second souffle », dans le n° 56 du 22 janvier.

(3) *Toute la bande dessinée 92*, sous la direction de Thierry Groensteen, Dargaud, 184 p., 139 F.

(4) *Source* : SNE. Rappelons que ce chiffre ne prend en compte que les éditeurs de droit français, et laisse de côté tous ceux qui n'ont pas répondu à l'enquête annuelle du SNE. Dans *Toute la bande dessinée 1992*, Thierry Groensteen s'est efforcé quant à lui d'évaluer le chiffre d'affaires de la BD de langue française sur l'ensemble des marchés francophones. Celui-ci se monterait pour 1992 à 1 072 millions de francs.

En course pour les Alph'art

Comme son illustre cousin, le cinéma, la BD recourt au système des « nominations . Présidé par Franck Margerin, grand prix 1992, le jury des Alph'art, qui a procédé à ce premier choix, décernera ses prix le 29 janvier .

En 1993, les BD retenues pour l'Alph'art du « meilleur album français » sont *la Cathédrale invisible*, de Bouc et Jodorowsky (Casterman), *l'Oiseau noir*, de Dethorey et Letendre (Dupuis), *le Filet de St Pierre*, de Autheman (Glenat), *Jack*, de Edith et Yann (Les Humanoïdes associés) et *Opikananba*, de Régis Loisel (Vents d'Ouest).

Les BD retenues au titre du « Meilleur album étranger » sont *Solange : Anarchistes et faussaires*, de Ghigliano et Tomatis (Casterman), *Big City 5 : Peuple invisible*, de Will Eisner (Comics USA-Glenat), *Santa Claus*, de Michael G. Plogg (Guy Delcourt), *Maus tome 2*, de Art Spiegelman, (Flammarion) et *[illegible]sistrata*, de Ralph Konig (Glenat) .

Pour l'Alph'art du « meilleur scé[illegible]rio », décerné pour la première fois, sont en lice : *Joshua, tome 1 : le Pouvoir des innocents »*, de Hirn et Brunschwig (Guy Delcourt), *Saïgon-Hanoï*, de Cosey (Dupuis), *les Maîtres de l'orge, tome 1 : Charles*, de Vallès et Van Hamme (Glenat), *le Cœur couronné, tome 1 : la Folle du sacré cœur*, de Moebius et Jodorowsky (Les Humanoïdes associés) et *les Désarmés*, de Mezzo et Pirus (Zenda) .

L'Alph'art du « Meilleur album d'humour » met en compétition *Portrait de l'artiste*, de Gérard Lauzier (Dargaud), *Sœur Marie-Thérèse des Batignolles*, de Maester (Dupuis), *Raymond Calbuth, tome 4*, de Tronchet (Glenat), *Monsieur Jean, tome 2 : les Nuits les plus blanches*, de Dupuy et Berberian (Les Humanoïdes associés) et *Les pieds dedans, tome 2 : A la noce comme à la noce*, de Rabaté (Vents d'Ouest) .

Enfin l'Alph'art « coup de cœur », attribué à un premier ou deuxième album paru en 1992, devra départager *Mérite maritime*, de Dubois et Riondet (Casterman), *Lumière sur le front*, de Mazan (Guy Delcourt), *le Bar du vieux Français*, de Stassen et Lapière (Dupuis), *Waldo's bar*, de Blutch (Fluide glacial) et *le Cheval blême*, de Beauchart (L'Association).

Sur les traces de Tintin

Ils ont vingt-quatre ans, s'appellent entre eux « Dupont » et « Dupond » et sont habillés de la tête aux pieds de vêtements marqués de l'effigie de Tintin. L'aventure qu'ils préparent tous les deux depuis près d'un an va enfin pouvoir commencer : parcourir le monde « sur les traces de Tintin ». Dix-huit mois de *« chasse au trésor »*, cinq continents parcourus, soixante et onze pays visités. *« Du Congo jusqu'au Népal, de Sydney jusqu'en Amérique du Sud, Tintin le reporter globe-trotter nous a laissé des traces, des personnages, des objets, à nous de les retrouver, de les confondre. »*

Laurent Grinier est passionné de BD depuis son enfance. Très vite atteint de « tintinophilie », il profite en juin 1992 d'un plan social dans l'entreprise informatique où il travaille depuis deux ans et demi pour partir avec des indemnités. Car les activités de son compère et ami d'enfance, Jean-Fabien de Selve, ont fait mûrir un projet. Lui termine ses études à l'Institut européen des affaires (IEA). La dernière épreuve consiste en une prospection au sein d'entreprises d'au moins cinq pays différents. *« Alors pourquoi ne pas faire de cette rencontre entre une passion et une formation un défi d'envergure ? »*

On relie ensemble les vingt-trois albums d'Hergé, on se prend à rêver, à y croire. On s'y met sérieusement. En quelques mois le projet prend corps. Le « Tintinéraire » est bouclé : près de 180 000 kilomètres à travers tous les pays des péripéties « tintinesques ». De la Russie au Congo, de l'Egypte à la Chine, en passant par l'Europe et les Amériques, le parcours est méthodiquement dressé. On ajoute même à l'idée de suivre la trace du héros d'Hergé celle de rencontrer les éditeurs et les associations d'amis de Tintin dans le monde entier. De nouveaux pays sont donc retenus, comme le Japon.

Mais il restait à trouver l'essentiel, le financement. Un premier succès est acquis auprès des pouvoirs publics. Entre la mairie de Paris, celle de Bruxelles, le conseil général des Hauts-de-Seine, le ministère de la culture, celui de la jeunesse et des sports, près de 200 000 francs ont été recueillis. Restent les sponsors privés. Beaucoup ont été sollicités, certains se sont engagés – des fabricants de jouets aux sociétés de location de voiture, sans oublier les entreprises de nourriture pour chien... Milou oblige.

« Avec les avances de la couverture presse, nous avons déjà les 500 000 francs nécessaires à la moitié du voyage, précise Laurent. *Les retombées devraient ensuite fournir le complément. »* Un magazine s'est engagé à publier tous les mois une double page de photos, et un quotidien le Journal de bord tous les quinze jours ; enfin, une radio devrait diffuser un flash toutes les semaines, en direct avec les « Dupont ». Première étape : du château de Moulinsart à Glasgow. Départ prévu le 3 mars.

O. P.

ANGOULÊME AN 20
Le Salon international de la BD

Les survivants des kiosques

Dures années 80 pour la presse BD : « Métal hurlant », « Pilote », « Circus »... ont disparu. Résistent – bien – deux revues prestigieuses

IL est bel et bien révolu le temps où les journaux de bandes dessinées s'affichaient en pagaille sur les étalages des kiosques. Certains le disent même perdu pour toujours. Au cours des années 70, pourtant, la maturité du genre semblait solidement assurée. Rompant avec l'esprit des hebdos pour enfants d'autrefois, une nouvelle génération s'affirmait dans le sillage de 68. L'esprit de révolte cassait le carcan des sujets tabous; il renouvelait les thèmes, le genre tout entier, et avec brio. Mais, quinze ans après, bon nombre des fleurons de cette nouvelle presse BD ont dû s'incliner.

Des sept piliers qui marquèrent les années 80, seuls *A suivre* et *Fluide glacial* maintiennent aujourd'hui le flambeau d'une décennie qui aura finalement sonné le glas de leurs frères d'armes. Pour preuve : la disparition, en 1987, de *Métal hurlant*, lancé en 1975, suivie de celles, en 1989, du doyen de tous, *Pilote*, le mensuel créé, en 1959, par les éditions Dargaud, et enfin, il y a quatre ans également, de *Circus*, né en 1978 dans le berceau des éditions Glénat. Presque tous ont cédé à la pression de ce que certains appellent volontiers « la crise », et que d'autres, sans doute plus justement, dénoncent comme le « piège doré » que la BD s'est elle-même tendu.

C'est l'avis de Jean-Christophe Delpierre, le jeune rédacteur en chef de *Fluide glacial*. La crise? Il n'y croit pas : *« En réalité, ce sont les éditeurs qui ont donné à la BD le « complexe de la librairie ».* Par souci de rentabilité, politique de prestige et de stars, les revues ont, peu à peu, délaissé leur terrain propre pour devenir de simples *« catalogues d'éditeurs »*. Mais, fort du succès de sa revue, Jean-Christophe Delpierre clame avec enthousiasme qu'il est encore temps de *« se bouger »*, de répondre *« au large créneau populaire de la distraction »*, de renouer avec *« le grand public »*.

La santé de « Fluide glacial »

Fluide glacial est le seul à afficher aujourd'hui une santé aux allures de provocation. Près de



100 000 exemplaires vendus à chaque numéro mensuel, et un numéro 200, à paraître en février, qui n'a rien perdu de l'esprit décapant de ses fondateurs. C'était en 1975. Après avoir participé à la création de *Pilote* avec le « père » de tous – Goscinny – et à celle de *l'Echo des savanes*, en 1972, avec Mandryka, Marcel Gotlib, auteur de la fameuse « Rubrique à brac », décide de se lancer dans une nouvelle aventure avec son ami d'enfance Jacques Diament.

D'emblée, l'esprit du magazine est affiché sur la couverture, en se fâchant – volontairement ! – avec l'orthographe et la syntaxe : « Umour et bandessinées ». *« Nous voulions avant tout nous fendre la gueule : faire un journal d'humour et de distraction »*, précise aujourd'hui Jacques Diament, devenu le gestionnaire de l'équipe. Le nom de la société d'édition – AUDIE, dans le capital de laquelle est entré Flammarion, – créée pour la circonstance, est un programme en soi, puisque le mot se décline en *« Amusement. Umour. Dérision. Ilarité. Et toutes ces sortes de choses »*. Enfin, le baptême juridique vire à la farce. Les statuts de la société sont déposés un... 1er avril 1975 !

Dans l'arrière-cour d'un immeuble du boulevard du Montparnasse, dans un des petits bureaux animés de la rédaction, au beau milieu des dessinateurs qui circulent, présentent leurs projets, fixent leurs épreuves, Jacques Diament évoque avec chaleur la fondation de la revue. *« J'étais l'homme de terrain, les pieds sur terre; Marcel, le créateur, la tête fixée dans les nuages. »* La première idée de titre de Gotlib? *La Voix du sang* ! Diament finira par convaincre son ami que la formule fait un peu trop *« anar »*, genre *« appel au meurtre »*.

L'essentiel était de s'amuser *« en famille »*, et le projet a réussi. *« Dix-huit ans après, c'est toujours de l'humour »*, se félicite Jacques Diament. De l'univers délirant d'Edika aux désormais légendaires « Bidochon », de Binet, en passant par les extravagances de « Sœur Marie-Thérèse des Batignolles », de Maëster, et les péripéties d'Hugot, le journal a su créer des personnages hauts en couleur. Et si Franquin a disparu, de nouveaux talents sont venus enrichir la palette des histoires courtes et « fermées », en noir et blanc, traditionnelles chez *Fluide*.

Fidèles à l'esprit licencieux des séries sexe, drogue et délires en tout genre, souvent sur le mode « pipi-caca », toujours conçus comme une démystification graveleuse des diverses formes de perversité, on trouve, à présent, la méchante sorcière « Radada », de Gaudelette, « Mademoiselle Sunnymoon » et ses multiples déboires, de Blutch, et le « Litteul Kévin » grivois du dernier-né, Coyotte. Car, en dehors de ce que Jean-Christophe Delpierre appelle la possibilité de répondre à un besoin de *« consommation rapide, pas cher, d'impulsion »*, c'est dans cette capacité permanente à donner leur chance à de jeunes talents que réside l'une des principales vocations des journaux de BD.

Le laboratoire « A suivre »

Un rôle de laboratoire que la bande dessinée a en partie perdu et que revendique Jean-Paul Mougin, le directeur de la rédaction d'*A suivre*, l'autre grand survivant des années 80. Ses ventes mensuelles tourneraient aujourd'hui autour de 25 000 exemplaires, et son animateur dément avec fermeté tout projet d'arrêt de publication. *« Trop d'éditeurs ne comprennent pas l'intérêt fondamental de la revue »*, lâche-t-il avec conviction, noyé dans la fumée d'un cigare qui envahit son vaste bureau de la rue Bonaparte. *« C'est la seule façon de privilégier les auteurs en leur fournissant une véritable souplesse de recherche. »*

La revue *A suivre* a été fondée, en 1978, par les éditions Casterman, la vénérable maison d'édition franco-belge qui, en plus des aventures de Tintin, de Jo et Zette, de Quick et Flupke, édite aussi Hugo Pratt, Didier Comès, Jacques Tardi, etc. D'emblée, ce mensuel a cherché à se présenter comme une bande dessinée haut de gamme pour adultes. Ce qu'il est resté. En soignant la qualité du graphisme et l'« intérêt » du récit, *A suivre* fut parfois taxée à ses débuts de revue « intello ». Le numéro 2, de mars 1978, présentait, par exemple, un dossier sur la propriété, avec des textes signés Emmanuel Le Roy-Ladurie, Régis Debray ou Robert Jaulin. La généralisation de la couleur a, ensuite, donné aux dessins une plus grande dimension graphique, prenant le pas sur le rédactionnel à thèse. Quant au choix originel de présenter des chapitres d'une histoire « à suivre », il a singularisé la revue, avec, notamment, les séries de Pratt et de Tardi.



Parallèlement au succès confirmé de ces deux piliers de la presse BD, les éditions Glénat ont choisi le changement répété des genres et des formules. Après la disparition, en 1989, du chouchou de la maison, *Circus*, le mensuel *Vécu* a continué seul son chemin, mais selon un rythme bimestriel. Associant des dossiers rédactionnels à la formule des aventures courtes – une histoire complète est à présent détachable dans chaque numéro, – il touche près de 14 000 lecteurs à chaque parution. Mais Jacques Glénat a aussi mis l'accent sur les achats de droits, en traduisant des créations étrangères, pour son *USA Magazine*. Ce mensuel, qui publie des *comics* et des *heroic-fantasies* (récits mêlant super-héros et science-fiction ou fantastique) venus d'outre-Atlantique, est né du rachat, en 1987, du *Spécial USA* lancé en France, dix ans plus tôt, par les éditions Albin Michel. Plus récemment, Glénat s'est tourné vers les *mangas* japonaises, ces BD grand public tirées à des millions d'exemplaires. Après la série des *Akira*, de Katsuhiro Otomo, un autre des grands succès de la bande dessinée populaire au Japon, *Dragon Ball*, doit sortir en février, sous la forme d'une série de fascicules au format livre de poche.

Olivier Piot

Noces télévisuelles

La télé parle peu et mal du neuvième art. Elle a su en revanche l'adapter en laissant vieillir les séries cultes. Après l'année Tintin, 1993 s'annonce elle aussi fertile en dessins animés de BD.

ÉTAIT-CE pour prouver qu'aucun domaine n'échappe à sa curiosité? Pour sa première semaine de diffusion par voie « hertzienne », jeudi 1er octobre 1992, la chaîne culturelle ARTE avait consacré une soirée thématique à la bande dessinée. Ce fut, selon le mot de Chantal Montellier, l'auteur de *Faux sanglant* (« Le Monde des livres » du 6 novembre), *« l'exemple parfait d'un contournement du neuvième art par la télé »*. En proposant une série de portraits d'auteurs et d'entretiens, la chaîne culturelle confirme la difficulté de montrer la BD à la télévision. Hormis l'excellent *Du tac au tac* (1972), malgré la tentative d'un magazine (avorté) de bandes dessinées conçu par Jean-Pierre Dionnet et Philippe Manœuvre, diffusé dans feu « Les enfants du rock », les bédéphiles n'ont jamais pu trouver leur rendez-vous télévisé.

C'est ainsi. *« Le télévisuel a horreur du visuel »*, rappelle Chantal Montellier. Horreur de la photo, de la peinture, comme de la BD. Pourtant, lentement, prudemment, le dessin animé apprivoise le neuvième art. Question d'âge, peut-être : la BD appartient à l'imaginaire d'une génération aujourd'hui aux commandes de maisons de production ou d'unités de programme des chaînes de télévision, note Claude de Saint-Vincent, directeur général des Editions Dargaud.

En feuilletant les programmes de 1992, on passe ainsi, dans les émissions pour la jeunesse, des « Enquêtes de Chlorophylle » (52 épisodes de treize minutes sur France 3, le mercredi matin, réalisés par Gérard Marin d'après les albums de Raymond Macherot, avec la Société française de production et Damned Productions) à « Bucky O'Hare » (adaptation en treize fois vingt-six minutes de la BD de Larry Hama et Michael Golden par IDDH et Sunbow Productions), de « La légende du prince Valiant » (52 épisodes de vingt-six minutes, lointaine adaptation de « Prince Valiant » par IDDH, le groupe américain Hearst et France 3) à « Moomins » (coproduction nippo-européenne de 153 épisodes réalisée au Japon d'après la famille imaginée par Tove Jansson) et « Ranma 1/2 » (Club Dorothée, sur TF 1). Sans oublier « Michel Vaillant » adapté



de Jean Graton par Jingle productions et CD pour La Cinq, et diffusé sur France 2 et Canal Jimmy.

Mais on trouve surtout Tintin. Un « événement » qui éclate à la télévision (France 3, puis M 6) en 1992. Entre 3 millions et demi et 6 millions de téléspectateurs suivent, le mardi soir, les aventures du globe-trotter télévisé. Un phénomène qui prend valeur de symbole. Grande nouveauté de l'année, le succès des aventures télévisées du petit reporter et de ses droits dérivés – en statuettes, tee-shirts, etc. – témoignent des faveurs et des orientations nouvelles que prend, en France, la production de dessins animés de BD : investissements lourds, mais centrés sur des BD cultes, dont la direction artistique, malgré les coproductions internationales, est assurée en France ou en Belgique, patries du neuvième art jalouses de leur savoir-faire.

Le catalogue des BD permet d'abord d'alimenter ce *« retour vers des univers européens, culturellement plus proches de nous »*, qui touche la production dans son ensemble, explique Léon Perahia, chez Dupuis Audiovisuel. Parmi elles, les BD nées dans les années 50 demeurent particulièrement prisées. *« Exception faite de « Manu », la télévision ne prend pas le risque de s'intéresser à de jeunes auteurs de BD »*, confirme Bruno-René Huchez, le président de la maison de production IDDH. Au jeune héros banlieusard imaginé expressément par Franck Margerin, on préfère d'habitude, pour des investissements importants, *« la sécurité des grosses pointures »*. Les 39 épisodes des « Aventures de Tintin » triomphent sur le petit écran... soixante ans après la publication du premier album belge.

« Les aventures de Tintin » témoignent également d'un autre phénomène : l'ouverture du dessin animé de télévision aux téléspectateurs adultes. Jusqu'à ce jour, le dessin animé de BD se trouvait enfermé, comme le reste de l'animation, dans les cases « jeunesse ». Ainsi « Manu », le *« petit frère de Lucien »* imaginé pour le plus large public télévisé possible, était-il diffusé en 1992 sur France 2 le mercredi matin. *« Ras le bol des dessins animés au graphisme insipide, au rythme long, destinés uniquement à un public d'enfants »*, annonçait pourtant, lors de sa création, le réalisateur et initiateur de la série, Jean-Yves Raimbaud.

Comme « Les Simpsons », inspiré de Matt Groening et programmé aux heures de grande écoute aux Etats-Unis (aujourd'hui « produits d'appel » du familial « Jamais sans mon livre », le dimanche sur France 3), Tintin a eu les honneurs du 20 h 30. Après une longue réflexion. *« Nous avions d'abord l'idée d'un « Tintin Channel »*, raconte Robert Réa, producteur de la série chez Ellipse, la filiale de Canal Plus, *« sur le modèle de Disney »*. En plaçant finalement Tintin dans une case jeunesse, le mardi soir, l'unité jeunesse de France 3 a imposé un programme fédérateur, a séduit les parents après leurs enfants et scellé, avec éclat, la réconciliation entre audience et lectorat. Ou entre télévision et BD.

Justes noces. BD et télévision ont en commun des intérêts artistiques et économiques. Les rapprochements formels sont évidents. Ce n'est pas un hasard si la BD a été peu tentée par le réalisme de séries *live* (des héros de BD incarnés par des comédiens en chair et en os), comme « Les aventures de Michel Tanguy », avec Jacques Santi et Christian Marin en Tanguy et Laverdure (1966). Car, en passant des planches à la fiction, on change d'imaginaire. Après le succès, exceptionnel, de cette série télévisée, Uderzo dut transformer le graphisme des « Chevaliers du ciel » pour que les deux héros de sa bande dessinée prennent davantage les traits de Santi et Marin, les deux acteurs...

Le Marsupilami chez Disney

D'ailleurs, techniquement, la BD emprunte au cinéma son vocabulaire. Les propositions arrivent sur le bureau du directeur littéraire sous forme d'un synopsis, découpé en « plans » et en « séquences », et de quelques *storyboards*. Certes, il faut *« donner ses trois dimensions à une image de BD, qui est plane »*, et *« réécrire l'histoire comme pour le cinéma »*, en élaguant décors et personnages, explique Philippe Landrot, réalisateur de dessins animés de bandes dessinées (*Lucky Lucke*, d'après Morris, *Bleu, l'enfant de la terre*, d'après Druillet). Mais il faut aussi composer avec la mémoire visuelle du lecteur, qui aime retrouver des scènes, des séquences, des « actions » qu'il a fixées dans son imaginaire.

Les grands standards de la BD constituent, surtout, un formidable gisement d'audience. Pour un éditeur, une adaptation télévisée permet, même pour les plus grands succès, de passer à l'échelon supérieur, celui d'un média de masse. Et de relancer la vente d'albums. Pour un programmateur, et malgré son coût élevé, l'adaptation d'une bande dessinée demeure plus économique qu'un film. A 4,6 millions de francs l'épisode d'une heure, « Les aventures de Tintin » ont permis à la chaîne publique de réaliser, à plusieurs reprises, ses meilleurs scores de la semaine (25 % de l'audience globale).

Il n'est donc pas étonnant que l'année 1993 s'annonce sous de bons auspices pour la BD. *Toute la BD*, ouvrage publié par les éditions Dargaud sous la direction de Thierry Groensteen, promet *Clifton détective*, *Sylvain et Sylvette*, *Viva Zapapa*, *Hugo et la pierre des légendes* et *Marine fille des légendes* chez Media films TV, *le Concombre masqué* chez Neurones Cartoon, *Jojo et Paco* chez Sofidoc, *les Sales Blagues* chez Rooster studio et *Agrippine* chez Millimages.

Mais on attend surtout « Les aventures de Spirou et Fantasio », conçu chez Dupuis Audiovisuel avec TF 1, la RTBF et les australiens Astral et Ciné-Groupe. Un Spirou qui prendra quelques libertés avec la bande dessinée, puisque seuls 5 des 26 épisodes seront inspirés des albums de Franquin, tranchant en cela avec la scrupuleuse fidélité des « Aventures de Tintin », contrôlée par la Fondation Hergé. Un Spirou également privé de Marsupilami : si Dupuis est propriétaire de l'« univers » imaginé par Franquin, les droits de la bondissante mascotte appartiennent en effet à... Disney.

Ariane Chemin

ANGOULÊME AN 20
Le Salon international de la BD

Auteurs dans la tourmente

Vivre de la bande dessinée ? Pour la plupart des dessinateurs et scénaristes voilà qui relève de l'utopie. Mieux vaut compter sur la publicité et la télévision...

« TU vas à Angoulême ? », demande un directeur littéraire, rond et sympa. *« J'aimerais bien*, répond l'auteur, grand, sec et maigre. *Mais l'hôtel... »* Silence de l'éditeur, visiblement gêné. *« C'est rien, je dormirai dans ma voiture »*, admet le dessinateur. *« J'ai un éditeur à nourrir »*, plaide, de son côté, un auteur-clochard dessiné par Tronchet dans le *Fanzine Polemicher.*

Scénaristes et dessinateurs de bulles le savent : la bande dessinée entame sa saison de vaches maigres. Dans les principales maisons d'édition, chiffre d'affaires et production, cette année, sont en baisse. *« Après cinq années caractérisées par une très forte stabilité quant à la quantité d'albums édités*, note Thierry Groensteen dans *Toute la bande dessinée 1992, l'année écoulée marque bien un retour à un palier inférieur. »* Autour de Binet, Gotlib, Margerin ou Bilal – et les *« multimillionnaires mis à part »* (Goscinny et Peyot hier, Uderzo aujourd'hui), – seules deux ou trois dizaines d'auteurs peuvent prétendre *« vivre très largement »* de la BD.

Les jeunes auteurs font les premiers les frais de cette conjoncture difficile. La crise touche plus sévèrement les premiers albums (trente-deux parutions en 1992, contre cinquante et une en 1991). Le marché semble saturé. *« Dans les années 70, tout se vendait : le premier album de n'importe quel auteur, et quel que soit son talent »*, se souvient Chantal Montellier, scénariste et dessinatrice. Aujourd'hui, un premier album de qualité, comme *les Yeux de cendres*, du dessinateur Rémy Brenot, paru chez Zenda – depuis majoritairement contrôlé par Glénat, – atteint péniblement les deux mille cinq cents exemplaires quinze mois après sa sortie. *« Ceux qui marchent bien sont ceux qui se sont lancés il y a dix ou quinze ans »*, confirme Marcellino Truong (*Magic Strip, le Dragon de bambou*).

Entre 1 500 et 3 500 F la page

Cette récession, qui couvait déjà depuis quelques années, résulte d'une triple évolution. Après l'éclosion d'un vrai marché, dans les années 60, la BD n'a cessé de tendre vers un art adulte : les albums ont abandonné *« leur papier de mauvaise qualité »*, explique la scénariste Laurence Harlé (les Cartland, avec Michel Blanc-Dumont). Tout naturellement, les prix ont grimpé. Mais les lecteurs suivaient. C'est alors que les éditeurs, *« sans beaucoup de discernement »*, ont publié album sur album. *« Ils ont cru que, en augmentant de 10 % le nombre d'auteurs, on augmenterait les ventes dans les mêmes proportions »*, résume Philippe Dupuy, l'*alter ego* de Charles Berbarian (*Monsieur Jean, le Journal d'Henriette*). La BD de qualité s'est trouvée noyée dans une production trop massive, et les bédéphiles se sont sentis floués. *« Beaucoup de lecteurs me le disent encore : ils trouvent que, à 70 francs l'album, on les prend pour des imbéciles »*, raconte Dupuy.

C'est au moment où commençait à poindre cette désaffection du lectorat que la presse de bande dessinée s'est effondrée (*lire page 27 l'article d'Ollivier Piot*).

La prépublication est désormais l'exception. Les revues ont cessé d'être des tremplins ou des laboratoires, et les « piges » afférentes – entre 1 000 F et 2 000 F la page – ne concernent que quelques auteurs dont le style a la chance de « coller » à la couleur du magazine. L'avance sur droits, fixée d'après un prix par planche, est la règle commune : la page est payée à la livraison, entre 1 500 F et 3 500 F pièce, une somme que se partagent souvent dessinateur et scénariste. Seuls les auteurs à succès peuvent exiger, préalablement, des à-valoir fixes dont le montant varie selon les maisons d'édition.

Autant dire que la bande dessinée n'est pas une activité lucrative. Pour un prix d'achat variant entre 50 F et 70 F, l'album, qui doit notamment prendre en compte le lourd travail du lettreur, de l'encreur et du coloriste, n'est pas vendu à son coût réel. Avec un tirage de 10 000 exemplaires, l'éditeur pourra s'estimer satisfait de son auteur... mais n'aura tiré aucune marge bénéficiaire de son album. L'auteur, de son côté, ne pourra pas espérer de droits supplémentaires à moins de vingt mille (voire trente mille) exemplaires vendus. Un tirage pour lequel un dessinateur, certes « élitiste » mais prisé, comme Loustal, parle de *« best-seller »*...

Même la reconnaissance des pairs ne paie guère. L'impact du Grand Prix d'Angoulême, qui couronne *« l'ensemble d'une œuvre »*, est d'autant plus faible qu'il consacre, en général, un auteur déjà reconnu, et notamment pour ses succès en librairie. C'est le cas des deux derniers lauréats, Gotlib (1991) et Franck Margerin (1992). *« Je n'ai noté aucune répercussion sur la vente de mes albums, hélas !*, confirme Max Cabanes, Grand Prix 1990. *Le soufflé d'Angoulême retombe très vite. »* L'Alph'Art du meilleur album permet, certes, une meilleure mise en place sur l'étal du libraire, mais produit surtout, *« plaisir et succès d'estime ». « Angoulême, ce n'est ni le Goncourt ni Cannes*, résume le directeur d'une maison d'édition. *Ce serait plutôt le Festival du film américain de Deauville. »*

Crise morale

Les comptes sont simples. Un album demande au minimum six mois de travail à un scénariste, et dix mois au dessinateur. A raison de 600 F à 800 F la planche pour le premier, à multiplier par les quarante pages qui sont la moyenne, une bande dessinée vendue à 10 000 exemplaires *« permet de vivre deux mois environ »*, calcule Laurence Harlé. Pour un auteur moyen, le manque à gagner est flagrant. Quelques-uns, comme Rodolphe (qui anime aujourd'hui pas moins de sept séries, dont Trent, Cliff Burton, le Blaireau, chez Dargaud, *les Ecluses du ciel*, chez Glénat, ou *Tai d'or*, chez Vents d'Ouest...), s'y consacrent à temps complet, se donnant du temps pour un album d'auteur, mais trouvant aussi celui de réaliser, à côté, d'autres albums. Pour la majorité, la bande dessinée devient *« un métier à temps partiel »* ou un *« second métier »*. Christin *(Valérian)* est d'abord professeur de français...

Les scénaristes se transforment en journalistes pigistes, ou, mieux, en scénaristes de cinéma ou de télévision, *« une activité de trois à dix fois plus lucrative »*. Quelques auteurs, ici confidentiels, trouvent dans les mangas japonaises des lecteurs par millions : ainsi Joly Guth *(les Croqueurs de sable)* et Baru *(Roulez jeunesse !)*, auteurs « complets », ou Edmond Beaudoin, meilleur album 91 *(Coumpa Aco* chez Futuropolis). L'illustration (affiches, couvertures de livres, littérature enfantine, dessins de presse) séduit plus couramment les dessinateurs, tout comme la peinture, qui connaît, depuis deux ou trois ans, un réel engouement : Nicollet, Beaudoin, Got, Avril, Tardi ou Floc'h s'adonnent à l'art du pinceau, qui prend ainsi le relais du cinéma (Lauzier, Leconte, Veyron, Caro, Vidal), naguère principal refuge des « grands » de la BD. La publicité boucle, plus prosaïquement, les fins de mois des dessinateurs de bulles. Une agence de marketing direct comme Messages (une fililale de BDDP) confie des *mailings* en forme de *storyboards* à des dessinateurs de BD. Traditionnellement friande d'un graphisme à la Hergé – ce trait *« sans microbes »*, qui colle si bien avec la démarche publicitaire, explique le dessinateur Floc'h, – la publicité sollicite aujourd'hui également des dessinateurs réputés plus « difficiles ». Plus que la ligne claire ou le style Moebius, les agences s'ouvrent ainsi aux styles élitistes qui, en albums, ne se vendent pas du tout.

Sans « nom », sans lecteurs ni clients, les « petits », eux, galèrent et disparaissent. Assainissement naturel et nécessaire d'un « marché » surpeuplé ? *« Je crois, hélas !, qu'il n'y a qu'à ce prix-là qu'on va pouvoir retrouver un public »*, juge Dupuy. La BD avait impérativement besoin de retrouver une qualité et aussi... d'innover. *« Depuis la néo-ligne claire, qui a surgi à peu près en même temps que le nouveau roman, la bande dessinée n'a rien inventé et vit en constante autoréférence »*, analyse Floc'h. *« La crise des auteurs est donc d'abord morale. C'est ensuite qu'elle est devenue économique. »* Soit. Mais, du même coup, « commerciaux » des maisons d'édition et modes populaires dictent impitoyablement leurs lois et étouffent les audaces. Ainsi le jeune Brenot, pionnier d'un dessin réaliste façon années 30 et 50, à mille lieues de l'*héroïc-fantasy* que réclament les nouveaux fans de jeux de rôle, et auteur d'un touffu *« album-concept »* de cinquante-quatre planches, *« totalement hors normes »*, est-il aujourd'hui privé de BD.

Ar. C.

Morris, l'homme au crayon d'or

« L'ennui, quand on reçoit un prix après tant d'années de métier, c'est qu'on se demande toujours un peu si on vous récompense pour votre talent ou pour votre longévité » : le père de Lucky Luke, Morris – de son vrai nom, Maurice de Bévère, – est, à soixante-neuf ans – il est né le 1er décembre 1923, à Courtrai (Belgique), – toujours aussi modeste et discret. Cet homme, qui recevra, à Angoulême, pour l'ensemble de son œuvre, le Grand Prix spécial 20e anniversaire, a pourtant de l'or au bout des doigts. Les aventures de son cow-boy favori ont été vendues à plus de 250 millions d'exemplaires à travers le monde. Itinéraire d'un dessinateur qui commença sa carrière au Moustique, *en 1945, fit les beaux jours de* Spirou *et de* Pilote, *et continue de travailler aujourd'hui « pour le plaisir ».*



« Comment vous est venue l'idée de* Lucky Luke *et du Far West ?

– Je travaillais, à Bruxelles, avec Franquin et Peyo, dans un petit studio de dessins animés qui, peu après la guerre, a fait faillite. Nous nous sommes reconvertis dans la bande dessinée. Pourquoi ai-je créé un cow-boy ? Je ne sais pas très bien. Cela aurait pu être un mousquetaire ou quelqu'un d'autre. Ma passion des chevaux a certainement joué. Il me semblait aussi que le thème du Far West se prêtait fort bien à une parodie, un pastiche. A ce moment-là, si je me souviens bien, il n'existait rien dans le genre cow-boy humoristique. Les bandes dessinées ne présentaient que des cow-boys réalistes. Il y avait une place à prendre. J'ai foncé, avec une belle part d'inconscience.

– Comment vous documentiez-vous ?

– J'allais voir tous les westerns. C'était à peu près mes seules sources. Il n'y avait pas, comme maintenant, tous ces livres sur l'Ouest. Pour compléter ma documentation, je chapardais quelquefois, à l'entrée des cinémas, les belles photos de diligences ou d'intérieurs de saloon. J'adorais ces films. Mais ce n'était pas une bonne époque pour le western, il y avait beaucoup trop de cow-boys chantants. Il en est resté quelque chose puisque, à la fin de chaque épisode, Lucky Luke s'en va sur son cheval au soleil couchant en chantant sa ballade.

– Avez-vous été tenté de tout réaliser, le scénario et les dessins ?

– C'était la pratique à mes débuts. Tout réaliser soi-même a de nombreux avantages ; l'œuvre a plus de personnalité, comme dans un film d'auteur. Mais je me sentais plus dessinateur que scénariste. J'ai été soulagé quand René Goscinny a repris le scénario.

L'idée de base venait en général de moi. On en discutait longuement. Goscinny était un grand professionnel. Dès notre rencontre à New-York, en 1948, j'ai tout de suite compris qu'il était extrêmement drôle et intelligent. Je crois de plus en plus que le sens de l'humour et l'intelligence vont de pair.

» Déjà, au collège, dans un internat de jésuites, mes meilleurs professeurs, les plus intelligents, riaient de leurs caricatures tandis que les moins bons me punissaient cruellement. Je me sers encore maintenant de ces caricatures de jésuites austères pour mes croque-morts. Ils avaient vraiment le physique de l'emploi. Je leur dois une fière chandelle.

– Comment choisissez-vous vos scénarios ? En recevez-vous beaucoup ?

– Oui, surtout depuis la mort de René Goscinny, en 1977. J'ai des chemises entières de scénarios, à peu près tous mauvais. Quelquefois, il y a des passages acceptables. En en assemblant plusieurs, on arriverait à une histoire correcte. Tous les moyens sont bons pour me contraindre à les accepter. L'autre jour, une personne me téléphone et me dit : *« J'ai un excellent scénario pour Lucky Luke ; il faut absolument que vous le lisiez, d'ailleurs ce n'est même pas moi qui l'ait écrit, c'est Goscinny. – Cela m'étonnerait, Goscinny est mort depuis quinze ans. – Justement*, me réplique-t-il, *je fais du spiritisme, je suis entré en contact avec son esprit, et c'est sous sa dictée que j'ai écrit ce scénario. »* C'était très mauvais et pas drôle du tout.

– La suppression de la cigarette de Lucky Luke ne vous a-t-elle pas contrarié ?

– Si, bien sûr. La cigarette appartenait au personnage. Mais cette décision m'ouvrait le chemin des studios de la télévision américaine, pour les dessins animés. Tout ce qui est destiné aux enfants subit une censure assez sévère. On estime que l'enfant qui regarde un dessin animé a tendance à imiter le héros. Par conséquent, il faut lui montrer des personnages exemplaires à tout point de vue. Si, par ce geste, j'ai pu dissuader certains jeunes de fumer, je suis comblé.

– Avez-vous songé, parfois, à abandonner provisoirement Lucky Luke pour un autre héros ?

– Il est inhabituel de ne faire qu'une seule bande dessinée. Du temps de Goscinny, on a essayé d'en réaliser une deuxième. Elle se passait dans le milieu des gangsters parisiens avec beaucoup d'argot. Cela s'intitulait *Du raisiné sur les bafouilles*. Quand j'ai reçu le texte, je me suis dit : *« Ça commence mal, je ne comprends même pas le titre. »* Goscinny me le traduisit par *« Du sang sur les lèvres »*. Il se trompait . Peu après j'ai appris qu'il avait confondu lèvres et lettres. C'était assez amusant, mais on ne fabriqua qu'une vingtaine de pages pour l'hebdomadaire *le Hérisson*. Une des raisons pour lesquelles je me suis limité à Lucky Luke est son succès immédiat. Quand on devient populaire, la publicité, le merchandising, tout ce qui se greffe « à côté » empêche d'avoir du temps pour autre chose. Si j'avais pu, l'autre sujet qui m'intéressait était la prohibition, Al Capone, les Incorruptibles. Maintenant, c'est un peu tard.

– Pensiez-vous déjà au dessin animé lorsque vous avez créé Lucky Luke ?

– Oui. J'ai toujours eu un faible pour le dessin animé. Quand j'ai créé Lucky Luke, je l'ai dessiné de telle sorte qu'il puisse être adaptable sans transformation. Mais j'ai dû attendre vingt-cinq ans pour réaliser mon premier long métrage, *Daisy Town*. En 1977, le deuxième s'intitulait *la Ballade des Dalton*, le troisième, en 1983, *les Dalton en cavale*. Il y a quelque chose de mirifique à voir ce personnage né sur du papier vivre, bouger, parler sur un écran.

– Avez-vous été tenté par le dessin de presse ?

– J'ai travaillé pour un journal flamand un certain temps et suivi le Tour de France pendant trois ans, à l'époque où il existait des éditions spéciales. J'avais une heure, après l'arrivée de l'étape, pour envoyer un grand dessin sur la course. C'était difficile, mais un apprentissage excellent. Puis je me suis contraint au dessin réaliste pour des romans sans intérêt, des romans d'amour. J'en lisais juste assez pour savoir si l'héroïne était blonde ou brune. Ce travail m'a permis d'évoluer.

– Comment expliquez-vous le succès de Lucky Luke ?

– J'ai toujours tenu à dessiner des histoires pouvant se lire à plusieurs niveaux. Un pour les enfants, qui y trouvent l'aventure et l'action, et un autre qui s'adresse aux adultes, où on retrouve des clins d'œil, où il faut lire au deuxième degré, même au troisième. Je suis très satisfait de pouvoir ainsi élargir mon public.

– Vous arrive-t-il de modifier un scénario ?

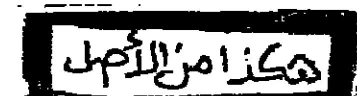
– Quand on trouve un bon gag, qui cadre bien dans l'histoire, il faut le rajouter, quitte à remplacer un gag moins bon que le scénariste avait préparé. On dit, en général, que le dessinateur doit se mettre dans la peau du personnage pour obtenir un maximum d'efficacité, d'expressivité. Par exemple, en dessinant des personnages qui éternuaient, qui se mouchaient, qui toussaient, je me suis mis tellement dans leur peau que je m'enrhumais moi-même !

» Pour un épisode, il faut bien six mois et je ne travaille pas plus rapidement qu'à mes débuts. Il m'arrive encore, si ne je suis pas satisfait, de recommencer la planche. Après un certain nombre d'années, je deviens plus exigeant avec moi-même, surtout sur la mise en scène. Toujours ma passion du cinéma.

– Vous ne pensez pas à la retraite ?

– Je continue à dessiner, ça m'amuse toujours autant. Mais je ne le fais plus pour de l'argent. Juste pour mon plaisir. C'est à la fois mon métier et mon violon d'Ingres. Comme je ne dessine plus Lucky Luke le soir, il m'arrive en regardant la télé de croquer les caricatures des gens. J'aime bien la caricature, car ça me sert pour Lucky Luke. Dans une bande dessinée humoristique, on est amené à créer tellement de personnages ou de visages que, si on se laisse aller, on retombe toujours sur les mêmes têtes, ce qui appauvrit le dessin. La meilleure façon de lutter contre cette tendance, c'est de croquer des têtes qu'on connaît, des amis, des acteurs de cinéma, pour éviter les stéréotypes. »

Propos recueillis par
Alain Fourment



SOCIÉTÉS
par Georges Balandier

LE MYTHE DE L'ÉTAT
d'Ernst Cassirer.
Traduit de l'anglais
par Bertrand Vergely,
Gallimard, 408 p. 250 F.
(en librairie le 11 février).



L'Etat éclairé par la Raison

LA philosophie politique retrouve une nouvelle ardeur; dans son sillage, paraît – enfin – en traduction française le dernier ouvrage d'Ernst Cassirer, écrit au cours des mois où le nazisme agonise. Et alors que le philosophe s'avance vers sa mort, laissant à la charge de ses amis cette publication posthume, *le Mythe de l'Etat* est d'abord connu dans la version abrégée qu'en donna la revue américaine *Fortune* en 1944, l'année même ou Cassirer présente, dans son *Essai sur l'homme*, une récapitulation de toute sa philosophie, un résumé de son anthropologie philosophique. La guerre, sinistre révélateur, le pousse à apporter sa réponse à cette redoutable question : qu'est-ce donc que l'homme? Il retrace alors son trajet, celui d'une quête de la connaissance de soi à travers l'Histoire, afin de parvenir à une meilleure compréhension de l'homme moderne. 1944, 1946, deux moments dans la dernière étape de la carrière de l'un des grands penseurs du siècle, deux livres complémentaires composés au temps de la grande tragédie. Celui que l'on surnomma l'Olympien fut d'abord un témoin sans illusions, mais non désespéré, de ce qui a rendu le XXe siècle particulièrement tragique.

Le Mythe de l'Etat, clôture de l'œuvre, peut, d'une certaine façon, être considéré comme le testament philosophique de Cassirer. C'est une présentation de la longue histoire de la pensée politique, et à travers elle des avancées et des retombées fatales de la Raison. L'itinéraire propre s'y retrouve : la position centrale attribuée au problème de la connaissance et la relation établie avec Kant, sans pour autant accepter d'être rangé sous la bannière du néo-kantisme; l'attachement à l'histoire de la philosophie, en marquant une préférence pour la Renaissance et le XVIIIe siècle. Cassirer est le fidèle héritier de la pensée du temps des Lumières. Dans sa ligne générale, la démarche est ferme : relier tout sujet à la totalité de l'expérience humaine – science, histoire, religion, littérature, art; montrer que tous les moyens d'expression culturelle concourent *également* à la connaissance que l'humanité peut avoir d'elle-même, de son monde, de son époque.

C'EST surtout par son exploration des «formes symboliques», en les considérant successivement dans le langage, la pensée mythique et la phénoménologie de la connaissance, que le philosophe a accédé à la célébrité. Mais, dès lors qu'il s'attache à l'histoire de la théorie politique, le mythe devient l'ennemi, l'agent néfaste, générateur des perversions du pouvoir et des égarements collectifs. *Le Mythe de l'Etat*, c'est aussi une épopée philosophique, le récit des «luttes» conduites, contre la pensée mythique et ses effets, dans le mouvement même de la pensée politique. Ernst Cassirer donne le ton dès l'ouverture du livre. Il part d'un constat et d'une question : le mythe exerce une *«domination manifeste»* sur la rationalité dans plusieurs des systèmes politiques alors contemporains; comment cette *«victoire»* a-t-elle été possible? Il voit en cette *«défaite totale et irrévocable»* la source des incitations et des contraintes qui conduiraient l'homme moderne *«à régresser aux stades les plus primitifs de la culture humaine»*. Les manifestations de cette décivilisation se multipliaient, elles en annonçaient d'autres, elles composaient l'horizon tragique du penseur.

Il s'attache à comprendre l'origine, le caractère et l'influence des mythes politiques modernes, leur relation aux violences qui ont ensanglanté le premier XXe siècle. Ce qui le mène, préalablement, à recenser et à évaluer les interprétations concurrentes et contradictoires du mythe, à rappeler la théorie philosophique qu'il en a proposée. Le débat ouvert avec les anthropologues date, comme l'on dit, parce que les informations accessibles étaient alors peu renouvelées (Frazer, Tylor, Lévy-Bruhl, Muller pour la mythologie comparée); de même, la relation établie entre l'univers mythique et l'univers théorique, scientifique, ne pouvait évidemment tenir compte des bouleversements récents du second, par exemple du rapport d'«intercritique» entre la science et le mythe dont Henri Atlan a été l'artisan.

Selon Cassirer, ce qui importe dans le mythe, c'est la forme – parfaitement logique – et non pas le contenu; c'est donc la capacité de *«s'appliquer à n'importe quel objet»* et de brouiller ainsi le travail de la Raison sur son propre terrain. Il ne surgit pas uniquement d'un processus intellectuel, *«il plonge au plus profond de l'émotion humaine»*, il est *«l'expression même de l'émotion»*. Le symbolisme mythique *«conduit à l'objectivation des émotions»*. C'est en ceci qu'il devient politiquement néfaste. Il empêche la Raison d'être le *«souverain du monde»*, selon la formule de Hegel.

ON comprend alors le choix fait de rapporter toutes les étapes de la lutte occidentale contre la pensée mythique depuis le temps où les Grecs excluent le *«merveilleux»* (Thucydide) et deviennent les pionniers de la pensée rationnelle et les premiers théoriciens de l'Etat – notamment avec Platon, qui *«opte pour une théorie de la politique et non pour une simple routine de prescriptions empiriques»*. Dans le sillage grec, la théorie médiévale définit l'Etat de droit, gouverné par la loi, garant de la justice, mais elle fait dépendre le Bien d'une autorité suprahumaine, de la volonté de Dieu. C'est l'arrachement rompant cette dépendance qui est ensuite exposé, avec ses moments forts et ses moments faibles. Durant la Renaissance, *«l'esprit moderne commence à trouver sa voie»*. Machiavel élabore une nouvelle science politique, produit une théorie de l'Etat séculier, ouvre le chemin aux politiciens réalistes et à la rationalité calculatrice. Au XVIIIe siècle, pendant la période des Lumières, la philosophie politique est vue comme *«le véritable centre de toutes les activités intellectuelles»*, mais l'intérêt s'attache moins au renouvellement théorique qu'au *«grand combat politique»* et à l'affirmation des droits de tout homme.

Le premier désenchantement post-révolutionnaire entraîne une remise en cause. Alors que *«le mythe est une chose barbare»* pour la pensée du XVIIIe siècle, il devient la principale source de la culture humaine pour le romantisme allemand. Schelling voit en lui plus que l'allié de la philosophie, son *«achèvement»*. La route est ouverte à toute *«glorification du mythe»* dans l'époque moderne. Cassirer désigne deux coupables principaux : Carlyle, qui exalte le culte du héros et de l'héroïsme dans l'Histoire, se constitue théoricien d'une sorte de «héroarchie»; Gobineau, qui allie le culte de la race au culte du héros, affirme que les *«meilleures qualités des grands hommes»* sont celles de leur race, et donne une apparence de fondement scientifique à cette affirmation : l'Histoire n'existe que chez les nations blanches. Hegel est à part, d'une autre taille : aucun système philosophique n'a, autant que le sien, *«exercé une influence aussi forte sur la vie politique»*. Mais sa conception de l'Histoire et de l'Etat fait de celui-ci *«l'essence même de la vie historique»*, *«la réalité suprême et parfaite»*; et surtout, alors que sa pensée semblait être le triomphe de la Raison, elle a contribué à *«déchaîner inconsciemment les pouvoirs les plus irrationnels»*.

A des *«situations désespérées»*, il a été répondu par des *«moyens désespérés»*, qui ont transformé le mythe en un instrument de *«réarmement mental»* et contribué à ce que la puissance du désir collectif puisse s'incarner dans un chef. Cassirer tire une leçon pour tous les temps : dès que les forces intellectuelles, éthiques et artistiques faiblissent, *«le chaos revient»*. La menace reparaît, ici, ailleurs, et, en ce sens, cet enseignement retrouve toute sa vigueur; même si l'on doute que le gouvernement de la Raison puisse dissiper toutes les illusions néfastes, et que le politique se maintienne sans une part de contribution du mythe, de l'imaginaire et des passions.

La peur de vouloir

LE VERTIGE DE NARCISSE
de François Valerian.
Préface de Bernard Esambert.
Ed. Eska (27, rue Dunois, 75013 Paris), 176 p., 130 F.

«Levez-vous vite, orages désirés...» Chateaubriand a-t-il inspiré la fine fleur de notre jeunesse? On le croirait en lisant *le Vertige de Narcisse* de François Valerian. Il a vingt-huit ans, est sorti major de Polytechnique et se lance dans un brillant essai sur *«l'incertitude contemporaine»*. En lever de rideau, il oppose deux statues : celle du *Scribe accroupi* de l'ancienne Egypte et le *Moïse* de Michel-Ange, l'ordre du quasi-sommeil face à celui du courage.

Nous nous sommes trop endormis sur nos certitudes. Celle des économistes d'abord. Les deux grands systèmes d'organisation sociale du vingtième siècle : l'économisme et le communisme *«reposent sur une raison uniformisante et leur finalité est bien moins l'expansion que la protection contre les aléas de l'existence»*. Le *«pacte de confort»* a été scellé par Taylor : pour maîtriser la complexité, il fallait tout ramener au temps de travail et remplacer la réflexion par les réflexes et les fins par les moyens. De même, le communisme abolit l'incertitude par le régime de la norme. L'Europe elle-même aujourd'hui n'agit pas mais réagit, elle défend une politique aux fins négatives, celle du bouclier.

Le temps du réveil est celui de la ruine des certitudes, aussi bien dans l'entreprise que dans les ordres scientifiques ou technocratiques, à Bruxelles aussi bien qu'en France, où la *«raison napoléonienne»* a fait éclater la logique réglementaire pour aller, grâce à la décentralisation, vers la logique contractuelle.

Mais si le rationalisme intégral bat de l'aile, les *«certitudes de la déraison»* conduisent au cauchemar. Les électeurs de M. Le Pen *«ont peur de l'explosion des incertitudes dans notre société»* et de la *«libanisation de la France»*. Or *«l'obsession de sa propre identité est typique d'une société qui a perdu toute confiance en elle»*. Il en est de même au reste pour les entreprises à la recherche de leur *«culture»* qui tend à une mobilisation quasi idéologique du personnel.

La seule issue, estime François Valerian, est *«le courage dans l'incertitude»*. Pour en finir avec le cynisme ambiant, il faut s'inspirer de la stratégie du jeu de go, qui recourt à deux principes essentiels : se distinguer de l'adversaire au lieu de chercher à l'imiter, mettre en relation les différentes positions qu'on établit sur le jeu. *«Nous vivons l'inversion de la loi de Darwin. Autrefois, les espèces qui survivaient étaient plus conformes au modèle dominant. Aujourd'hui, ce sont les plus rebelles, les plus originales»*.

Des conquêtes dans l'incertitude, notre auteur en donne quatre exemples : celui de Bill Clinton, d'Helmut Kohl avec la réunification de l'Allemagne, de l'industrie italienne et son réseau de petits ateliers et du Japon *«flexible sur les moyens et inflexible sur les fins»*. La prudence de l'Europe, c'est d'abord une absence de désir. De même, *«si la France est malade, c'est de ne plus avoir faim. Il faut lui redonner de l'appétit»*. En fait, nous avons peur de vouloir.

Un livre roboratif, on le voit. Il y a un côté «chien fou» chez François Valerian qui n'est pas pour déplaire. Pour lui, la tempête n'est pas qu'un désordre menaçant. C'est aussi un espace offert à la conquête, à la victoire. Mais quel est le cap? La *«glorieuse incertitude»*, voilà qui est bien pour le sport, mais pour une société? Il manque à l'ouvrage de mieux définir les fins. La conquête du monde? Pour quoi faire? N'est-ce pas Sénèque qui disait : *«Il n'est pas de vent favorable pour qui ne sait où il va.»*?

Pierre Drouin

Aux Anciens, les arts reconnaissants

Les XVIIe et XVIIIe siècles se sont nourris d'Antiquité. Preuves et analyses

L'ANTICOMANIE
Textes rassemblés
par Annie-France Laurens
et Krzysztof Pomian,
Editions de l'EHESS,
352 p., 250 F.

LES PROGRÈS DES ARTS RÉUNIS 1763-1815
Mythe culturel, des origines de la Révolution à la fin de l'Empire
Sous la direction
de Daniel Rabreau
et Bruno Tollon,
CERCAM et William Blake and Co, 440 p., 380 F.

Depuis quelques années, collectionneurs et marchands d'art intéressent les historiens. Ceux-ci se sont enfin convaincus qu'il y avait là matière à recherches et analyses, de quelque façon qu'ils s'y prennent, que ce soit pour contribuer à une étude du goût, à une histoire du savoir, à l'intelligence du commerce des œuvres ou pour le plaisir d'un portrait, portrait d'un curieux, d'un érudit ou d'un trafiquant. Archives, inventaires après décès, correspondances commerciales, lettres de comptes, catalogues de ventes, manuscrits : ces papiers négligés se sont mis à parler. Désormais, ils bavardent, sollicités par des enquêteurs si nombreux que l'intérêt a tourné à l'engouement.

Ce qu'ils racontent? Comment se sont amassées des séries d'objets de moins en moins disparates, de plus en plus choisis; comment l'idée d'histoire des arts s'est constituée, appuyée à des chronologies et des généalogies stylistiques difficiles à établir; comment ces travaux ont eu partie liée, dès le début, avec la pédagogie et l'esthétique, qu'ils alimentaient en références et en modèles. De la fouille et de la boutique de l'antiquaire au cabinet d'amateur, du cabinet à l'atelier du peintre et du sculpteur, un cheminement est ainsi reconstitué, long, lent, tortueux – décisif. Et de ce cheminement, anticomanie et néo-classicisme donnent l'illustration la plus remarquable et la plus explicite.

La publication heureusement – et fortuitement – simultanée de deux colloques qui se sont tenus à Montpellier et à Bordeaux en 1988 et 1989 permet de le vérifier. *L'Anticomanie* traite avec un luxe remarquable de détails et d'informations rares de la connaissance des Romains – plus que des Grecs – aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Le Progrès des arts réunis* décrit et décrypte quelques exemples de l'usage que les néo-classiques firent de ce savoir. Pourquoi *«arts réunis»*? Parce qu'artistes, édiles, écrivains et philosophes ont rêvé brièvement d'inventer, sur le modèle antique, une culture, sinon une civilisation. De la morale aux monuments qui l'exalteraient, de l'idéal politique aux statues qui la symboliseraient, rien ne manquait.

Un architecte imaginait de reconstruire Lille, bombardée par les Autrichiens, autour d'un théâtre colossal, de bains publics dignes de Boullée et d'une gigantesque colonne surmontée d'un petit temple rond, variation folle sur le thème de la colonne Trajane – le 9 Thermidor mit un terme à ses spéculations. Un autre scrutait les marbres comme s'il avait été possible de les disséquer comme des corps. L'Antique était le Vrai et le Beau, si longtemps ignorés, si longtemps travestis. Ce songe héroïque, numismates, archéologues, princes acheteurs de bustes et bourgeois fous de médailles, savants hallucinés et voyageurs qui revenaient chargés de caisses, l'avaient préparé et l'orchestraient. Il faut, dans *l'Anticomanie*, lire le portrait du marquis de Calvière, qui accumulait les monnaies, et suivre les péripéties de la collection Campana, dont le propriétaire défonçait jardins et sous-sols de Rome pour grossir son trésor. Quand il fut arrêté, pour diverses escroqueries et malversations, Napoléon III acheta plus de dix mille objets, ultime manifestation d'un culte dont les artistes ne se souciaient plus guère alors. Tout le volume est ainsi, collection d'originaux et d'exaltés qui, tous, regrettaient de n'avoir pas vécu sous le règne d'Auguste ou celui d'Hadrien.

Philippe Dagen

★ **Signalons également *le Commerce de l'art de la Renaissance à nos jours*, sous la direction de Laurence Bertrand-Dorléac, avec une introduction de Krzysztof Pomian (La Manufacture, 420 p., 149 F.)**

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Montaigne « in texto »

CHAT EN POCHE
Montaigne et l'allégorie
d'Antoine Compagnon.
Seuil, « La librairie du XXe siècle », 155 p., 85 F.

Dans sa pièce *Chat en poche*, Georges Feydeau recommande : *« Demandez toujours à voir la marchandise... On ne sait jamais ce qu'on risque à acheter chat en poche. »* Agacé par la prolifération des discours anachroniques que le quatrième centenaire de la mort de Montaigne a suscités, Antoine Compagnon, professeur de littérature française et excellent lecteur des *Essais* – il a notamment publié, en 1980, un *Nous, Michel de Montaigne* (1), – a pris la mouche. Il s'en prend aux « allégoristes », à ces critiques qui décèlent, sous le texte des *Essais*, un autre texte, au sens caché, et qui serait leur vrai sens. Et l'auteur n'a pas de mal à montrer que, comme par hasard, ce « vrai » sens est celui qui convient aux époques où ces lectures critiques se produisent : Montaigne – opposé au révolutionnaire La Boétie – est le père de la République modérée en 1892, il est le guide pour les temps troublés et ses *Essais* sont *« le bréviaire immortel de l'esprit français »* pour Louis Barthou en 1933 ; en 1992 enfin, la conjonction de sa commémoration avec celle de la découverte de l'Amérique en fait le promoteur de l'*« Autre »*, celui dont l'essai sur les cannibales nous disculpe de plusieurs siècles de colonialisme et d'impérialisme.

Compagnon aurait pu s'en tenir à cette saine rogne et réclamer qu'on se borne aux bonnes vieilles lois de la philologie, qui évitent ces débordements allégoriques. Mais il sait également que l'activité allégorique, en renouvelant le texte, lui permet souvent de survivre. Si les *Essais* ne sont pas un astre mort, ils le doivent aussi à l'activité interprétative qu'ils ont provoquée. Encore faut-il retourner au texte lui-même et le replacer strictement dans son contexte historique et idéologique.

Du bon usage de l'allégorie

De ce bon usage de l'allégorie, Compagnon fournit deux leçons. La première porte précisément sur la quasi-absence d'allégories dans les *Essais*. Figure dominante de la poétique médiévale, appelée à un énorme succès au XVIIe siècle, elle est tenue en suspicion par Montaigne, ce qui rend cette œuvre unique en son temps. Mais Compagnon montre aussi comment l'allégorie chassée du devant du texte *« rentre par la fenêtre »*, sous la forme subtile et féminine du badinage, de l'érotique de la langue.

La troisième conférence a trait à la lecture de Montaigne par Pascal. Tout en évitant d'expliquer Montaigne en fonction de Pascal comme on le fait trop souvent, l'auteur recherche dans les *Essais* les traces de la théorie de la gradation, des hiérarchies de l'intelligence, sur laquelle se fonde en grande partie la politique pascalienne. Relecture du conservatisme de Montaigne ? L'auteur se garde bien de conclure, comme Montaigne lui-même, dont *« les renversements continuels du pour au contre »* inquiétaient tant Pascal.

P. L.

(1) Signalons la parution, aux éditions Allia, d'un court et remarquable essai sur Montaigne, écrit en 1933 par le poète et critique italien Sergio Solmi, *la Santé de Montaigne* (traduit de l'italien par Monique Baccelli). Allia, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris, 46 p., 50 F.

Rabelais des origines

Suite de la page 21

Le travail de Michael Screech se situe dans une tout autre perspective. Cet universitaire d'Oxford, dont toutes les recherches sont consacrées à Erasme et à la Renaissance française (3), s'emploie à chasser des inévitables interprétations toute trace d'anachronisme. Son Rabelais est au présent du seizième siècle, pas au nôtre ; et c'est le respect de cette distance, la mesure de l'écart entre deux univers, qui doit permettre de redonner au texte sa fraîcheur d'origine, de le désensabler des interprétations successives qui en ont altéré jusqu'au sens même.

Entreprise savante, évidemment, et qui exige du lecteur attention et patience, même si la langue de Screech est miraculeusement débarrassée des jargons pseudo-scientifiques. L'auteur, au contraire, excelle à rendre clairs les concepts torturés des sorbonnards du seizième siècle, à montrer les enjeux des querelles théologiques les plus fumeuses et à nous guider d'un pas alerte dans les méandres de la dialectique rabelaisienne. Quitte à avouer que des passages sont inintelligibles – définitivement peut-être. Et que, peut-être encore, ils l'étaient déjà pour la plupart des lecteurs de Rabelais dans les années 1550, soit qu'ils fassent allusion à des discussions ou à des plaisanteries privées ; soit qu'ils se présentent sous une forme cryptée dont seuls quelques amis privilégiés possédaient les clefs.

Car il est clair, pour Michael Screech, que la vision d'un Rabelais « populaire » est une reconstruction idéologique. La biographie du moine-médecin-écrivain est celle d'un intellectuel de grand renom et d'exceptionnel savoir, protégé par la puissante famille des du Bellay, chargé de missions diplomatiques auprès de Rome. Mais, plus encore que la vie qui l'a tenu le plus souvent à l'écart du peuple, l'œuvre témoigne du caractère savant des préoccupations rabelaisiennes, d'un militantisme humaniste et évangéliste qui était, derrière la figure de proue d'Erasme, celui des penseurs les plus érudits et les plus audacieux. Screech s'attache notamment à montrer comment, de *Pantagruel* au *Quart Livre*, Rabelais est amené à se débarrasser des formes bouffonnes, de la matrice grotesque des vieilles chroniques médiévales encore présente dans la première partie de *Gargantua* pour transformer ses géants bâfreurs, pisseurs et jouisseurs en des représentations à taille humaine d'une nouvelle philosophie construite sur le savoir, un christianisme critique – aussi éloigné de Luther que du dogmatisme romain, – et une heureuse union des joies de l'âme et du corps.

Mais le rire énorme, la scatologie, les plaisanteries grasses, les propos impies, tout ce qu'on a coutume depuis lors de qualifier de « rabelaisien » ? La part la plus passionnante du travail de Screech montre comment la verve comique de Rabelais ne se borne pas à utiliser les pouvoirs critiques et destructeurs du rire, mais à faire du rire lui-même, de toutes les formes de rire, une vertu intellectuelle et politique. En cela encore, loin d'être populaire, il porte à incandescence les éléments d'une tradition savante, grecque, latine, arabe, hébraïque. Sans oublier que ce qui nous paraît obscène ou blasphématoire n'était pas entendu comme tel alors. Screech rappelle que François Ier, le roi très chrétien, se faisait lire *Pantagruel* à la cour par Pierre du Chastel, évêque de Mâcon. Ils riaient, sans retenue, sans avoir le sentiment d'enfreindre un tabou.

Pierre Lepape

(3) Son *Montaigne et la mélancolie* a été traduit en français en 1992 *(voir « Le Monde des livres » du 11 septembre 1992)*.

HISTOIRE

Notre ancêtre Gilgames

La légende du roi taureau, qui ne sut triompher ni de la mort ni de la vieillesse, s'éclaire grâce à l'assyriologue Jean Bottéro

L'ÉPOPÉE DE GILGAMES
Le grand homme qui ne voulait pas mourir
Traduit de l'akkadien et présenté par Jean Bottéro.
Gallimard, 300 p., 160 F.

Connaissiez-vous Gilgames ? Sa légende a été inspirée, semble-t-il, par un roi d'Uruk qui régna vers 2650 avant Jésus-Christ. Quelle ne fut pas sa célébrité ! Sortie de son berceau mésopotamien, elle fut recopiée, traduite, adaptée, des lisières du plateau d'Iran jusqu'aux rives de la Méditerranée, partout. De sorte qu'après des millénaires d'ensevelissement et d'oubli total elle ressort en débris, puzzle incomplet, ou plutôt morceaux de nombreux puzzles pas toujours identiques.

Cette figure d'épopée, qui retrouvait lentement vie depuis un siècle, s'éveille aujourd'hui par la magie de son traducteur-restaurateur, l'assyriologue Jean Bottéro. Sous la virtuosité de Jean Bottéro perce l'émotion du fragment, la cassure libérant l'imagination que guident les lignes subsistantes. Mais nous prenons à Gilgames un plaisir beaucoup plus profond, plus brutal et, comme il convient, mêlé d'une secrète douleur. Voici le plus ancien affrontement de l'homme et de la mort qui ait laissé une trace écrite : *« On n'a jamais reproduit/ L'image de la Mort : / Et pourtant l'homme, depuis ses origines/ En est prisonnier. »* Gilgames, désespéré de la perte de son ami le plus cher, ira au bout du monde demander l'immortalité à l'unique être humain auquel les dieux l'aient conférée. Mais, mis à l'épreuve, il se révèle incapable de vaincre même le sommeil. A défaut d'immortalité, ne saurait-il, du moins, rapporter l'herbe de longévité ? Il l'obtient mais ne la garde pas : c'est le serpent qui, la lui dérobant, bénéficie désormais du secret de jouvence et *« dépouille le vieil homme »* par ses mues régulières. Ce roi taureau, qui n'a su triompher ni de la mort ni de la vieillesse, qu'a-t-il à nous dire pour que des savants chenus le tirent de son sommeil d'argile ? Nous n'en sommes plus à nous ébahir devant l'abolition du droit de cuissage dans la bonne ville d'Uruk. Mais le prince fougueux qui ne respectait rien ne se heurte pas seulement aux limites infranchissables que les dieux ont tracées à la condition humaine. Lui et son ami Enkidu apprennent à vivre en hommes et non plus en animaux.



G. DAGLI ORTI

Gilgames au Musée du Louvre.

La description du monde des morts qu'Enkidu, après son trépas, fait à Gilgames et à nous-mêmes trace aussi un tableau de la vie qu'il convient de mener ici-bas, dans la société de ses semblables. Tableau que la présente traduction de Jean Bottéro nous livre sous une forme plus complète que dans la version de René Labat.

Gilgames le lointain, environné de rêves et de sollicitations divines dont nous n'éprouvons plus guère le picotement, se révèle ainsi riche d'une expérience qui n'est pas seulement amère et qui reste la nôtre, celle du nécessaire retour à la vie ordinaire, en définitive. Cette nouvelle et excellente présentation marque un progrès substantiel dans la reconquête d'un patrimoine perdu (1). Elle améliore aussi les raccords avec les autres pièces anciennes de ce trésor patrimonial. Ceux avec la Bible ont été remarqués depuis longtemps, via la légende du Déluge, commune aux deux œuvres. En lisant ces textes, que de fois reviennent à l'esprit des scènes de la légende d'Achille et de Patrocle, des exploits d'Héraclès ! Ils nous plongent ainsi dans le terreau fertile où a germé pour la première fois une part encore essentielle de notre culture.

Pierre Chuvin

(1) Jean Bottéro l'avait entamée avec ses autres ouvrages parus chez le même éditeur, et tout particulièrement *Lorsque les dieux faisaient l'homme*, avec Samuel Noah Kramer, en 1989.

★ Viennent de paraître en « Folio » cinq essais de Jean Bottéro : *« Naissance de Dieu. La Bible et l'historien »* (Folio/Histoire, n° 49, 336 p.).

Le laboratoire du médiéviste

Une nouvelle génération d'historiens met à la disposition du public de remarquables choix de documents

ARCHIVES DE L'OCCIDENT
Tome 1 : le Moyen Age
d'Olivier Guyotjeannin, sous la direction de Jean Favier.
Fayard, 800 p., 250 F.

SOURCES D'HISTOIRE MÉDIÉVALE
sous la direction de Ghislain Brunel et Elisabeth Lalou.
Larousse, 800 p., 130 F.

Avant d'être récit ou discours consigné dans un livre, l'histoire est recherche scientifique. Non pas, comme ont pu le prétendre les historiens positivistes, parce qu'elle rendrait compte des faits *« exactement comme ils se sont passés »*, mais parce que sa démarche est scientifique.

Le laboratoire de l'historien, ce sont ses documents. Nombreux sont les lecteurs d'histoire qui souhaitent, avec les historiens de métier, entrer dans leur laboratoire. Et voici qu'une nouvelle génération de médiévistes, formés aux rigoureuses méthodes de l'Ecole des chartes, mettent à la disposition du public de remarquables choix des documents dont ils sont familiers.

A tout seigneur tout honneur : sous la houlette de Jean Favier, de l'Institut, directeur des Archives de France, paraît le tome 1 d'*Archives de l'Occident*, un ensemble qui comptera, à terme, quinze volumes, consacrés, pour les uns, à l'Occident en général, pour les autres, à la France en particulier (1).

Responsable du premier tome, Olivier Guyotjeannin convie son lecteur à *« une promenade documentaire »* à travers l'Europe du Ve au XVe siècle. Il le mène ainsi dans les îles Britanniques, en Belgique et dans les actuels Pays-Bas, en Italie, en Espagne chrétienne et dans les pays de langue allemande. Il privilégie des domaines qui ont été renouvelés par les recherches récentes comme l'occupation du sol et les rapports avec l'environnement, l'encadrement religieux et seigneurial ou les structures familiales. Il ne néglige pas pour autant les documents classiques, voire célèbres, indispensables à la connaissance de la période. Les textes sont évidemment prépondérants, mais on trouve également des plans de monuments, des photographies aériennes, des relevés de fouilles et des monnaies. Chaque document, donné en latin et en traduction française dans le cas des écrits, est précédé d'une introduction qui en permet l'entrée avec les clés nécessaires. Il est suivi de la référence à l'édition la plus récente. Le tout selon les meilleurs principes de l'enseignement, de l'édition et de la recherche.

Après une solide et originale ouverture sur les langues de l'Europe médiévale, avec les versions du *Pater Noster* en dix langues différentes, on avance chronologiquement à travers le millénaire médiéval, une place convenable étant réservée à sa première partie (Ve-VIIIe siècle), où se mettent en place le peuplement de l'Europe, sa religion et sa culture. Le livre s'achève avec une série de *« lectures médiévales du monde »* qui viennent ajouter une touche d'histoire des mentalités à un ensemble qui se recommande surtout par son attention à l'histoire sociale, économique et institutionnelle.

Plus modestes dans leur propos et leur présentation matérielle, les *Sources d'histoire médiévale*, réunies par Ghislain Brunet et Elisabeth Lalou, sont surtout françaises. Mais le livre n'est pas moins ambitieux ni moins réussi sur le fond. Il n'ignore pas le haut Moyen Age, auquel Jean Durliat et Josiane Barbier consacrent trois chapitres. Il dépasse les problématiques traditionnelles pour s'intéresser à la paroisse et aux paroissiens, aux hérésies comme à la sainteté et aux superstitions. Contrairement au volume précédent, il envisage la littérature, dans son rapport avec le public, et l'art, comme pratique de l'artiste. Les maladies et l'exercice de la médecine ont même droit à deux chapitres.

Cet élargissement des champs de recherche ne se fait pas aux dépens de la rigueur. On ne trouve pas ici les textes en latin, mais chaque document traduit est accompagné d'une introduction substantielle, de notes et d'indications sur les sources et la bibliographie récente. Voilà un excellent manuel que sa présentation un peu austère permet de vendre 130 F. Nul doute qu'il y aura un « avant » et un « après » pour les étudiants en histoire médiévale.

Amateurs d'histoire, le laboratoire du médiéviste vous est ouvert par des chercheurs passionnés : entrez-y.

Michel Sot

(1) Deux volumes d'*Archives de la France au Moyen Age* sont annoncés pour 1993, l'un par Jean-Pierre Brunterc'h, l'autre par Pierre Jugie.

Rire pour le bien de son âme

LE RIRE DU PRÉDICATEUR
Récits facétieux du Moyen Age
Traduit par A. Lecoy de la Marche.
Présentation et notes de Jacques Berlioz.
Brepols, coll. « Miroir du Moyen Age », 223 p., 129 F.

Un responsable digne de ce nom est persuadé du bien-fondé de ses actes et de ses paroles. S'il n'est pas compris des masses, c'est qu'il n'a pas su expliquer et convaincre. Au treizième siècle, les clercs ont des raisons d'être inquiets : responsables du salut du peuple, ils voient la population des villes échapper à l'encadrement traditionnel, tandis que l'hérésie guette et que la contestation se développe.

D'où l'importance accordée à la prédication, pour laquelle saint Dominique a créé un ordre spécialisé : celui des Frères prêcheurs. On a souvent insisté sur le côté terrible de cette prédication et les menaces qu'elle contenait. A la suite de Jacques Le Goff et de Jean-Claude Schmitt, Jacques Berlioz s'est intéressé aux récits exemplaires qui illustraient les sermons. Il en est de plaisants, comme ceux qu'a rassemblés et traduits en 1888 l'érudit Lecoy de la Marche, qui rappelle que *« les contemporains de saint Louis n'avaient nullement l'humeur triste et sévère que l'on prête trop souvent aux hommes du Moyen Age »*. Pour convaincre, au temps des fabliaux et du *Roman de Renard*, il fallait aussi savoir faire rire.

« Notre esprit paraît attiré vers le ciel par le fait qu'il prend plaisir aux récits et aux exemples des saints », déclarait le dominicain Jean Gobi au début du quatorzième siècle. Près d'un siècle auparavant, le chanoine Jacques de Vitry demandait sans ambages d'employer un récit exemplaire quand le public, fatigué et tombant d'ennui, se mettait à somnoler.

Le rire du prédicateur n'est pas celui qu'appellent la grossièreté ou les allusions obscènes. C'est un rire édifiant. Il s'exerce aux dépens du curé trop ambitieux, du guerrier qui spolie les églises et les pauvres, du juge inique, du commerçant voleur ou des jeunes gens qui aiment trop la danse. Il est provoqué par les bons mots de l'évêque ou du roi. Rien là que de très attendu sur le fond, mais exprimé sous une forme plaisante.

Le recueil de Lecoy de la Marche réédité par Jacques Berlioz donne cent cinquante occasions de rire ou de sourire pour le bien de son âme.

M. S.

Tandis qu'ils agonisent

Une histoire de famille qui pourrait être aussi l'histoire du Portugal sous Salazar : Lobo Antunes façon Faulkner

LA FARCE DES DAMNÉS
(Auto dos danados)
d'Antonio Lobo Antunes.
Traduit du portugais
par Violante do Canto
et Yves Coleman.
Christian Bourgois,
330 p., 150 F.



LUC PERENOM

Antonio Lobo Antunes : toutes les armes.

C'est une histoire de terre. Un grand-père tout-puissant qui meurt, une maison qui s'écroule, une propriété qui part en lambeaux. Une histoire de famille qui se déchire autour d'un héritage de dettes, avec ses haines, ses incestes, ses égoïsmes et ses idiots. Ça pourrait se passer n'importe où, au fin fond de la France ou dans le comté de Yoknapatawpha, la contrée imaginaire de Faulkner. Ça se passe au Portugal, dans la province de l'Alentejo, un peu plus d'un an après la « révolution des œillets » d'avril 1974.

Les propriétaires s'apprêtent à partir en Espagne pour fuir les « communistes ». Ils sont ruinés. Le grand-père a dilapidé sa fortune au casino et au bordel pour assister *« à l'agonie de sa descendance, comme s'il ne supportait pas qu'on lui survécût, que l'on continuât insolemment à vivre après sa mort, comme s'il voulait entraîner avec lui ses terres et ses gens vers les mystérieux marécages souterrains où il s'en allait, comme s'il désirait les tuer avec lui, tout en jouissant de leur lente dissolution dans les brumes sans mémoire du passé ».*

Il déteste ses deux filles *(« Ces deux-là appartiennent plus aux couilles de mon frère qu'aux miennes »)*, et son fils se prend pour un chef de gare, jouant, à plus de cinquante ans, au train électrique autour du lit d'agonie de son père, traversant la maison *« en faisant tchuc-tchuc-tchuc comme les trains »*. L'une des filles est mongolienne, le mari de l'autre couche avec toutes les femmes de la maison.

Des voix qui s'entrecroisent

Dans ce roman publié au Portugal 1985, Lobo Antunes ne se contente pas d'écrire une histoire de famille, aussi tordue soit-elle. Commme presque tous les romanciers portugais, son récit se confronte à l'Histoire. Mais l'auteur du *Retour des caravelles* (1) ne rêve pas sur le passé déchu et glorieux du Portugal. Les vingt-sept mois qu'il passa en Angola pendant la guerre semblent l'avoir vacciné contre toute nostalgie de l'empire perdu.

Dans cette famille dégénérée, on peut voir le symbole du salazarisme épuisé, que Lobo Antunes décrivait dans *le Cul de Judas* (2) comme *« un fascisme provincial qui se minait et se corrodait lui-même dans l'acide lent d'une triste stupidité de presbytère »*. Dans le personnage du grand-père, on peut voir l'image de celui qui régna de 1932 à 1968, et, dans la triste survivance de sa progéniture, celle du maintien de la dictature après la mort de Salazar, jusqu'en 1974.

C'est une interprétation possible qui n'épuise évidemment pas ce roman foisonnant, qui est tout sauf un livre politique. Lobo Antunes a construit une œuvre polyphonique, pleine de bruit et de fureur. Dans ce roman faulknérien, les voix s'entrecroisent d'une époque à l'autre, d'un personnage à l'autre. Chacun évoque les événements, les mêle à des souvenirs plus anciens, à ce qui se passera après la mort du grand-père. On s'y perd quelquefois.

Lobo Antunes procède par accumulations. Il aime la surcharge, la parodie, il multiplie les métaphores fulgurantes, excessives *(« La bonne introduisit deux messages de pain de mie dans la boîte aux lettres du grille-pain »)*, abuse de procédés narratifs (la mort du grand-père « montée » en parallèle avec celle d'un taureau). Le style – ses facilités et ses excès – irrite parfois. On pourrait préférer davantage de retenue, de raffinement. Mais cela ne fait pas partie de l'esthétique de Lobo Antunes. La violence de la réalité qu'il décrit l'exclut. La guerre qu'il vécut en Angola l'exclut. C'est sans doute là-bas qu'il a compris que le romancier ne pouvait avoir le choix des armes, qu'il fallait qu'il les utilise toutes.

Alain Salles

(1) Bourgois, 1990.
(2) A.-M. Métailié, 1983.

Eça le précurseur

LA RELIQUE
(A Reliquia)
de José Maria Eça de Queirós.
Traduction du portugais
par Georges Raeders
revue par Bernard Emery,
préface de Valery Larbaud,
postface de Bernard Emery,
Ed. Arléa, coll. « L'Etrangère »,
238 p., 110 F.

Né au nord de Porto en 1845, mort à Neuilly en 1900, avocat, journaliste et diplomate – il fut consul à Paris de 1888 à sa mort, – José Maria Eça de Queirós fut surtout un écrivain prolixe (1) et le père du roman portugais moderne. Disciple de Taine, lecteur passionné de Hugo, Balzac, Flaubert et Zola. Son grand contemporain brésilien, Machado de Assis, qui ne l'aimait guère, l'accusa même – injustement – d'avoir plagié l'auteur des Rougon-Macquart.

Les Editions Arléa ont eu l'excellente idée de reprendre une traduction ancienne (revue par Bernard Emery) de l'un de ses romans, *la Relique*, que Valery Larbaud préfaça en 1942. L'éditeur a choisi d'amputer le roman d'un long chapitre – sorte de divagation mystico-comique – qui gênait la vivacité du récit. Eça voulait poser *« sur l'âpre nudité de la réalité, le manteau diaphane de la fantaisie »*. Il y parvient merveilleusement, même si la férocité et l'ironie remplacent ici le *« diaphane »*, pour brosser le tableau d'une société hypocrite et dévote, enfermée dans sa mesquinerie. Mais, sous les couleurs fortes et la charge sarcastique, ce sont l'indolence et l'indécision du héros, Teodorico, son manque d'« héroïsme », qui apparaissent. Cela ne fait qu'ajouter à l'intérêt du roman et au plaisir que sa lecture procure.

P. K.

(1) Plusieurs titres à La Différence. En poche a été repris *le Mandarin* (« 10/18 », n° 2207). Le grand roman autobiographique d'Eça de Queiros, *les Maias*, traduit en 1956 par Paul Teyssier, n'est, hélas, plus disponible.

Le corps de la mémoire

Monologue lyrique sur la déchéance physique, « Au nom de la terre » est le sommet de l'œuvre romanesque de Vergilio Ferreira

AU NOM DE LA TERRE
(Em Nome da Terra)
de Vergilio Ferreira.
Traduit du portugais
par Geneviève Leibrich,
Gallimard, 324 p., 128 F.

Paru au Portugal en 1990, *Au nom de la terre* est l'accomplissement, le sommet de l'œuvre romanesque de Vergilio Ferreira. Synthèse des thèmes et des pensées, reprise des images qui ont nourri ses livres antérieurs (1), terme provisoire d'une lente et rigoureuse démarche, esthétique autant qu'intellectuelle, ce roman est plus que le couronnement d'une œuvre singulièrement riche : il est assurément l'un des grands livres publiés au Portugal au cours de ces dernières décennies. Et, sans doute, pas seulement au Portugal.

A la différence de la plupart des écrivains portugais de sa génération, ou plus jeunes, les références au pays d'origine, à ses mythes lancinants et à son histoire, ne sont pas dominantes chez Vergilio Ferreira. Encore plus discrètes et périphériques dans *Au nom de la terre*, elles laissent toute la place à ce qui est le souci et la vraie question que toute son œuvre cherche à exprimer, dont elle est obsédée : la taille morale et spirituelle de l'homme, le sens et la mesure vacillante de son existence, de son être au monde.

Littérature philosophique donc, habitée, portée par l'interrogation existentielle. Mais ce qui pourrait être une limite – et qui a pu l'être dans des livres plus anciens, – le témoignage d'une stagnation dans un modèle romanesque ancien ou révolu, devient ici le gage de la liberté de l'écrivain, de cette singularité et de cette richesse dont nous parlions. L'interrogation n'entrave ni ne canalise la voix, elle l'amplifie au contraire, la rend pressante, souligne et aiguise l'urgence du propos.

« Hoc est corpum meum. » La formule sacramentelle, placée en tête du roman et reprise comme un leitmotiv dans son déroulement, constitue la parfaite exposition de son contenu. Cette mention ne doit cependant pas induire en erreur : le christianisme, s'il est bien l'espace culturel et moral dans lequel le narrateur est immergé, n'est nullement l'instrument de son interrogation, encore moins son recours. L'officiant, désormais, s'est retourné pour s'adresser aux hommes, exclusivement ; revêtu de son humanité, Dieu a, pour Ferreira, perdu sa divinité : sa transcendance s'est éloignée, laissant l'homme seul avec sa finitude et sa souffrance, sa question.

La corruption du temps

« Le paradis n'existe pas, seule existe la terre des hommes, la tranquillité de leur peur, la lente quiétude de leur pourrissement. » Jean, ancien juge, que l'on vient d'amputer d'une de ses jambes, vit dans un hospice de vieillards. Sa femme, morte dans un état de délabrement physique et mental avancé, est sa seule interlocutrice. Compagne à présent imaginaire, figure du désir et de l'amour dévastés de Jean, Monique est le réceptacle de toutes les questions, de toute l'angoisse que sa mort a laissées suspendues, sans réponse. Elle est la destinataire posthume de cette parole amoureuse, bien vivante elle. Les trois enfants du couple – Marcia, froide, concrète, lointaine jusque dans sa prévenance ; Théodore, le prêtre, représentant de l'impossible recours, de l'absence de toute consolation ; André enfin, le taciturne, poète incertain et voyageur – demeurent à l'écart de ce tête-à-tête.

Comme cet amour anéanti, ils participent néanmoins au paysage de mémoire de Jean. Ils sont comme les marionnettes que le destin actionne pour rendre encore plus ambigu et indécidable, plus chaotique, le présent du narrateur, cette *« heure où le monde commence à s'éloigner de nous en emportant la vie et tout ce qui faisait de nous des êtres plausibles, même ici, tout ce en quoi on pouvait avoir confiance. L'heure où l'enfant qui est en nous et qui refuse de nous quitter nous monte à la gorge et fait la moue et a envie de se mettre à pleurer avec une douce volupté ».*

C'est le corps de la mémoire, la mémoire charnelle, incarnée en *« quelqu'un de très vulgaire, fait d'immondices et de vilenie »*, qu'invoque sans cesse Jean. Corps superbe et désirable de Monique jeune, dont il conserve l'impalpable souvenir, dont la sensualité le brûle encore. Corps vieillis, ruinés, grabataires, de ses compagnons d'hospice, reflets du sien, gangrené, amputé : *« J'étais tout entier dans mon corps, et dans chaque parcelle de lui je reconnaissais ma main dans cette parcelle, et main et parcelle savaient toutes deux qu'elles avaient un destin commun, mais ma jambe ne faisait plus partie de cette communauté. »*

Mais cette ruine du corps que la mémoire recense et se raconte n'est elle-même qu'une étape ; non vers un corps appelé à la résurrection de la chair, aussi glorieux qu'inimaginable, mais vers ce corps réel et souffrant, humain, vers cette beauté un instant entrevue, brûlante encore, *« à la fois proche et lointaine, dans sa réalité tangible et à jamais intangible »*, mémorable. C'est l'apparence seule que le temps corrompt, réduit à sa merci. La déchéance physique laisse intacte quelque chose de l'intégrité, de l'humanité de l'être. Vergilio Ferreira n'idéalise rien de cette déchéance, n'accorde à la souffrance et à la ruine aucune valeur rédemptrice. Il ne se complait pas non plus en elles, n'entretient pas de fascination morbide ou macabre. La violence, l'obscénité sont les expressions de cette *« réalité tangible »*. Il s'agit moins de les nier ou de les conjurer que d'entrevoir, à travers elles, la dignité de l'existence, la valeur – mais aussi les ambivalences – de la compassion.

Par longues périodes lyriques, dans un style totalement maîtrisé – rendu dans une langue précise et belle par Geneviève Leibrich, – Vergilio Ferreira a inventé un monologue intérieur, un chant à cette dignité et à cette compassion.

Patrick Kéchichian

(1) Plusieurs ont été traduits en français : *Alegria breve* (Gallimard, 1969) ; *Pour toujours* (La Différence, 1988 ; vient d'être repris en 10/18, n° 2334) ; *Apparition* (A. M. Métailié, 1990) ; *Matin perdu* (La Différence, 1990) ; *Jusqu'à la fin* (La Différence, 1991).

★ Un colloque consacré à Vergilio Ferreira se tient à Porto, du 28 au 30 janvier, à l'occasion des cinquante ans de vie littéraire de l'écrivain et de la sortie du cinquième volume de son journal, *Conta corrente*. Le 11 février, la Fondation Gulbenkian de Paris (51, avenue d'Iéna, tél. . 47-20-86-84) lui rendra, à son tour, hommage au cours d'un débat sur la traduction.

Prokosch le sage

Suite de la page 21

Poète, car, aussi méticuleux qu'il se montre, son monde n'est jamais tout à fait réel : il a sa propre réalité bizarre, celle que lui confère un conteur très inventif pour lequel tout est élémentaire dans ses récits, sauf la langue, avec ses analogies et ses métaphores surprenantes : *« Des bribes de musique voltigeaient sur les vagues avec une légèreté d'insectes... » « L'Angleterre infiniment lointaine, affectée d'un charme frêle d'éventail peint... » « Dans l'océan de sable du désert, le temps ne s'adresse qu'à l'éternité... »*

On songe à ce que Malraux lui disait un jour, à propos de la poésie : *« Au bout d'un moment, les mots ne sont plus rien que des épaves. Seule reste la poésie, composée de mots, mais libérée des mots. »*

Dans *Hasards de l'Arabie heureuse*, que voici réédité (2), quatre rescapés d'un accident d'avion, recueillis par des indigènes, s'enfoncent dans les déserts de l'Arabie où, d'emblée, l'immobilité leur apparaît plus substantielle que la solitude la plus absolue. Déserts qu'ils traverseront en aveugles, s'infiltrant, tels des voleurs, dans des villes saintes, interdites, échappant par miracle aux tribus en guerre, sans jamais percer le secret de cette terre, sauf à l'instant de leur mort. A l'exception de l'un d'entre eux, tous mourront, en effet, sans atteindre la ville de Makalla : *« Il semble qu'il faille invariablement neuf jours pour y aller... d'où que l'on parte. »* Comment ne pas penser au *Château*, de Kafka, voire au *Désert des Tartares*, de Buzzati ?

Prokosch affirmait qu'avec l'âge trois choses lui avaient apporté un sentiment de paix et de bonheur : le scintillement du soleil sur l'eau, le soleil reflété sur une vieille façade, les ombres traversant une grande pelouse ensoleillée...

Il renouait ainsi avec le jeune écrivain qui, sans trop lui donner de raisons, l'avait entraîné en Arabie. Et qu'il avait suivi, mû par le pressentiment d'y trouver ce que, de naissance, il possédait : la sagesse, au sens oriental du terme. La sagesse, selon laquelle il ne convient pas de trop regretter le passé ni de nourrir une espérance immodérée concernant l'avenir. La sagesse, qui est d'accepter qu'un geste, une phrase bien ou mal tournée, ou la contemplation du bleu du ciel, contribuent au projet de la vie, du monde, autant que les grandes actions publiques – celles qui comptent dans les annales, quand l'Histoire ne les déplore pas.

Hector Bianciotti

(2) Egalement réédités en « 10/18 » : *le Manège des ombres* (Stock, 1967) et *le Manuscrit de Missolonghi* (Stock, 1968). Et chez Actes Sud/« Babel » : *Un chant d'amour* (Fayard, 1961).

Autres parutions portugaises

FERNANDO PESSOA : *Le Livre de l'intranquillité, volume II.* – Ce volume complète celui paru en 1988 dans le cadre de l'édition des *Œuvres* de Pessoa dirigée par Robert Bréchon et Eduardo Prado Coelho chez Bourgois. La tonalité sombre et mélancolique de cette suite ne diffère pas essentiellement de celle qui avait – justement – séduit les nombreux lecteurs du premier volume. Rappelons que le *Livro do Desassossego*, écrit sous l'hétéronyme de Bernardo Soares par le poète de 1913 à sa mort en 1935, n'a été révélé au Portugal qu'en 1982. Pessoa n'avait pas lui-même prévu la forme que prendrait le *Livre*. Traduit du portugais par Françoise Laye, présenté par Robert Bréchon (Bourgois, 290 p., 130 F.). Bourgois publie par ailleurs, sous le titre *Une malle pleine de gens*, un ensemble d'articles et d'études sur Pessoa dus au plus portugais des écrivains italiens, Antonio Tabucchi. Traduit de l'italien par Jean-Baptiste Para (178 p., 100 F).

ALMEIDA FARIA : *Le Conquistador.* – Auteur d'une tétralogie romanesque, *les Jours de la passion*, composée de *la Passion*, *Déchirures*, *Lusitania* et *Chevalier errant* (Belfond), Almeida Faria imagine, dans ce court roman, une réincarnation parodique et ironique du roi Sébastien, disparu en 1578. Traduit du portugais par Maryvonne Boudoy et Anne-Marie Quint (Belfond, 168 p., 110 F).

JOSÉ CARDOSO PIRES : *La République des corbeaux.* – Sept nouvelles d'inspiration fantastique par l'auteur d'*Alexandra Alpha*. On retiendra particulièrement « Lulu », qui met en scène Bernardo Soares, l'hétéronyme de Pessoa auteur du *Livre de l'intranquillité*, sa logeuse et un chien de garde très attachant, et « Son Excellence le Dinosaure », une longue nouvelle satirique sur le régime de Salazar, publiée en 1969, avant la mort du dictateur. Traduit du portugais et préfacé par Jean-Claude Masson (Gallimard, 186 p., 88 F).

Les « Belles Etrangères » d'Afrique du Sud

Les dix-neuvièmes rencontres des « Belles Étrangères », qui s'attachent, depuis cinq ans, à promouvoir en France des littératures et des auteurs encore mal connus tant auprès des lecteurs que des traducteurs et des éditeurs, sont organisées, jusqu'au 6 février, autour de onze écrivains, auteurs dramatiques, poètes d'Afrique du Sud, dont la plupart n'étaient encore jamais venus en France. Un choix d'invités sans doute difficile dans une littérature aussi riche, où sont représentés, le plus équitablement possible, les styles d'écriture, les couleurs, les générations, les cultures, les langues... Un point commun : tous se sont dressés contre l'apartheid.

Ils étaient donc onze écrivains, auteurs de théâtre, poètes, lundi 25 janvier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, auprès de Mme Michèle Gendreau-Massaloux, recteur des universités de Paris, et Evelyne Pisier, directeur du livre et de la lecture, à expliquer leurs attachements et leurs différences, ce qu'ils attendent de l'après-apartheid. Pas tous aussi connus que Nadine Gordimer, prix Nobel de littérature ou Breyten Breytenbach (qui va publier bientôt son *Retour au paradis)*, tous deux présents, alors que J.-M. Coetzee n'avait pu venir à Paris. Et on constatait, sans en tirer de conclusions hâtives, que même si on avait pu, parfois, lire les autres dans des revues (*Europe, les Temps modernes, Lettre internationale, Présence africaine, Autrement*, etc.), seuls des Blancs avaient été publiés en France chez de grands éditeurs... Sans apartheid !

Le programme parisien se terminera par une présentation des auteurs à la FNAC-Forum des Halles (jeudi 28 janvier, à 18 heures), à l'Université Paris-III Sorbonne (vendredi 29, à 14 heures, 5 rue de l'Ecole-de-Médecine) et au Centre Pompidou (vendredi 29, à 18 heures 30). Les invités se rendront ensuite dans les villes suivantes : Aix-en-Provence, Arles, Blois, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nice, Strasbourg (Renseignements à l'ADEC, tél. 42-96-15-51).

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le jour où l'antilope...

ADAMASTOR
d'André Brink.
Traduit de l'anglais
par Jean Guiloineau,
Stock, 158 p., 89 F.

MON ONCLE
de Njabulo S. Ndebele.
Traduit de l'anglais
par Jean-Pierre Richard,
Complexe, coll. « L'heure furtive », 96 p., 83 F.

LA ROUTE DE MAFEKING
de Herman Charles Bosman.
Nouvelles traduites
de l'anglais et de l'afrikaans (!)
par Olivier Bourgois,
Albin Michel, 218 p., 98 F.

C'EST un proverbe du Botswana, que rapporte Njabulo Ndebele : *« Le jour où l'antilope pourra raconter son histoire, on ne fera plus l'éloge des talents du chasseur »*... Comment parler, que l'on soit chasseur ou antilope, de l'Afrique du Sud après l'apartheid ? Comment parler de l'Afrique du Sud lorsqu'on est un Sud-Africain blanc, noir, métis, afrikaner, indien, zoulou, sotho, maintenant que la reconnaissance des droits des Noirs, la volonté de certains de revenir au respect des formes traditionnelles de l'autorité, créent une nouvelle approche. *« Je n'ai pas besoin de l'apartheid pour écrire. Je savais depuis toujours que je serais écrivain*, disait André Brink. *La situation est en train de changer, je resterai écrivain. » « La diversité de l'Afrique du Sud peut faire sa force »*, espérait Ndebele. *« L'Afrique du Sud n'existe pas encore »*, rappelait Mike Nicol. Tout se passe comme si l'on croyait pouvoir oublier les violences, les options de société différentes, maintenant que l'apartheid est en voie de démantèlement. Mais il avait fait si profondément partie de la vie qu'un monument de fausses références continuera sans doute longtemps à imprégner la littérature et les esprits. Et aussi la politique, tant que les Noirs seront privés du droit de vote...

A l'occasion des rencontres des Belles Etrangères, un certain nombre de romans viennent justement de paraître, éclairant certains aspects de l'imaginaire sud-africain (1).

UN CONTE MYTHOLOGIQUE

« Les temps changent. On ne peut plus écrire comme on écrivait avant », nous précisait André Brink, le seul Afrikaner de la délégation, dont le dernier livre, un conte fantastique, déconcertera sans doute ses lecteurs. Il part d'Adamastor, le géant qui garde le cap de Bonne-Espérance et se dresse devant Vasco de Gama pour l'empêcher d'avancer. Un *« horrible monstre »*, dit le poète Camoens, dans *les Lusiades*, et qu'il place parmi les Titans qui se sont révoltés contre Zeus. Le roi des dieux le punira en le transformant en rocher, et Adamastor deviendra la pointe déchiquetée de la péninsule du Cap. Amoureux de la nymphe Thétis, plus tard mère d'Achille, son sexe de géant l'empêchera d'aimer...

« Supposons que cette créature originelle, cet esprit, ou quoi qu'il puisse avoir été, ait survécu tout au long des siècles dans une suite d'avatars disparates afin de continuer à veiller sur le cap des Tempêtes, propose l'auteur. *Quel regard jetterait-il, lui, depuis le vingtième siècle, sur cette expérience ? »* ... Son Adamastor, le narrateur du conte, s'appelle T'kama, ce qui veut dire Gros-Oiseau, mais c'est aussi un mot d'argot qui désigne le membre viril. *« Et j'étais T'kama, fils de T'kuncep, l'homme dont l'oiseau ne se reposait jamais. »* Chef d'une tribu qui sera la première à voir arriver les navigateurs blancs, *« deux oiseaux qui ont commencé à pondre des œufs d'une curieuse forme, vaguement ronde, et de couleur brune (...). Et bientôt les œufs sont venus vers nous, portés par la marée. Ils avaient à peine atteint le rivage que des gens se sont mis à en éclore, pas un seul à la fois, mais des groupes entiers »*. Des gens comme ceux qui avaient éclos de ces œufs-là, il n'en avait jamais vu. *« Et ils paradaient les pattes nudes comme des autruches, et ils avaient la tête tellement couverte de barbe et de cheveux qu'on voyait à peine leur visage. C'était aussi bien, parce qu'ils ne semblaient pas avoir grand-chose question peau, toute pâle et blanche comme de l'herbe qui a poussé trop longtemps sous un rocher. »*

Ils se ressemblaient tous pour lui, ceux qu'il nomme les Hommes Barbus. Sauf une, la Femme. Qu'il baptise *Khois* (ce qui signifie « femme ») : *« Nue, douce, blanche et seule. La chose la plus différente que j'aie jamais vue. »* Adamastor-T'kama va enlever la femme blanche de la tribu, maudite par les dieux, poursuivie par les Blancs à travers tout le pays, de ce qui sera Port-Elisabeh à ce qui sera Durban, Pietersburg, Pretoria, Bloemfontein, jusqu'à la plage où tout a commencé... Long voyage, où se mêlent réalité et merveilleux, les épreuves initiatiques, la peur et la tendresse, mais au cours duquel il sera interdit à T'kama, l'homme au sexe qui grandit si démesurément qu'il doit *« s'enrouler trois ou quatre fois autour de la taille de crainte de faire tomber les autres »*, d'approcher la femme blanche.

En choisissant le ton du conte mythologique drolatique, André Brink réussit avec bonheur, dans ce court récit raffiné et plein d'humour triste (qui ressemble si peu, dans la forme, à *Une saison blanche et sèche*), à intervenir dans l'action avec des notes en bas de page, à nous poser les questions qu'il se pose. A nous faire entendre, à sa manière, dans un chant d'amour, la première fracture, la première tragédie : *« Khois, Khois, Khois. Tout ce que j'ai jamais possédé m'a glissé des mains. Comme il est dangereux d'aimer. Puis je suis mort, la première de mes nombreuses morts, aussi loin que je m'en souvienne. »* Il faut lire le Brink nouveau.

L'ESPRIT D'ENFANCE

L'oncle dans la famille, c'est un peu le sage, le caïd, ou bien la vedette. L'artiste... Dans la nouvelle de Njabulo Ndebele, *Mon oncle* (2), le narrateur et ses copains d'école font l'apprentissage de la vie où ils la trouvent. Dans la rue, auprès des joueurs de dés sous le peuplier (*« Ils jouent pour de l'argent. Une horreur. Ça finit toujours en bagarre »)*, auprès du grand frère qui tourne mal. A la maison aussi. Il a onze ans, son père est mort, sa mère, qui est sage-femme, est souvent absente, *« partie faire naître un bébé de plus »*... Aussi, c'est le vrai bonheur quand il y retrouve parfois l'oncle, dont sa mère dit qu'il a toujours été *« un mauvais exemple »*, et qui s'invite sans qu'on l'attende. Un vrai homme, l'oncle Lovington, que les filles appellent Lovey, mon chéri. Fort et courageux, qui joue de la trompette en professionnel, qui aime les femmes, qui se saoûle d'alcool de pêche, de rixes et de musique. Plutôt que de prières. Qui se saoûle de la vie. Mais qui enseigne aussi à son neveu, en passant, tout doucement, sa morale et sa philosophie de l'existence. *« Quand on improvise, on est libre. Mais, crois-moi, il faut apprendre à être libre ! Il faut se battre comme un fou pour parvenir à cette liberté. »* Il lui apprend, dans un atlas, la carte de son pays : *« Montre-moi Bloemfontein... C'est là que sont ton grand-père et ta grand-mère. Tes oncles. Tes tantes maternelles. C'est le centre de ta vie à toi aussi. Ta mère a dû revenir chez ses parents avant que tu naisses parce que tu étais son premier enfant. Et c'est là que j'ai enterré ton cordon ombilical. En plein milieu de la cour. Où que tu te trouves dans le monde, il faudra toujours que tu reviennes à cette cour. Maintenant, montre-moi Johannesburg... C'est là que Tonton a acheté sa trompette. »* Il lui apprend, sans vraiment l'avoir voulu, la nudité d'une femme que l'enfant trouve couchée sur son lit à lui : *« Je veux m'en aller et il le faut, mais j'en suis incapable : je regarde. Elle est si lisse partout. Si brune de peau ! Je n'ai jamais vu de cuisses. Jamais su qu'elles pouvaient être si grosses. »* Il lui apprend l'histoire des Sothos, les pièges de la religion, les couleurs du monde aux échos rimbaldiens.

Tout n'est peut-être pas rigoureusement autobiographique dans *Mon oncle*, mais on sent que Ndebele a bien connu la vie des enfants des ghettos et qu'il la recrée dans sa quotidienneté avec une candeur, une tendresse, une simplicité d'expression qui touchent constamment juste. Proche des enfants, il vient de publier, à Johannesburg, un récit « pour enfants », *Bonolo and the Peach Tree*, dont il souhaite que les adultes pourront le comprendre.

UNE CERTAINE NOSTALGIE...

Mort au moment où s'installait le système de l'apartheid, Herman Charles Bosman (1905-1951) est un peu le Mark Twain ou le Chveik des Afrikaners ; et la découverte, dans *la Route de Mafeking* (1947), de ses récits, de leur ironie tendre, quarante ans après sa mort, a le charme fané, et cependant toujours corrosif, d'un « bon vieux temps » au goût amer. Des histoires sans prétention, écrites en anglais, qui en apprennent souvent beaucoup, en quelques pages, sur une société étouffée entre rigueur calviniste et conformisme ségrégationniste. L'auteur, fils d'un « petit blanc » mineur au Transvaal, instituteur, à vingt ans, dans une région à la frontière de l'actuel Botswana, condamné à mort pour avoir tué le fils de son beau-père, finalement gracié, met ses contes dans la bouche d'un narrateur, l'oncle Schalk Lourens, l'aîné de la famille qui *« raconte les histoires mieux que personne »*. Il les arrose copieusement d'alcool de pêche, les parfume au vent du veld, les peuple de Boers et de « cols rouges » (les Anglais fraîchement débarqués qui rougissent au soleil), les assaisonne de ragots (Untel est-il ou non un métis ? Le Hottentot vaut-il un peu mieux que le Cafre ? etc.), dans des bourgades régies par le pasteur et le député ; et dominées par des familles dont l'arbre généalogique remonte si loin qu'il a été mangé par les fourmis blanches... Et le sourire, parfois, tourne à la grimace...

(1) Pour en savoir plus, on pourra lire l'anthologie critique de Jean Sévry, *Afrique du Sud. Ségrégation et littérature* (L'Harmattan, 1989). Voir aussi *l'Afrique du Sud des Afrikaners*, de Paul Coquerel (Complexe, 1992) et *Sortir de l'apartheid*, sous la direction de Denis-Constant Martin (Complexe, 1992).

(2) *Mon oncle* a paru en 1985 dans le recueil intitulé *Fools and Other Stories*. *Fools* a été publié chez Complexe en 1992.

★ **Vient de paraître :**

– ***Le Temps du prophète*, de Mike Nicol. Enoch Mistas, le « rédempteur », bible au poing, le Jugement dernier à la bouche, parcourt le veld, plein de menaces pour le gouvernement de la capitale et de cauchemars pour le président. L'affrontement, inéluctable, sera sanglant. Le second roman où l'on retrouve le talent vigoureux de l'auteur de *la Loi du capitaine* (traduit de l'anglais par Catherine Glenn-Lauga, Seuil, 350 p. 130 F).**

– ***En étrange pays*, de Karel Schoeman. Quand Versluis, un bourgeois hollandais tuberculeux, sent que la mort est proche et qu'il lui faut accepter d'aller vers sa fin, il quitte sa Hollande natale pour Bloemfontein, au cœur du veld immense. Ce sera la découverte d'une autre vie (traduit de l'anglais par Jean Guiloineau, Robert Laffont, coll. « Pavillons », 350 p., 140 F).**

★ **Dans le dernier numéro de la revue *Lettre internationale* (nº 35, hiver 1992-1993), signalons, outre les rubriques habituelles, un ensemble d'articles et de poèmes d'auteurs sud-africains actuellement en France. Notamment, des poèmes de Breyten Breytenbach et de Peter Horn ; le texte intégral de *Chantons pour la patrie*, la pièce la plus connue de Zakes Mda ; « Le Sud-Africain au long cours », un texte de Denis Hirson ; une réflexion éclairante d'André Brink sur « Les Afrikaners et l'avenir » (*« Les spéculations vont de la conviction très optimiste et quelque peu naïve du président De Klerk, selon laquelle les Afrikaners continuent à contrôler ou au minimum à influencer le pouvoir dans la future Afrique du Sud, jusqu'à la conviction tout aussi ferme et curieusement partagée par l'extrême gauche et l'extrême droite, selon laquelle les Afrikaners, en tant que tribu, seront chassés de la scène politique, leur histoire, leur langue ou leur culture ne laissant aucune trace »*).**



GAMMA

« Le droit de vote pour tous. »

D'André Brink à Zoe Wicomb

Ils sont donc onze beaux écrivains sud-africains invités en France. Voici une rapide présentation de chacun d'eux.

ANDRÉ BRINK (né en 1935). Elevé dans le milieu très traditionnel des Afrikaners de province, membre de la plus austère des églises calvinistes, il est venu en France faire ses études (*« Je suis né sur un banc du Luxembourg, à Paris, au début du printemps 1960 »*, écrira-t-il plus tard). Depuis *Au plus noir de la nuit* (1974), d'abord interdit dans son pays, il a publié dix romans, tous traduits en français (aux éditions Stock). Il écrit en afrikaans et se traduit lui-même en anglais.

NADINE GORDIMER (née en 1923). Prix Nobel de littérature 1991, la grande dame de la littérature sud-africaine, membre du Conseil national africain (ANC) et du Congrès des écrivains sud-africains (COSAW), dont les ouvrages ont été souvent interdits, a vu consacrer sa lucidité et son engagement. Ses romans et recueils de nouvelles ont été publiés en français, depuis *Un monde d'étrangers* (1979), chez Albin Michel. A paraître : *Feu le monde bourgeois* et *le Safari de votre vie* (chez Plon, en avril).

PETER HORN (né en 1934). Allemand des Sudètes, installé, à vingt ans, en Afrique du Sud, considéré comme un poète lyrique important, cofondateur de la revue *Ophir* (1967-1976), il est un féroce satiriste de la société de son pays. Il est l'auteur d'une thèse de doctorat sur Paul Celan, qui a influencé ses poèmes.

MAKISI KUNENE (né en 1930). Initié dès sa plus tendre enfance aux traditions de l'oralité zouloue, il se consacre à l'apprentissage des traditions littéraires de son peuple et a publié une œuvre immense. Etudes à l'université du Natal, puis à Londres. Il a été délégué de l'ANC pour l'Europe et les Etats-Unis, puis, en 1972, son trésorier. Il est actuellement professeur de littérature à l'université de Californie. A paraître : *les Ancêtres et la montagne sacrée* (L'Harmattan).

MTUTUZELI MATSHOBA (né en 1950). Originaire de Soweto, licencié en droit, membre du département culturel de l'ANC, il a publié, en 1979, un recueil de nouvelles, *Call Me Not a Man*, qui a été interdit. *Pèlerinage à l'île de Makana*, une longue nouvelle sur une visite à la célèbre prison de Robben Island, a paru dans *les Temps modernes* (nos 479, 480, 481, juin-août 1986).

ZAKES MDA (né en 1948). Auteur dramatique connu de pièces didactiques et pleines d'humour, il est aussi le créateur du Marathoii Traveling Theatre, qui circule dans les villages autour de l'université du Lesotho. Sa pièce *Chantons pour la patrie* vient d'être publiée dans la revue *Lettre internationale* (nº 35, hiver 1992-1993).

NJABULO S. NDEBELE (né en 1948). Diplômé d'anglais et de philosophie, ce petit-fils de pasteurs s'est très vite imposé comme un des chefs de file littéraires du Black Consciousness Movement, porte-parole d'une culture africaine à part entière. Universitaire, il est, depuis 1992, vice-recteur de l'université du Cap occidental. Son recueil de nouvelles *Fools* a paru en deux volumes – *Fools-Mon oncle* – aux Editions Complexe.

MIKE NICOL (né en 1951). Journaliste depuis 1974, poète, écrivain prometteur, son premier roman, *la Loi du capitaine* (paru au Seuil en 1991), a été traduit en neuf langues. Vient de paraître : *le Temps du prophète* (Seuil).

MALCOLM PURKEY (né en 1951). Auteur dramatique, metteur en scène, enseignant, syndicaliste. Très marqué par le théâtre britannique des années 70 et par *En attendant Godot*, il avait entrepris, en 1978, l'aventure d'un théâtre non racial mêlant des comédiens noirs et blancs.

WALLY MONGANE SEROTE (né en 1944). Un des poètes majeurs de sa génération, adversaire obstiné du régime d'apartheid, il a passé son enfance dans le ghetto d'Alexandra dont il a décrit la violence et la misère (*Alexandra, mon amour, ma colère*, Messidor, 1988). En exil aux Etats-Unis et à Londres dans les années 80, représentant culturel de l'ANC, il est l'auteur d'un roman *To Every Birth its Blood* (« Chaque naissance réclame son tribut de sang »).

ZOE WICOMB (née en 1948). Professeur de littérature anglaise à l'université du Cap occidental, elle a fait ses études en Angleterre et en Ecosse. Auteur de nouvelles, engagée dans la lutte pour l'avenir de la littérature et du féminisme, elle est l'auteur de *You Can't Get Lost in Cape Town*, un livre de nouvelles sur un thème unique, qui retrace l'expérience d'une jeune métisse qui se sent étrangère dans le milieu petit-bourgeois dans lequel elle a grandi.